

# MAISON CULTURELLE D'ATH



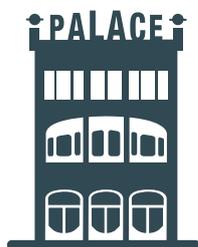
## DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT-PROGRAMME



2022



2026





La réalisation de ce dossier est sans conteste le résultat d'une opération culturelle ambitieuse avec pour point de départ l'analyse partagée du territoire.

C'est le résultat du travail de toute une équipe et de l'investissement sans faille de chaque coordonnateur dans sa mission au service de la population.

C'est aussi le résultat de l'accompagnement d'un conseil d'administration, un accompagnement qui s'est adapté à l'évolution des politiques culturelles, à la spécialisation des métiers et aux besoins de gestion de l'entreprise socioculturelle que la MCA est devenue.

C'est le résultat d'une vision partagée où la culture est porteuse de sens pour la population, porteuse d'efficience et de résultats parce que financée par la population.

C'est aussi le résultat du soutien de tous ceux qui font confiance à la MCA, dont tous les pouvoirs publics, Ville d'Ath, communes, province, communauté et région.

C'est le résultat des nombreuses interactions avec les publics qui la fréquentent, avec les usagers maintenant représentés dans le Conseil d'orientation.

C'est encore le résultat des échanges et contributions des artistes de plus en plus présents au centre de nos actions.

Merci à chacun pour sa contribution. Elles permettent à la MCA d'être ce qu'elle est.



## 1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT-PROGRAMME .....	7
PREAMBULE .....	7
➤ 1.2. ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITES .....	7
➤ 1.3. QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE .....	7
➤ 1.4. COMPOSITION ACTUALISÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION .....	10
COMPOSITION ACTUALISÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	10
COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	12
COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ORIENTATION .....	13
COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE .....	14
STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE ET ORGANIGRAMME .....	14

## 2. L'ACTION CULTURELLE

➤ 2.1. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE .....	18
2.1.1. DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION .....	18
2.1.2. RÉSULTAT DES DIFFÉRENTES DÉMARCHES D'AUTO-ÉVALUATION .....	22
2.1.2.1. Du Contrat-Programme 2017 à aujourd'hui : rappel des enjeux, opérations, droit culturel, réalisations et éléments d'analyse .....	22
2.1.2.2. Évaluation quantitative et qualitative de l'ACG et ACGI .....	23
2.1.2.3. Rencontre des enjeux du bassin de vie .....	60
2.1.2.4. Rencontre des droits culturels et mobilisation : éléments d'analyse .....	68
2.1.2.5. Les défis à relever ACG et ACI .....	73
➤ 2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE .....	77
2.2.1. Rappel des démarches réalisées dans le cadre du Contrat-Programme 2017-2021 .....	77
2.2.2. Présentation de la méthodologie & démarches menées .....	77
2.2.3. Présentation des territoires d'implantation, de projet, de coopération .....	81
2.2.4. Résultats du diagnostic partagé - Ath .....	91
2.2.4.1. Les transformations du territoire .....	91
2.2.4.2. Identification des enjeux .....	98
2.2.4.3. Élaboration d'une vision pour le territoire - « En 2035, Ath... » .....	104
2.2.4.4. Élaboration d'une vision d'action pour MCA .....	104
➤ 2.3. LE PROJET D'ACTION CULTURELLE .....	106
2.3.1. Les enjeux prioritaires retenus par la MCA .....	106
2.3.2. Expression des enjeux en objectifs à atteindre .....	107
2.3.3. Structuration de l'action culturelle (ACG-ACI) .....	108
2.3.4. Les projets .....	112

2.3.4.1. Porteurs d'Avenir .....	112
2.3.4.2. Villages .....	120
2.3.4.3. Bâisseurs .....	126
2.3.4.4. Art contemporain .....	132
2.3.4.5. Culture pour tous .....	138
2.3.4.6. Synthèse de la rencontre des axes de développement .....	144
2.3.4.7. Planning .....	145
2.3.5. L'auto-évaluation du projet d'action Culturelle .....	146

## LES SPÉCIALISATIONS

ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE .....	148
ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN CINÉMA .....	178
ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN ARTS DE LA RUE .....	202
ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE COOPÉRATION DES CENTRES CULTURELS DU PAYS VERT .....	220

## 3. LES RESSOURCES ET MOYENS

➤ 3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS .....	229
COMPTES ET BILANS 2017, 2018, 2019 .....	231
MODIFICATIONS SURVENUES EN COURS DE CONTRAT-PROGRAMME .....	233
ÉLÉMENTS PROSPECTIFS .....	233
TRAJECTOIRE BUDGETAIRE .....	235
INFRASTRUCTURES A LA DISPOSITION DE LA MCA POUR LE PROCHAIN CONTRAT-PROGRAMME .....	237



# 01

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS



## DEMANDE DE RENOUELEMENT DU CONTRAT-PROGRAMME PRÉAMBULE

Courage au lecteur !

Ce dossier se voudrait plus léger et condensé, mais il doit rendre compte d'une démarche méthodologique rigoureuse et de nombreuses actions culturelles qui, en d'autres lieux, seraient portées par plusieurs institutions.

Le lire, c'est découvrir plusieurs rapports, plusieurs demandes de reconnaissance, dont certaines sont considérées comme exemplaires ou importantes au niveau de la FWB.

La MCA, c'est à la fois un cinéma, un des plus importants festivals de théâtre de rue, une des grandes scènes et sans doute un des plus beaux lieux au service des artistes et des publics. Sans oublier ses nombreuses démarches socioculturelles dans les villages et les écoles qui ont fait sa réputation.

Il est donc beaucoup plus volumineux que le dossier d'une « simple » action culturelle générale. Evaluer s'est exposer, et ne pas craindre de s'exposer et pour cela il faut que le lecteur dispose de suffisamment d'éléments pour permettre de comprendre et apprécier les tenants et aboutissants. Nous avons voulu également qu'il puisse être un référent pour l'analyse des effets d'un premier CP dans le cadre du nouveau décret.

Le lecteur échappera au dossier du Centre d'expression et de créativité, qui fait l'objet d'une reconnaissance distincte et dont le calendrier de référence diffère malheureusement de celui de la MCA. Il pourra toutefois y accéder s'il en a la curiosité.

En annexe, plusieurs publications qui illustrent les propos du dossier : actions dans les villages, arts de la rue, centre d'expression et de créativité. Ils seront complétés en janvier par deux publications complémentaires : la médiation en art contemporain ainsi que l'@thlas participatif. Elles ont été réalisées pour faire le point après 40 ans d'activités, et de rendre compte de la richesse visuelle des démarches menées.

## 1.2. ÉNUMÉRATION DES NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITES

Action culturelle générale

Action culturelle intensifiée

Action culturelle spécialisée en diffusion des arts de la scène

Action culturelle spécialisée en diffusion et médiation cinéma

Action culturelle spécialisée en diffusion et création en arts de la rue

Coopération régionale

Abandon de l'extension de territoire sur Chièvres Brugelette

Renoncement à la demande de reconnaissance d'une Action culturelle spécialisée en arts plastiques.

Ce sont à la fois la réalité d'un bassin de vie rural, pauvre en institutions culturelles et en éducation permanente reconnues, pauvre en enseignement artistique, et le souci d'efficacité, qui nous ont amenés à utilement associer ces missions, au bénéfice des droits culturels de ses 130.000 habitants.

## 1.3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Avant d'entrer dans l'évaluation et la définition de notre nouveau plan d'action, il est essentiel de situer le contexte de travail dans lequel la MCA a évolué suite à la première application du décret de 2013 et ses conséquences concrètes sur la mise en œuvre de son premier Contrat-Programme (CP).

### UN NOUVEAU DÉCRET ACCUEILLI AVEC ENTHOUSIASME

Si le caractère complexe et lourd du nouveau décret n'échappe à personne, il offre plusieurs perspectives très motivantes pour notre équipe:

- La confirmation du rôle central de l'approche d'éducation permanente condensée dans l'acronyme CRACCS: favoriser la citoyenneté responsable active critique créative et solidaire.

- La prise en compte des territoires, de leurs enjeux et de leurs populations, comme base principale des orientations





du plan d'action, formalisée par la "démarche procédurale".

- Un nouveau paradigme dans la continuité de la paire "démocratisation de la culture/démocratie culturelle": les droits culturels.

- La reconnaissance de la transversalité des actions des centres culturels et la spécialisation de certaines actions méritant un subventionnement spécifique. Avec pour objectif de simplifier et améliorer la gouvernance pour éviter les reconnaissances multiples.

- La perspective d'une augmentation des moyens financiers en fonction des missions et actions développées. Une perspective de dépasser le cadre des moyens historiquement accordés.

#### 2014, DÉBUT DE LA PREMIÈRE DEMARCHE D'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE ET D'APPLICATION DU DÉCRET

Dès l'adoption du décret, la MCA se lance dans la démarche au titre de:

- Centre culturel régional : elle s'interroge sur le bassin de vie partagé avec les centres culturels voisins via le G100.

- Centre culturel de la ville pivot du bassin de vie.

- Porteuse d'une action culturelle décentralisée pour les communes voisines de Chièvres et Brugelette ne disposant pas de CC local.

- Porteuse d'actions spécialisées: diffusion des arts de la scène, cinéma, expression et créativité, festival pluridisciplinaire, centre de création professionnel en arts de la rue.

Un travail conséquent à mener en parallèle des actions « quotidiennes ». Une démarche lourde, impliquant une méthodologie à inventer, des équipes à former et une matière collectée énorme, dont il faut faire émerger du sens, tout en gardant la richesse des apports.

#### UN PARCOURS ADMINISTRATIF ET DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE QUI SE TRANSFORME EN CHEMIN DE CROIX

Deux ans de travail qui se clôturent par le dépôt du dossier fin juin 2015.

S'en suit le très long parcours administratif et l'attente de la décision ministérielle annoncée pour fin 2016 et finalement adoptée avec un an de retard en décembre 2017.

En août 2018, la MCA reçoit enfin le CP signé par toutes les parties.

Fin 2016, la MCA apprend que son festival n'est pas reconnu dans son caractère pluridisciplinaire, mais fusionné avec la mission de création en arts de la rue, et que le conseil consultatif a remis un avis négatif malgré les autres appréciations très positives.

La MCA introduit alors en urgence, sur le conseil de tous, dont celui du cabinet, une demande de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret sur les arts de la scène, début 2017. Une demande à nouveau recalée par la même chambre d'avis. Ceci alors que la Ville d'Ath investissait pour près d'un million d'euros dans la rénovation de l'infrastructure du Centre des Arts de la Rue.

Par ailleurs, la demande de spécialisation en expression et créativité est refusée sous prétexte que la MCA est déjà reconnue comme CEC et que ce ne doit pas changer, même si le calendrier des 2 contrats-programmes diffère (1 an de décalage) et que cela génère une lourdeur administrative improductive.

Par ailleurs, le mode de financement est défini par la ministre: une progression en 5 ans limitée à 20% par rapport aux subventions préexistantes.

L'augmentation de 8% pour les 2 premières années du CP (au terme de plusieurs années de non-indexation des subventions ordinaires) et l'octroi de la subvention Emploi (décret NM) en référence au cadastre de décembre 2010, n'offrent pas les moyens suffisants pour procéder aux engagements nécessaires aux missions reprises dans le CP.

S'ajouteront en cours de Contrat-Programme de mauvaises nouvelles, telle la décision de nous priver des subventions RACC, jugées à posteriori comme faisant double emploi avec la subvention de la spécialisation cinéma.

#### UN BILAN EN DEMI-TEINTE

Le décret a permis à la MCA de faire un bond en avant supplémentaire dans la direction adoptée de longue date. Les résultats sont gratifiants dans tous les domaines ; bien qu'un peu plus timides dans le secteur arts de la rue, fragilisés par la position du Conseil consultatif.

La manière d'appliquer le décret, et plus particulièrement le financement et le traitement des demandes de spécialisation, a directement et très lourdement pesé sur l'équipe. A l'incompréhension de certaines décisions, s'est ajoutée l'absence de financement qui aurait dû permettre de renforcer l'équipe en place.

Enfin, l'évolution de l'application du décret au fil des années a nourri un sentiment d'inéquité.

#### DES QUESTIONS SANS REPONSES ET DE GROSSES INQUIETUDES POUR L'AVENIR

A quelques mois du dépôt du dossier, la démarche procédurale se déroule sans disposer d'informations quant aux perspectives financières, à une éventuelle procédure allégée spécifique aux renouvellements, au mode de traitement des demandes de renouvellement des missions spécialisées.

Tout ceci dans un contexte compliqué par l'adoption du décret de la nouvelle gouvernance culturelle, qui risque d'apporter son lot de nouvelles interprétations et jurisprudences, et la perspective de la réforme du système APE, qui impactera sûrement les équipes, et donc l'action des CC.

Sans compter la pandémie qui n'avait pas encore fait son entrée au moment de la rédaction de ce chapitre!

#### GARANTIR LES DROITS CULTURELS

En inscrivant la référence aux droits culturels et aux enjeux du territoire dans le décret, la FWB affirmait vouloir se donner les moyens de soutenir les CC qui remplissent avec résultat cette mission au bénéfice de la population.

Cette prise en compte du rapport territoire-population devrait rapidement amener à repenser l'ensemble des politiques culturelles sous l'angle des bassins de vie, des bassins culturels, à abandonner la référence aux découpages administratifs ou politiques, pour garantir les mêmes droits aux populations de chaque territoire.

Toutes proportions gardées, il faut que les zones rurales puissent développer des actions culturelles aussi diversifiées que dans les villes disposant de multiples institutions culturelles et d'une large offre culturelle. Il faut mener une politique différenciée qui prend en compte les inégalités cumulées des territoires, sans pour autant brader l'exigence de résultat, et garantir l'accès à une diversité culturelle minimum.

C'est cette vision que tente d'appliquer la MCA.

#### ENCOURAGER A LA GOUVERNANCE

Autant la gouvernance de la MCA s'est professionnalisée d'année en année avec pour souci l'efficacité et le respect du décret, autant elle se retrouve impactée négativement par la gouvernance des pouvoirs publics qui semble, vu du terrain, assez chaotique au regard des points précisés plus haut.

Faire travailler dans l'incertitude, sans respect des délais décisionnels, avec des modifications des paramètres de financement après dépôt du dossier, n'est pas sans conséquence pour les travailleurs culturels et les populations qu'ils servent.

Cela vaut aussi en matière d'emploi. Les APE ont permis un développement de l'action culturelle. Si ceux-ci ont permis le développement des droits culturels dans des territoires plus pauvres, tous moyens culturels confondus, il faut défendre le maintien de ces moyens là où ils sont utilisés, et protéger les travailleurs par respect pour la qualité de leur travail au service des populations de toute la FWB.

#### ÉVOLUTION DE L'INSTITUTION

L'évolution de la MCA au cours de ces 40 années l'a amenée à adapter son mode de gouvernance. Au départ pour suivre son développement, aujourd'hui pour anticiper sur les enjeux futurs.

On notera les évolutions positives du passé :

L'ouverture du CA aux villageois : le projet vidéo-villages favorise l'arrivée d'un villageois à la présidence.

L'ouverture aux femmes : plusieurs commissions du Conseil culturel favorisent l'arrivée d'une femme à la présidence et depuis, les présidentes se succèdent et la parité s'installe au CA.

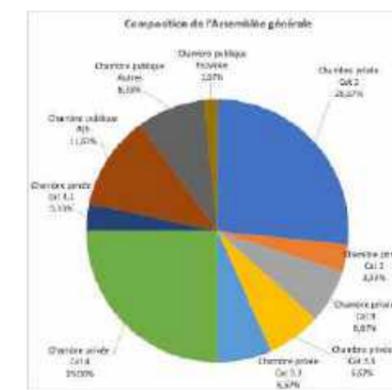
Profitant de la mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés et Associations, un gros travail de professionnalisation du CA a été réalisé pour conforter le travail de l'équipe professionnelle.

Un autre enjeu était de trouver des solutions pour lutter contre l'absentéisme des représentants des pouvoirs publics, devenu dangereux pour le bon fonctionnement de l'institution.

Il faut noter qu'il en résulte de nouveaux statuts et ROI qui sont de bonnes balises pour une gouvernance responsable. Le ROI est un des plus aboutis et exigeants sur le plan de la gouvernance.

Le CA a également été rajeuni et restreint, avec pour conséquence l'inutilité de faire appel à un comité de gestion. Un système de suppléants cooptés a été mis en place pour assurer le maintien de la parité publique-privé en cas de démission.

Le CA élu en 2019 réunit des administrateurs motivés, présents aux réunions et investis dans les commissions.



## ➤ 1.4. COMPOSITION ACTUALISÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE GESTION

### COMPOSITION ACTUALISÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Chambre privée Cat 1

CIEP Mouvement Ouvrier Chrétien - Bayot Ariane 7500 Tournai  
Centre de lecture publique d'Ath - Ludothèque - Blancquart Sylvie 7812 Ligne  
Fanfare Royale St Ursmer Ormeignies - Bohême Olivier 7802 Ormeignies  
Infor Jeunes Ath - Da Silva Séverine 7800 Ath  
AMOSAS ASBL - Dal Cero Corinne 7810 Maffle  
Jeunesses Musicales Wapi ASBL - Drachman Simon 7800 Lanquesaint  
Amis de la Terre Belgique - Dubois Jean-Marie 7861 Papignies  
Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath (C.R.H.A.) - Dupont Adrien 7800 Ath  
Lire et Ecrire HO - Hanotiau-Dubuisson Delphine 7500 Tournai  
Centre Culturel de Leuze - Jadot Dominique 7900 Leuze  
Nature et Progrès - Jorion Jean-Paul 7800 Lanquesaint  
Vie Féminine Hainaut - Langwiesner Gertraud 7000 Mons  
West Music Club - Pottiez Jean-Pierre 7800 Ath  
Centre Culturel du Pays des Collines - Risselin Axelle 7910 Frasnes-lez-Anvaing  
Présence et Action Culturelle (Général) - Dominique Surleau 1070 Bruxelles  
Foyer Culturel de Beloeil - Vidts Charline 7500 Tournai

#### Chambre privée Cat 2

"2 ou 3 petites choses..." - Delander Isabelle 7800 Ath  
Diversity Dance Club - Fontaine Jean-Paul 7801 Irchonwelz

#### Chambre privée Cat 3

Choc Nature - André Yvon 7862 Ogy  
Compagnons (Sapha & A toi mon toit) ASBL - Depratere Annick 7800 Ath  
Bande de GASAth - Ledouble Marylise 7822 Meslin-l'Evêque  
SOLATOI ASBL - Lefevre Barbara 7810 Maffle

#### Chambre privée Cat 3.1

Maison de la Laïcité - Blanchart Laurence 7800 Ath  
Confédération Parascolaire Hainaut - Capelle Stéphane 7800 Ath  
Oxfam "Les magasins du monde" - Cuvelier Nadine 7822 Meslin-l'Evêque  
Rep PP Scouts 220ème Unité - Decaestecker Philippe 7800 Ath

#### Chambre privée Cat 3.2

Rep. PP Troupe du Huit - Bottequin Murielle 7812 Mainvault  
Rep PP Jeunesses Poétiques et Culturelles Athoises - Dochy Marie-Christine 7800 Ath  
Rep. PP Matelots de la Dendre - Mary Martine 7800 Ath  
Rep. PP Chorale Rencontre Ath - Sermeus Michèle 7800 Ath

#### Chambre privée Cat 4

Can Cé-Tu? - André Yvon 7862 Ogy  
Les Amis du Bois - Hellin - Carlier Philippe 7812 Mainvault  
Représentant PP La Feuille d'Etain - Carlier Gérard 7812 Mainvault  
Association des commerçants et artisans d'Ath - Decaestecker Christian 7800 Ath  
A titre privé - Dupont Sylvia 7803 Bouvignies  
Eglise évangélique protestante - Lefebvre Roger 7800 Ath  
A titre privé - Lefevre Barbara 7810 Maffle  
Centre Planning Familial Ath - Lerens Elise 7830 Silly  
Rep. Rotary Club Ath (PP) - Louvrier José 7800 Ath  
Office du Tourisme de la Ville de Chièvres - Nisolle Emilie 7950 Chièvres  
Membre Fondateur - Papeux Pierre 7800 Ath  
Rotary Club Lessines - Papeux Pierre 7800 Ath  
Saint-Vincent de Paul Ath Pays Vert - Poplimont Jean-Marie 7866 Ollignies  
Membre fondateur - Schomelhoude Renée 7800 Ath  
Mbre PP Soutien MCA - Tignon Aline 7800 Ath  
Association Anciens et Amis Athénée Royal d'Ath - Van Trimpont André 7800 Ath  
JCI Ath-Pays Vert - Wellens Ludovic 7800 Ath

#### Chambre privée cat 4.1

Déclic Emploi - Brooms Valérie 7800 Ath  
Rep. PP Club radio amateur ON4JX - Section Ath de l'UBA - De Vreese Didier 7870 Lens

#### Chambre publique Ath

Représentante Ville d'Ath (LA) - Dejonckheere Anna 7800 Ath  
Représentant Ville d'Ath (PS) - Ecobecq Kevin 7800 Ath  
Représentant Ville d'Ath (PS) - Flament Frédéric 7800 Ath  
Représentante Ville d'Ath (LA) - Nouis Pascale 7803 Bouvignies  
Représentant Ville d'Ath (Ecolo) - Perreau Serge 7800 Ath  
Représentante Ville d'Ath (MR) - Pottiez Florence 7800 Ath

#### Chambre publique Autres

Représentante Chièvres - Dauby Marie-Charlotte 7950 Chièvres  
Inspectrice-Directrice a.i. SGIC CF - Henriot Nathalie 7000 Mons  
Inspecteur SGIC CF - Marotta Calogero 7000 Mons  
Représentante Brugelette - Sculier Martine 7940 Brugelette

#### Chambre publique Province

Représentante Province Hainaut - Vanhelleputte Pascale 7800 Ath

#### Chambre publique Suppléant.e.s Ath

Suppléant Représentants Ville d'Ath (PS) - Trigalet José 7812 Villers-Saint-Amand  
Suppléant Représentant Ville d'Ath (MR) - Wellens Ludovic 7800 Ath  
Représentant Suppléant Ville d'Ath (LA) - Winance Damien 7822 Isières

#### Invités

Président du Conseil d'Orientation (CP 22-26) - Dumont Mathieu  
Directeur MCA - Petre Engelbert 7540 Kain  
Echevine de la Culture Ath - Willocq Jessica 7800 Ath

## COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1 Présidente

2025

Isabelle Delander 7800 Ath - "2 ou 3 petites choses..."

### 2 Vice-Présidente

2025

Marylise Ledouble 7822 Meslin-l'Evêque - Bande de GASAth

### 3 Secrétaire

2022

Nadine Cuvelier 7822 Meslin-l'Evêque - Oxfam "Les magasins du monde"

### 4 Trésorier

2022

Philippe Decaestecker 7800 Ath - Rep PP Scouts 220ème Unité

### 7 Administrateurs

2022

Pierre Papeux 7800 Ath - Rotary Club Lessines

Stéphane Capelle 7800 Ath - Confédération Parascolaire Hainaut

2025

Anna Dejonckheere 7800 Ath - Représentante Ville d'Ath (LA)

Florence Pottiez 7800 Ath - Représentante Ville d'Ath (MR)

Frédéric Flament 7800 Ath - Représentant Ville d'Ath (PS)

Kevin Ecobecq 7800 Ath - Représentant Ville d'Ath (PS)

Laurence Blanchart 7800 Ath - Maison de la Laïcité

Pascale Nouls 7803 Bouvignies - Représentante Ville d'Ath (LA)

Pascale Vanhelleputte 7800 Ath - Représentante Province Hainaut

Serge Perreau 7800 Ath - Représentant Ville d'Ath (Ecolo)

### 8 Voix consultatives

Invités

Calogero Marotta 7000 Mons - Inspecteur SGIC CF

Engelbert Petre 7540 Kain - Directeur MCA

Marie-Charlotte Dauby 7950 Chièvres - Représentante Chièvres

Martine Sculier 7940 Brugelette - Représentante Brugelette

Nathalie Henriët 7000 Mons - Inspectrice-Directrice a.i. SGIC CF

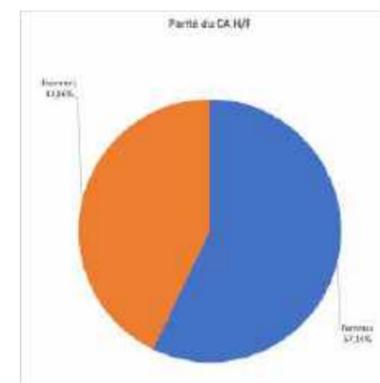
Jessica Willocq 7800 Ath - Echevine de la Culture Ath (Invitée)

Mathieu Dumont 7801 Irchonwelz - Président du Conseil d'Orientation

### 9 invité Suppléante R1 Chambre Privée

Invitée

Aline Tignon 7800 Ath - Mbre PP Soutien MCA



Le conseil d'administration se réunit tous les deux mois et organise son travail avec l'appui de commissions internes :

- Finances
- Personnel et recrutements
- Fonctionnement institutionnel

Les commissions restent ouvertes aux administrateurs intéressés et leur travail est utilement complété par celui de groupes de travail thématiques.

Le comité de gestion n'a pas de fonction dévolue et ne se réunit pas. La priorité est donnée à une gestion directe du CA.

Dans la mesure du possible, chaque CA débute par l'intervention d'un coordinateur ou d'un responsable de projets.

Depuis plusieurs années, le CA et l'équipe partagent un tableau de bord des indicateurs « santé » des projets et de l'équipe.

## 1.5. COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ORIENTATION

Noms et prénoms des participants, qualité en laquelle ils participent en veillant à identifier les membres de l'équipe d'animation, les membres du CA, de l'AG du CC (en cas de modification de la composition, joindre la preuve de désignation des membres par le CA sur avis de l'équipe du centre culturel).

### Président

Mathieu Dumont - 7801 Irchonwelz - Focus, Narratives, stages

### Membres

Marie Reman - 7811 Arbre - Abo Palace, Focus, Théâtre action

Aurore Renard - 7822 Ghislenghien - Ciné, conférence, Sortilèges

Julie Vandeveldel - 7804 Ostiches - Focus, Narratives

Marianne Crombin - 7812 Houtaing - Théâtre amat, Diffusion

Marie-Jo D'Hokers - 7812 Mainvault - Palace

Magali Windal - 7822 Meslin-l'Evêque - Stages-Ateliers

Eric Degransart - 7804 Rebaix - nouvel hab, Sortilèges, CAR, palace

Christine Coupez - Rebaix - circulateurs, sortilèges, événements

Pierrot Amand - 7800 Ath - Sortilèges, CAR, concerts Palace

Brigitte Patte - 7800 Ath - Culture pour tous, SAP, Palace

Nicolas Mullie - 7800 Ath - Sortilèges

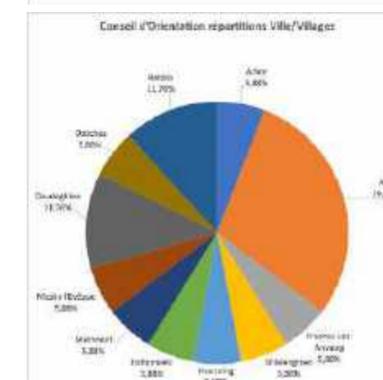
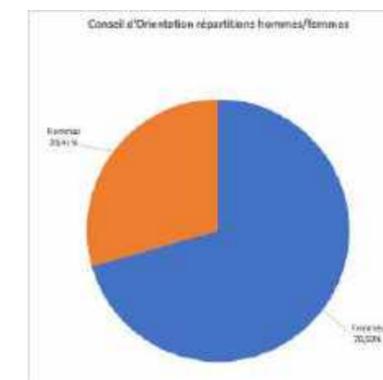
Virginie Sosson - 7800 Ath - Abo Palace

Estelle Velghe - 7800 Ath - Abo Palace, projets scolaires, Focus

Philippe Flamme - 7911 Oeudeghien - UTD, Abo Palace, Ciné

Christine Deffernez - 7911 Oeudeghien - UTD, Abo Palace, Ciné

Brigitte Thienpont - 7911 Frasnes-Lez-Anvaing - Développement rural



La principale difficulté rencontrée par la MCA dans l'application du décret a résidé dans l'expérimentation du nouveau dispositif de Conseil d'orientation.

Face à la diversité de ses actions spécialisées et opérations culturelles, la MCA a fait le choix d'un CO représentatif de la diversité des expertises du territoire.

Dès le début de son fonctionnement, évaluer l'ensemble des actions tout en maintenant l'intérêt de chacun et sans creuser un fossé entre les animateurs professionnels et les extérieurs s'est avérée être une tâche surdimensionnée.

La diversité et la quantité des actions menées, parfois leur extrême spécialisation et leur ampleur (souvent

dues à la mobilisation de nombreux partenaires), rendent le rôle de conseiller/évaluateur ardu.

Au terme de plusieurs réunions, le sentiment de (faire) perdre du temps pour un résultat très insatisfaisant était largement partagé. Dès lors, d'autres dispositifs ont pris le pas. Notamment les projets menés en partenariat, qui font l'objet d'évaluations partagées. En outre, plusieurs projets permanents sont menés par des commissions participatives issues de l'ancien conseil culturel.

La difficulté rencontrée a fait l'objet d'une réflexion interne qui a débouché sur l'organisation d'une formation ouverte à la coopération régionale CCCPV. La formation a permis de dégager des

pistes et finalement, la refonte du CO a été intégrée à la démarche d'analyse partagée.

Le nouveau CO est composé de membres de l'ancien CO et de participants aux réunions d'évaluation participative.

Leur tâche sera de produire annuellement une évaluation subjective libre (hors canevas de l'équipe) pour apporter une vision extérieure en matière d'impacts.

Par cette nouvelle configuration, il y a la volonté de mettre au centre des débats, le point de vue des usagers, bénéficiaires des droits culturels.

Il est heureux de constater une plus forte motivation de la nouvelle équipe du CO.

## 1.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

L'équipe est composée de 34 ETP. Un 35ème poste (renfort cinéma) a vu sa création reportée suite à la crise COVID.

En 2019 :

Âge moyen de 41 ans

69% de femmes

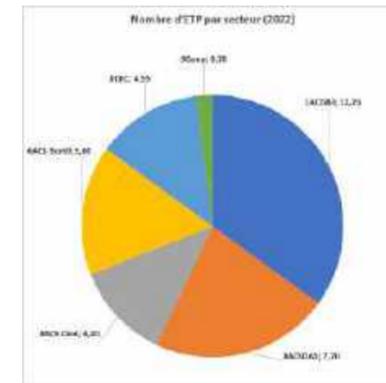
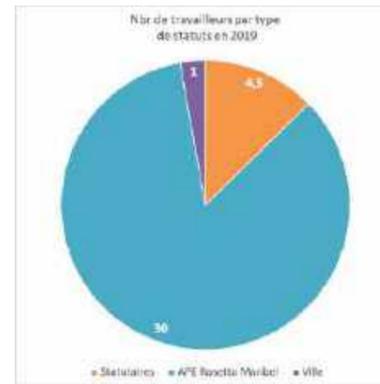
70% des postes à responsabilité occupés par des femmes

Pas de différence salariale entre hommes et femmes

2,36 d'écart maximum entre les salaires appliqués (pas d'utilisation du barème le plus bas E1) - 3.039€ de salaire brut moyen

4 travailleurs de niveau universitaire

L'ancienneté moyenne est de 12 ans et allant de moins d'un an à 36 ans



### STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE ET ORGANIGRAMME

L'équipe a été structurée en lien avec le nouveau décret et les ACS. Chaque ACS dispose de son coordonnateur spécialisé dans sa matière.

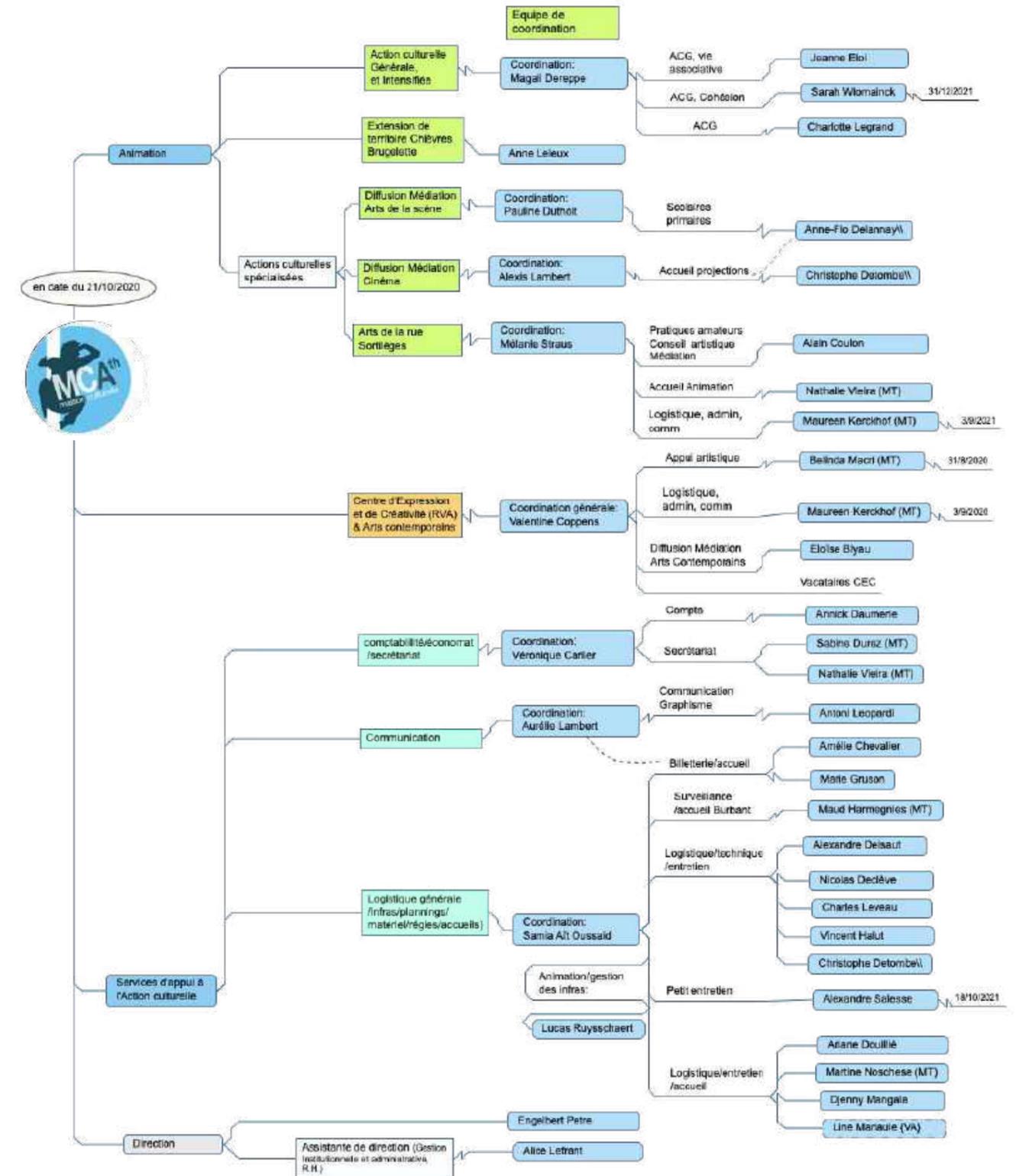
Les équipes d'appui servent l'ensemble des missions et sont susceptibles d'intervenir dans les divers lieux d'activités et infrastructures.

Le temps de travail de chaque employé fait l'objet d'une ventilation par secteur (évaluation de la part de travail affectée à chaque secteur/domaine).

Coordinateurs et direction forment l'équipe de coordination, qui se réunit toutes les 5 semaines. Une réunion générale réunit toute l'équipe tous les 2 mois.

Deux mises au vert annuelles sont organisées en interne pour l'ensemble de l'équipe sous forme de « teambuilding », sur base d'objectifs définis par l'équipe.

Les équipes spécialisées organisent leurs propres réunions et mises au vert en fonction des besoins ou objectifs identifiés.



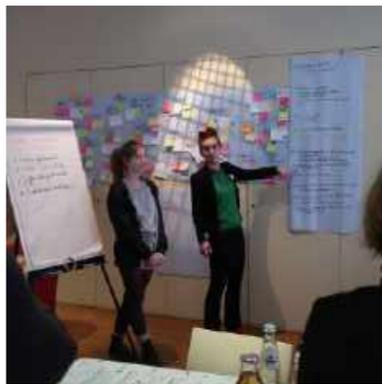


➤ 2.1  
RAPPORT  
D'AUTOÉVALUATION DE  
L'ACTION CULTURELLE



02  
L'ACTION CULTURELLE





## MAISON CULTURELLE D'ATH RAPPORT 2019 ÉVALUATION ANNUELLE



## ➤ 2.1. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

### 2.1.1. DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

La majeure partie des projets menés par la MCA font l'objet d'une évaluation participative (avec les participants, et les partenaires-collaborateurs impliqués). L'équipe animation en rend compte dans ses rapports annuels d'activités.

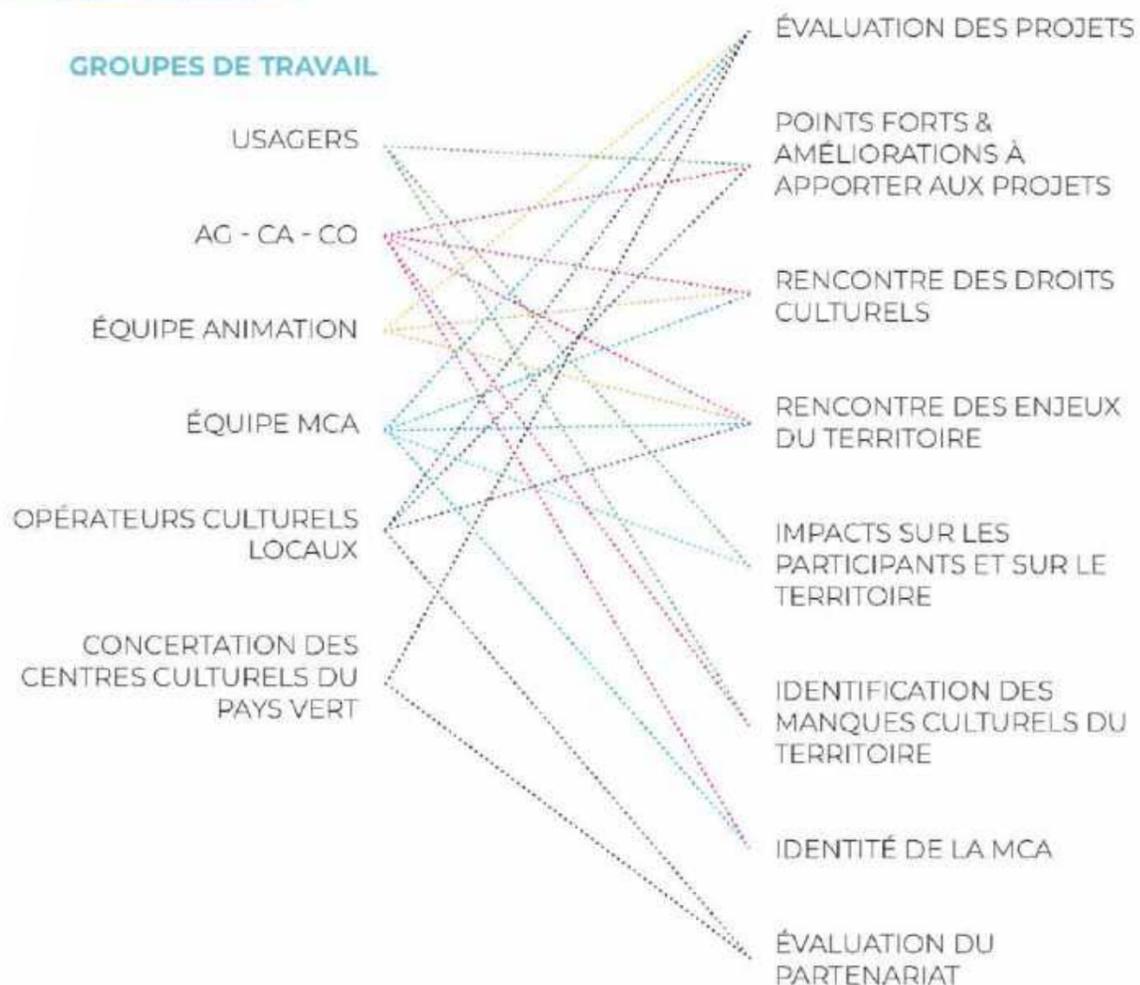
Concernant l'évaluation globale du Contrat-Programme 2017-2021, plusieurs démarches spécifiques ont été menées en interne (Équipe, Assemblée générale, Conseil d'Administration, Conseil d'Orientation) et avec un public externe (Comité d'usagers).

Aussi, la MCA a fait appel à la coopérative Tr@me pour un accompagnement méthodologique lors de certaines étapes de l'évaluation et de l'analyse partagée.

La MCA n'ayant pas attendu janvier 2017 afin de mettre en place des actions se référant aux enjeux identifiés en 2014, certaines actions menées en 2016 sont également intégrées à cette évaluation.

Le présent chapitre décrit les modalités d'intervention relatives aux différentes démarches qui ont contribué à l'évaluation. Les résultats sont présentés dans le chapitre suivant.

### CONTENU DE LA RENCONTRE



### 2.1.1.1. ÉVALUATIONS INTERNES

#### A. Évaluation qualitative par l'équipe d'animation du Contrat-Programme 2017 à aujourd'hui : objectifs, droits et enjeux visés, réalisations et éléments d'analyse

Une grille d'évaluation avait été conçue dans le cadre du dossier CP précédent. Cette grille qui croisait objectifs, indicateurs, enjeux, droits culturels a été utilisée pendant 3 ans mais a montré ses limites. Si la grille avait une utilité dans le cadre des évaluations annuelles, elle était trop lourde à utiliser et difficile à mettre en relation avec l'ensemble des actions développées.

L'outil d'auto-évaluation a été modifié pour une vision sur 5 ans. L'objectif était de disposer d'un dispositif synthétique de centralisation des actions menées depuis 2016 qui permette, d'une part, de mettre en évidence les objectifs - enjeux - droits et fonctions prioritaires poursuivis; et d'autre part, d'intégrer des éléments d'évaluation (à la fois quantitatifs et qualitatifs) relatifs à la rencontre des objectifs et enjeux, aux moyens mobilisés, au public touché, à la valorisation, ainsi qu'à l'exercice des droits culturels.

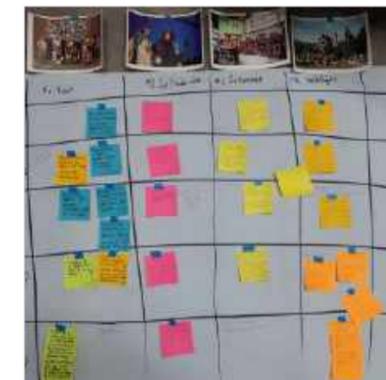
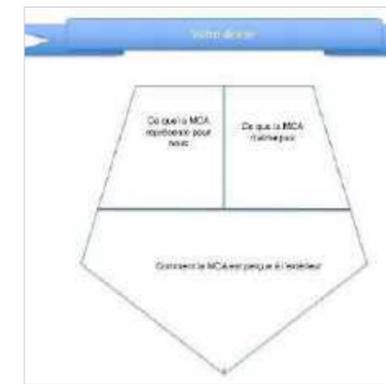
Pas moins de 160 actions ont été passées à la loupe par l'équipe d'animation qui, lors d'une mise au vert, s'est approprié collectivement l'outil et s'est entendue sur la dimension subjective et relative des échelles de cotations. Le débat sur les appréciations individuelles et

le croisement avec les évaluations participatives ont permis d'objectiver les indicateurs et de nourrir l'évaluation qualitative.

Présenté sous forme d'un tableau Excel, l'outil a permis de faire apparaître de manière plus précise les grandes tendances qui seront détaillées par la suite :

- le nombre d'actions par opérations;
- le nombre d'actions par enjeux & droits culturels prioritaires et secondaires;
- la moyenne de coefficients d'appréciation d'activation des droits culturels par opération;
- la moyenne d'appréciation globale d'évaluation des actions et opérations;
- l'indice de mobilisation annuelle et pluriannuelle de participants, par droits & enjeux;
- l'estimation du coût (moyens financiers-techniques/logistiques et humains) par actions/opérations;

Seules les actions ont été répertoriées, uniquement en lien avec les opérations identifiées dans le cadre du Contrat-Programme 2017-2021. La diffusion (arts vivants & cinéma), les Arts de rue et les activités du CEC font, quant à eux, l'objet d'une évaluation spécifique intégrée aux demandes de reconnaissance en spécialisations.

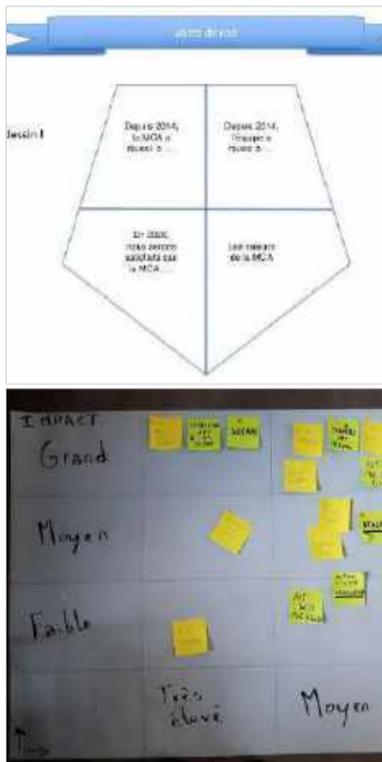


Opération : Enjeu(x) (max 2) :

Impact/pertinence (Est-ce que cela a fait bouger les choses ? Des changements ont été apportés ?)

	Très	Moyen	Peu
Grand			
Moyen			
Faible			

● Coût  
● moyens humains mobilisés  
● moyens financiers mobilisés  
● moyens techniques/logistiques



## B. Évaluation qualitative par l'ensemble de l'équipe MCA toutes fonctions confondues : impact/pertinence vs coûts des actions culturelles + rencontre des enjeux et droits culturels.

Deux démarches d'auto-évaluation se sont déroulées, en septembre et décembre 2019, lors de réunions générales. Le processus proposé avait pour objectifs :

- d'impliquer les différents pôles de la MCA (administratif, technique & logistique, accueil, programmation, communication) dans le travail d'évaluation ;
- permettre l'expression de la multiplicité des points de vue liés aux fonctions occupées.

### Le travail s'est déroulé en deux temps :

- les perceptions quant aux réussites et avancées de la MCA, aux valeurs qu'elle défend au travers son action, ainsi que sur ses visées (Méthode du Blason).
- l'évaluation qualitative, selon deux critères (faisabilité vs impact/pertinence) sur trois niveaux (faible, moyen, élevé), d'une vingtaine d'actions significatives. Le personnel, réparti en 4 groupes mélangeant les différents pôles d'activité, a échangé pour s'accorder sur un positionnement de chaque action. En résulte une cartographie qui exprime une analyse subjective, négociée en sous-groupes et relative (pas de mesure absolue). La méthodologie adoptée force le débat (les perceptions étant différentes), et donne un éclairage important pour la priorisation et planification de l'action culturelle à venir.

### Les actions-opérations évaluées :

Diffusion	Arts de la scène, Cinéma, Conférences (UTD, Demain commence aujourd'hui)
Opération Villages	Focus, BD, Pièce de théâtre action
Arts de la Rue	Festival Sortilèges Rue & Vous, Résidence, ateliers-stages et formations
Régional Brugelette et Chièvres	Envolée des Arts, Fêtes des lumières, Médiévales/spec tac les promenades
CEC Ruée vers l'Art	Stages, Ateliers permanents
Action scolaire	Spec tac le, ciné, campagnes d'animation, culture-école
Arts contemporains	Expos Palace, Triennale de l'Art et du Végétal,
Coopération culturelle	Concertation Centres culturels du Pays Vert, Actions menées avec les partenaires culturels (Bâtisseurs, Narratives,...)
Culture pour tous	Compagnons de la Culture, Semaine des Savoirs à Partager
Planches citoyennes	D'ailleurs ils sont d'ichi, Sur le fil, La tuile
Développement local	Vie associative, Concertation de Théâtre amateur

## C. Évaluation qualitative partagée AG-CA & CO : identité MCA, évaluation de son action (+, et améliorations), rencontre des enjeux et droits culturels

Cette démarche s'est déroulée fin décembre 2019 et a réuni seize participants. Le processus proposé avait pour objectif de :

- consolider les relations entre CA, CO et AG ;
- encourager la mobilisation des membres de l'AG, dont une partie

importante avait été fraîchement renouvelée ;

- permettre l'expression de la multiplicité des points de vue.

Le travail s'est déroulé en deux temps :

- échange sur les perceptions de l'identité de la MCA (méthode du blason). Ce que la MCA représente pour eux, ce qu'elle n'aime pas, comment elle est perçue à l'extérieur ;

- sur base d'une sélection libre, facilitée par un outil de photo langage, représentant la diversité de l'action de la MCA, les participants ont sélectionné un projet ayant du sens pour eux et la population. Ils ont également été amenés à identifier ce qui, d'une part, a bien fonctionné et, d'autre part, aurait pu aller plus loin. Aussi, ils ont donné leur appréciation de la rencontre des enjeux et droits culturels.

## 2.1.1.2. EVALUATIONS PARTICIPATIVES EXTERNES

### A. Avec des usagers de la MCA : mesure de l'impact de l'action MCA et identification des manques culturels du territoire

L'évaluation externe ne se fonde pas sur le même niveau de connaissance des participants concernant les missions, objectifs... poursuivis par la MCA. Elle offre un regard extérieur sur l'action culturelle et contribue à enrichir le travail d'auto-évaluation.

Pour ce faire, la MCA a choisi de sonder et réunir une vingtaine de ses usagers sélectionnés par les responsables de secteurs, d'une part, pour leur connaissance de l'action de la MCA et d'autre part, pour leur capacité à pouvoir formuler une pensée à la fois critique et bienveillante concernant l'action de la MCA.

Une présentation succincte du décret et des droits culturels leur a été fournie, via les capsules vidéo réalisées par l'ACC.

Les objectifs poursuivis :

- identifier de manière collective l'impact de l'action de la MCA sur la population et le territoire ;
- identifier les manques en matière culturelle sur le territoire ;

- poser les bases du futur Conseil d'Orientation de la MCA privilégiant l'approche « Usagers » plutôt qu'« Experts » du territoire ;

- permettre l'expression de la multiplicité des points de vue, croiser les regards

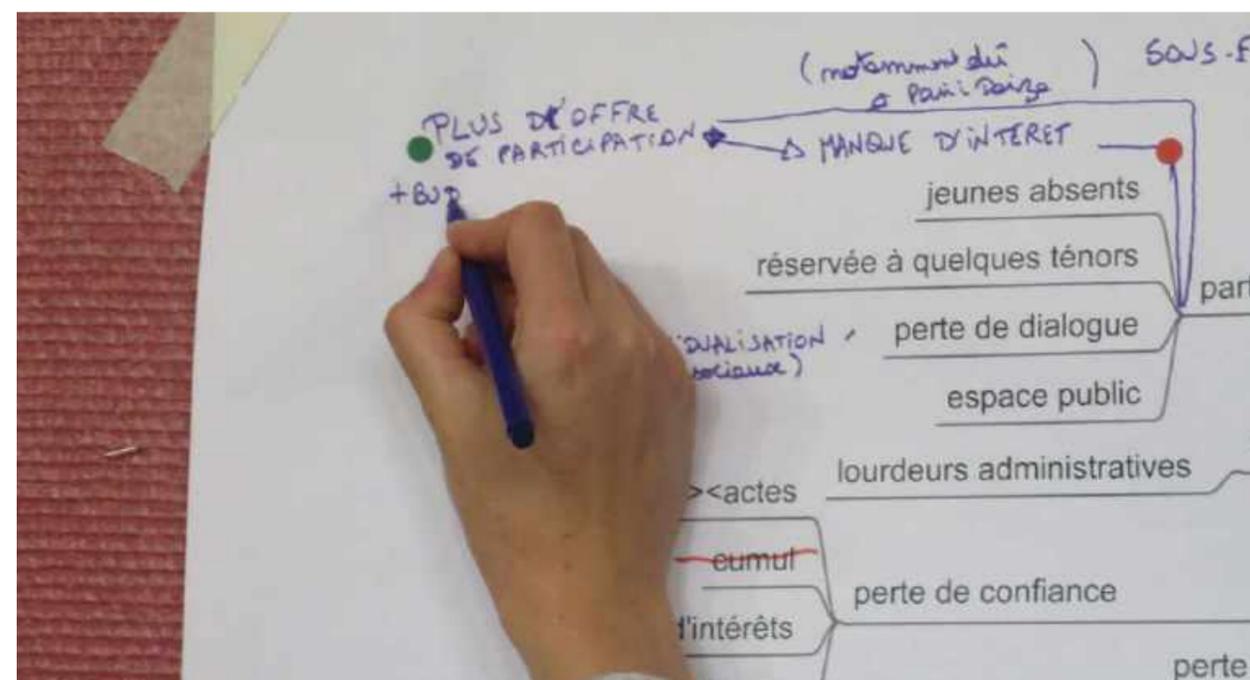
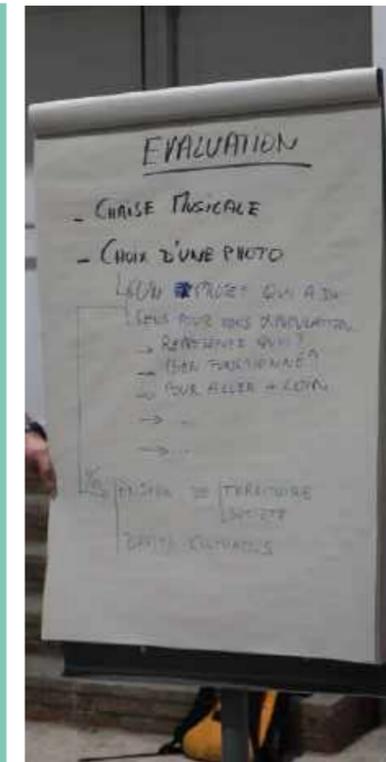
### B. Évaluation avec les partenaires culturels

#### B.1. AVEC LES OPÉRATEURS CULTURELS LOCAUX

Ce point concerne le rapport au partenariat local, son fonctionnement et ses perspectives. En raison de la crise sanitaire COVID-19, la MCA n'a pas été en mesure d'approfondir les perspectives. Ce 2<sup>e</sup> temps d'évaluation a été consacré à la mise en place d'actions durant l'été en vue de proposer une offre culturelle concertée, de proximité, permettant de créer du lien social et de rêver l'après Covid.

#### B.2 AVEC LA CONCERTATION DES CENTRES CULTURELS DU PAYS VERT

La Concertation a également été sollicitée afin d'auto-évaluer les projets menés en partenariat et, plus largement, la dynamique et les finalités du travail au niveau du bassin de vie (cfr coopération culturelle).

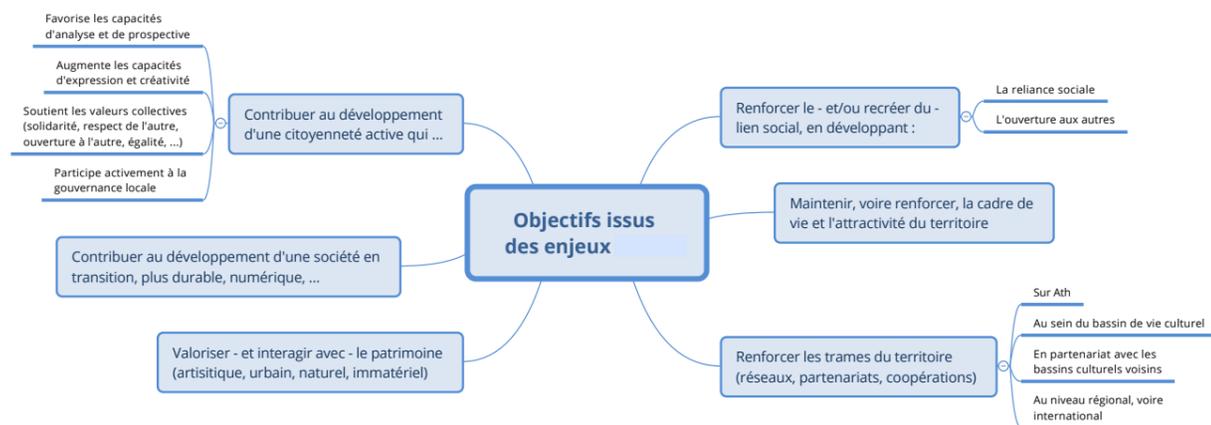


## 2.1.2. RÉSULTAT DES DIFFÉRENTES DÉMARCHES D'AUTO-ÉVALUATION

### 2.1.2.1. DU CONTRAT-PROGRAMME 2017 À AUJOURD'HUI : RAPPEL DES ENJEUX, OPÉRATIONS, DROIT CULTUREL, RÉALISATIONS ET ÉLÉMENTS D'ANALYSE

#### A. Rappel des enjeux présentés dans le Contrat Programme 2017-2021

Le Contrat-programme de la MCA prévoyait 5 grands axes d'enjeux : le développement de liens, le développement de l'interaction avec les patrimoines, le développement de la citoyenneté active, la construction d'un avenir commun et le renforcement des trames du territoire.



#### B. Rappel des opérations présentées dans le Contrat Programme 2017-2021, en lien avec les enjeux, droits culturels et fonctions visés

Dans le Contrat Programme remis en juin 2015, 15 fiches opérations culturelles avaient été introduites et planifiées de septembre 2015 à juin 2020, partant du principe que les actions menées dès septembre 2020 s'appuieraient sur les enjeux identifiés en 2019.

Nous avons alors établi que chacune des opérations pouvait rencontrer plusieurs enjeux et droits culturels et les avons recensés dans nos fiches.

Rapidement, nous nous sommes rendu compte que, pour gagner en efficacité au niveau de la rencontre des enjeux et pour rendre davantage effectifs les droits culturels sur le territoire, il était nécessaire de prioriser les enjeux et droits spécifiques poursuivis pour chacune des opérations. En effet, procéder de la sorte, a conduit l'équipe d'animation à se concentrer sur les priorités. Ce réajustement a été effectué dès janvier 2016.

Ce tableau met en évidence certaines tendances :

- l'ensemble des enjeux seraient

prioritairement visés par au moins 4 opérations (constituées d'une série variable d'actions et activités). Une attention plus soutenue pour l'enjeu de développement de la citoyenneté active est envisagée,

- la fonction : expression, création et créativité, serait la plus explorée. Ceci s'explique notamment par la volonté d'asseoir l'action du CEC et de faire percoler de manière plus significative l'expression créative et citoyenne dans les projets d'animation.

- deux droits culturels feraient l'objet d'un développement plus accentué : la participation & pratique, ainsi que la production de sens.

	Enjeux		Droits				Fonctions			
	1	2	1	2	3	4	1	2	3	4
Bâtisseurs d'avenir	2						1	2		
Compagnons de la Culture	1	2							2	2
Opérations Villages dynamisante	1		2				1	2		2
Sortilèges Rue et Vous ! Vie associative		2	1						2	2
Triennale de l'Art et du Végétal	1		2				1	2		2
Cycle Expo Palais	1	2					1	2		2
Scénographies Sortilèges	1	2							2	2
Ô du rêve	1		1					2		2
Planches citoyennes	2		1				2	1		2
La Parade		1						2	1	2
@thlas participatif	2		1					2	1	2
Brugelette imagine le futur Quartier des Carnes			1	2				2	1	2
Spéctacle promenade à Chièvres		1	2					1		2
Envolée des Arts	1	2						1**	2	2
	4	6	8	4	6	2	3	7	9	11

'A l'époque, suite à la lecture de plusieurs analyses réalisées par Céline Romainville concernant les droits culturels, il nous avait semblé intéressant de mettre en lumière deux notions complémentaires liées aux attributs, à savoir :

- l'interaction avec le patrimoine culturel (le partager, se l'approprier)
- la production de sens => travail sur les significations, en lien avec le droit « participation à la culture »

### 2.1.2.2. ÉVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'ACG ET ACGI

#### A. Présentation de la démarche d'évaluation

L'ensemble des activités menées par la MCA fait l'objet d'une évaluation dont il est fait état dans les rapports d'activités annuels. L'évaluation proposée ici, mettra en évidence quelques grandes tendances de la mission générale et intensifiée sur base du croisement du point de vue d'utilisateurs, de membres des instances de la MCA (AG-CA-CO) et des permanents de la MCA. Chacun ayant été invité à s'exprimer sur les avancées constatées et améliorations à apporter.

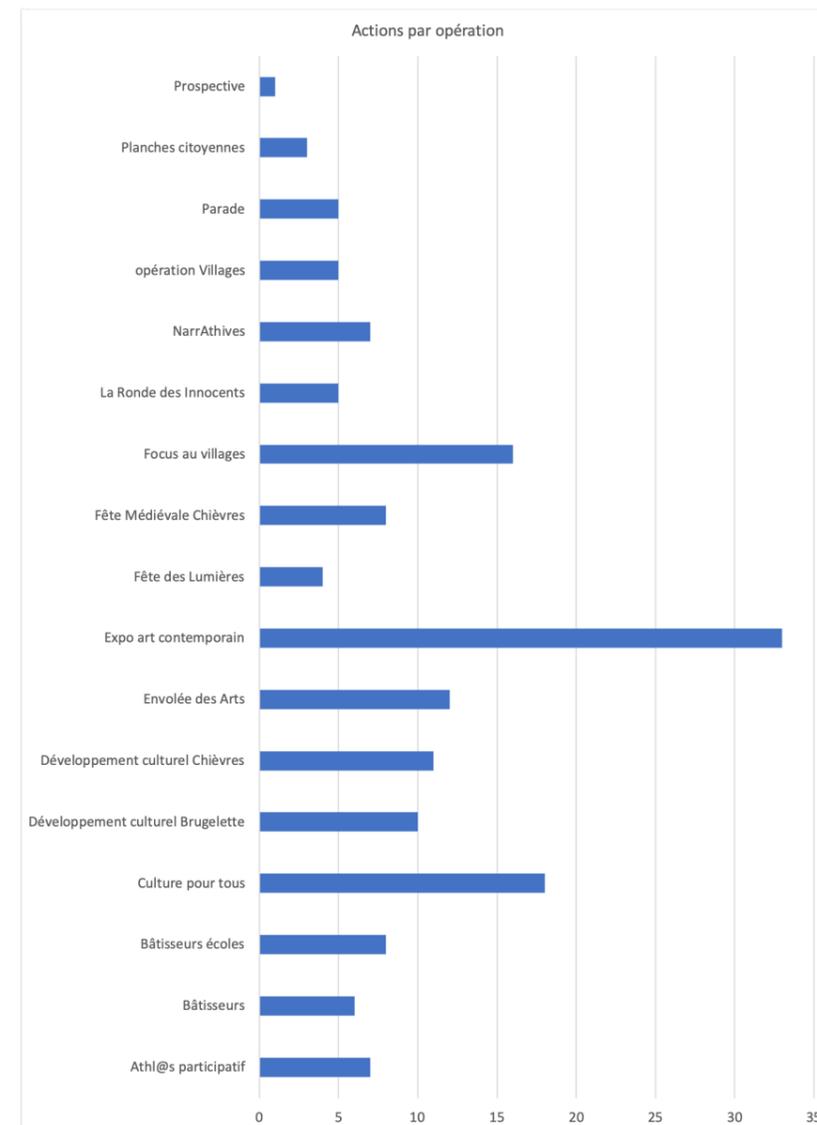
Dans ce chapitre, un éclairage sera mis sur certaines opérations : celles qui seront reconduites (CP 2021-2026), et celles plébiscitées par notre Comité d'Usagers. Ces derniers ont pu rendre compte de l'impact qu'ils percevaient de l'action de la MCA (territoire, population, public...) lors d'une réunion organisée en janvier 2020.

Les opérations « @thlas participatif » et « Villages », ainsi que l'action du CEC « Rue vers l'Art » font l'objet de publications spécifiques, ci-jointes. Celles-ci permettent de rendre compte de l'action menée, de manière plus détaillée et imagée.

Un chapitre spécifique sera réservé à l'action scolaire ayant connu un développement important ces dernières années, ainsi qu'au développement local.

#### B. Réalisation des opérations

La MCA prévoyait 15 opérations. Parmi celles-ci, seule 1 n'a pas été menée, 1 a été très faiblement explorée, 1 a été abandonnée en cours de CP, et 3 ont fait l'objet d'une réorientation en cours de Contrat-Programme. Aussi, 3 nouvelles opérations ont été imaginées en cours de Contrat-Programme.



Détail des évolutions depuis la remise du Contrat-Programme (juin 2015) :

Opération	État	Justification – commentaires
Bâtisseurs d'avenir	Menée	Actions principales : tambours pour la Paix, Manifestation Joyeuse, W-E à la découverte de l'Afrique, W-E à la découverte de l'Amérique Latine, projet de correspondance
Compagnons de la culture	Menée, mais englobée dans un ensemble plus large : « Culture pour Tous »	La MCA met en place de nombreuses initiatives pour rendre la culture accessible aux publics qui en sont les plus éloignés. Prendre en compte uniquement la démarche des Compagnons de la Culture serait donner une vision trop partielle et restrictive des démarches d'accessibilité à la Culture mises en place par la MCA
Culture pour tous	Nouvelle opération	Actions principales : 2016 à 19 : la semaine des Savoirs à partager, 2017 à 19 : les Compagnons de la Culture, 2016 à 19 : la Commission de Lutte contre l'Exclusion Culturelle, 2016-19 : Journée du Refus de la Misère 2016-19 : Toc Toc z'Ateliers
Opération Villages	Menée	Actions principales : 2016 : D'ailleurs ils sont d'Ichi!, BD participative « Mutation au Pays Vert », événement de clôture 2017 : Mainvault, 2018 2017 à 2020 : Focus aux villages (14 villages couverts, et 2 en cours)
Une vie associative dynamisante et intégrante	Opération non rencontrée	Au-delà des aides services apportées aux associations, l'opération prévoyait la mise en place de formations et d'échanges d'infos permettant de rencontrer les préoccupations des associations, évoquées lors de l'AP (relève, pérennisation) ainsi que celles observées par la MCA (innovation, modes de gouvernance, prise en compte des évolutions de sociétés). En 2016, un tour des associations a été mené en vue de préciser le contenu des formations et de les impliquer dans l'Opération Village. Autant les associations se sont intéressées à l'Opération Village, autant elles ont manifesté peu d'enthousiasme concernant le processus de formation. Rectifiant le tir, la MCA a pris appui sur les dispositifs dans les villages pour toucher les associations et leur proposer une rencontre avec des sociologues permettant de les éclairer sur les typologies de fêtes en Wapi et sur l'évolution de la ruralité. Aussi, à chaque fois que l'occasion se présentait, la MCA a tenté d'insuffler quelque temps d'échanges concernant le rôle des associations dans un milieu rural en mutation. Ces actions étant trop ponctuelles, peu structurées, la MCA considère que l'opération n'a pas été menée. À noter également que l'animatrice en charge, depuis de nombreuses années, du développement de la vie associative a quitté en 2018 la MCA. Le volet associatif nécessite un investissement humain important qui n'a pas pu être assumé par les autres membres de l'équipe animation.
Sortilèges & Vie associative	Opération peu développée et abandonnée en cours de CP	Sortilèges est un événement incontournable en Wallonie picarde, et l'activité emblématique de la MCA. La MCA souhaitait que les associations locales (ou du bassin de vie) puissent y prendre une part active, valoriser leurs savoir-faire, tout en rencontrant leurs missions. Le Festival affirmant son orientation durable, la MCA souhaitait proposer aux associations locales inscrites dans une démarche DD de s'y intégrer et de les outiller afin qu'elles puissent, à moyen terme, porter de manière autonome ce village. Certaines associations y prennent part, s'impliquent, mais ne sont pas porteuses du Village. Les associations locales (pratiques en amateur) contribuent à l'événement sur base de propositions émanant de la MCA. Elles ne se saisissent pas de l'événement comme d'un levier de développement pour leur association. L'hypothèse que nous avons formulée concernant le développement de la vie associative au travers de cet événement phare ne s'est pas avérée une piste porteuse. Pour cette raison, cette opération n'est pas reprise dans le fichier de centralisation des activités de la MCA. En 2016 : 12 assoc DD, 2017 : 8, 2018 : 7, 2019 : 8.
Triennale de l'Art et du Végétal	Menée	Action : 4 <sup>e</sup> édition : Vert l'aventure -2018
Cycle Expo Palace	Menée	Actions : 15 expos accueillies au Palace entre 2016 et 2019. Médiation spécifique proposée pour chaque expo (publics scolaires, fragilisés, familial,...).
Scénographie Sortilèges	Menée	Actions : Sortilèges 2007 : projets de scéno participative Sortilèges 2018 : scéno liée à la Triennale de l'Art et du Végétal Sortilèges 2019 : scéno participative en lien avec la Foire du futur (opération parade)
L'ô du Rêve	Pas menée	L'ô du Rêve permettait à des artistes plasticiens, par le biais de leurs créations, d'investir l'eau. Cette opération devait s'inscrire dans le cadre de la campagne « La Trame Bleue » impulsée par l'Eurométropole Lille-Tournai-Courtrai. La Ville d'Ath n'ayant pas été intégrée au dispositif européen, la MCA a choisi de ne pas mener le symposium et de concentrer ses efforts sur l'Édition 2018 de la Triennale de l'Art et du Végétal qui offrirait l'opportunité aux artistes d'investir l'eau. Cette opération n'est donc pas reprise dans le fichier de centralisation des actions de la MCA.
Planches citoyennes	Menée	Actions : Réalisation de pièces de théâtre-action en lien avec des enjeux sociétaux et territoriaux : accès au logement pour tous, précarité, et intégration des nouveaux habitants dans les villages. 2016 : La Tuile 2017 : D'ailleurs, ils sont d'Ichi 2018 : Sur le Fil

La Parade	Menée, réorientée	Actions : cortège dynamique-participatif et expressif de participants aux activités du CEC qui valorisent leurs créations dans l'espace public. 2015 : Parade de la démesure 2016 : Parade du Vivre ensemble 2017 : Mundo Parade 2018 : Parade du Futur 2019 : La Foire (1 <sup>ère</sup> édition) La Forme évolue vers une foire à partir de 2019.
L'@thlas participatif	Menée	Actions : réalisation de cartes sensibles et subjectives du territoire 2014 : Cartes à jouer 2015 : Pictogr'âme, Scéno Sortilèges 2016 : Explomappeurs de Chièvres 2017 : Carte Baladeuze 2019 : Les explomappeurs, la balade des p'tits urchons
Brugelette imagine le futur quartier des Carmes	Opération réorientée vers « La Fête des Lumières »	La MCA souhaitait inviter les Brugelettois à s'exprimer sur l'avenir de leur commune et à imaginer des projets durables, et innovants qui pourraient voir le jour sur le site de l'ancienne sucrerie, en friche depuis 2007 (interaction population, associations locales, étudiants en archi et artistes). Le projet n'a pas pu voir le jour, car, entre-temps, la RW a racheté le site et chargé un bureau d'Études d'imaginer un projet pour ce site (éco-quartier). Il a semblé à la MCA peu judicieux de mettre en place cette démarche participative qui ne permettrait pas d'influer sur l'avenir de ce site. La MCA a donc choisi d'opter pour un projet qui s'intègre aux objectifs du PCDR : création d'une identité forte fédérant les 5 villages. Cfr Opération Fête des Lumières
La Fête des Lumières (2017)	Nouvelle opération	Ce projet participatif s'inscrit dans la philosophie du plan stratégique de développement rural de la commune de Brugelette dont l'objectif majeur est la création d'une identité forte fédérant les 5 villages de l'entité. La MCA s'en est emparé et a mis en place un projet participatif de grande envergure à la fois favorisant la cohésion sociale et la dynamisation des villages brugelettois, et contribuant simultanément au développement de l'identité brugelettoise et la fierté de ses habitants. Actions principales de cette opération : ateliers créatifs participatifs dans les écoles et les villages, atelier écriture, création de saynètes et interprétation par des comédiens amateurs régionaux...
Spectacle Promenade Chièvres La Ronde des Innocents	Opération réorientée vers les Fêtes Médiévales Chièvres	Actions : 2015 : La Ronde des Innocents (création d'un spectacle à grand déploiement) 2018 et 2019 : Les Médiévales Une grande fête Médiévale est organisée à Chièvres depuis 2018. La MCA s'y intègre en développant le volet participatif (ateliers d'écriture, interprétation de scènes par les troupes de théâtre amateur locales, ateliers créatifs tout public et scolaires, ateliers artisanaux, stages...)
Envolée des Arts	Menée	Actions : Annuellement : programmation et création de spectacles mettant en valeur des talents régionaux
NarrAthives (depuis 2017)	Nouvelle opération	En partenariat avec les opérateurs culturels locaux, proposer, à l'occasion des fêtes de fin d'année, une offre culturelle, attractive pour les familles, et encourager le public à s'ouvrir à de nouvelles expériences, à l'inconnu, et à (re) découvrir certains lieux méconnus du centre-ville. Le volet participatif est également développé et la création encouragée. Actions principales : Festival du conte 2017, NarrAthives 2018 et 2019
Prospective	Nouvelle opération	Actions : 2016 à 2018 : 3 Cycles de conférence « Demain, commence aujourd'hui ». Cycle visant à éclairer/éveiller la population sur les enjeux sociétaux actuels et à venir.

Centre Culturel Chièvres-Brugelette, ont été ajoutées les opérations « développement local Brugelette » et « développement local Chièvres », (Envolée des Arts, Spectacle Promenade Chièvres, Brugelette imagine le futur quartier des Carmes). Ceci permet de mieux rendre compte de l'ampleur de l'action menée en décentralisation (cfr Contrat-Programme L'Envol).

Développement local Brugelette	Valorisation dans la perspective de la création du Centre culturel L'Envol	Actions menées : 2017 à 19 : diffusion scolaire : 2016 à 19 : stages 2017 à 19 : Fêtes de la musique La diffusion tout Public étant assurée dans le cadre de l'Opération Envolée des Arts
Développement local Chièvres	Valorisation dans la perspective de la création du Centre culturel L'Envol	Actions menées : 2016 à 19 : diffusion tout public 2017 à 19 : diffusion scolaire 2016 à 19 : les projets culture-école

### C. Évaluation globale des opérations

Conception de l'indicateur de mobilisation et de rayonnement

Au niveau de la diffusion, lorsqu'il y a une billetterie organisée avec collecte des données personnelles, il est aisé de préciser le nombre de personnes touchées par l'action.

Par contre, lorsqu'il s'agit de trajets avec un groupe donné pour un projet collectif, se posait la question de rendre compte de l'importance de la démarche. Cela ne pouvait se limiter à comptabiliser le nombre de participants.

L'indicateur de mobilisation pour les projets socioculturels prend en compte le nombre de participants et le nombre de fois qu'ils ont participé à une activité du groupe, ainsi que le public ayant répondu à une éventuelle invitation du groupe.

Cet indicateur est essentiel pour pouvoir mesurer l'énorme investissement de l'équipe d'animation (ACGI) et son rayonnement dans la population et de le comparer avec les secteurs à logique de public.

On peut donc comparer la mobilisation de la partie des actions de l'ACGI en lien direct avec le CP (donc pas toutes les activités ordinaires et aides aux associations) avec les autres ACI comme le cinéma et les arts de la scène. La diffusion en arts de la scène tourne autour des 25.000, le cinéma autour des 37.000 et le festival Sortilèges entre 12 et 15.000. Cela permet aussi d'évaluer en fonction des moyens mobilisés.

#### C.1. Données quantitatives

Les 160 actions, liées aux opérations, menées depuis 2016 ont généré une mobilisation annuelle oscillant entre 25.000 et 30 000 participations.

À ces opérations s'ajoute une série importante d'activités, comme le Festival 0-18 mené 4 années consécutives, le festival Pix'Ath... ; l'action scolaire (16 255 participations en 2018-2019), développement local (l'accompagnement des Commissions ; l'aide aux associations : 130 occupations du Palace en 2019 pour 43 229 spectateurs, 2473 occupations du Château Burbant (dont près de 50 % pour le développement des loisirs actifs [33 ateliers permanents]...)...

Bien que n'ayant pas de chiffres précis à présenter, nous pouvons avancer que le nombre d'activités menées a considérablement augmenté dans le cadre de ce Contrat-Programme. À l'avenir, ces données seront répertoriées annuellement.

#### C.2. Données qualitatives

160 actions ont été analysées par les porteurs de projets, permettant, entre autres, de mettre en évidence les éléments suivants :

- appréciation chiffrée globale du projet ;
- mise en évidence des points positifs et négatifs ;
- identification des enseignements à retenir pour la mise en place d'actions futures.

Le tableau d'évaluation des opérations met en évidence que l'appréciation globale donnée par les porteurs de projets est positive. Cette cote, bien que relative et subjective, offre une appréciation globalisée de la rencontre des objectifs, des enjeux, des droits, des moyens mobilisés, de la participation, de la valorisation ainsi que de l'effort DD.

À noter la faiblesse pour l'Envolée des Arts (peu de public et fragilité du groupe porteur) et le cycle Expo (choix de certaines expos offrant peu de possibilités de médiation, et insuffisance du nombre de visiteurs libres). Deux opérations se démarquent positivement : les Planches Citoyennes (impact, implication, pertinence et qualité des productions,...) et la Fête des Lumières (participation, mobilisation, dimension fédératrice, qualité des réalisations, impact,...).

#### D. Coup de projecteur sur certaines opérations

Dans ce chapitre, sont évaluées une sélection d'opérations : celles qui seront reconduites (CP 2021-2026), et celles plébiscitées par le Comité d'Usagers.

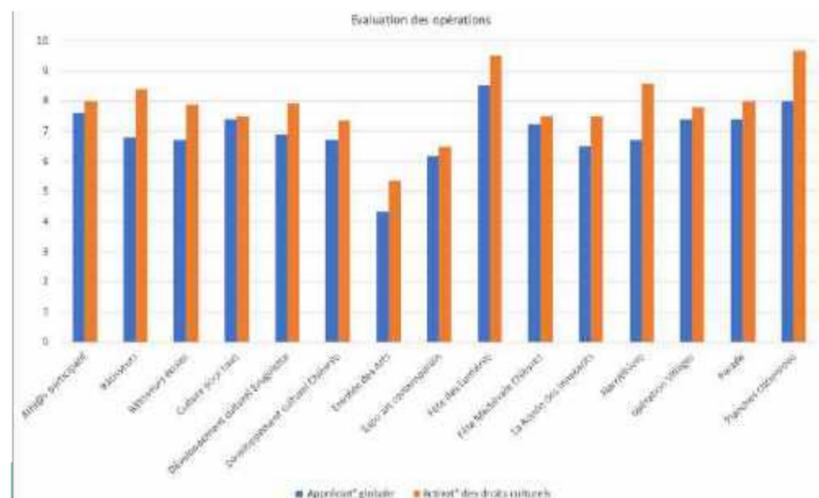
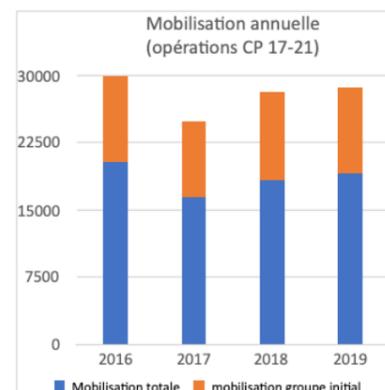
Ces évaluations synthétiques tiennent compte des évaluations :

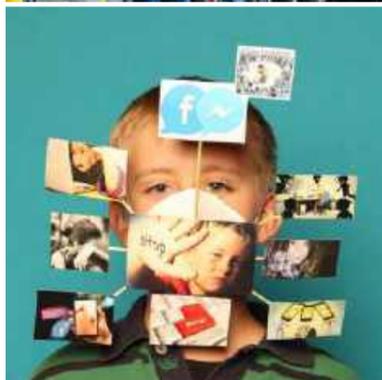
- participatives menées à l'issue des projets (avec les participants, partenaires...);
- des porteurs de projets ;
- de l'équipe MCA élargie ;
- des instances de la MCA (AG-CA-CO) ;
- d'un Comité d'Usagers.

Ces évaluations visent surtout à mettre en lumière les avancées méthodologiques, les enseignements tirés et les perspectives (éléments dont l'équipe a tenu compte lors de l'élaboration du plan d'action).



#### D.1. BÂTISSEURS DE LIENS ET D'AVENIR





## D.1. Bâtisseurs de liens et d'Avenir

### Description et éléments de contextualisation.

Dans un contexte de coupe budgétaire (commune sous tutelle) et au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, la MCA encouragée par le nouveau décret des CC, a pris l'initiative de réunir les opérateurs culturels et jeunesse (para)communaux athois en vue de mettre en place une action concertée pour un mieux vivre ensemble à Ath.

La volonté est alors d'aller au-delà des opportunités de collaborations ponctuelles en portant collectivement des projets qui s'inscrivent sur du plus long terme et partagent des enjeux communs. Le tout, en s'appuyant sur les spécificités et savoir-faire de chaque structure.

La volonté de collaborer s'est rapidement manifestée, donnant lieu à la mise en place de campagnes d'animation principalement à destination des écoles fondamentales et plus ponctuellement du tout public. Plusieurs thématiques ont été déclinées durant ce CP :

Le Vivre ensemble & l'ouverture à l'Autre (2016), l'ouverture à la multiculturalité (2017), les aventuriers (2018), Jeunes et citoyens (2019).

### Les actions menées

- des campagnes multiculturelles tout public - à la découverte de l'Afrique et de l'Amérique Latine (expo, animation, cuisine, jeu, conte...)

- des modules d'animation dans les écoles (multi-culturalité et ouverture à l'Autre)

- Les tambours pour la paix : 2000 jeunes rassemblés en vue de porter des messages de paix (création de chansons & de drapeaux, prises de parole...)

- Manifestation joyeuse : 2000 jeunes revendiquent leur volonté de transformation de leur environnement (création de maskbooks, de panneaux de revendication et de chansons, prises de parole...).

En plus de ces projets, de nombreuses collaborations ont pu voir le jour entre 2 ou plusieurs opérateurs, ainsi que l'opération NarrAthives (à partir de 2017).

### Résultat

«Ce n'est pas toujours facile de se mettre d'accord lorsqu'on a des idées différentes» - Animation bâtisseur.

«On est jeune, on a plein de choses à dire. Manifester est un bon moyen de se faire entendre. On a pu faire du bruit, crier nos slogans. Espérons que les adultes vont en tenir compte!» - Manifestation joyeuse

«C'est incroyable de voir le nombre de collaborations que nous avons menées depuis les débuts de Bâtisseurs. Nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble. Nous pouvons nous appuyer sur les compétences de chacun. Cela enrichit nos projets». - Évaluation entre partenaires

S'ouvrir à la différence, créer du lien, échanger, partager ses idées, débattre, se mettre d'accord, prendre part à des processus démocratiques, vouloir transformer le monde, imaginer des actions pour améliorer le vivre ensemble... Cela s'expérimente dès le plus jeune âge! C'est un pari que relèvent depuis 5 ans les opérateurs culturels athois qui, à leur manière également au travers la mise en place de projets communs, créent du lien, partagent leurs idées, débattent, imaginent des actions pour améliorer le vivre ensemble...

### Rencontre des objectifs

Les campagnes Bâtisseurs étaient un très bon moyen pour fédérer les opérateurs culturels. Des passerelles se sont créées entre nous. Forte évolution dans la manière de travailler : nous sommes passés de la juxtaposition de modules d'animation portés séparément par les opérateurs, à la co-construction et co-animation des modules. Chaque opérateur a pu mettre au service du projet son savoir-faire tout en continuant à affirmer sa spécificité.

Les actions menées ont permis de rencontrer les enjeux du territoire identifiés et ont pu contribuer à un mieux Vivre Ensemble à Ath (inclusion des populations d'origines étrangères [POE], ouverture à l'autre, fédération des établissements scolaires autour d'un projet commun impliquant...).

### Les enjeux rencontrés

- Développement de **liens** (développer l'ouverture aux autres : travail avec les POE locales, projet de correspondance).

- Développement de la **citoyenneté active** (les jeunes expriment leurs volontés de transformation de leur environnement local, et se questionnent à propos d'enjeux sociétaux). Renforcement de la participation (tambours pour la paix, manifestation joyeuse, partage des cultures par les PAO athoises (échanges de savoir-faire), investissement et vivification de l'espace public (les jeunes s'emparent de la rue, valorisation de leur parole dans l'espace public).

- Renforcement des **trames du territoire** par la coopération entre opérateurs culturels athois.

### Les droits culturels activés

- **Participation, pratique dans la perspective d'y produire du sens.**

- **Accès à la culture** (décentralisation d'animation(s) dans les écoles de villages et participation de TOUS les élèves du primaire au projet).

- **Liberté artistique** (création de maskbook, panneaux...)

### Données quantitatives

4.341 participants ont suivi un trajet d'animation (12 % de + qu'envisagé) - 607 heures d'animations en contact avec les publics - public externe : 4.390 personnes.

La participation a été plus importante qu'escomptée pour les actions scolaires et un peu inférieure pour les démarches tout public.

### Impacts//enjeux

- objectifs :actions scolaires

- Bâtisseur est la seule action qui fédère les établissements scolaires de l'entité athoise (3 réseaux, 19 implantations et 9 directions). Elle permet de créer un espace d'échange entre les directions qui sont associées aux prises de décision et à l'évaluation. Depuis lors, les partenariats avec les écoles ont commencé à se renforcer (projets culture-école) impliquant une meilleure connaissance respective (écoles et opérateurs culturels).

- La parole des enfants est prise en compte et influe sur la programmation. Des spectacles et animations sont proposés sur base des préoccupations exprimées par les jeunes.

- Quelques actions concrètes, mais trop peu nombreuses au goût des partenaires, ont été mises en place par les jeunes au sein de leur environnement (opération boîte à tartines, campagne propreté...).

- tout public

- Peu d'impact, actions trop ponctuelles.

- Renforcement des collaborations MCA avec les populations d'origines étrangères (via le CIEP).

- Aux opérateurs culturels

- Renforcement de la cohésion entre les opérateurs culturels, création d'un esprit de corps.

- De nouveaux publics sont touchés (circulation des publics) -Renforcement de la visibilité des services et des actions.

- Partage de visées communes. Augmentation de la cohérence des actions sur le territoire.

- Les partenariats entre les opérateurs culturels se sont multipliés et sont désormais très nombreux.

- Émergence d'une offre concertée des opérateurs culturels à destination des écoles fondamentales et secondaires.

### Moyens mobilisés

- Temps important consacré à la mise en place des actions (co-construction) et à l'animation.

- Les trajets d'animation sont conséquents et nécessitent souvent la participation de plusieurs animateurs (opérateurs culturels et renfort d'artistes).

### Partenariats - collaborations

- Maillage des opérateurs culturels athois.

- Renforcement du partenariat Culture-Ecole (fondamental).

### Les avancées méthodologiques

- Mise en place de formations aux approches créatives (création de maskbook), à destination des enseignants et d'étudiants en sciences éducatives. Contribution de ces derniers à la plus-value artistique du projet.

- Partage d'outils d'animation avec les enseignants.

- Échanges de compétences des partenaires culturels, permettant une meilleure perception et appropriation des outils créatifs et ludiques.

- En raison des métiers et des approches des publics différentes, importance de se construire des référentiels communs entre partenaires.

Les enseignements que nous retirons des succès & déconvenues, en vue d'améliorer les projets à venir

### Actions

- Intérêt de la part des enseignants de s'appuyer sur des outils d'animation construits sur mesure. Envisager, avec la collaboration de quelques enseignants, la co-construction d'outils à partager qui permettraient de répondre plus encore, aux prescrits pédagogiques.

### À Améliorer

- Renforcer la visibilité des messages portés par les jeunes auprès des autres jeunes. Faire percoler les idées des jeunes entre eux.

- La temporalité des grands rassemblements en vue de favoriser la mise en place d'actions concrètes par les jeunes - année 1 co-construction avec les directions et professeurs de citoyenneté - année 2 : favoriser l'expression des jeunes, la valoriser dans l'espace public - année 3 : encourager les jeunes à agir sur base de leurs volontés de transformation de leur environnement.

### Perspectives

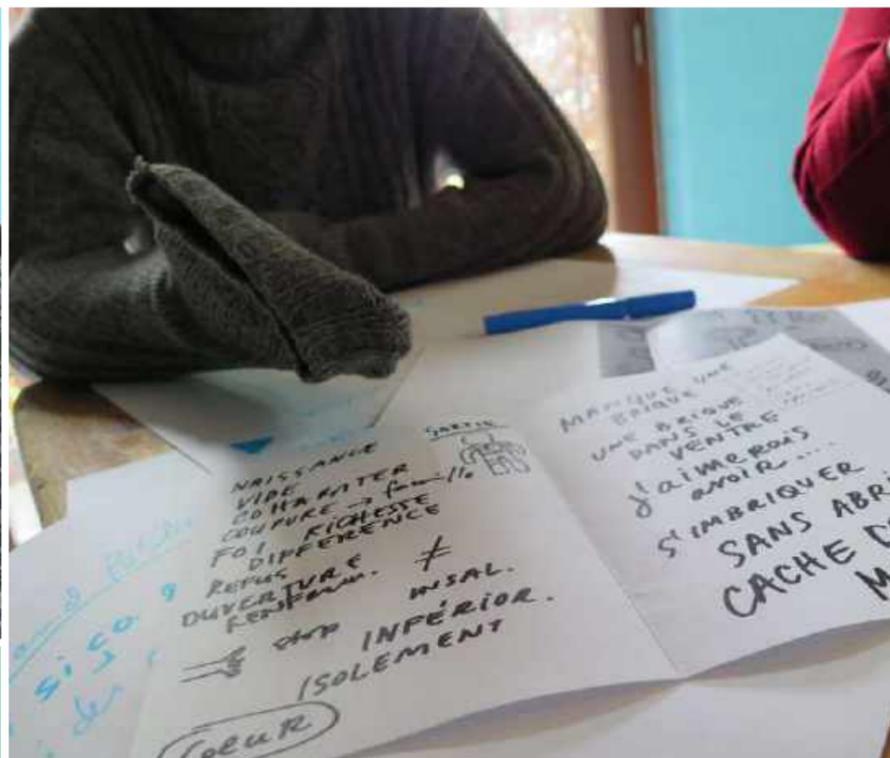
- Renforcer les actions à destination du tout public (attente des musées).

- Proposer des animations à destination du secondaire (éveil citoyen et dimension prospective).

- Campagne Bâtisseur fondamental (de type manifestation joyeuse) - Deux cycles de 3 ans qui débuteraient en janvier 2021 et 2024.



## D.2. PLANCHE CITOYENNES



## D.2. Planches citoyennes

## Description et éléments de contextualisation

Dans le cadre du PCS athois, la MCA s'est emparée de plusieurs enjeux (identifiés lors de l'analyse partagée) en vue d'en exprimer de manière engagée les réalités locales : la précarité ainsi que l'intégration des nouveaux habitants dans les villages.

2 pièces de Théâtre-Action (D'ailleurs ils sont d'ichi!, par les village People/ Sur le fil, par les Funambules du quotidien) ont été réalisées sur base de l'expérience personnelle et locale des participants, et ont permis de créer de nouveaux espaces d'échanges et réflexion au sein des populations, avec les associations...

Ce dispositif, porté dans le cadre du PCS athois, s'appuyait sur la mobilisation des associations locales concernées par les problématiques abordées. Ces dernières s'investissant dans l'identification des comédiens-citoyens, dans la mobilisation de spectateurs, ainsi que contribuant à nourrir le propos. La MCA était déjà forte d'une expérience de théâtre-action menée en 2015.

Initialement, dans les perspectives, la MCA souhaitait mettre en place une pièce qui permettrait d'aborder l'intégration des populations d'origine étrangère (POE). Malheureusement la MCA n'a pas été en mesure de mobiliser un nombre de participants suffisant : choix du médium inadapté et projet jugé trop énergivore pour les publics ciblés. D'autres dispositifs plus adaptés ont été mis en place afin de les impliquer avec plus de succès.

La création de la pièce sur la précarité a été ajoutée en cours de CP. Ce choix s'explique par les nombreux rencontres et témoignages collectés dans le cadre de Culture pour Tous. Est alors apparue comme une évidence, l'urgence de parler de la précarité qui, de manière sournoise, gagne du terrain, même ici, à Ath.

## RÉSULTAT

« Funambules, il suffit d'une virgule pour s'effondrer. Un achat de trop. Une maladie lourde qui fait craquer le fil. Des dettes qui s'accumulent. Foutue société de consommation. Difficile de dire non! ». Marie - Christine, spectatrice

« Les gens nous disent qu'ils sont tellement dans l'émotion, dans tout ce qu'on leur a donné sur scène, qu'il leur faut quelques minutes pour retomber sur Terre. Mais après, quand on prend un verre et qu'on discute, les gens parlent... » - Sophie - Villageoise - comédienne.

« C'est la problématique du vivre ensemble, essentiel : entre générations, entre personnes d'origines différentes... Sans s'être indifférents. » - Marc - Spectateur.

Comme le suggèrent ces quelques témoignages, le théâtre -Action est un outil qui libère une parole engagée et amène à s'exprimer sur des sujets sensibles et personnels.

Le succès de ce type de dispositif réside dans le fait que les acteurs témoignent de leurs vécus qu'ils portent à la connaissance du public avec beaucoup de sensibilité et de justesse. Le travail mené par la MCA a permis de sortir des généralités, en mettant l'accent sur la réalité locale. Les spectateurs se sentaient concernés.

## Par rapport aux objectifs

Les objectifs ont été pleinement rencontrés concernant le processus de création, d'expression et de valorisation. Il en va de même pour la mise en place d'espaces de rencontres favorisant la découverte de l'autre et encourageant l'expression citoyenne sur des problématiques locales.

Le travail avec les associations n'a pas porté ses fruits comme escompté. Implication moindre dans les villages et aucune action concertée n'a vu le jour suite aux représentations du spectacle sur la précarité. Ceci s'explique principalement par le manque de disponibilité de la MCA afin d'assurer un suivi suffisant.

Enfin, les objectifs liés à l'ouverture aux populations d'origines étrangères n'ont pas pu être rencontrés, le spectacle (comme mentionné) n'ayant pas été créé.





### Les enjeux rencontrés

- Renforcement de la **reliance sociale** (intégration des nouveaux habitants, soutien aux plus fragilisés);
- Développement de la **citoyenneté active** (renforcer le citoyen - acteur, encourager l'expression citoyenne);
- **Construction d'un avenir commun** (maîtrise de l'attractivité par rapport aux nouveaux habitants);
- Renforcement des **trames du territoire** (renforcement des collaborations avec les associations villageoises et le secteur social).

### Les droits culturels activés

- **Liberté artistique** (création à 100 % par le groupe porteur);
- La **participation active** à la culture dans la **perspective d'y produire du sens** (expression des spectateurs à l'issue des représentations concernant des sujets qui les touchent personnellement et à l'œuvre dans leur environnement);
- Le droit de **participer à la prise de décision** (le groupe porteur est associé à toutes les décisions concernant le projet).

### Données quantitatives

Les objectifs quantitatifs ont été, à peu de choses près, rencontrés pour les 2 spectacles :

822 spectateurs pour 22 représentations et 18 comédiens, contre 710 spectateurs pour 20 représentations et 22 comédiens escomptés. La mobilisation de comédiens-citoyens a été un peu moindre. Ceci s'explique par la grande disponibilité requise par ce type de dispositif.

Spectacle « D'ailleurs ils sont d'ichi! » : 21 % des spectateurs s'identifiaient comme étant de nouveaux habitants, 58 % se considéraient comme anciens. 71 % des spectateurs ont pu s'exprimer grâce au dispositif d'animation proposé (soit 36 % de + qu'attendu).

### Impacts//enjeux - objectifs

- Spectacle « D'ailleurs ils sont d'ichi! » :
  - Le dispositif a contribué à la re-dynamisation de 2 villages : Moulbaix (mobilisation de nouvelles forces vives, dont des nouveaux habitants, à l'issue des représentations pour rejoindre un projet théâtre annuel à l'occasion des journées du patrimoine) et Arbre (création d'un comité qui continue toujours à proposer des activités rassembleuses pour le village).
    - La MCA a développé une meilleure connaissance des associations de villages.
      - Spectacle « Sur le fil » :
        - une centaine de futurs assistants sociaux ont visionné le spectacle et ont pu découvrir de nouvelles réalités de terrain, ainsi que l'apport de la Culture pour les bénéficiaires et les structures sociales. Le spectacle a été repris par une Compagnie de théâtre-action professionnelle « Le Croquemitaine » et a pu être porté à la connaissance d'autres publics.
          - Forte médiatisation du propos, permettant de renforcer la sensibilisation du tout public et d'inviter les élus locaux à se positionner, la veille des élections communales, en matière de lutte contre la précarité.
            - La MCA a renforcé ses liens avec les associations du secteur social.

### Moyens mobilisés

- Processus lourd : l'animation et l'accompagnement ont été assurés à 100 % par la MCA. Le spectacle concernant la précarité a demandé un accompagnement plus soutenu en raison de la fragilité de certains participants.
- Un temps important, bien qu'insuffisant, a également été consacré à la mobilisation des associations et du public.

### PARTENARIATS - collaborations

- Le Plan de Cohésion sociale athis, la Concertation sociale, certaines associations de dynamisation de villages.
- La MCA a été agréablement surprise de la réception du projet par les associations du secteur social. Ces dernières étant désormais conscientes de la force de l'outil et du dispositif d'accompagnement. En effet, en 2015,

lors la première création de théâtre action, la MCA avait été confrontée à une forte réserve et méfiance de nombreux assistants sociaux & structures.

- Par manque de disponibilité de la MCA, la mobilisation des associations de villages n'a pas pu être mise en place comme escomptée. Cependant, les quelques collaborations qui ont pu être développées se sont avérées efficaces en termes de mobilisation du public et soutien à l'accueil de la pièce.

### LES AVANCÉES MÉTHODOLOGIQUES

- Maîtrise d'un nouveau médium artistique (MCA 100 % autonome)
- Approfondissement avec les associations du partage des objectifs et des dispositifs.
- Mobilisation de complices locaux pour l'accueil, le développement de publics et le renforcement de la dimension conviviale du projet (auberges espagnoles, drink offert...).
- La conception sur-mesure de petits dispositifs permettant rapidement de libérer la parole à l'issue des représentations.
- Stimulation des spectateurs dès leur entrée en salle afin de les mettre directement en posture de participation active et faciliter ainsi la prise de parole lors des échanges à l'issue des représentations.

### Les améliorations à envisager et éléments à retenir

- L'intérêt de l'outil théâtre action : impliquant et engagé, présentant une réelle utilité sociale.
  - À améliorer :
    - Mieux rendre compte, auprès des associations - des élus et du reste de la population, de la parole des spectateurs collectée. Piste : intégrer au projet une forme d'expression qui pourrait aisément être valorisée sans nécessiter un travail de restitution trop important pour la MCA.
    - La pièce pourrait permettre un travail plus en profondeur avec les spectateurs. Les convier à une étape de travail spécifique ultérieure.

### Perspectives

Il est envisagé de réaliser une pièce de théâtre-action permettant à des jeunes adultes et des aînés d'exprimer leurs visions du futur et la manière dont ils pourraient le rendre enthousiasmant et durable. Un travail important d'expression concernant les évolutions sociétales serait envisagé.

La pièce permettrait d'amorcer un travail de fond avec des ados (via les écoles) et des groupes d'adultes. Le public pourrait être amené à participer à cette vision du futur et proposer des pistes d'actions constructives pour relever les défis du futur.

D'autres pièces pourraient voir le jour en fonction des évolutions sociétales et problématiques locales.

À noter que la conférence gesticulée est une forme qui pourrait présenter un intérêt.





### D.3. CULTURE POUR TOUS



### D.3. Culture pour tous

#### Description et éléments de contextualisation

La MCA a toujours veillé à l'accessibilité à la Culture pour tous, en accordant une attention particulière aux publics éloignés de la culture. Au fil des ans, les démarches d'accessibilité à la Culture n'ont eu de cesse de se renforcer et de se diversifier, permettant, ainsi de multiplier les propositions en vue de toucher un plus large public. La MCA est aidée dans cette mission par deux groupes de citoyens bénévoles : la Commission de Lutte contre l'exclusion culturelle - CLEC (« La Semaine des Savoirs à partager ») et la « Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté-17octobre », et les Compagnons de la Culture (accompagnement de sorties culturelles et mobilisation de publics). L'action « Culture pour Tous » se déploie dans le cadre de dispositifs de partenariats (article 27, concertation sociale athetaise, Toc Toc Z'ateliers, Plans de Cohésion sociale,...). L'entretien des liens avec les travailleurs et acteurs sociaux constitue une part importante du travail.

Dans le cadre de ce Contrat-Programme, alors que le nombre d'allocataires sociaux est en augmentation, la MCA a veillé à renforcer ses rencontres d'information et de sensibilisation des travailleurs sociaux et s'est fixé l'objectif d'augmenter le nombre d'usagers de tickets article 27 (en diminution constante depuis 2006).

L'ensemble de la programmation MCA est éligible article 27, de nombreuses activités sont proposées gratuitement (festival Sortilèges, Festival 0-18, animations dans les écoles...) et des tarifs préférentiels sont proposés pour les activités non éligibles article 27.

Enfin, Culture pour Tous permet de créer de nombreux espaces d'expression et d'échanges.

#### Résultats

*« Je n'aurais jamais osé passer les portes du Palace si je ne savais pas que quelqu'un (Compagnon de la Culture) m'attendait de l'autre côté. »*

*« Venir à une activité culturelle m'a permis de me réintégrer doucement*

*dans une société qui m'était devenue étrangère. »*

*« Encore merci à la Maison culturelle et à ses partenaires et bénévoles de "faire place", tout au long de l'année, à l'esprit de la journée du 17 octobre et de chercher à relier et "intégrer" un maximum de personnes... ».*

Comme le laissent transparaître ces quelques témoignages, un travail de fond est essentiel dans les volets de sensibilisation, d'accompagnement et de prise de conscience des apports de l'accès à la culture par tous.

Cela a été rendu possible grâce à :

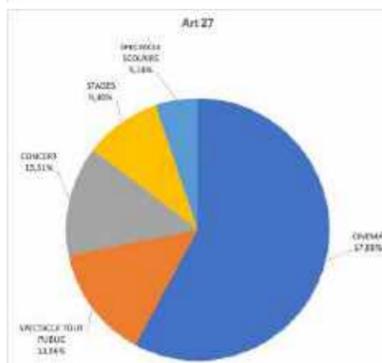
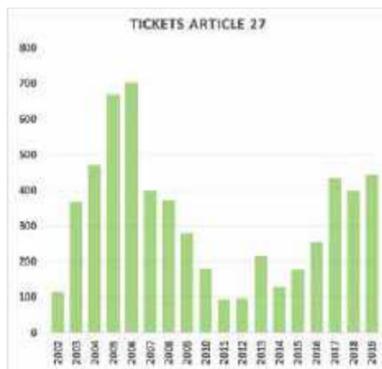
- l'engagement assidu des bénévoles à partager, communiquer et transmettre les bénéfices de la participation à des activités culturelles (CLEC et Compagnons de la culture) ;
- l'implication des bénévoles et des partenaires dans la construction et l'organisation des projets (CLEC, Compagnons de la culture, Bibliothèque, Ludothèque, Aмоса, AJI...);
- l'aspect convivial, participatif, abordable et créatif des activités culturelles proposées (Visite Jeudi de l'expo, accueil et café-discussion suite aux sorties culturelles) ;
- l'implication des opérateurs sociaux dans leur fonction de relai et de moteur auprès de leurs publics.

#### Rencontre des objectifs

Même si certaines personnes restent toujours éloignées de la Culture, les objectifs fixés ont été rencontrés pleinement ou partiellement :

- Rendre la culture accessible aux publics les plus éloignés de la culture.
- Permettre aux publics fragilisés de s'exprimer de manière critique et créative sur des sujets qui les concernent, ainsi que valoriser leur parole dans l'espace public.
- Toucher les personnes ou familles les plus précarisées par le biais d'événements/activités s'appuyant sur des partages de savoirs et/ou permettant de développer leur créativité. Un petit bémol est à pointer concernant le développement de la créativité (frilosité dans le cadre de la SSAP -Semaines des Savoirs à Partager - et très faible taux de participation du publics aux ateliers et stages proposés par le CEC).





- Permettre la rencontre avec des artistes ou leurs œuvres, ainsi que l'expérimentation de techniques artistiques (arts vivants et arts contemporains).

L'objectif d'encourager les collaborations et mettre en réseau des associations en contact avec les publics fragilisés, en vue de développer une offre concertée sur le territoire, n'a été que partiellement rencontré. La MCA a permis la mise en réseau dans le cadre de certains projets, mais il n'existe pas, à proprement parler, en dehors des Toc Toc Z'ateliers d'espace (de type concertation, plateforme) réunissant les associations souhaitant s'impliquer, de manière structurée et concertée, dans l'accessibilité à la Culture pour Tous.

#### Les enjeux rencontrés

- Développement de **l'interaction avec les patrimoines artistiques** (renforcer la diversité et lutter contre les courants dominants).
- Développement de la **citoyenneté active** (augmenter les capacités d'expression, de créativité et d'analyse, soutenir les valeurs collectives) : Jeudi Expo, Sorties culturelles, Formation Compagnons, Accompagnement CLEC, SSAP, Journée 17/10.
- Développement des **liens** (renforcer la reliance sociale et lutter contre la fracture sociale, l'isolement et l'exclusion) : Article 27, Sorties culturelles, Jeudi de l'expo, Réunions préparatoires SSAP, Accompagnement opérateurs sociaux et bénéficiaires
- Renforcement des **trames du territoire** (renforcer les collaborations et coopérations) : implication de la MCA dans le PCS, renforcement des liens MCA-opérateurs sociaux, concertation dans le cadre des Toc Toc Z'ateliers.

#### Les droits culturels activés

- L'accès à la culture** (dépasser les obstacles symboliques, financiers...);
- La liberté de participation à la vie culturelle et la jouissance des arts** (article 27);
- Participation à la décision** (Commission et Compagnons de la Culture).

#### Données quantitatives

La participation aux différentes actions se maintient, voire se renforce pour certaines actions. Les objectifs quantitatifs fixés ont été rencontrés.

- Article 27 augmentation importante du nombre de tickets émis depuis 2015. Stabilisation autour des 425 tickets depuis 2017. Difficulté persistante d'attirer du public pour les stages du CEC malgré un prix très démocratique (moins élevé que les plaines de vacances).

- Les jeudis de l'expo (public institutionnel) : en moyenne 90 personnes/an. En 2019, diminution à 60 personnes : le travail de sensibilisation n'ayant pu être approfondi. Plus de 3 ateliers proposés/an.

- SSAP (habitants Quartier St Julien) : sur 4 ans, les ateliers animés par des habitants sont passés de 6 à 12 et de 3 à 5 pour les partenaires. Le nombre moyen journalier de participants se stabilise à 50 personnes.

- Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté-17 octobre (personnes éloignées de la culture, isolés, précarisés, étudiants, tout public) : le nombre varie selon la nature du projet de 50 à 400 participants.

- Toc Toc Z'ateliers (bénéficiaires institutionnels et tout public libre en journée) : jusqu'à 10 ateliers avec une moyenne de 10 participants par atelier. En 2019, après 13 ans d'existence, 5 Toc Toc Z'Ateliers sont actifs avec 12 à 15 participants.

- Compagnons de la culture (personnes intéressées par la culture ayant une fibre sociale forte) : le nombre escompté de 8 compagnons n'a pas été atteint. Le dispositif a été lancé plus tardivement que pensé. Certains d'entre eux sont des personnes fragilisées (monoparental, CPAS...). Il est de ce fait plus compliqué de maintenir leur implication dans la longueur.

#### Impacts//enjeux - objectifs

- Provoquer le débat, le questionnement, la prise de conscience. Rapport à soi et son environnement.
- Contribution à la cohésion sociale : toutes ces actions de solidarité et ces manifestations sont encourageantes, elles rassurent sur le fait qu'on n'est pas seul et amènent un sentiment positif pour l'avenir.

Renforcement de liens au sein du quartier Saint-Julien (SSAP).

- Mise en lumière des nouvelles formes de précarité et de l'augmentation du nombre de personnes précarisées dans le territoire d'action. Valorisation de la parole des plus fragilisés dans l'espace public.

#### Moyens mobilisés

Un animateur coordonne l'ensemble de ces activités en ayant recours de manière ponctuelle à des renforts internes et à des bénévoles.

Les actions sont peu coûteuses (aide de la Province de Hainaut et, jusqu'en 2019, du PCS athois).

#### Partenariats -collaborations

ASBL Article 27 - Bénévoles de la Commission de Lutte contre l'Exclusion Culturelle (CLEC) et des Compagnons de la culture - Plan de cohésion sociale (PCS) - Partenaires sociaux (concertation sociale, CPAS,...) & les opérateurs culturels athois.

#### Les avancées méthodologiques

- Formation de bénévoles à l'accompagnement et l'approche des publics éloignés de la Culture (co-animation de débats, co-animation des visites d'expos,...)

- Renforcement de la co-construction des projets & objectifs avec les partenaires et groupes de bénévoles (en amorce).

#### Les améliorations à envisager pour les projets à venir, ou en cas de reconduction

- Renforcer les démarches de développement de public avec une attention spécifique à accorder aux ados, aux bas revenus qui ne fréquentent pas les associations sociales (principalement des femmes monoparentales), aux retraités et aux migrants qui résident à Ath.

- Renforcer le travail de co-construction avec les partenaires.

- Mettre en place, pour les bénéficiaires, les bases d'un climat plus propice à la rencontre.

#### Perspectives

Intensifier le projet « Culture pour tous » :

- Inscrire la coordination scolaire dans la démarche d'accessibilité à la Culture pour Tous. Veiller à ce que toutes les écoles participent et susciter, en collaboration avec les directions d'écoles, la mise en place de projets culture-école dans les classes dont la population scolaire serait plus fragilisée. (PECA)

- Renforcer la dimension créative/artistique des actions menées dans le cadre de Culture pour Tous.

- Renforcer les espaces de rencontres citoyennes où la parole de personnes fragilisées sera valorisée via des dispositifs créatifs-artistiques (planches citoyennes, journée du refus de la Misère...).

- Consolider et étoffer le groupe des Compagnons de la culture pour renforcer le travail de relation avec les bénéficiaires et les opérateurs sociaux (1 nouveau Compagnon par an pour atteindre 6 compagnons en 2022).

- Renforcer les capacités citoyennes des groupes porteurs (CLEC et Compagnons de la Culture).

- Stimuler et renforcer la participation à une activité culturelle pour le public SSAP. Les inciter à franchir les portes des institutions culturelles de leur quartier (bibli, ludo, musées et MCA, CEC...) -> proposer 1 sortie culturelle par trimestre





#### D.4. TRINALE DE L'ART ET DU VÉGÉTAL



#### D.4. Triennale de l'Art et du Végétal

##### Description et éléments de contextualisation

La Triennale de l'Art et du végétal est un projet qui place l'art contemporain dans l'espace public, avec la volonté de valoriser le patrimoine local tout en y intégrant le végétal. Basée sur un appel à projets lancé auprès d'écoles artistiques supérieures du pays, cette opération offre aux étudiants l'opportunité d'intervenir dans l'espace urbain et de faire connaître la région par leur canal. L'action menée en partenariat avec le Service Espaces Verts de la Ville d'Ath, offre une alternative aux floralies traditionnelles qui consistent à fleurir et embellir la ville. Le choix d'une thématique de création permet d'interpeller la population et les visiteurs, sur la société et nos modes de vie.

Un important volet médiation est développé à destination de publics très diversifiés (enfants, familles, visiteurs, publics éloignés de la culture...). Plusieurs médiums et approches sont proposés gratuitement (chasse au trésor à la découverte des œuvres, création de visites spectaculées lors du Festival Sortilèges, conception de capsules audio et vidéo invitant à interagir avec les œuvres, parcours balade à vélo, bornes signalétiques, livret d'info, visites guidées...).

##### Résultats

«Magnifique projet, très généreux, et intelligent, car interroge, interpelle sur l'environnement». – Comité Usagers MCA

«Le désir de la balade en vélo en famille comme une chasse aux trésors en découvrant l'art en suivant un parcours». – Comité Usagers MCA

«C'est surprenant, on parcourt le centre-ville avec un nouveau regard». – Un visiteur

«C'est une belle opportunité de participer à un projet extérieur à l'école dans un contexte professionnel et concret». – Un artiste participant

Comme le laissent transparaître ces quelques témoignages, si la Triennale est bien accueillie par la population c'est parce que l'Art s'invite dans

l'espace public, offrant à la ville un nouveau souffle estival.

Ce qui fonctionne dans le projet, c'est la possibilité de découvrir l'art sous forme de parcours à pied ou à vélo. Les œuvres sont implantées dans certains espaces méconnus de la ville, ou transforment d'autres espaces offrant l'occasion de découvrir la ville sous un nouvel angle. La fraîcheur des jeunes artistes et le nombre d'œuvres implantées dynamisent considérablement le centre-ville. Une approche ludique pour les enfants avec une chasse aux trésors était fort bien accueillie par les familles de la région.

Quelques clefs de ce succès :

Une thématique à la fois simple et interpellante; l'occupation de l'espace public conférant une forte visibilité auprès de la population (les œuvres s'installent dans leur quotidien); des œuvres très diversifiées et esthétiquement intéressantes; des outils de médiation ludiques – créatifs et interactifs; une offre attractive pour les visiteurs d'un jour (partenariat avec l'Office de Tourisme).

##### Rencontre des objectifs

- Confronter et sensibiliser la population aux arts contemporains : la triennale rend l'art contemporain accessible en le plaçant dans l'espace public (12 œuvres) et en l'accompagnant d'outils de médiation pensés pour une grande diversité de publics.

- Susciter la réflexion au sujet d'un enjeu de société ou du territoire : pour cette édition, la triennale invitait la population à oser bousculer ses habitudes, sortir des sentiers battus.

- Mettre en valeur des lieux méconnus et des éléments du patrimoine local : exploitation de plusieurs lieux méconnus de centre-ville, interaction avec des éléments du patrimoine historique-bâti (cour du château Burbant, remparts...), et valorisation du patrimoine naturel (installations d'œuvres sur la Dendre).

- Encourager la création en arts plastiques : en invitant deux écoles d'Arts et un jeune plasticien, la Triennale offre aux artistes une visibilité et un encadrement de travail professionnel.





### Les enjeux rencontrés

- **Développement des patrimoines artistiques et liberté d'expression** (création d'œuvres, dont certaines restent pérennes (4 pour cette édition);
- **Développement de la citoyenneté active** (aider à se projeter, renforcer l'esprit critique concernant un enjeu du territoire & vivifier l'espace public);
- **Renforcement des trames du territoire** (projet qui concourt à l'attractivité de la Ville et de la Wallonie Picarde (cfr fiche projet de territoire Wapi) et qui développe des partenariats (collaboration entre acteurs culturels, écoles et artistes).

### Les droits culturels activés

- **Accessibilité** : les œuvres accessibles gratuitement dans l'espace public. Conception et adaptation d'outils de médiation selon les caractéristiques du public.
- **Liberté artistique** : à partir d'une thématique (contrainte de création), chaque artiste est libre de questionner et exprimer le propos selon sa sensibilité. Les artistes choisissent le lieu d'installation de l'œuvre.
- **Participation dans la perspective de produire du sens** (le public est invité à interagir avec les œuvres et à les mettre en relation avec leur vécu, leur environnement...).

### Données quantitatives

- 973 part. aux actions de médiation :
- 480 part. aux Chasses au trésor (médiation enfants - ados)
- 207 adultes part. aux visites accompagnées
- 36 enfants via les stages CEC
- 150 spectateurs lors du Festival « Sortilèges Rue & Vous! »
- 74 heures d'animation-visites.
- 12 œuvres réalisées, 10 étudiants touchés, 7 mois de travail. Pour atteindre le nombre d'œuvres fixé, le jury de sélection a assoupli ses critères (projets avec du potentiel, mais pas suffisamment aboutis/approfondis au niveau du message, de l'approche artistique ou de la faisabilité de mise en œuvre).
- 12 journées de travail à min 4 ouvriers pour la végétalisation et l'installation des œuvres.

### IMPACTS//ENJEUX - objectifs

La Triennale invite à poser un nouveau regard sur l'environnement/une problématique, elle pose question et ouvre l'imaginaire. Les œuvres provoquent l'étonnement, le dialogue et la discussion en ville. Occuper l'espace public permet de confronter la population à l'art contemporain sans devoir faire la démarche de se rendre dans une institution culturelle (Le Palace). Les œuvres s'invitent dans le quotidien de la population, s'expriment à tous. Les témoignages soulignent que le projet embellit la ville durant tout l'été et fait venir des visiteurs extérieurs. La triennale laisse un impact sur la ville par ses œuvres qui s'installent, pour certaines, de manière durable. Cependant, il manque une signalétique permanente forte pour souligner leur présence et valoriser les artistes. Les nouvelles pistes de médiation sont fort bien accueillies par la population/les visiteurs.

### Moyens mobilisés

Ce projet est gourmand en moyens humains, logistiques et financiers. Ce qui explique sa périodicité. La triennale représente des moyens importants en recherche de partenaires artistiques et de moyens financiers, en organisation, communication, médiation ainsi qu'en installation et entretien. La MCA peut compter sur le soutien logistique et le savoir-faire du Service Espaces Verts de la Ville d'Ath qui accompagne chaque étape du projet (participation à la sélection des œuvres, soutien aux artistes dans la végétalisation - l'installation et l'entretien permanent des œuvres).

La MCA bénéficie d'un soutien financier de la Ville d'Ath, les écoles apportent des aides indirectes.

Temps de travail important des étudiants et enseignants. Estimation à min 180 jours (15 j/projet).

### Partenariats - collaborations

Ville d'Ath, Office de Tourisme, Écoles Supérieures artistiques (ARBA et Ecole Supérieure des Arts de Tournai)

### Les avancées méthodologiques depuis l'édition de 2015

- Proposer une entrée thématique simple qui mène vers des questions plus profondes pour graduer la réceptivité du propos.
- Médiation : le parcours chasse au trésor est une approche adaptée pour le public famille de la région. Jouer avec l'art, ça fonctionne bien.

### Les améliorations à envisager pour les projets à venir, ou en cas de reconduction

- L'artiste invité était trop peu expérimenté dans l'espace public, ses œuvres n'avaient pas assez de présence visuelle. Le projet doit absolument avoir une pièce majeure qui marque l'édition, dont la population se souvient (artiste ou étudiant).
- Richesse de projets multiples qui constituent un parcours, mais qui entraînent une perte d'énergie dans la démultiplication. Viser moins de projets, mais plus conséquents.
- Difficulté de trouver des espaces pour les nouvelles créations en raison des œuvres préexistantes (au moins 10 œuvres installées de manière pérenne)
- Mieux prendre en compte la dimension pérenne, dès l'élaboration des projets (emploi de matériaux durables, etc).
- Renforcer l'implication et l'engagement des jeunes artistes dans le propos.
- Les ouvriers des Espaces Verts se sentent moins investis dans le projet. Ils manquent de lien, de compréhension de l'œuvre, d'échanges avec l'artiste pour se sentir inclus dans le projet. Les renforcer dans leur rôle d'experts en matière végétale et instaurer un dialogue avec les artistes dès l'élaboration du projet (réaffirmant ainsi la place du Végétal dans les créations).
- En s'appuyant sur les œuvres pérennes, proposer un parcours permanent fort visuellement et cohérent, et en concevoir la signalétique.



### Perspectives

Installation tous les deux ans d'une œuvre pérenne dans un lieu préalablement identifié. Un artiste professionnel est invité à mieux cerner l'espace à investir dans le cadre d'une résidence. Durant cette étape de travail, l'artiste construit sa représentation sensible du lieu par des rencontres avec la population, des rencontres avec le patrimoine existant et/ou par des observations, glanages. Cette analyse sensible sera le point de départ pour constituer le concept de l'œuvre végétale. Une fois installée dans l'espace public, la création fera l'objet d'une interaction avec le voisinage et les usagers du lieu. Un travail de médiation artistique sur mesure sera pensé à destination du voisinage et plus largement de la population.

Cette nouvelle formule sera mise en résonance avec le projet « Jardiner ma ville », proposé par le SEV, qui encourage les citoyens à prendre une part active dans la végétalisation de leur ville.

À terme, les créations constituent un nouveau patrimoine d'art contemporain dans l'espace public qui sera valorisé sous forme d'un parcours d'art. Un plan évolutif sera proposé à l'Office du Tourisme pour accompagner les visiteurs.



## D.5. CYCLE EXPOS ARTS CONTEMPORAINS PALACE



### D.5 Cycle Expos Arts contemporains Palace

#### Description et éléments de contextualisation

Dans un territoire où l'Art Contemporain est peu présent (absence d'écoles artistiques, musées d'arts contemporains ou galeries), la MCA développe, depuis l'an 2000, des expositions visant à confronter et sensibiliser la population aux Arts contemporains.

Chaque exposition valorise des artistes ou collectifs, représentatifs des courants actuels, sélectionnés avec l'appui de la Commission Expo, composée d'artistes, de professionnels de l'Arts et de médiateurs.

Au fil des années, la démarche est passée de lieu d'exposition vers un lieu de médiation active avec un lien régulier avec le patrimoine local.

La MCA soutient les artistes dans la valorisation de leur travail (vernissage, communication, aide au montage...) et par un trajet de médiation active (vidéo, opuscule...).

La médiation se construit en concertation avec l'artiste, et se décline sous diverses formes (publication, livret enfants, vidéo, espace créatif au sein des œuvres, visite accompagnée et atelier artistique...).

En 2019, la MCA a réduit son nombre d'expositions (passage de 4 à 3) dans le but de renforcer les actions de médiation.

#### Résultats

« C'est drôle de jouer avec l'Histoire de l'Art » (expo François Liénard)

« C'est encourageant pour l'enfant de valoriser sa création dans l'expo » (parents d'enfants)

« On devient acteur de l'œuvre » (pad numérique expo Raphaël Decoster)

« C'est intéressant d'avoir les explications de l'artiste » (vidéo médiation)

Comme en témoignent les participants, c'est l'interaction qui rapproche le public de l'Art. Bien que l'art contemporain soit encore éloigné des pratiques culturelles habituelles de la

population locale, une programmation adaptée et une médiation sur mesure permettent de nouveaux liens actifs.

#### Les clefs de ce succès

- Une programmation adaptée aux publics locaux : des expositions qui abordent de manière accessible des enjeux de société. De plus en plus, la MCA favorise des concepts dont l'approche plastique est explicite.

- Des artistes professionnels de qualité, et réceptifs aux objectifs de la MCA.

- Une médiation sur mesure – en constante évolution pour s'adapter aux visiteurs, la médiation est déclinée sous différentes approches : enfants, familles, adultes initiés ou novices, personnes éloignées de la culture et fragilisées...

- Un espace d'expression dédié aux visiteurs. La médiation invite à la création.

- Un espace de valorisation de l'expression des visiteurs. L'expression de ces visiteurs devient une forme de médiation pour les suivants.

#### Rencontre des objectifs

- Valorisation des arts contemporains dans la région, en proposant des expositions de qualité et diversifiées.

- Soutenir la création, offrir aux artistes un cadre d'expression. Accompagnement dans toutes les étapes : sélection, transport, montage, présentation, texte, vidéo, communication dans différentes presses, retour des visiteurs...

- Aborder des enjeux de société actuels par le prisme sensible des artistes.

- Encourager une réflexion critique par le biais des œuvres exposées. Chaque approche de médiation a pour but d'inviter le visiteur à éveiller son sens critique, à se positionner par rapport au sujet...

- Opérer une liaison entre l'œuvre et le visiteur. Proposer des approches de médiations actives diversifiées. Plusieurs rendez-vous sont proposés avec visite accompagnée, des outils de médiation adaptés aux différents publics.

- Appréhender l'art par le « faire ». L'espace médiation et les visites proposent aux visiteurs d'activer leur potentiel créatif pour dialoguer avec l'expo.





### Les enjeux rencontrés

- Développement des **patrimoines artistiques**. Le cycle expo propose aux visiteurs une relation avec l'art contemporain. Elle valorise une culture peu représentée dans la région.
- Développement **Citoyenneté active**/Augmenter les capacités d'expression et de créativité. Les expositions sélectionnées permettent toujours d'éveiller une réflexion. Les outils de médiation sont là pour accompagner le processus.

### Les droits culturels activés

- **Accessibilité et interaction**. Un droit qui se renforce de jour en jour pour proposer des outils de médiation adaptés aux publics et des formules qui ciblent une diversité de publics. Toujours dans une accessibilité financière totale.
- **Liberté artistique**. Les artistes sont libres dans la conception de leur exposition. Dans le cadre de projets de création (expos collectives) la MCA propose un sujet, les artistes se l'approprient librement.

### Données quantitatives

- 11 expositions de janvier 2017 à fin décembre 2019;
- 2 expositions création;
- 1729 visiteurs en visite libre et vernissage (moyenne de 157/expo contre 100 escomptée);
- 2153 enfants et adolescents touchés lors des ateliers-découverte (médiation) (moyenne de 196/expo, contre 150 escomptée);
- 1021 personnes touchées par la médiation : visites spécifiques, jeudi de l'expo, rencontre artistes, familles, espace médiation (moyenne de 93/expo contre 70 escomptée);
- 11 semaines d'installations (1 semaine/expo);
- 22 semaines de conception d'outils de médiation;
- 300 h d'animateurs vacataires Province (en moyenne 100 h/an).

Excepté pour quelques expos, la moyenne de participation est supérieure aux attentes. Après analyse, les expositions qui ont moins fonctionné s'avéraient trop « conceptuelles » pour notre public. Pour la participation scolaire en-dessous de cette moyenne sont pointés le manque de lien entre les objectifs de l'école et le propos de l'expo, voire une période moins propice aux sorties scolaires.

### Impacts//enjeux – objectifs

Dans l'ensemble, les retours soulignent le manque d'impact sur la population locale hors médiation. Effectivement, quand l'exposition ne cible pas un public spécifique dans le territoire elle est essentiellement fréquentée par des visiteurs extérieurs. Pour toucher un public local, les expositions doivent identifier des profils par divers moyens d'approches : savoir-faire (tricot, céramique, photo...) ou par des sujets qui touchent (patrimoine local...).

Une évolution est à noter au niveau des spectateurs du Palace : davantage de personnes s'arrêtent et prennent le temps de regarder. Plusieurs outils (dont la vidéo; l'édition, rencontres...) aident à déconditionner ce public dans leurs préjugés. L'équipe accueil-billetterie est, depuis ce Contrat-Programme, systématiquement sensibilisée au contenu de l'expo. Elle est désormais un relai privilégié pour le visiteur lorsqu'il se questionne sur le contenu de l'expo.

Concernant le scolaire, les retours convergent vers une accessibilité bien développée. Leurs créations sont maintenant valorisées dans le Palace, les parents sont invités au finissage pour rencontrer l'artiste et découvrir les créations de leurs enfants. Ce rendez-vous provoque de nouveaux liens entre un public familial et l'artiste, mais aussi, il place l'enfant dans une posture de médiateur. Pour certains enseignants, les ateliers découvertes deviennent leur rendez-vous avec l'art dans l'année. Ils témoignent adorer l'art, mais ne pas savoir comment s'y prendre pour en parler aux enfants. Les enfants se souviennent de leur visite d'une saison à l'autre. On note une ouverture du regard chez l'enfant.

### Moyens mobilisés

Un temps plein est dédié à cette mission, avec un renfort ponctuel de l'équipe technique et d'animateurs vacataires de la Province du Hainaut (± 100 h/an).

### Partenariats – collaborations

Les partenaires plus réguliers : Maison des Géants/Office de tourisme, Bibliothèque Jean de La Fontaine, Musée Gallo-Romain & Hainaut Culture-Tourisme (animateurs vacataires).

Exceptionnellement, un partenariat a été mené avec les Centres culturels de Eghezée et Marche.

### Les avancées

- Programmation désormais tournée vers une approche population : prise en compte des spécificités de la population du bassin de vie lors de la sélection. Expo sur mesure.
- L'artiste s'investit dans les objectifs de médiation.
- Accompagnement et transmission de clés au personnel d'accueil-billetterie ainsi qu'aux compagnons de la culture.
- Construction de liens entre expos et stages CEC/entre expo et le Festival #0>18.
- Enfants médiateurs : visite d'expos présentées par les enfants.
- Finissage pour réunir les participants aux actions de médiation et inviter les familles.
- Vernissage participatif : « Arrêt sur image » les artistes proposent la création collective d'un fanzine lors du vernissage avec les visiteurs, chacun repart chez soi avec un exemplaire de l'édition.
- Approche ludique de l'œuvre pour en faciliter la découverte.
- Création de vidéos (présentation des artistes, démarches artistiques, découverte de techniques artistiques).
- Dialogue entre l'œuvre et le patrimoine local (dont les savoir-faire).
- Scolaire, renforcement des liens avec les socles de compétences.
- Scénographies variées afin d'inviter les visiteurs à poser un nouveau regard lors chaque expo.
- Allongement des périodes d'exposition pour prendre le temps de développer les publics et asseoir les outils de médiation (période d'expo + longue)

### À retenir

- Mieux définir le public cible en vue de mettre en place des actions de communication et/ou de médiation adaptées;
- Approche conceptuelle trop hermétique pour la population du bassin de vie;
- Opuscule trop spécifique pour le « tout public », s'adresse aux initiés.
- Projet d'exposition collective avec étudiants en art : difficulté d'implication sur le long terme.

### Les améliorations à envisager pour les projets à venir, ou en cas de reconduction

- Veiller à programmer des expositions adaptées à la population.
- Donner le temps aux expositions d'exister réellement : vivre dans l'interaction, se modifier par la rencontre. Augmenter les durées d'expos.
- Être à l'écoute des artistes amateurs de la région, les encourager à découvrir les expos du Palace en vue d'une évolution des pratiques en amateur.

### Perspectives

- Proposer 3 expositions par saison. Ce rythme plus lent permettrait de renforcer le développement de liens avec un public local et d'asseoir les démarches de médiation.
- Chacune des 3 expos annuelles poursuivrait une démarche spécifique et s'adresserait à un public cible prioritaire.
- Expo 1 : patrimoine : inviter un artiste qui exerce une discipline et/ou un propos en relation avec le patrimoine matériel ou immatériel. Public adulte en relation avec le savoir-faire (approche pratique, démarche lié au savoir-faire).
- Expo 2 : scolaire : sélectionner des artistes qui permettent de faire des liens avec les socles de compétences éducatifs – Exposition ludique, active.
- Expo 3 : lien CEC « Ruée vers l'Art ». Sélectionnée pour son accessibilité esthétique (approche facile) et thématique, cette expo sera un tremplin pour les productions d'ateliers CEC adultes. Rencontre des participants avec l'artiste.
- Développer de la médiation pour public malvoyant, en collaboration avec l'antenne locale de la Ligue Braille.
- Résidence : proposer une résidence de travail pour un plasticien de la saison (expo 1), celui-ci conçoit et réalise une nouvelle œuvre en lien avec le territoire. La création de cette œuvre est mise en relation avec nos publics durant l'exposition ensuite elle rejoint le patrimoine local.





## D.6. FÊTE DES LUMIÈRES



## D.6. Fête des Lumières

## Description et éléments de contextualisation

L'analyse du territoire réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural de Brugelette mettait en évidence que Brugelette était aux yeux de ses habitants une juxtaposition administrative de 5 villages aux attaches et aux identités différentes, et qu'il manquait de projets permettant aux habitants de se rencontrer au sein des villages.

Forte de l'expérience acquise avec la création du parcours de lumières «Lueurs Nocturnes», la MCA a mis sur pied un nouveau projet socio-artistique, orienté sur la réalisation de créations lumineuses. Mené dans une perspective de participation active et collective de la population, ce projet proposait différents processus d'animation et ateliers artistiques gratuits aboutissant à la création de cortèges lumineux au départ des différents villages de la commune.

À l'occasion de la Semaine des Sentiers, ceux-ci ont cheminé à pied en direction du parc communal de Brugelette et ont été la base d'une grande fête populaire et rassembleuse «La Fête des Lumières».

De nombreux ateliers créatifs ont été menés avec les forces vives locales en vue d'habiller de lumières le parc communal.

## Résultat

« Sublime, féérique et grandiose! Je me réjouis d'avoir vécu cette aventure et d'avoir pu côtoyer tant de nouvelles personnes dans l'enthousiasme et la volonté de rapprochement! »

« La fête des Lumières était merveilleuse et pour moi le plus important, très porteuse de sens et d'espoir. Cela fait chaud au cœur de tout à coup rencontrer plein de personnes qui s'appellent par leur prénom, alors qu'avant elles se connaissaient à peine, tout simplement parce qu'elles ont participé ensemble à cette superbe action créatrice. C'est magique de voir cette conjonction de tous les villages réunis par la lumière. »

« Vous avez démenti le proverbe qui dit "On ne sait rien faire à Brugelette". Vous avez rendu magique le parc de Brugelette

grâce aux jeux des lumières et au son de la musique et redonné ses lettres de noblesse à ce bel écrin de verdure au cœur de notre entité. »

Comme le laissent transparaître ces quelques témoignages, la Fête de Lumière a été un franc succès. Importante mobilisation de la population, forte adhésion des associations et écoles, qualité des créations, vif intérêt pour les composantes du projet...

Les clefs de ce succès?

- la mise en place, au sein de chaque village, de dispositifs d'animation ludiques, créatifs, accessibles à tous suscitant la participation des familles;
- l'invitation à s'exprimer des caractéristiques et de la vie des villages;
- la participation peu contraignante (en fonction de la disponibilité des participants);
- la dimension conviviale, festive et rassembleuse (auberges espagnoles au village et fête dans le parc);
- la stimulation de motivations multiples (s'investir dans un projet de valorisation du village, besoin de reliance, participer à un projet créatif, favoriser la mobilité douce...);
- l'implication des écoles et des associations locales (théâtre, Maison des Jeunes, FRW...);
- la volonté de participer à un événement de plus grande envergure organisé à Brugelette

Certaines de ces composantes méthodologiques pointées dans le cadre de l'opération Villages se sont également avérées porteuses pour la Fête des Lumières.

## Les objectifs rencontrés

- Favoriser la rencontre et les échanges entre les habitants d'un même village.
- Augmenter les capacités d'expression et de créativité des habitants et encourager leur implication dans un projet collectif.
- Favoriser le sentiment d'appartenance des Brugelettois à leur commune par l'écriture d'un conte intégrant les caractéristiques de chaque village.
- Mobiliser et impliquer les associations culturelles et les écoles dans un projet commun et développer leur créativité.





- Rassembler la population des 5 villages dans un projet fédérateur et contribuer à la création d'une identité locale.
- Amener la population à porter un regard positif sur Brugelette grâce à la production d'un événement valorisable et communicable à l'extérieur de ses frontières.
- Sensibiliser la population brugelettoise à la mobilité douce.

#### Les enjeux rencontrés

- le renforcement des **trames du territoire** (via les collaborations entre associations et établissements scolaires de l'entité);
- la création de **lien** (au sein des villages);
- le développement de la **citoyenneté active** (s'exprimer sur son lieu de vie, participation locale et vivification de l'espace public).

#### Les droits culturels activés

La **participation**, l'**accessibilité** (décentralisation, nature de l'activité et gratuité), ainsi que le **développement** et la **valorisation du patrimoine** (création d'œuvres en lien avec le patrimoine local).

#### Données quantitatives

La participation a été beaucoup plus importante qu'escomptée :

- 504 personnes impliquées dans les ateliers préparatifs contre 310 envisagés
- 500 participants aux cortèges contre 250 envisagés
- 2000 spectateurs le jour de l'événement contre 900 envisagés

L'enthousiasme des participants, couplé à une forte médiatisation et une météo clémente a incité plus de 2000 personnes à participer à l'événement de clôture. Un public venu trop nombreux par rapport à l'organisation prévue (problèmes de visibilité et de gestion de l'intendance).

#### Moyens mobilisés

Ce projet a, de loin, été le plus important en termes d'investissement humain et logistique (forte mobilisation des équipes d'animation, d'appui et d'artistes-animateurs); nécessitant une implication bien au-delà des moyens apportés par la commune.

L'apport du CEC a permis de renforcer l'approche créative et la valorisation des productions, contribuant ainsi, à amplifier la fierté des habitants et à véhiculer une image positive de l'entité.

En raison des moyens conséquents investis, un projet d'une telle envergure ne peut être mené annuellement et reste de l'ordre de l'exceptionnel ± tous les 4 ans).

#### Partenariats -collaborations

- Forte implication des 3 établissements scolaires ainsi que de toutes les associations socioculturelles locales (à la seule exception de la fanfare).
- Partenariat avec Hainaut Culture Tourisme et la Fondation Rurale de Wallonie.

#### Les avancées

Approches méthodologiques (dispositifs souples, adaptables, ludiques et créatifs).

Les participants évoquent leur territoire commun via un jeu réalisé dans le cadre de l'analyse partagée

#### Impacts

- Création d'une asbl à Gages «Gages de Partage».
- Fête des voisins annuelle à Mévergnies.

#### Les améliorations à envisager et éléments à retenir

- Créer un temps permettant la rencontre et une meilleure valorisation des différents cortèges
- Améliorer la visibilité des saynètes

#### Perspectives

Dans la perspective de la création du nouveau Centre culturel, les projets envisagés seront déployés sur les deux communes (Chièvres et Brugelette). Renforcer le sentiment d'appartenance à une seule commune ne sera donc plus un objectif poursuivi. Pour cette raison, aucune suite du projet n'est envisagée.



#### D.7. LES MÉDIÉVALES





## D.7. Les Médiévales

### Description et éléments de contextualisation

En 2016, sous l'influence du nouveau bourgmestre de l'époque, la volonté de renforcer l'attractivité et l'identité communale de Chièvres autour de son patrimoine médiéval se confirme. Les spectacles promenades créés en 2005, 2008, 2011 et 2015 par la MCA en collaboration avec les forces vives locales donnent naissance, en 2017, à une fête médiévale annuelle «Cervia Médiéval» portée par un comité spécifique composé des deux associations locales à caractère médiéval et de l'Office du Tourisme de Chièvres. La MCA, partenaire de l'événement depuis 2017, veille à développer la dynamique participative de l'événement.

Dans le cadre de ce partenariat, différentes actions ont été mises sur pied en vue de favoriser la participation de la population, des écoles et des associations locales.

Plusieurs ateliers ont vu le jour : vannerie, teinture végétale, couture, initiation à la danse médiévale et écriture. Les farces courtes imaginées de manière collective par l'atelier écriture, ont été interprétées par les troupes locales de théâtre amateur.

### Résultat

« En plus d'apprendre la vannerie, ce qui m'a plu dans ce projet, c'est de pouvoir contribuer à l'embellissement de la ville et de faire de chouettes rencontres »

« Ma fille est très timide. Jamais je n'aurais imaginé que vous puissiez la convaincre de danser à la fête. Ça lui a fait beaucoup de bien ».

« Ce que j'aime dans ce genre de projet, c'est surtout le mélange des groupes. On veille à faire jouer ensemble des acteurs qui ne se connaissent pas. »

« Merci à vous d'avoir illuminé, pour quelques soirées, mon quotidien, par vos rires, votre passion partagée du théâtre et tout simplement par ces moments d'amitié si doux... Ce fut un week-end inoubliable ! »

Par ses actions, la MCA a contribué au projet de la Ville de Chièvres basé sur le développement de la cité par

l'intermédiaire de son patrimoine. Ces quelques commentaires permettent de mesurer le plaisir des participants. Que cela soit par la découverte de la danse, de techniques d'arts plastiques ou artisanales inspirées de l'époque, par l'écriture ou encore par la pratique théâtrale, la MCA a contribué à rendre une petite partie de la population et de ses forces vives, actrices de la fête.

### Rencontre des objectifs

- Développer la dynamique participative de la fête : « une fête portée par ses habitants et ses associations »/L'objectif d'impliquer la population et les forces vives locales est atteint mais nous sommes encore loin du concept de la fête portée par ses habitants. La MCA regrette d'ailleurs que l'ASBL porteuse de la fête partage peu ces objectifs et ne souhaite pas s'engager et s'impliquer dans ce sens.

- Contribuer au projet de la Ville de Chièvres, basé sur son histoire médiévale.

- Les réalisations s'intégraient dans l'environnement de la fête, contribuaient à son embellissement ou portaient un éclairage humoristique sur la période médiévale (farces).

### Les enjeux rencontrés

- Le développement de la **citoyenneté active** (participation à la vivification de l'espace public et au développement des capacités créatives).

- Le renforcement des **trames du territoire** par le travail de collaboration effectué avec l'ASBL Cervia Médiéval et les autres opérateurs du territoire (troupes de théâtre amateur, l'Accueil Temps Libre de Chièvres et les écoles).

- Le développement des **patrimoines historiques** (éclairage sur le passé Médiéval de Chièvres)

### Les droits culturels activés

- La **participation** à la culture, plus précisément celle des Chiévrois, était le droit culturel transversal de cette opération. Elle était liée aux objectifs de l'ensemble des actions.

- **L'accessibilité** : la volonté de la MCA étant que des Chiévrois ne soient pas consommateurs d'activités, mais impliqués physiquement dans la fête, il lui a semblé essentiel d'investir dans ce projet pour garantir son accessibilité financière. La majeure partie des

actions a été gratuite, hormis les ateliers de vannerie et de teinture proposés à un prix très démocratique comparativement aux offres similaires

### Données quantitatives

- 2017 : très faible participation pour l'atelier d'écriture collective (3 contre 6 escompté)

- 2018 : participation supérieure à celle escomptée (ateliers créatifs)

136 participants aux ateliers créatifs menés en amont dans les écoles et associations 17 participants aux ateliers ; 24 comédiens et 3 metteurs en scène.

- 2019 : participation fidèle à celle escomptée. 24 comédiens et 3 metteurs en scène, 27 participants aux ateliers.

### Impacts//enjeux – objectifs

Les actions ont eu pour effet d'apporter une plus value-esthétique à la fête. Le travail effectué au niveau théâtral, peu présent dans ce type d'événement, a contribué à sa dynamisation. L'impact se mesure aussi par l'engouement des participants à vouloir poursuivre leur participation à la fête et approfondir les techniques. Citons à titre d'exemple :

- l'atelier de teinture végétale lancé en 2018 qui s'est reconduit à l'initiative des participants en 2019 ;

- la motivation des troupes à vouloir poursuivre leur engagement dans le projet ;

- une enfant ayant rejoint la troupe locale de danse médiévale.

### Moyens mobilisés

Les moyens financiers ont été relativement importants dans la mesure où la majeure partie des activités proposées étaient gratuites afin de favoriser l'implication de la population locale

En dehors de la coordinatrice en charge du projet, les équipes d'animation et d'appui ont été peu mobilisées.

### Partenariats – collaborations

ASBL Cervia Médiéval – ATL de Chièvres – Troupes de théâtre amateur

### Les avancées méthodologiques

Importance de développer la complémentarité entre les approches de travail individuelles et collectives dans le cadre des ateliers développés, ainsi que de coupler les approches artisanales et créatives.

### Les améliorations à envisager et éléments à retenir

Difficulté de faire participer un public à la fête quand celui-ci a été touché de manière captive par les actions. Ce constat est valable pour les ateliers créatifs développés avec des enfants en 2018 et dans une moindre mesure pour le stage de danse médiévale. Dans ce dernier cas, les enfants n'ont pas forcément pris part à l'activité sur base volontaire ; dès lors faire participer l'entièreté du groupe à l'événement n'a pas été réalisable.



### Perspectives

Entretien la dynamique participative par la mise en place de nouveaux ateliers permettant d'explorer de nouvelles approches artisanales et créatives : travail de la terre, réalisation de gargouilles...

Encourager la transmission de savoir-faire (participants aux anciens ateliers initient de nouveaux participants).



D.8. FOCUS VILLAGES  
L'OPÉRATION EST DÉVELOPPÉE  
DANS LA PUBLICATION  
SPÉCIFIQUE ANNEXÉE QUI  
RETRACE 30 ANS D'ACTION  
DANS LES VILLAGES.

D.9. L'ATHL@S  
PARTICIPATIF L'OPÉRATION EST  
DÉVELOPPÉE DANS LA PUBLICATION  
SPÉCIFIQUE ANNEXÉE.



E. Action et coordination  
scolaire - axe transversal



## E. Action et coordination scolaire - axe transversal

L'action scolaire vise tant le courant de démocratisation de la Culture que de démocratie culturelle. Les publics prioritaires de la MCA sont les jeunes scolarisés à Ath, Brugelette et Chièvres. L'action scolaire s'est fortement intensifiée dans le cadre de ce CP (augmentation et diversification de l'offre, augmentation de la participation). Une coordination se charge de créer des passerelles et synergies entre les différents secteurs de la MCA, d'identifier les priorités d'action et de s'assurer de la participation de l'ensemble des établissements scolaires de son territoire d'implantation.

Au-delà de cette concertation et coordination interne, la MCA encourage les collaborations avec les opérateurs culturels du territoire (offre concertée en début d'année scolaire, promotion de l'offre conjointe auprès du corps enseignant, mise en place d'actions communes dans le cadre de Bâtisseurs...).

En raison de l'intensification du travail, la coordination scolaire est renforcée depuis janvier 2020.

### Objectifs de l'action scolaire

- Rendre la culture accessible à tous : découverte des œuvres, participation, médiation culturelle...
- Rendre l'exercice du droit à la culture effectif, en veillant particulièrement à la réduction des inégalités en ce domaine.
- Contribuer, aux côtés des enseignants, à la « construction » de jeunes citoyens capables d'agir, de comprendre et à évaluer la société, par la participation à des projets d'animation et de confrontation à des œuvres qui permettent d'ouvrir sur le monde, ainsi que de poser un regard critique et sensible sur la société dans laquelle le jeune évolue...

### Objectifs de la coordination scolaire

L'équipe en charge d'activités à destination des écoles, se réunit plusieurs fois par an en vue de coordonner son action (planification, évaluation, perspectives...).

### La coordination de l'action scolaire vise à :

- échanger sur les objectifs de chaque secteur en lien avec les publics ciblés;
- identifier les passerelles à établir entre les différents secteurs (renforcer nos actions en s'appuyant sur nos complémentarités);
- planifier la saison de manière équilibrée tout en tenant compte des offres effectuées par les partenaires culturels (opérateurs culturels locaux et centres culturels du bassin de vie);
- se coordonner au niveau de la communication externe (brochure, communication aux enseignants...);
- évaluer de manière collective.

### Population scolaire et participation

Le territoire d'implantation de la MCA (Ath-Brugelette et Chièvres), compte 9784 élèves pour 43 écoles.

16255 participations ont été enregistrées pour l'année scolaire 2018-19, contre 9919 pour l'année 14-15. Soit une augmentation globale de 63 % répartie comme suit : +32 % pour le secondaire, + 93 % pour le fondamental. En moyenne chaque enfant participe à 1,66 activités/an. De larges efforts sont consentis dans le cadre de la coordination pour essayer de toucher l'ensemble des établissements scolaires afin que les enfants puissent franchir les portes des institutions culturelles (MCA et partenaires).

En milieu rural, cette participation serait difficilement envisageable sans l'intervention des communes dans la prise en charge des frais de déplacements. Les communes de Brugelette et Chièvres prennent en charge 1 déplacement par classe, Ath assure 3 transports par classe, pour les écoles communales.

### Programmation (Arts vivants et cinéma)

«Sujet intéressant, en phase avec l'actualité. Bonne qualité de l'interprétation. Le débat qui a suivi la pièce était très intéressant car les intervenants ont une connaissance approfondie du sujet. Chaque année, le Palace propose des spectacles originaux et modernes, permettant de donner une autre image du théâtre aux élèves. Il est important de rester attentif aux faits de société et d'actualité». Mme Milleville, prof en sec.

«Super, le spectacle est parfaitement adapté aux enfants, aux petits, c'est poétique, magnifique ! ». M. Bruno, prof maternelle

«C'est une vraie innovation pour les plus jeunes de découvrir l'opéra. Cette activité a fait émerger de multiples émotions». Prof primaire.

- Diversité de choix, pour chaque tranche d'âge.
- Différentes disciplines : arts vivants (principalement théâtre, un peu de danse et de musique, arts de rue, cinéma et arts contemporains).
- Les activités sont choisies sur base de la qualité artistique, de la pertinence du propos en regard de l'actualité et du public ciblé, et enfin, des attentes pédagogiques des enseignants.
- La programmation Arts de la Scène a augmenté à partir de 2017 et avoisine les 3000 participations pour le secondaire et 2500 pour le fondamental. L'année scolaire 2019-20 s'annonçait exceptionnelle pour les arts vivants (diffusion et médiation) & la médiation expo.
- L'offre cinéma proposée en primaire est très suivie, contrairement au secondaire qui s'inscrit plutôt dans une logique d'organisation de séances à la demande (essentiellement du divertissement lors des périodes de congé). Ce désintérêt pourrait s'expliquer par l'absence d'offre en médiation qui pourrait apporter une réelle plus-value (en cours de réflexion).

### La médiation (expo et Arts vivants)

«La pièce aborde des thématiques d'actualité : l'identité, la peur de l'autre, l'immigration, de manière ludique et humoristique. Ma classe a apprécié la rencontre avec les comédiens. En plein questionnement sur la mise en place d'un projet Théâtre, l'échange avec les comédiens a apporté des éclairages sur l'envers du décor et sur le comment garder son rôle de comédien jusqu'au bout? Comment ne pas rire ou sourire lorsqu'on connaît quelqu'un dans la salle? Les truc et astuces de base ont été dévoilés. ». M. Mathys et Mme Trigalet, prof de 6° P.

«Pouvoir s'exprimer après la visite d'expo, ça nous change de ce qu'on fait d'habitude. Souvent on écrit des textes,

mais on n'en fait rien, ici c'est enregistré, c'est de la musique et ça va être écouté par d'autres personnes». Elève de 5° sec.

Assurée par la MCA, par les artistes ou par la transmission d'outils pédagogiques, la médiation vise à donner des clefs de compréhension et à proposer des espaces de parole favorisant l'expression d'un positionnement critique ou le partage des émotions et sentiments. Régulièrement des «bords de scène» sont proposés pour les Arts de la Scène et les Arts de la Rue. Certains spectacles sont parfois accompagnés par un dispositif d'animation. L'offre «médiation expos» a fortement évolué ces dernières années (valorisation des œuvres réalisées par les jeunes au sein même de l'expo, approche méditation, proposition pour les maternelles...).

### L'animation, création et expression

- Les cultures-écoles (Fondamental)

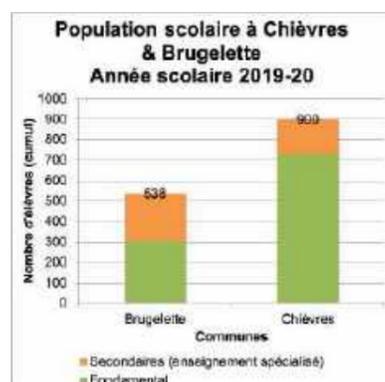
Après plusieurs tentatives infructueuses avant 2015, la MCA a repensé ses projets Culture-école. 13 projets (ponctuels ou durables) ont ainsi pu être menés depuis 2016, permettant aux enfants de prendre part à des démarches artistiques, d'Expression et de Créativité au sein de leur école et d'agir directement sur leur environnement et de se projeter dans le futur.

À cela se sont ajoutés des projets importants récurrents (Festival 0-18, NarrAthives, Parade, Bâtisseurs, Fête des Lumières, médiévales...).

Plusieurs grosses campagnes d'animation ont été menées en partenariat avec les opérateurs culturels et jeunesse athois permettant aux équipes d'avancer sur des enjeux communs liés au territoire. L'offre s'appuyant sur les complémentarités et expertises de chacun. Ensemble nous avons porté la campagne «Jeunes et Citoyens» et co-animé certaines étapes du projet.

- Les secondaires

Lors de ce CP, la MCA a mené moins de projets avec les secondaires. Ceci s'explique principalement par la difficulté des écoles à désormais libérer le nombre d'heures à consacrer à des projets d'animation (l'organisation des



### Photos



écoles s'est complexifiée ces dix dernières années). Les actions menées s'inscrivaient principalement dans le cadre du Festival 0-18 dédié aux droits des jeunes.

La MCA a dernièrement adopté une nouvelle approche vis-à-vis des écoles secondaires techniques ou professionnelles, qui semble fonctionner : s'appuyer sur leurs options pour les inclure dans des projets (réalisation de jeux sur les droits des jeunes et prise en charge d'animations avec des socio-éducation, réalisation de studios photos avec des techniques photovidéo...).

### Les évolutions de la coordination

> Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, la MCA ouvre sa brochure scolaire aux opérateurs culturels et jeunesse athois, les associant aux présentations organisées dans les écoles rendant ainsi les passerelles entre les actions et les institutions plus perceptibles pour les enseignants.

> Depuis 2018 : démarchage personnalisé des établissements scolaires, avec une attention particulière pour les écoles peu enclines à participer aux activités de la MCA (recherche de profs complices du relai de l'info au sein de ces écoles).

> Depuis 2019 :

- intégration à l'offre scolaire des étapes de travail organisées au CAR. Les jeunes y rencontrent les artistes, découvrent ce qu'est le travail de création, et expriment leurs avis/perceptions concernant la création.

- Renforcement du service offert aux enseignants via le site internet de la MCA (dossiers pédagogiques, extraits, création de newsletter).

### Perspectives

- Développer l'offre en animation à destination des secondaires, envisager des liens avec les options (sciences éducatives, sciences sociales, photovidéo...).

- Repenser l'offre secondaire pour le cinéma et apporter une plus-value en termes de médiation (organisation d'échanges-débats avec les classes, mise en place de modules permettant de découvrir les œuvres et métiers du cinéma...).

- Via la coordination scolaire renforcer la démarche d'accessibilité à la Culture pour Tous (s'assurer de la participation de toutes les écoles, viser les écoles plus éloignées de la culture pour la mise en place de projets culture-Ecole ou autres démarches spécifiques pensées en concertation avec les relais pédagogiques).

- Développer l'offre concertée avec les opérateurs culturels athois en vue d'inciter la circulation des publics entre les services culturels (notamment pour les enfants des villages limités dans leurs déplacements).

- Développer une offre de conférences-débats liées aux enjeux sociétaux actuels et pressentis

- Affirmer la dimension prospective et avenir pour les projets culture école

- Développer une offre concertée de spectacles avec les Centres culturels du bassin de Vie :

- Fondamental : programmation de spectacles communs en vue d'organiser des petites tournées dans le bassin de vie. Ceci évite les concurrences entre structures et donne plus de poids aux plus petites structures dans la négociation avec les compagnies (plusieurs dates garanties et diminution des déplacements).

- Secondaire : accueillir au Palace (Ath) des spectacles «grande scène, à plus gros déploiement» que les partenaires ne sont pas en mesure d'accueillir dans leurs infrastructures. L'offre sera élargie aux écoles du bassin de vie.

Cette coordination scolaire va dans le sens souhaité par le PECA - Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique.

La crise sanitaire COVID-19 entraînera probablement un réajustement de l'offre scolaire : décentralisation de l'offre dans les villages, spectacles à petites jauges limitant le brassage de jeunes issus d'écoles différentes, des projets d'animation et sélection d'une partie de la diffusion en fonction des enjeux de société (impacts de l'homme sur son environnement, liberté individuelles versus bien commun, démocratie participative,...). Cette offre pourra se construire de manière concertée et cohérente avec les opérateurs culturels athois.



## F. Développement local





## F. Développement local

Dans le cadre de son plan d'action, la MCA mène des projets qui contribuent au développement de son territoire d'implantation (Ath, Brugelette et Chièvres). La MCA s'implique dans de nombreuses Commissions locales (Aménagement du Territoire, Développement de la Lecture, Accueil Temps Libre, Conseil de participation des Écoles Communales...) et participe, par ailleurs, à des démarches menées en partenariat, principalement avec les autres acteurs du territoire (plus particulièrement les acteurs par-communaux et associatifs) – ex : les fêtes de Noël, La Nuit de l'Obscurité,...

La MCA contribue également au développement des pratiques amateurs et de la vie associative locale.

### Vers la création du Centre Culturel L'Envol (Brugelette-Chièvres)

Depuis près de 20 ans, la MCA contribue au développement socioculturel des communes de Brugelette et Chièvres via son action décentralisée, construite sur mesure en vue de répondre aux besoins spécifiques des deux communes. Dans cette optique, le travail mis en place a été continuellement décliné avec la complicité de la population, l'associatif local et des pouvoirs communaux.

Certaines actions proposées à Ath ont également été menées en décentralisation parce qu'elles collaient à la réalité du territoire de Chièvres et de Brugelette et offraient une mutualisation des moyens et ressources. Pour la MCA, il a toujours été essentiel de pouvoir se considérer comme un pôle « ressource » pour toute la région.

En 2019, les responsables communaux de Chièvres, sous l'impulsion de la MCA ont décidé de se lancer dans l'aventure de création d'un Centre culturel (L'Envol) pour Chièvres avec une extension de territoire sur Brugelette. Ce projet a pu bénéficier du soutien de la Province de Hainaut (supracommunalité).

À cet effet, l'investissement de la MCA y est renforcé depuis l'automne 2019, permettant la mise en place de démarches conjointes, complémentaires à l'offre habituelle : analyse partagée sur ce territoire commun (Brugelette-Chièvres), animation des rencontres

pour l'élaboration du Plan d'Action, mobilisation de la population et des associations autour du projet de création de ce futur Centre culturel, Focus à Brugelette et Chièvres centre...

La création du centre culturel impliquera l'apparition d'une nouvelle géométrie de territoire. Cette nouvelle structure permettra de renforcer l'ancrage local, de mener un travail culturel davantage de proximité suscitant la participation de la population et de l'associatif de manière bien plus intensive.

Dans son prochain Contrat-Programme (22-27), la MCA prévoit un accompagnement du Centre Culturel L'Envol afin de l'aider dans sa mise en route. Aussi, le nouveau Centre culturel rejoindra la coopération des Centres culturels du Pays Vert, contribuant ainsi à la densification du maillage culturel du Bassin de Vie.

### Fêtes de Noël – Ath

Depuis plusieurs années, la MCA assure, dans le cadre des Fêtes de Noël, la coordination des activités proposées par les opérateurs culturels athois (musées, bibliothèque, ludothèque, académie). Depuis 2016, les partenaires proposent « NarrAthives », une offre culturelle participative et familiale, complémentaire au traditionnel marché de Noël. Le concept contes et lieux « surprises » séduit et est apprécié du public (700 spectateurs, 150 amateurs impliqués, 8 lieux investis par 22 contes lors de l'édition 2019).

### Soutien aux pratiques amateurs

La MCA veille au développement des pratiques en amateur, essentiellement en théâtre (via la Concertation de Théâtre amateur du Pays Vert), arts de la Rue (espace CAR) et arts plastiques (via le CEC).

### Théâtre amateur

Le Pays Vert foisonne de troupes de Théâtre amateur. Il y a un peu plus de 25 ans, la MCA met sur pied une Concertation en vue d'encourager les troupes à se coordonner (calendrier, transmission d'info) et de créer des synergies au travers de projets communs. De nombreux spectacles à grand déploiement et formations en vue de faire évoluer la pratique théâtrale ont été initiés par la MCA.

Dans le cadre de ce Contrat Programme, plusieurs spectacles en extérieur associant plusieurs troupes ont été créés : Le problème (migrants-Ath), Saynètes lors des Médiévale (Chièvres) et la Fête des Lumières (Brugelette).

En 2019, la concertation s'est réunie 2 fois afin d'envisager de nouvelles pistes de développement et d'amorcer un vaste chantier de redéfinition des objectifs (essoufflement constaté après plus de 25 ans d'existence).

### Pratique « Arts de la Rue »

L'offre en ateliers Arts de la Rue (cirque Tissus & Trapèze, percussions et marionnettes déambulatoires) se conforte et s'étoffe. Les ateliers réunissent désormais 55 participants, toutes générations confondues. Ceux-ci sont réguliers et évoluent dans leurs pratiques. Chacun des ateliers se produit à l'occasion du Festival Sortilèges, dans le cadre de manifestations régionales (Carnaval des enfants à Leuze, Les Antoniates,...), voire en dehors du bassin de vie.

### Pratique musicale

Le territoire d'implantation de la MCA compte également de nombreuses fanfares. Ce succès est lié au phénomène des Géants renforcé par la présence d'une académie de musique dynamique. Dans le cadre de ce Contrat-programme, les collaborations avec les fanfares amateurs ont été plus régulières et leur ont permis de s'exercer à de nouvelles approches en rue.

Ces dernières années, les collaborations se multiplient avec l'Académie d'Ath (arts de la parole et musique) et permettent aux élèves de contribuer à des projets locaux et de se confronter à de nouveaux publics (Sortilèges, NarrAthives, Echappées villageoises...). En 2019, trois propositions artistiques ont été présentées dont une autour d'un partenariat avec l'atelier cirque.

La MCA mène avec les élèves et leurs professeurs une réflexion autour des arts vivants en espace public et les accompagne dans leurs projets (aide à la mise en scène, mise en place et type de programmation).

### Pratique « arts plastiques »

Le CEC, via ses ateliers permanents, contribue grandement à développer la pratique amateur en arts plastiques. Les ateliers participent à des événements locaux (Sortilèges, NarrAthives). L'approche, au-delà de la maîtrise technique, permet de développer la créativité des participants.

Cette offre s'est densifiée dans le cadre du Contrat-Programme.

### Perspectives

- Offrir des espaces de jeu supplémentaires permettant aux personnes s'adonnant à une pratique en amateur de se produire devant de nouveaux publics, dans le cadre des projets participatifs de la MCA, des expositions.
- Amorcer un travail visant à contribuer au développement de la pratique amateur Chant choral et danse, également fort représentées à Ath.
- Consolider le travail avec l'Académie (options musicales et danse) en matière d'appropriation de l'Espace public
- Consolider l'offre d'ateliers Arts de la Rue et leur permettre de se confronter à divers publics.
- Consolider l'offre Arts plastiques et renforcer le lien avec les artistes amateurs (favoriser l'interaction avec les expos accueillies au Palace en vue de les encourager à évoluer vers des approches plus contemporaines, conseils – accompagnements dans leurs démarches d'exposition).
- Continuer de permettre aux associations de se produire dans des conditions professionnelles (Palace) ou de bénéficier d'infrastructures adaptées à leurs besoins. Les troupes amateurs locales pourront, dès 2020, bénéficier du Palace à un prix réduit.





**Soutien à la vie associative, le développement des loisirs actifs et les Commissions**

La MCA soutient de manière importante les associations organisatrices d'événements par la mise à disposition de ses infrastructures et des aides services (régie, billetterie, prêt de matériel, communication,...). Les sollicitations des associations sont en augmentation. Une hausse du taux d'occupation du Château par les associations est observée : 252 occupations contre 148 en 2018. Ceci s'explique par une fidélisation de certaines associations qui ont décidé d'y tenir leurs réunions et répétitions hebdomadaires. Cette fidélisation encouragée par une nouvelle politique tarifaire particulièrement attractive pour les associations. L'occupation du Palace par celles-ci est également en hausse (15 événements d'associations locales s'y sont déroulés, en comparaison de 10 pour 2018).

Aussi, la MCA s'associe à certaines initiatives qui lui permettent de concourir à ses objectifs, rencontrer les enjeux du territoire, dont particulièrement les associations qui agissent en matière de Développement durable ou de transition (monnaie locale Sol Atohis, ciné-débats,...).

Des moyens (humains et logistiques) conséquents sont consacrés à la dynamisation culturelle du territoire. Cependant, comme mentionné précédemment, la MCA n'a pas su développer son volet de formation à destination des associations, ni mettre en place son observatoire de la vie associative. Une réflexion est en cours afin de repenser une offre en formation qui permettrait d'outiller les associations dans la gestion de leurs projets et de leur organisation.

Les anciens ateliers de loisirs actifs de la MCA, ayant pris leur indépendance parallèlement au développement du CEC, continuent à être soutenus par la MCA qui en assure la coordination, veille à ce que les nouveaux venus n'entrent pas en concurrence avec les ateliers pré-existants, s'assure de l'accessibilité financière, diffuse le programme et les accueille dans ses infrastructures. En 2019, la MCA hébergeait 33 ateliers permanents « à votre tour » (soit 48 % des occupations du Château Burbant).

Ce soutien important contribue amplement à la dynamisation culturelle du territoire.

Plusieurs Commissions spécialisées de l'ex-Conseil culturel sont toujours actives à la MCA. Elles sont constituées de bénévoles qui élaborent leurs programmes d'activités suivant des objectifs spécifiques.

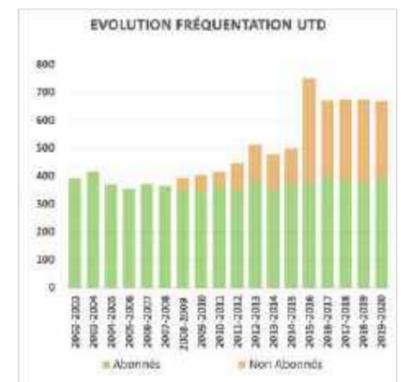
- La Commission Université du Temps Disponible a pour but de proposer un programme culturel à destination des aînés (conférences, voyages, univérCiné, clefs pour la Musique). La programmation est soutenue : en moyenne une quarantaine d'activités sont programmées par saison culturelle. Au-delà de la découverte culturelle, les participants viennent y chercher du lien social.

L'UTD compte près de 400 abonnés, provenant du bassin de vie.

Le jardin des Pensées propose des rencontres-débat citoyens sur des sujets sociétaux et d'actualité très variés. ± 20 rencontres sont proposées annuellement permettant d'ouvrir des espaces de délibération et de confrontation d'idées pour près de 600 participations/an.

- La Commission de Lutte Contre l'Exclusion Culturelle (CLEC) – cfr évaluation opération Culture pour Tous

- La Commission Concertation Théâtre Amateur du Pays Vert – cfr évaluation pratiques amateurs



**6. Les avancées et regrets**



### 2.1.2.3. RENCONTRE DES ENJEUX DU BASSIN DE VIE

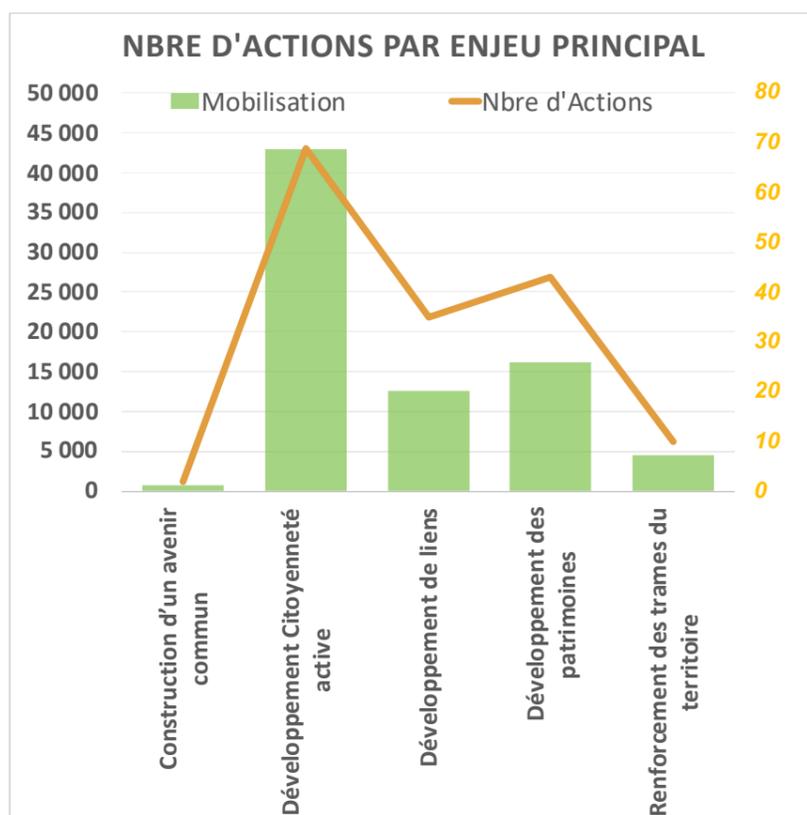
#### A. Enjeux et opérations : perception des permanents MCA

Afin de dégager une vision globale des enjeux prioritairement rencontrés dans le cadre de ce Contrat-Programme, 160 actions ont été analysées.

Pour chaque action ont été identifiés les enjeux prioritaires visés (max 2 enjeux par action). Le chiffre de mobilisation combine, par enjeux prioritaires visés, le nombre de participants aux actions ainsi que le public externe touché. Il permet de mettre en évidence la participation (active et passive).

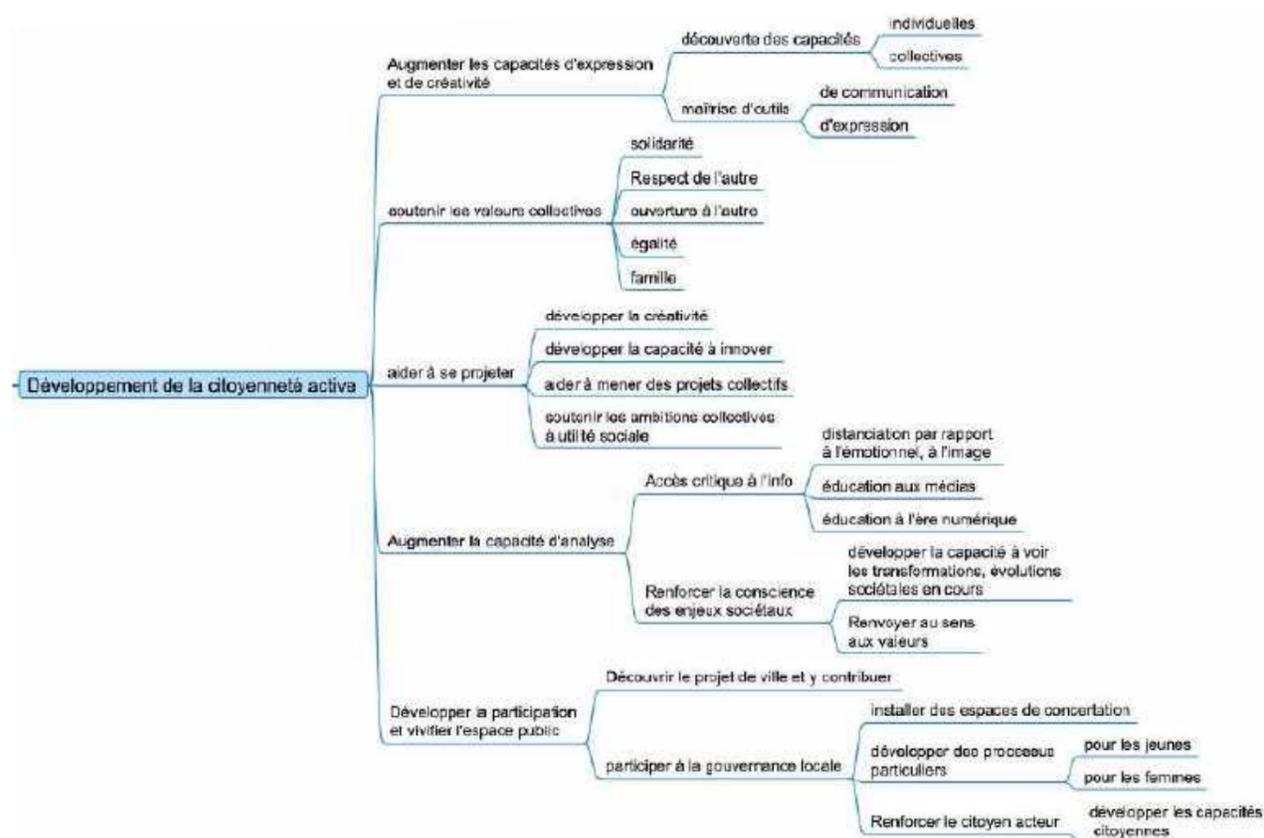
Dans le cadre de son Contrat-Programme, la MCA a œuvré à rencontrer l'ensemble des enjeux identifiés, avec une attention plus soutenue pour certains.

Quelques éléments permettant d'éclairer la situation et de mettre en évidence les points forts et points faibles de l'action en lien avec la rencontre de l'enjeu



#### Le développement de la citoyenneté active

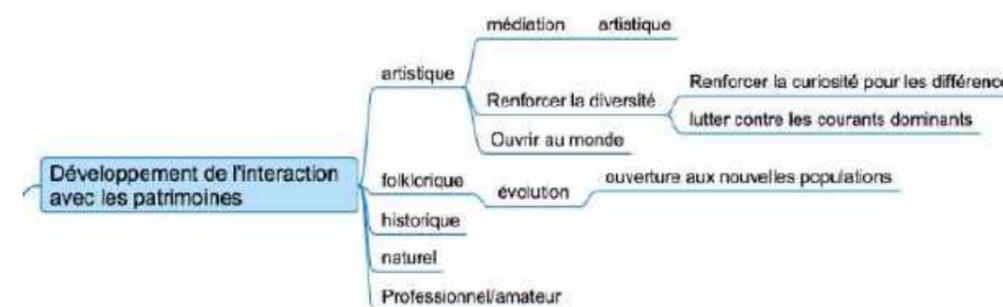
Cartographie de l'enjeu, intégrée au CP 2017-21



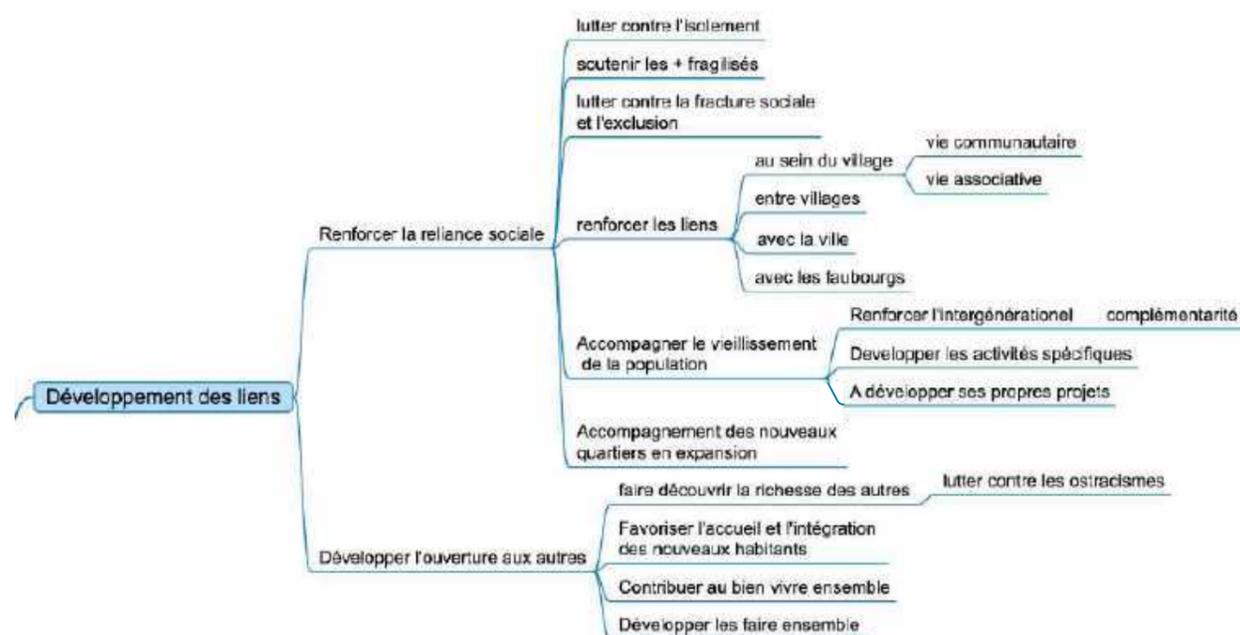
Développement de la citoyenneté active	
<b>Introduction</b>	Comme identifié en début de CP, une attention particulière a été accordée à cet enjeu, avec, pour vecteur majeur de développement : le renforcement de l'expression citoyenne et de la créativité.
<b>La rencontre de l'enjeu via les opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Campagnes Bâtisseurs : travail sur les valeurs collectives (vivre ensemble, ouverture à l'autre) et forte mobilisation des enfants dans les écoles primaires athoises (2016 &amp; 2019).</li> <li>Parade du futur, Aventurier du futur, projets culture-école : invitation des jeunes à se projeter dans le futur.</li> <li>Cycle de conférences « Demain commence aujourd'hui » : dimension prospective.</li> <li>Campagne Jeunes et citoyens : développement des capacités citoyennes (démocratie représentative, droit de vote, agir sur son environnement pour un mieux vivre ensemble).</li> <li>Création de nombreux espaces de concertation au sein des villages.</li> </ul>
<b>Points positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensification des démarches d'expression et de créativité qui permettent de contribuer au développement des capacités créatives et citoyennes d'une partie de la population</li> <li>Contribution à la vivification et l'appropriation de l'espace public : investissement renforcé de l'espace public par les productions collectives des participants et mise en place de nouveaux espaces de concertation.</li> <li>Travail soutenu de la MCA concernant le renforcement des valeurs collectives. Socle de valeurs sur lequel repose l'action de la MCA.</li> <li>Création de plusieurs collectifs citoyens autour du DD et de l'accueil des migrants ces dernières années : enjeux portés par les citoyens et soutenus par la MCA.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'actions permettant aux adultes et aux ados de s'inscrire dans des démarches prospectives (besoin de l'équipe de se ressourcer pour se réinventer, après 10 années d'action intensive DD).</li> <li>Peu de démarches orientées vers les adultes et ados pour augmenter leurs capacités d'analyse concernant les enjeux sociétaux et l'accès critique à l'info</li> </ul>

#### Développement de l'interaction avec les patrimoines

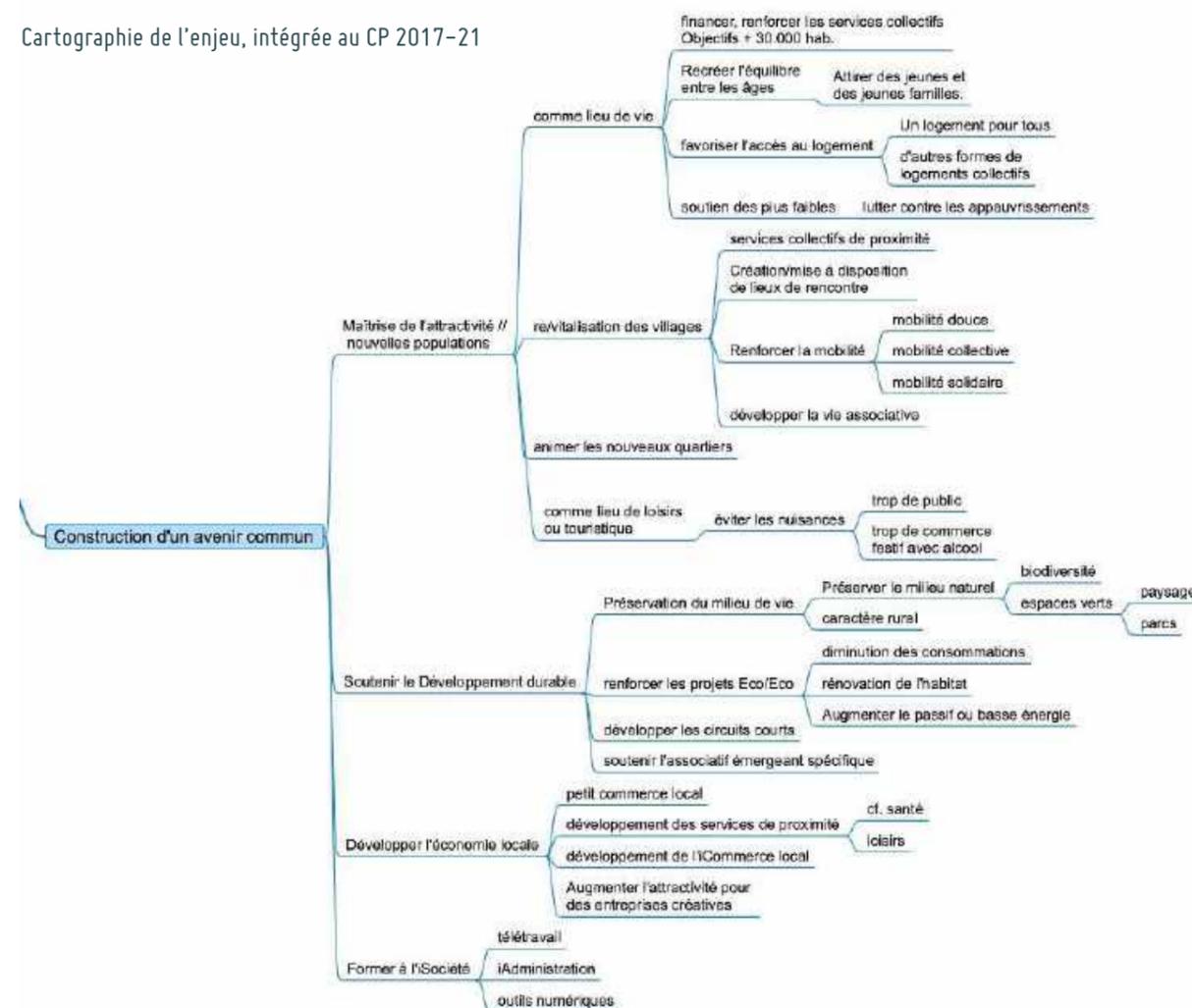
Cartographie de l'enjeu, intégrée au CP 2017-21



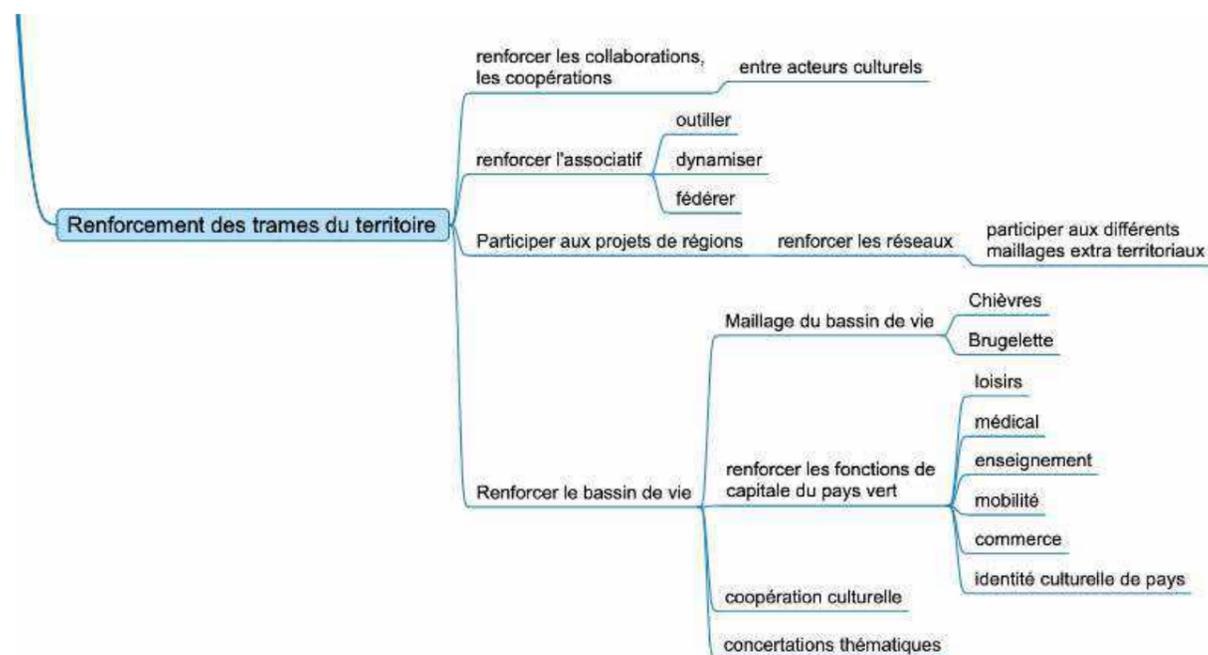
Développement de l'interaction avec les patrimoines	
<b>Introduction</b>	Enjeu principalement rencontré par les opérations Cycle expo (± 20 actions, la Triennale de l'Art et du Végétal, le Développement local Chièvres [diffusion], l'Envolée des Arts et les Médiévales.
<b>La rencontre de l'enjeu via les opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamique d'expositions d'arts contemporains au Palace : offre importante en médiation proposée [tout public, publics spécifiques, publics scolaires...] pour mieux appréhender les démarches artistiques. Un manque important est donc comblé pour le bassin de vie qui ne comporte pas d'école supérieure artistique.</li> <li>Triennale de l'Art et du Végétal : plusieurs œuvres qui interagissent avec le patrimoine bâti/naturel/historique, sont sélectionnées lors de chaque édition pour investir l'espace public de manière pérenne. L'édition 2015 [La Démesure] a permis l'interaction avec le patrimoine immatériel de la Ville d'Ath, les Géants [300<sup>e</sup> anniversaire de Mme Goliath].</li> <li>L'opération « Spectacle promenade à Chièvres » repose sur l'interaction avec le patrimoine bâti et historique local et concourt à renforcer le projet de ville.</li> </ul>
<b>Points positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Confrontation de la population aux arts contemporains [contribution à l'ouverture à la diversité artistique].</li> <li>Des œuvres, réalisées dans le cadre l'action de la MCA, viennent renforcer le patrimoine artistique local. Dimension fort appréciée par la population.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En dehors de la Triennale, peu d'interaction avec le folklore ; richesse de la vie culturelle locale dont la MCA souhaitait développer la dimension « porteur d'avenir ».</li> <li>Excepté les Arts plastiques et les Arts de la rue, la relation entre pratique amateur et les professionnels n'a pas été fortement stimulée par la MCA. Quelques initiatives ponctuelles ont été menées, mais pas de réelle structuration de l'action dans ce sens.</li> </ul>



Développement de liens	
<b>Introduction</b>	Cet enjeu, déjà porté lors du CP précédent, a été plus développé qu'imaginé et a permis de mobiliser un nombre important de participants.
<b>La rencontre de l'enjeu via les opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opération Villages : prise d'ampleur via le dispositif d'animation Focus aux Villages [cfr publication spécifique annexée] le renforcement de liens au sein des villages et l'intégration des nouveaux habitants.</li> <li>Opération Bâtisseurs : orientée vers le vivre ensemble, s'est principalement centrée sur la notion d'ouverture à l'autre [ouverture à la différence et à la multi-culturalité].</li> <li>Opération Culture pour Tous : lutte contre la fracture et l'exclusion sociale - soutien aux plus fragilisés.</li> <li>Opération Planches citoyennes : intégration des nouveaux habitants au sein des villages, et la lutte contre l'exclusion [accès au logement pour tous, et lutte contre la précarité].</li> <li>Opération Fête des Lumières : création de lien au sein des villages de l'entité brugelettoise.</li> </ul>
<b>Points positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place de dispositifs [de type « faire ensemble »] en décentralisation, dans l'environnement direct des populations visées, permet de créer de la reliance sociale. Accueil très favorable.</li> <li>Intérêt de multiplier les dispositifs permettant de lutter contre l'exclusion culturelle et de soutenir les personnes précarisées. Importance manifeste de permettre aux personnes précarisées de s'exprimer au sujet de leur réalité, et de valoriser leur parole dans l'espace public.</li> <li>Nécessité de susciter le « vivre ensemble » dès le plus jeune âge [ouverture à l'autre et accueil de la diversité].</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trop peu de mise en place d'actions spécifiques pour accompagner le vieillissement de la population et encourager les aînés à s'inscrire dans des démarches participatives, alors que le vieillissement de la population s'accroît de manière + significative à Ath.</li> <li>Pas d'action menée dans les faubourgs en expansion [nouveaux quartiers]. La MCA a concentré ses efforts dans les villages estimant trop prématuré d'agir dans les nouveaux quartiers dont la population n'est pas encore stabilisée.</li> <li>Nécessité de penser des dispositifs qui permettraient d'aller directement à la rencontre de publics identifiés en s'invitant dans leur quotidien [les adultes touchés dans le cadre des actions orientées « Vivre Ensemble » sont des personnes déjà sensibilisées].</li> <li>Difficulté toujours présente de mobiliser les nouveaux habitants dans le cadre de projets participatifs.</li> </ul>



Construction d'un avenir commun	
<b>Introduction</b>	Enjeu moins développé qu'escompté : certaines opérations n'ont pu être menées ou « poussées » comme envisagé [Une vie associative dynamisante et intégrante, Sortilèges & Vie associative, Brugelette imagine le futur quartier des Carmes]. Contrairement aux deux CP précédents, aucune campagne de grande envergure orientée DD n'a été menée, l'équipe d'animation étant un peu essoufflée par 10 ans d'actions en ce sens. Enfin, se sentant peu en capacité de pouvoir agir en la matière, la MCA a préféré ne pas s'attarder sur les objectifs de former à l'I-société et de développer l'économie locale. Cette mission lui semblant davantage dévolue à l'ADL et à l'EPN.
<b>La rencontre de l'enjeu via les opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations « Villages » &amp; « Planches citoyennes » : approfondissement de l'objectif de maîtrise de l'attractivité.</li> <li>Les initiatives durables portées par un associatif émergent ont été soutenues par la MCA [cadre : mission générale &amp; diffusion].</li> <li>Affirmation de la dimension durable du Festival « Sortilèges ».</li> <li>Mise en place d'une eco-team très active pour réduire l'empreinte de la MCA au travers de l'ensemble de son action.</li> </ul>
<b>Points positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de dispositifs permettant de créer des espaces de rencontre au sein des villages, favorisant ainsi leur dynamisation et les repositionnant, pour certains, comme lieux de vie.</li> <li>Réflexion amenée avec justesse par les planches citoyennes, au niveau local sur des sujets sensibles [vivre la précarité à Ath, accessibilité du logement pour tous].</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le manque de proactivité inscrivait le développement durable comme un des moteurs de développement de la transition.</li> <li>Le manque de capacité à pouvoir, en cours de CP, réajuster l'action à destination de la vie associative.</li> <li>L'identification dans le cadre du CP d'objectifs éloignés, de prime abord, du champ d'action d'un Centre culturel.</li> </ul>



Renforcement des trames du territoire	
<b>Introduction</b>	D'après le tableau de centralisation, faible représentation de la rencontre de l'enjeu par les opérations [10 actions - 4 opérations - dans les 3 communes] : ceci n'est pas le reflet de la réalité, car de nombreuses actions ont aussi fait l'objet de collaborations, coopérations ou partenariats [opérateurs culturels, jeunesses, sociaux, socioculturels et autres du territoire].
<b>La rencontre de l'enjeu via les opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution et animation de la concertation des services culturels para-communaux depuis 2016.</li> <li>Mise en place de nombreux projets culturels communs [cfr. évaluation partenariat culturel opération Bâtisseurs].</li> <li>Présence &amp; action de la MCA dans de nombreuses concertations locales à Ath, Brugelette et Chièvres [dév. de la Lecture, ATL, Aménagement du Territoire, Conseil de participation des Écoles communales, Commission Zéro-Déchets, Comités de Pilotage du PCS, PCDR...].</li> <li>Animation de la concertation des Centres culturels du Pays Vert [mutualisation, réflexions thématiques, actions communes]. Selon les abordés, se joignent ponctuellement quelques Centres culturels de Wapi, extérieurs au bassin de vie [Antoing, Péruwelz, Comines, ...].</li> <li>Renforcement de la position d'Ath comme commune principale du Pays Vert, via le développement culturel de la MCA, l'attractivité du Palace, les événements [Sortilèges, Triennale de l'Art et du Végétal].</li> </ul>
<b>Points positifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la coopération entre opérateurs culturels para-communaux, facilitée par la dimension à taille humaine de la commune et par la volonté manifeste des différents opérateurs de collaborer, de partager une visée commune.</li> <li>Contribution à de nombreuses plateformes d'échanges liées à la gouvernance locale.</li> <li>Contribution au maillage du territoire [CC l'Envol, CCCC] et au renforcement du bassin de vie.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'associatif bénévole en matière de gestion et de pilotage de projets. La MCA répond aux sollicitations, soutient massivement les associations par la mise à disposition de ses infrastructures [et services liés], mais n'est pas parvenue à structurer son offre en matière de formation-information.</li> </ul>

Les spécialisations (Arts de la Rue, Centre d'Expression et de Créativité, Cinéma, Arts de la Scène) ainsi que la Coopération territoriale, ont également contribué à rencontrer les enjeux du territoire :

Enjeux	Secteurs/spécialisations	Commentaires
<b>Développement de liens (Reliance sociale et ouverture aux autres)</b>	CEC	Contribution aux opérations bâtisseurs & Villages/porteur de La Parade
<b>Interaction avec le patrimoine artistique</b>	Arts de la Scène Arts de la Rue CEC Cinéma	Diffusion des œuvres, rencontre avec des artistes, actions de médiation
<b>Développement de la citoyenneté active Soutenir les valeurs collectives et augmenter les capacités d'analyse</b>	Cinéma Arts de la Scène Arts de la Rue	Les œuvres programmées permettent de poser un regard critique sur le monde qui nous entoure, les évolutions sociétales, et renvoient aux valeurs du vivre ensemble.
<b>Augmenter les capacités d'expression et de créativité, soutenir les valeurs collectives, aider à se projeter, développer la participation et vivifier l'Espace public</b>	CEC	Le CEC a très largement contribué à insuffler dans les projets le développement de l'Expression créative et la valorisation des productions collective dans l'Espace public. Il est intervenu ou a porté certaines opérations.
<b>Construction d'un Avenir commun (soutenir le DD)</b>	Arts de la Rue Cinéma	Affirmation de la dimension durable de Sortilèges. Avec un volet sensibilisation au DD important, le recours aux circuits courts, avec la volonté de soutenir l'associatif émergent DD. Programmation de longs métrages, documentaires amenant une réflexion DD (souvent en collaboration avec des associations en transition).
<b>Renforcement des Trames du territoire Participer aux projets de région</b>	Arts de la Rue	Supra-communalité (Lessines-Ath)
<b>Renforcer les coopérations entre acteurs culturels et le maillage du bassin de vie</b>	Concertation des Centres culturels du Pays Vert	Actions concertées, mutualisation...
<b>Renforcer les collaborations et coopérations)</b>	Arts de la Rue, Arts de la Scène, Cinéma, CEC	Développement de collaborations avec les associations locales en lien avec la programmation, des projets...

### C. Perceptions des membres de l'AG-CA-CO, et d'un comité d'Usagers (futur CO)

Afin de vérifier si les enjeux prioritaires poursuivis étaient effectivement perceptibles et rencontrés, 2 groupes de travail ont été organisés. Un composé de membres du CA-CO-AG, l'autre d'une quinzaine d'usagers. L'identification des enjeux rencontrés s'est effectuée sur base d'une sélection d'actions opérée spontanément par les participants. Ceci explique que, seule, une partie de l'action a été évaluée. Voici les réponses à la question « Selon vous, quels sont les enjeux prioritairement rencontrés dans le cadre de l'action ? ».

Enjeux	Objectifs	Opérations-Actions	Participants
Développement des Liens	Renforcement du lien social	Spec tac les-promenades Chièvres, Diffusion Arts de la Scène (rdv amicaux) Sortilèges et Rencarts (Arts de la Rue), Focus aux villages Fête des Lumières, UTD Triennale (l'œuvre prétexte à la rencontre)	CA-CO-AG CA-CO-AG & Usagers Usagers
	Lutter contre l'isolement/solitude	Plan ches citoyennes	Usagers
	Intégration des nouveaux habitants (mais peu rencontrée)	Foc us aux Villages	CA-CO-AG & Usagers
	Ouverture à l'autre	Cyc le Expo Foc us aux Villages	CA-CO-AG Usagers
Développement de l'interaction avec les patrimoines	Création d'un patrimoine rural	BD Mutation au Pays Vert	CA-CO-AG
	Interaction avec le patrimoine rural	Foc us aux Villages	CA-CO-AG & Usagers
	Interaction avec le patrimoine historique et bâti	Spec tac les-promenades Chièvres	CA-CO-AG
	Interaction avec le patrimoine artistique	Diffusion Arts de la Scène (ouverture au monde et d'esprit), Arts de la Rue Expos Palac e	CA-CO-AG & Usagers CA-CO-AG
	Interaction avec le patrimoine bâti	Sortilèges (lieux méconnus & revalorisés), Triennale de l'Art et du Végétal	CA-CO-AG & Usagers
Développement de la citoyenneté active	Renforcer la conscience de l'évolution de la vie en milieu rural	BD Mutation au Pays Vert	CA-CO-AG
	Augmenter les capacités d'expression et de créativité	Foc us aux Villages Bâtisseurs (scolaire)	CA-CO-AG
	Soutenir les valeurs collectives	Sortilèges, Bâtisseurs (scolaire)	CA-CO-AG CA-CO-AG & Usagers
	Renforcer la conscience des enjeux sociétaux	Expos Palac e Cinéma (séances associatives)	CA-CO-AG Usagers
Construction d'un Avenir commun	Soutenir le Développement durable	Sortilèges (Arts de la Rue)	CA-CO-AG
Renforcement des trames du territoire	Renforcement du sentiment d'appartenance à un territoire	Foc us aux Villages	CA-CO-AG & Usagers
	Renforcer les fonctions de Capitale du Pays Vert (attractivité de la Ville)	Diffusion Arts de la Scène et Arts de la Rue	CA-CO-AG & Usagers

Cet apport conforte, d'une part, l'évaluation menée par les membres de l'équipe (adéquation entre leurs perceptions et les enjeux prioritaires poursuivis), et, d'autre part permet de mettre en évidence la rencontre d'enjeux non identifiés comme prioritaires par les porteurs de projets. Par exemple, Focus contribue à renforcer les Trames du territoire; la BD Mutation au Pays Vert permet de créer du patrimoine Rural; Sortilèges/la Triennale et la diffusion génèrent du lien social (événement rassembleur, et implication de nombreux bénévoles), le fait que les Arts contemporains contribuent à l'ouverture à l'autre par le biais de son action de médiation à destination de publics spécifiques.

### D. Conclusions





### 2.1.2.4. RENCONTRE DES DROITS CULTURELS ET MOBILISATION : ÉLÉMENTS D'ANALYSE

#### A. Rappel des prérogatives du droit à la culture

**La liberté artistique.** La liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir est, en effet, inhérente au droit à la culture.

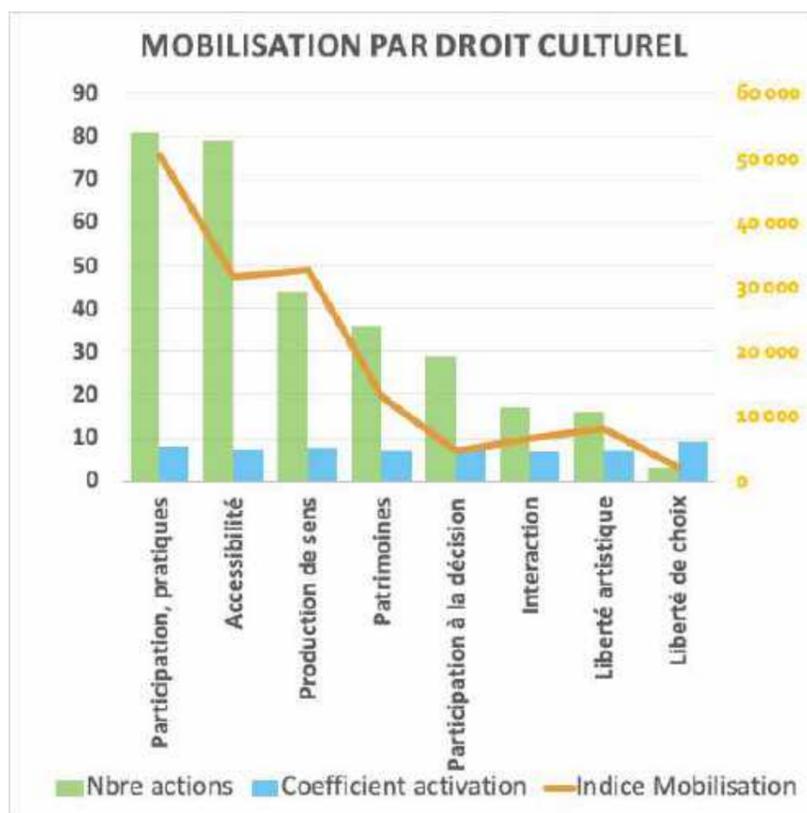
**Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures.** Cette prérogative prolonge la liberté artistique en postulant une intervention de l'État dans la promotion et la conservation des patrimoines et des cultures.

**L'accès à la culture.** Elle vise non seulement l'accessibilité matérielle, physique et géographique aux activités culturelles, mais encore l'accessibilité intellectuelle à une culture de qualité et diversifiée.

**La participation à la culture.** Sont ici visés non seulement l'accès passif à une série de biens et de pratiques culturelles, mais également la possibilité de prendre part aux pratiques culturelles dans la perspective d'y produire du sens.

<sup>2</sup>D'autres actions menées dans le cadre de ce Contrat-Programme ne sont pas intégrées à cette analyse.

<sup>3</sup>Le chiffre de mobilisation combine, le nombre de participants aux actions ainsi que le public externe touché. Il permet de mettre en évidence la participation (active et passive) uniquement pour les enjeux culturels identifiés comme prioritaires et secondaires (cumul).



**La liberté de choix en matière culturelle.** Elle rappelle que c'est l'individu qui est placé au centre du droit à la culture et que les cultures,

concernées par la première prérogative découlant du droit à la culture, ne sont pas protégées pour elles-mêmes, mais parce qu'elles permettent à l'individu de se définir et d'exercer ses libertés, notamment celle de choisir les expressions ou les pratiques culturelles qui répondent à ses aspirations.

**Le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.** Ce droit prolonge en quelque sorte la participation à la culture en rendant les individus partenaires d'un projet culturel plus global, celui de la définition des politiques culturelles.

En 2015, suite à la lecture de plusieurs analyses de Céline Romainville concernant les droits culturels, il nous avait semblé intéressant de mettre en lumière deux notions complémentaires liées aux attributs, à savoir :

- l'interaction avec le patrimoine culturel (le partager, se l'approprier)
- la production de sens => travail sur les significations, en lien avec le droit « participation à la culture »

Nous avons donc intégré à nos fiches opérations ces deux notions complémentaires.

#### B. Droits culturels et opérations : perception des permanents MCA

Afin de dégager une vision globale des prérogatives prioritairement rencontrées, ont été analysées et répertoriées les 160 actions se référant uniquement aux opérations présentées précédemment.<sup>2</sup>

Pour chaque action ont été identifiés :

- les 2 prérogatives prioritaires poursuivies ;
- la mobilisation<sup>3</sup>
- le coefficient d'activation du droit sur base des perceptions qualitatives et relatives des porteurs de projet. Il représente la moyenne d'appréciation de l'ensemble des activités visant prioritairement les prérogatives.

Par le biais de ses opérations, la MCA a œuvré à rencontrer l'ensemble des droits culturels tout en accordant, comme identifié en 2016, une attention particulière à la participation & la pratique dans la perspective d'y produire du sens. Elle a spécialement veillé à renforcer l'accès à la culture.

#### Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures

36 actions poursuivaient prioritairement la rencontre de ce droit. Essentiellement la programmation des expos et des activités de diffusion en régional (Brugelette et Chièvres).

Aussi quelques projets de création ont permis de renforcer la rencontre de ce droit : la Triennale de l'Art et du Végétal (patrimoine naturel-bâti-immatériel), les Médiévales (patrimoine historique et bâti,) et la création de spectacles valorisant des artistes régionaux (L'Envolée des Arts).

Rencontrer ce droit n'est pas une priorité pour l'animation. Celui-ci fait l'objet d'un travail spécifique mené par les spécialisations (Arts de la Scène, Arts de la Rue et Cinéma) notamment via la diffusion des œuvres.

#### L'interaction avec le patrimoine culturel

Cette notion complémentaire ajoutée suite à la lecture des textes de Céline Romainville a principalement (90 %) été rencontrée par l'opération expo (médiation autour des expos accueillies), la Parade (interaction avec l'Environnement) et les Planches citoyennes (interaction des spectateurs avec les pièces créées par les groupes porteurs). La moyenne du coefficient d'activation de ce droit est la plus faible : 6,53. Ceci s'explique, comme déjà évoqué, par la programmation d'expositions trop conceptuelles ou peu exploitées en termes de médiation.

#### L'accessibilité à la culture

L'exercice de ce droit a été rendu plus effectif sur le territoire qu'imaginé. Des actions ont été renforcées en cours de Contrat-Programme notamment concernant l'accès géographique et intellectuel/symbolique : la médiation « Expos », les Compagnons de la Culture, le développement des projets Culture-école, et la décentralisation importante

d'activités dans les communes de Brugelette et Chièvres, pour lesquelles la MCA fait office de centre culturel local.

Ci-dessous est épinglée une sélection d'actions menées qui ont contribué à rendre davantage effectif ce droit :

#### • Accessibilité financière :

L'Opération Culture pour tous vise à promouvoir l'accès à la culture pour les personnes précarisées. De nombreuses actions sont menées comme la promotion de l'article 27, les Compagnons de la Culture, les Toc Toc'Z'Ateliers, la Semaine des Savoirs à partager...

Un nombre important d'opérations sont accessibles gratuitement, permettant ainsi la participation de tous : Opération Villages, Fête des Lumières, Planches Citoyennes, NarrAthives & Culture pour Tous.

Enfin, la MCA a commencé à mener des projets Culture-Ecole lors de ce Contrat-Programme. Le nombre de projets portés a été conséquent et a permis aux enfants d'accéder, gratuitement, à la culture.

#### • Accessibilité temporelle

La MCA prend en compte les disponibilités des publics visés dans la mise en place de son action. Par exemple, l'Opération Focus se déroule les dimanches pour favoriser la participation du plus grand nombre (aînés, familles); des sorties des Compagnons sont organisées en journée dans le cadre des sorties scolaires, de nombreux ateliers sont menés tant en soirées qu'en journée...

#### • Accessibilité géographique

Décentralisation importante d'activités dans les villages (scolaires et tout public), ainsi que dans les communes partenaires (Brugelette et Chièvres).

Cette approche est très contraignante pour la MCA, car il faut trouver des locaux et les aménager en fonction des besoins. La décentralisation permet plus aisément de toucher des publics éloignés de la culture (Focus, Fête des Lumières).



• Accessibilité intellectuelle-symbolique

Ce droit a été particulièrement travaillé dans le cadre du Contrat-Programme.

- Culture pour tous : mise en route des Compagnons de la Culture. Ce groupe de bénévoles, mobilise des publics éloignés de la culture et propose un temps d'échange à l'issue des activités (essentiellement les spectacles).

- La Médiation Expos : les actions de médiation permettent de donner des clefs de compréhension des œuvres et des démarches artistiques. Cette offre s'est élargie et adaptée au fil des dernières années pour toucher au mieux les différents publics ciblés, dont les publics fragilisés (déficients visuels, mentaux, primo-arrivants ne maîtrisant pas le français,...) et éloignés de la culture. Des dispositifs très diversifiés sont proposés : instauration d'un espace médiation, élaboration de carnets pour les enfants, chasses au trésor et balade à vélo (triennale), usage des smartphones, réalisation de vidéos avec les artistes afin de présenter leur démarche et techniques utilisées, ....

Cette offre s'est affinée sur base des expériences, bonnes et moins bonnes, des dernières années. La MCA ne sélectionne plus les expo qui ne permettent pas une médiation « accessible », et dont les approches trop conceptuelles renforcent les a priori (visites libres).

La participation à la culture & pratique

La MCA a renforcé la participation active dans le cadre du Contrat-Programme, l'action du CEC y contribuant grandement. La pratique culturelle a été suscitée tant chez les jeunes (stages, projets culture-Ecole, Bâisseurs scolaire) que chez les adultes (opération Villages, Athl@s participatif, Fête des Lumières), la majeure partie du temps dans la perspective de produire du sens. Des dispositifs particuliers ont été pensés pour permettre aux adultes d'exercer ce droit, dont les résultats ont été encourageants. Cette prérogative a, par contre, été un peu moins explorée avec les ados.

Production de sens

La recherche de sens est une préoccupation constante de la MCA, ce qui explique qu'il était fortement ciblé dans ce Contrat-Programme. Certaines opérations ont permis de plus particulièrement le rencontrer : Culture pour Tous, Athl@s participatif, Bâisseurs et Villages.

Quelques exemples :

- Les actions de médiation Culture pour Tous, ont permis aux participants de mettre l'œuvre en relation avec eux et leur environnement.
- Bâisseurs encourageait à se questionner sur un mieux Vivre ensemble, à Ath et à agir directement sur son environnement
- L'opération Villages a permis de mieux prendre en compte l'évolution de la ruralité dans un monde en mutation.
- L'Athl@s participatif proposait de donner sa vision sensible du territoire, suivant certaines thématiques.

Dans le cadre de ce Contrat-Programme, la MCA a renforcé ses collaborations avec des artistes. L'expérience a montré la nécessité de prévoir un suivi soutenu et permanent des artistes afin de s'assurer du respect des objectifs et du sens recherché par l'action.

La liberté de choix

Comme envisagé en 2016, ce droit a été très peu travaillé de manière prioritaire dans les projets d'animation, celui-ci étant principalement développé dans le cadre des activités de diffusion (Arts vivants, cinéma,...).

NarrAthives y a répondu par la mise en place d'une offre « conte », non développée localement.

Il importe de soulever que toutes les actions liées aux arts contemporains et arts plastiques répondent pleinement à cette prérogative, notamment par le manque constaté au niveau du territoire (pas d'école artistique et pas d'opérateur proposant ce type d'offre artistique). Ce droit constitue, en quelque sorte, le fondement de ces opérations. Aussi, le travail sur mesure mené dans les communes associées (Brugelette et Chièvres) concourt à rendre ce droit pleinement effectif. En effet, la MCA opérateur culturel majeur pour ces deux communes veille, malgré le peu de

moyens financiers et humain dont elle dispose pour assumer cette mission, à y déployer une offre culturelle riche et diversifiée (diffusion de spectacles et de concerts, projets d'expression et de créativité en milieu scolaire, offre de stages et ateliers créatifs, projets de création artistique,...).

La participation à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle

L'exercice de ce droit a été renforcé lors du Contrat-Programme. La MCA souhaitait rendre davantage effectif ce droit dans le cadre de ses opérations : que ses participants puissent prendre une part plus active dans l'élaboration des projets et être associés à des choix les concernant en matière de politiques culturelles. Ce droit nécessite un accompagnement soutenu et la mise en place d'approches méthodologiques spécifiques et sur-mesure.

29 actions ont prioritairement visé ce droit culturel. En plus du travail des Commissions (expos, UTD, Jardin des Pensées, Lutte Contre l'Exclusion culturelle, l'Envolée des Arts, Toc Toc'Zateliers), un nouveau groupe de travail s'est constitué avec les Compagnons de la Culture. Ces derniers choisissent les activités et décident les actions de mobilisation des publics. Le projet des Planches citoyennes a permis au groupe porteur d'influer sur la programmation (nombre et calendrier des représentations).

Enfin, la démarche Focus a encouragé les groupes porteurs à contribuer activement à l'élaboration d'une part significative du projet (conception de l'événement inaugural, emplacement de la fresque), marquant un tournant dans la manière de travailler de la MCA.

Le coefficient d'activation de ce droit est assez élevé : 8. Il atteste des avancées faites en la matière et de la qualité du travail sur mesure mené avec les groupes porteurs.

Les efforts doivent se poursuivre et s'élargir à d'autres actions.

La liberté artistique

Ce droit a été rencontré dans les projets de créations : spectacles (planches citoyennes, Médiévales, spectacles-promenades, cabarets régionaux,

NarrAthives ); réalisation de panneaux de revendication, chansons et maskbooks lors de Bâisseurs ; création de la BD Mutation au Pays Vert ; création d'expos (palace et Triennale).

Bien que le nombre d'actions puisse paraître faible et celles-ci peu mobilisatrices, il n'en est rien. Les projets de création menés ont requis, pour la majeure partie d'entre eux, un long trajet d'animation, un investissement important de la MCA et une forte implication des participants.

Ce droit fait l'objet d'un travail plus soutenu mené par le CEC et les Arts de la Rue (spécialisations).

Les appréciations plus négatives sont liées à l'abandon, indépendamment de la volonté des artistes et organisateurs, d'un parcours artistique à Brugelette, ainsi que de la création d'une expo dont les objectifs de médiation poursuivis n'ont pas pu être rencontrés en raison d'un trop grand éloignement de la thématique par les jeunes artistes.

C. Droits culturels et spécialisations : perception des permanents MCA

Les spécialisations (Arts de la Rue, Centre d'Expression et de Créativité, Cinéma, Arts de la Scène ainsi que la Coopération territoriale), contribuent pleinement à rencontrer les droits culturels du territoire :

D. Perceptions des membres de l'AG-CA-CO, et d'un Comité d'Usagers (futur CO)

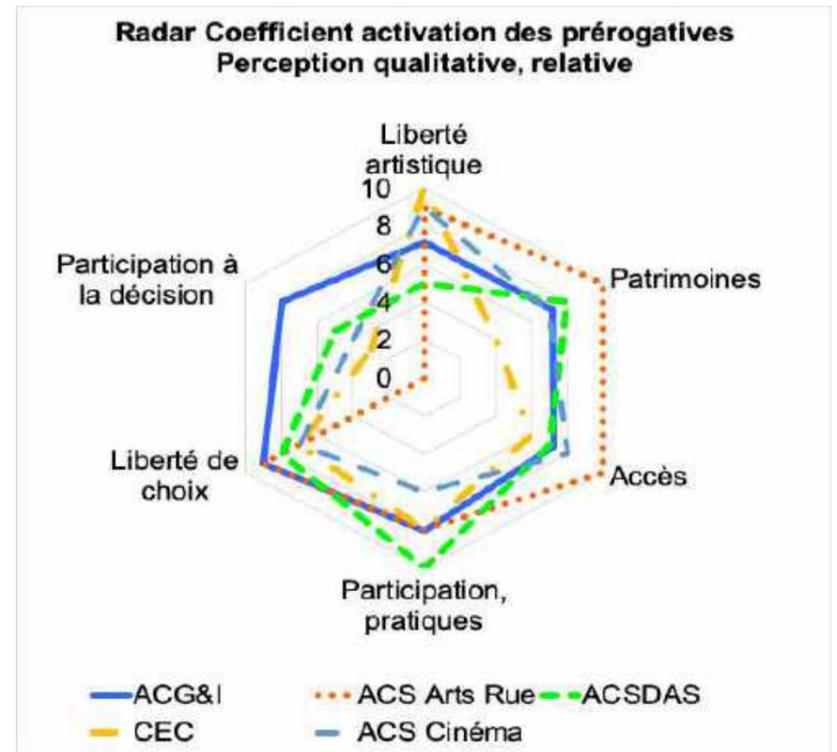
Les membres du CA-CO et de l'AG ainsi qu'une quinzaine d'usagers ont été invités à participer à l'évaluation de l'action de la MCA. À cette occasion, ils ont mis en évidence les droits culturels qui leur semblaient rencontrés prioritairement dans une sélection d'opérations/actions effectuées par leurs soins.

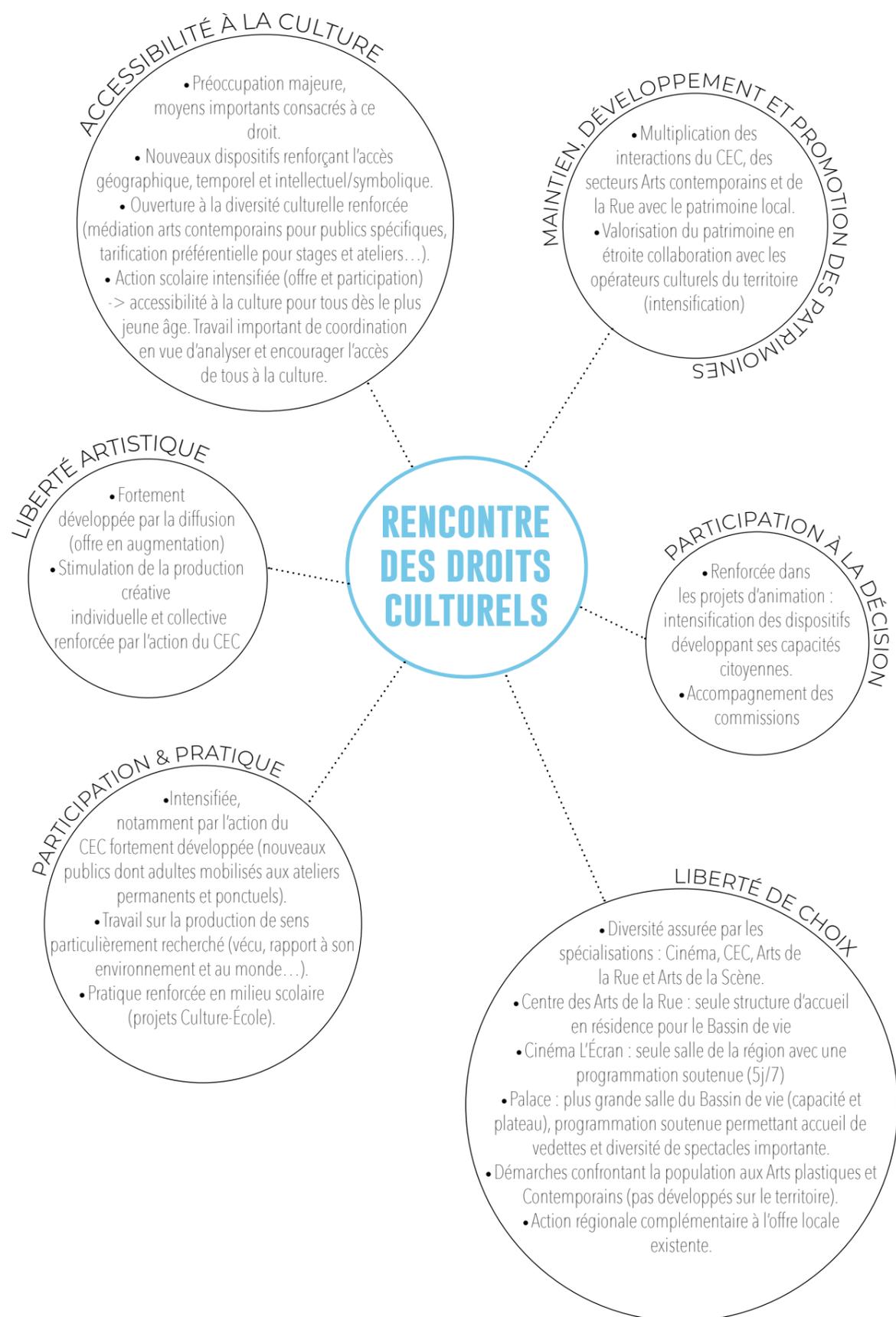
Excepté la production de sens qui est une notion associée à la prérogative « participation et pratique », tous les droits ont été spontanément cités, attestant ainsi de la volonté de la MCA de rendre effectifs l'ensemble des prérogatives sur le territoire.

Dans la majeure partie des cas, leurs perceptions correspondent aux visées poursuivies. Ce qui nous conforte dans la lisibilité et l'efficacité de notre action.

- Accessibilité : (géographique) Focus aux Villages, (intellectuelle et temporelle) Université du Temps disponible, Spectacle-Promenade Chièvres, Sortilèges, Les Parades, Les RenCARTs.
- Participation, pratiques : Participation active : Focus aux Villages, Spectacle-Promenade Chièvres, Les Parades, Les RenCART/Participation passive, Diffusion Arts de la Scène et Sortilèges.

- Patrimoines : BD Mutations au Pays Vert, Expos Palace.
- Participation à la décision : Focus aux Villages.
- Interaction : Manifestation joyeuse (valorisation dans l'espace public).
- Liberté artistique : BD Mutations au Pays Vert, Focus aux Villages, Manifestation joyeuse (Bâisseurs).
- Liberté de choix : Université du Temps disponible (diversité des sujets), Sortilèges.





2.1.2.5. LES DÉFIS À RELEVER



## ➤ 2.2 RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE



## ➤ 2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

### 2.2.1. RAPPEL DES DÉMARCHES RÉALISÉES DANS LE CADRE DU CONTRAT- PROGRAMME 2017-2021

En 2014, la MCA a choisi de déployer son analyse partagée sur deux territoires géographiques :

- Sur le bassin de vie du Pays d'Ath, par le biais de la mise en place d'un G100, en partenariat avec les 6 Centres Culturels de la Concertation des Centres Culturels du Pays Vert. Inspiré de la démarche du G1000 (2011), le G100 consistait à réunir, durant deux journées, 100 citoyens issus des communes d'Ath, Belœil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Ellezelles, Flobecq, Frasnes, Lessines, Mont-de-L'Enclus et Silly, dans une démarche participative favorisant l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire. Le partage de l'usage et des représentations du territoire a permis de confirmer l'existence du bassin de Vie, d'en délimiter les contours et de positionner Ath comme pôle central de ce bassin en raison des nombreux services accessibles (écoles, commerces, hôpital, salles de sport, salles de spectacles, travail...).

Le G100 avait également contribué à l'identification des transformations du territoire.

En parallèle, un travail avait été mené avec de jeunes artistes (ARBA Bruxelles). Ces derniers avaient été amenés à livrer leurs « visions sensibles » du territoire valorisées dans une expo collective ayant tourné pendant 1 an dans les 7 centres culturels du Pays Vert.

- Sur son territoire d'implantation (Ath-Brugelette et Chièvres), en allant à la rencontre des associations et des personnes qui les dynamisent, dans le but d'identifier de manière collective les transformations du territoire, et les défis importants à y relever (méthode AFOM : Atouts,

Faiblesses, Opportunités, Menaces). Le jeu Pictogr'âme spécialement conçu pour l'occasion par la MCA visait, quant à lui, à collecter auprès des usagers et habitants les perceptions sensibles du territoire.

### 2.2.2. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE & DÉMARCHES MENÉES

#### 2.2.2.1. DEUX DÉMARCHES, DEUX CENTRES CULTURELS, DEUX CONTRATS- PROGRAMME

La MCA a déployé son travail d'analyse partagée sur 2 territoires :

- Ath (commune de référence de la MCA),
- Chièvres - Brugelette dans la perspective de la création du Centre Culturel l'Envol.

Pour éviter certaines difficultés rencontrées lors de la première démarche d'analyse partagée la MCA s'est assurée de l'appui de la coopérative Tr@me, spécialisée dans l'accompagnement de dispositifs multi-acteurs, depuis la co-construction jusqu'à la mise en œuvre de stratégies de développement et de plans d'action. Le travail réalisé par celle-ci dans le cadre du Centre culturel de Perwez présentait le même souci méthodologique qu'à la MCA.

En plus des dispositifs participatifs, la MCA a choisi de travailler parallèlement sur ces deux territoires avec des artistes (Marie Bouts et Xavier Cornu) afin qu'ils nous livrent leurs « visions sensibles » du territoire. La MCA a choisi de faire appel à des artistes extérieurs au territoire afin qu'ils puissent y jeter un regard neuf.

La MCA a mené de front l'introduction de deux Contrats-Programme : 1 pour le CC l'Envol (Chièvres-Brugelette) et 1 pour la MCA (Ath, bassin de vie).

L'approche méthodologique proposée à Chièvres-Brugelette a permis d'associer la population et associations locales des 2 communes, à la co-construction de projets communs. L'approche proposée a permis de « faire territoire commun » et de susciter

l'adhésion au projet de création du CC l'Envol. Les projets conçus de manière collective s'appuieront, en majeure partie, sur l'implication des parties prenantes dans leur réalisation.

Des moyens humains importants ont été consacrés à la mise en place du CC l'Envol et aux approches participatives et sensibles (AP, Focus et Exposition Xavier Cornu).

Dans ce CP, la MCA ne développera pas le travail mené dans le cadre de la création du CC l'Envol. Celui-ci faisant l'objet d'une remise spécifique de Contrat-Programme.





Source : coopérative Tr@me



1

## 2.2.2.2. PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES : LE CYCLE DE PROJET, LA PARTICIPATION & LA MÉTHODO

Si l'on se réfère au cycle du projet, les démarches participatives menées à Ath ont permis de contribuer au diagnostic à chaud et à froid des transformations du territoire, ainsi qu'à la priorisation d'enjeux du territoire.

Dans sa démarche, la MCA a proposé plusieurs dispositifs et utilisé divers outils de participation :

- des consultations citoyennes permettant à la population de contribuer à la démarche (transformations du territoire);
- des groupes de travail spécifiques impliquant les instances de la MCA (AG, CA, CO, équipe) (transformations du territoire et identification d'enjeux);
- un groupe d'usagers (sondage des impacts et manques culturels);
- des rencontres avec l'associatif (priorisation d'enjeux du territoire).

Les démarches d'analyse partagée ont consisté en de nombreux aller-retour et amendements des productions précédentes. Presque toujours, le groupe rencontré avait la possibilité d'interagir avec la synthèse élaborée sur base des apports des groupes précédents. Les étapes auxquelles ont contribué les groupes sondés étaient :

- La constatation de transformations sur le territoire depuis ces 5 dernières années.
- L'identification de manques en matière socioculturelle sur le territoire.
- L'identification et la priorisation des enjeux du territoire.

Les rencontres se basaient toujours sur des points de vue subjectifs confrontés les uns aux autres pour permettre à l'intelligence collective de faire émerger une vision commune, décloisonnée, du territoire. Chacune de ces rencontres consultatives, permettait un temps de réflexion individuelle, un échange de points de vue en sous-groupe ainsi que des mises en commun des productions collectives via des trajets d'animation élaborés sur base d'outils de co-construction.

La MCA a également tenu à partager ses synthèses avec les différents groupes au fur et à mesure pour leur permettre de rebondir ou réagir. Les partenaires Bâisseurs, associations rencontrées ou les membres du nouveau CO, par exemple, ont eu la possibilité de découvrir la cartographie des enjeux envoyée par mail afin de proposer une dernière fois un amendement ou l'autre.

Plus ces trajets ont été exigeants plus les résultats se sont avérés riches.

## 2.2.2.3. LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES & CARTOGRAPHIE SENSIBLE DU TERRITOIRE

### A. Démarches participatives

Diverses démarches d'analyse partagée ont ainsi été réalisées avec différents acteurs du territoire : l'équipe, les instances de la MCA, les associations, des usagers, des personnes ressources, les partenaires culturels et des citoyens intéressés. Tous ont eu la possibilité d'enrichir la réflexion et le Contrat-Programme. Certains groupes ont participé à l'auto-évaluation de l'action de la MCA (cfr chapitre auto-évaluation).

En annexe, veuillez trouver la liste des participants aux différentes étapes ainsi qu'une copie de l'invitation à la rencontre « Racontez-nous Ath ».

Dates	Publics-mobilisation	Dispositifs/outils	Délivrables	Démarche
30/09/19	Équipe MCA (30 part.) Mise au vert	Groupes de travail/cartes mentales, blasons	- Diagnostic territorial. Blasons vision avenir et valeurs MCA	Interaction avec les cartographies des enjeux du territoire (2014) en vue de mettre en évidence les transformations récentes. Quelles visions de la MCA à terme ? Réalisation de blasons : visant à projeter la MCA à l'issue du CP (ses réussites & valeurs)
13/10/19	Population et associations bénévoles (26 part.) Racontez-nous Ath Ouvert à tous, communication par voie de presse, publication dans le bulletin communal et via les outils de communication de la MCA (trimestriel, newsletter, site internet, mailings massifs) + relances tel.	Sous-groupes de travail/ photo-langage, cartographie des enjeux, discussions, mise en commun.	- Diagnostic territorial. - Enjeux (avec exercice de priorisation)	Expression des coups de cœur et des coups de blues du territoire Transformations du territoire : évolutions du territoire sur base des enjeux du CP précédent (suivant 2 phases) Phase 1 : consolider le mindmap : de nouveaux enjeux sont-ils apparus ? Comment se marquent-ils sur le territoire ? (faits observables et localisables) Phase 2 : parmi ces enjeux, quels sont ceux qui ont subi une évolution positive ? Une évolution négative ? Quels sont ceux qui devraient être prioritaires aujourd'hui ?
12/12/19	Instances (AG, CA & CO) : (14 part.)	Sous-groupes de travail, photolangage, cartographie des enjeux, discussions, mise en commun. Blason	- Eval (impact de l'action MCA sur droits et enjeux) - Travail sur l'identité MCA	Réalisation d'un blason permettant de mettre en lumière les perceptions de l'identité de la MCA (ce que représente la MCA, ce qu'elle n'aime pas, comment elle est perçue à l'extérieur)
15/01/20	Usagers MCA (17). identification au sein des usagers des différentes activités de la MCA (chaque secteur représenté), contact par mail et par appels téléphoniques)	Groupe usager (futur CO)	- Auto-évaluation impact action de la MCA (eux, population, territoire), - Diagnostic	Identification des manques en matière socioculturelle et priorisation. Mises en commun et interactions.
30/01/20	Opérateurs culturels athois (9 part. + 6 MCA)	Groupes de travail	- Auto-évaluation et identification des opportunités de coopérations (amorçage)	Quelles opportunités de coopération, quelles synergies, quels soutiens ? Travail non abouti en raison de la crise sanitaire (2 <sup>e</sup> séance de travail annulée, report envisagé en octobre 20).
13/02/20	Associations reconnues FWB + ouverture aux assoc. jeunesse et PCS (7 part.). 19 assoc. conviées (courrier, mail et contact tel).	En plénière, échange d'expertises concernant les enjeux perçus sur le territoire, cartographie des enjeux et identification des priorités	Enjeux : approfondissement et priorisation	Présentation de la nouvelle mouture des enjeux et consolidation du mindmap avec les participants. Identification des enjeux prioritaires dont l'action culturelle devrait, selon eux, s'emparer.
Février/20	Animateurs MCA	Groupes de travail	Visions Identification d'objectifs en lien avec les visions Identification de projets	Étape 1 - Présentation de la dernière mouture des enjeux et consolidation du mindmap avec les participants. Étape 2 : Identification des enjeux prioritaires dont la MCA devrait s'emparer. Étape 3 : « En 2035, Ath... ». Élaboration individuelle de vision et mise en commun. Étape 4 : définition collective d'objectifs Étape 5 : bourse aux projets

Après l'ensemble de ces rencontres, l'équipe de l'action générale et intensifiée s'est emparée des différentes contributions pour :

- élaborer une vision pour le territoire ;
- déterminer les axes de développement de l'action de la MCA.



### B. Cartographie sensible du territoire

Dans le cadre de son analyse partagée, la MCA a fait appel à l'artiste Marie Bouts pour questionner, par une approche sensible, le territoire.

Le choix de la MCA s'est porté sur cette artiste qui, dans sa démarche, sillonne les territoires pour réaliser des cartes permettant d'interroger les déplacements, les habitudes, le temps et l'espace, la mémoire, les rencontres, l'Histoire et l'anecdote, les enjeux communs...

Pour aborder Ath, Marie Bouts s'est plongée dans les consultations effectuées par la MCA et s'est alimentée d'observations du réel, d'interviews d'habitants, de données froides... Matière à laquelle elle a insufflé une dose d'imaginaire et de mythologie personnelle.

Il était normalement prévu que l'artiste expose ses réalisations au Palace du 07 avril au 15 juin et invite les visiteurs du Palace à interagir avec. La MCA aurait profité de cette expo afin d'informer ses publics sur le plan d'action 2022-2027.

En raison de la crise sanitaire, la démarche artistique a dû être suspendue et repensée. En effet, les cartographies réalisées serviront de point de départ pour les futures démarches d'analyse partagées. Marie Bouts a imaginé des cartes à jouer, à construire, à déconstruire pour éveiller le regard de chacun sur son propre territoire. Elle invitera également à la construction de territoires modulables en fonction des groupes qui interagiront avec les cartes.

De par leur dimension visuelle, ludique, interactive, sensible... ces cartographies offriront une porte d'entrée intéressante et créative pour les futures démarches d'analyse partagée.

## 2.2.3. PRÉSENTATION DES TERRITOIRES D'IMPLANTATION, DE PROJET, DE COOPÉRATION

Les délimitations du territoire d'implantation de la MCA sont modifiées : le Centre culturel l'Envol, sera désormais le Centre culturel de référence pour les communes de Brugelette et Chièvres.

Le territoire de projet est globalement celui du bassin de vie. Certaines actions à plus fort rayonnement débordent du bassin de vie et couvrent la Wallonie



Picarde, une partie du Hainaut et le Nord de la France.

Le territoire de coopération est celui du bassin de vie avec les 6+1 centres culturels voisins.

### 2.2.3.1. DIAGNOSTICS À FROID

Suivre l'évolution de la population de son territoire, ses dynamiques migratoires, ses diverses composantes est un élément essentiel afin d'anticiper les besoins des habitants et de poser les choix qui répondent aux enjeux de demain.

Les données statistiques exploitées proviennent principalement des sources suivantes :

- <https://statbel.fgov.be/>
- <http://www.hainautstat.be>
- <https://walstat.iweps.be>
- <http://www.hainaut-developpement.be>
- <http://www.wapi2025.be/docs/atlas2018.pdf> - Atlas socio-économique de la Wallonie picarde

### A. ATH

#### Territoire

- Située au cœur d'une région à caractère rural et agricole, Ath est une ville de taille moyenne issue de la fusion de 19 anciennes communes. La commune s'intègre dans le territoire de la Wallonie picarde (WaPI) et rayonne sur son bassin de vie (Belœil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Lessines, Silly, Pays des Collines). Sa densité de

population est proche de la Wallonie, mais bien inférieure aux densités du Hainaut, de la Flandre et de la Belgique.

- Ces dernières années, la commune connaît un développement urbanistique important de ses faubourgs (construction d'immeubles à appartements quasiment inexistant auparavant).

#### PARCELLES AGRICOLES

77%

#### AUGMENTATION DU PRIX DU FONCIER

10%

SUR LA DERNIÈRE DÉCENNIE

**CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE**

+5% en 10 ans

+13% en 20 ans

+3,9% en 10 ans	Wapi
+7,5% en 20 ans	
+3% en 10 ans	Hainaut
+4,8% en 20 ans	
+4,3% en 10 ans	Wallonie
+8,3% en 20 ans	

**ÂGE MOYEN**

42,5 ans

41,4 ans Wallonie

**REPRÉSENTATION DES 60 ANS ET +**

+1,7% depuis 2014

26% contre 24,7% Wallonie

**ÉVOLUTION INDICE DE VIEILLISSEMENT**

+25%

Sur la dernière décennie

**DIMINUTION DE LA TRANCHE DES - 20ANS**

-1,2% depuis 2014

21,8% contre 23,1% Wallonie

**Population, migration & composition des ménages**

La population (29311 habitants en 2019) ne cesse de s'accroître. Cette croissance est principalement le fruit de la migration due à l'attractivité résidentielle de la commune. De nouvelles familles viennent s'installer à Ath en raison de la forte pression immobilière des grandes villes voisines. La commune présente certains atouts : services à la population, nœud ferroviaire important, attractivité de la campagne, prix de l'immobilier...

La migration est essentiellement interne au Pays, peu de population d'origine étrangère s'installe à Ath/peu de diversité culturelle.

Les aînés aiment Ath et sont attirés par les nouveaux immeubles à appartement (de standing) construits à proximité du centre-ville.

Le vieillissement de la population continue de s'intensifier. Ath enregistre, sur cette décennie, une augmentation significative de l'âge moyen de sa population (+ 2 ans). Ceci s'explique par un double phénomène : diminution conséquente des naissances et augmentation continue de la tranche des 60 ans et + désormais supérieure à la moyenne wallonne. Le solde naturel négatif depuis 2011, s'accroît. Le taux de 2018 (-3,39 % en 2018), est le plus important enregistré depuis au moins 30 ans.

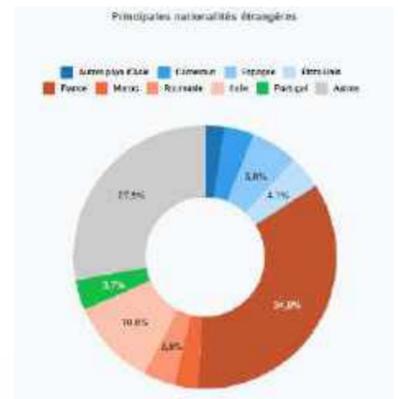
La pyramide des âges (2017) met en évidence que les jeunes adultes de 20 à 35 ans sont moins représentés.

Selon l'étude réalisée par le CJ Wapi, ce phénomène reste stable à Ath. Les jeunes quittent la commune pour faire leurs études, débiter leur vie professionnelle et y reviennent, pour nombre d'entre eux, vers la trentaine.

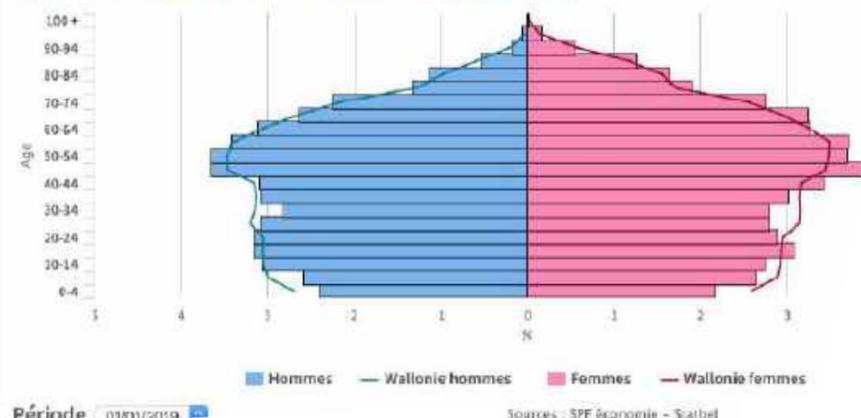
Aussi, le type de ménage continue à évoluer : la proportion des « isolés » et des familles monoparentales continue de progresser (les femmes sont particulièrement exposées), les couples avec enfants sont, quant à eux, en diminution.

MIGRATION INTERNE	
43,8%	Issus de l'arrondissement
75,5%	... du Hainaut
11,1%	... de Bruxelles
8%	... d'une autre province wallonne
5,7%	... de Flandre

FAMILLES MONOPARENTALES	
12,4%	
10%	Femmes
2,4%	Hommes



Pyramide des âges de l'entité ATH (Commune) [01/01/2019]



TAUX DE CHÔMAGE	
11,2% en 2019	
12,33%	En 2010
13,34%	En 2003
10,7%	Région (en 2019)
7,7%	Belgique (en 2019)

BÉNÉFICIAIRES RIS	
2,43%	
8,21%	Représentation des 18-24 ans ATH
7,64%	Représentation des 18-24 ans RÉGION WALLONNE

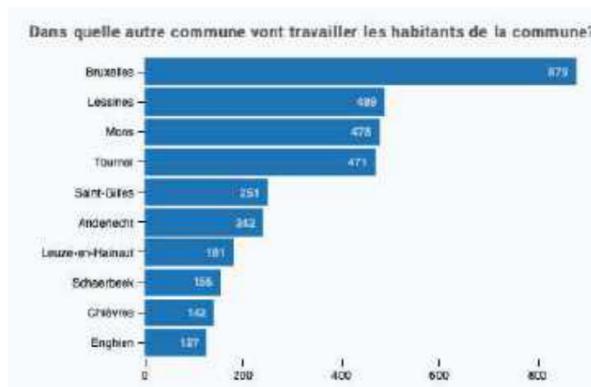
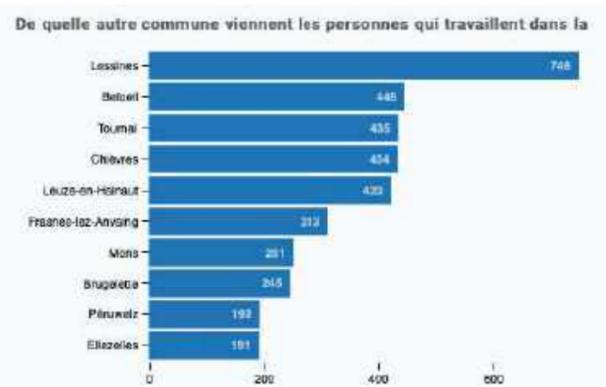
REVENU MOYEN PAR HABITANT	
18 369€	
17 281 €	Wallonie

RATIO D'EMPLOI INTÉRIEUR	
76,7%	
773 entreprises occupent 11 850 travailleurs	

OCCUPATION DES TRAVAILLEURS	
81%	SALARIÉS (tertiaire 33% - Horeca & transport en commun 28%)
19%	INDÉPENDANTS (Industrie & Artisanat 38% - commerce 18% - Agriculture 15%)

**Mobilité des travailleurs**

Plus de 2/3 des travailleurs exerçant à Ath sont issus du bassin de vie.



**Niveaux et conditions de vie, marché du travail & activité économique**

Concernant le statut d'occupation de la population active, est constatée une diminution du taux de chômage, mais une augmentation du nombre de bénéficiaires RIS, notamment chez les jeunes (18-24 ans).

Les revenus moyens par habitant sont supérieurs à la moyenne wallonne, ce qui permet de dire que le niveau de vie est assez bon.

Le nombre de salariés est important dans l'horeca et le tertiaire. Le nombre d'indépendants est en dessous de la moyenne wallonne. À noter, une diminution significative d'indépendants dans le commerce depuis 2014 (-20 %).

Ath se situe au top des communes les plus taxatrices (IPP 8,8%) et bénéficie d'un Plan de Cohésion Sociale (3°).

Le développement des zones d'activités économiques et les possibilités d'extension du Zoning de Ghislenghien sont importants et permettent la création d'emplois.

Maintien de « petites boutiques » au centre-ville, émergence de commerces liés au Développement Durable, à la décoration d'intérieur/design et aux opportunités (barbier, cigarettes électroniques, téléphonie,...).

Importance de l'Horeca qui contribue au dynamisme de la ville.

Mise en circulation d'une monnaie locale : le Sol Athois.

**Pouvoirs locaux : endettement**

Augmentation de l'endettement de la commune : 2891 €/hab (moyenne provinciale : 1244 €/hab). Ath était en 2017 la 11° commune la plus endettée de Wallonie, malgré l'IPP le plus élevé (8,8 %).

**Logement**

La pression immobilière s'accroît.

Émergence d'immeubles à appartements de standing au centre-ville et dans les faubourgs qui attirent essentiellement les seniors.

Rajeunissement du parc immobilier athois.

Diminution du logement public (passage de 8,09 % à 6,7 %/Taux recommandé par la Région Wallonne : 10 %). Le nombre de candidatures à un logement social est en évolution depuis 2017.

ÉVOLUTION DU LOGEMENT PUBLIC	
-1,39%	Entre 2013 et 2017
passage de 8,09% à 6,7%	

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'IMMOBILIER À ATH	
+30,3%	Maisons
+44,9%	Villas
57,5%	Appartements
Sur la dernière décennie	

MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS	
44%	Athois exerçant leur profession à l'extérieur de la localité
27%	dans bassin de vie
76%	Personnes extérieures à la localité, exerçant à Ath
	du bassin de vie

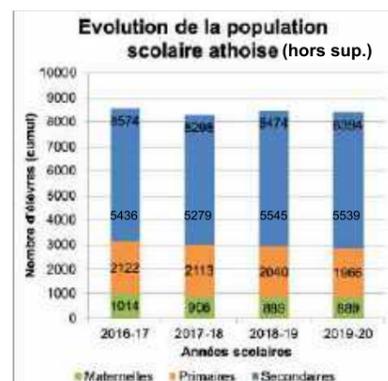
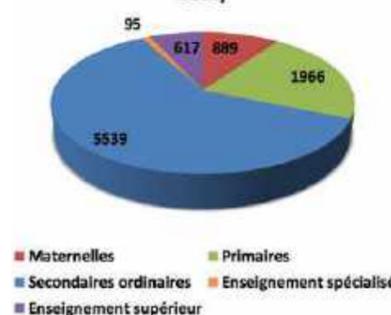
NIVEAU D'INSTRUCTION	
24,2%	Athois diplômés de l'enseignement supérieur

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES À ATH	
-12,3%	Maternelles
-7,3%	Primaires
+1,8%	Secondaires

Entre 2016 et 2019

Nombre d'élèves scolarisés 2019-20 (Total: 9106)



## ENSEIGNEMENT ET FORMATION

**Offre importante** en matière d'enseignement **fondamental et secondaire**, ainsi que 3 écoles Supérieures. Ath est le pôle central du bassin de vie en matière d'enseignement secondaire (2/3 des élèves proviennent des communes voisines).

La population scolaire reste stable, excepté une importante diminution pour le fondamental. Ceci peut, en partie, s'expliquer par le phénomène de dénatalité croissante de cette dernière décennie.

La population athoise présente un bon niveau d'instruction et de formation, malgré la faible présence d'écoles supérieures.

## SERVICES

**Offre médicale** : la commune dispose d'un Centre hospitalier (239 lits), de spécialistes et d'un nombre de médecins généralistes supérieur à la moyenne wallonne; de plusieurs Centres Médicaux; un poste de garde Médicale.

**Petite enfance** : en 2017, Ath comptait 336 places d'accueil dédiées aux 0-2, 5 ans, offrant un très bon taux de couverture (52,7 contre 36 pour la Wallonie et 40 pour la Belgique). Planning familial, consultations ONE, Service des accueillantes d'Enfants conventionnées, des gardiennes indépendantes.

**Enfance/jeunesse** : Accueil Temps Libre, Service communal d'Aide à la Jeunesse (AJJ), AMO, Infor Jeunes Ath.

**Economie/Emploi** : Maison de l'Emploi, Agence de Développement Local, Agence pour l'Emploi, Intercommunale IDETA

**Maisons de repos** (3 pour 433 lits). Le taux de couverture est également supérieur aux moyennes wallonne et nationale.

**Social** : à Ath, la liste des services sociaux est longue avec : services généraux (CPAS, coordination sociale,...), aide et de soins à domicile/aide à la personne handicapée/aide à la jeunesse/aide au logement/soutien de la petite enfance/santé mentale/aide matérielle aux personnes défavorisées/aide à l'emploi

et à la formation/groupes d'entraide (maladies, assuétudes). Un grand nombre de services sont rencontrés. Les Services sont amenés à se concerter dans le cadre de diverses plateformes (jeunesse, concertation sociale, Plan de Cohésion Sociale Athois,...).

**Instances citoyennes** : CCATM, Conseil des Aînés

**Environnement et développement rural** : Service Espaces Verts, Commune 0 déchets, dans les mois à venir : Plan communal de Développement Rural, Contrat Rivière Dendre, Parc Naturel du Pays des Collines (3 villages de l'entité concernés), Fauchage Tardif, Labellisation Maya, Eco-conseiller, Semaine de l'Arbre,...

**Culturel** : Musées (3), Bibliothèque, EPN, Académie de Musique - des Arts de la Parole et de Danse, Ludothèque, Maison culturelle d'Ath (+ Centre des Arts de la Rue et CEC Ruée vers l'Art)

**Sports** : Service des Sports communal, stade des géants, piscine communale, complexes sportifs (3), piste d'athlétisme et de nombreux clubs sportifs (balle pelote, gym, danse, foot, tennis, volley, basket, athlétisme...)

## ATTRACTIVITÉ D'ATH, COMMUNE PRINCIPALE DU BASSIN DE VIE ATHOIS :

Plusieurs facteurs objectifs et subjectifs pourraient expliquer cette attractivité :

- son cadre de vie agréable, la qualité de son environnement et de ses infrastructures publiques, le faible taux de criminalité;
- l'attractivité du prix de l'immobilier;
- excellente desserte routière (N7 reliant Lille à Bruxelles, N 56 Ath-Mons, N527 Ath-Beloeil, N528 Ath-Frasnes-Lez-Anvaing) et autoroutière et ferroviaire;
- la gare d'Ath, 10e gare la plus importante de Wallonie en nombre de passagers montants ou descendants : 5547/jour/128 arrêts du réseau TEC sont dénombrés sur le territoire;
- absence d'un grand pôle urbain de taille plus importante à moins de 25 km (Mons, Tournai, Bruxelles) qui permet une attraction relativement importante sur les entités rurales voisines que

cela soit au niveau commercial, de l'emploi, de l'enseignement, de l'offre de loisirs...;

- Ath est le siège de l'arrondissement administratif et la Capitale du Pays Vert;

- présence d'un centre hospitalier et de nombreux services d'aides et de soins à domicile, ONE;

- sa centralité pour l'enseignement : offre importante en matière d'enseignement primaire et secondaire (professionnel-technique-spécialisé et général);

- politique sociale dynamique assurée par de multiples initiatives publiques et privées, avec pour acteur majeur le Plan de Cohésion Sociale athois;

- le développement du zoning industriel de Ghislenghien et les possibilités d'extension (Orientis) et l'attractivité de la commune pour les travailleurs du bassin de vie;

- son offre de commerces au centre-ville de type petites boutiques (émergence de commerces liés au Développement durable);

- son attractivité culturelle (cohésion et dynamisme des institutions culturelles locales). Un cinéma, une salle de spectacle qui tourne à plein régime, le Centre des Arts de la Rue, le Centre d'Expression et de Créativité, une académie de Musique-des Arts de la Parole et de la Danse, ses musées, sa bibliothèque principale et sa ludothèque;

- l'augmentation confirmée de son attractivité touristique - Folklore reconnu à l'Unesco et augmentation des nuitées;

- offre associative assez riche, foisonnante en Ville et touche différents domaines : les loisirs, le social, le culturel, le socioculturel, la famille, la sécurité... les villages regorgent d'associations plus traditionnelles : comités d'animations du village, fanfares, théâtre amateur, comités de géants, mouvements de jeunesse ... Pour une offre plus spécialisée, il faut se rendre en « Ville ».

## LES TENDANCES PROSPECTIVES

- Une urbanisation qui continuera à se développer, notamment par la poursuite de la densification des villages et des faubourgs

- Une population ainsi que le nombre de ménages qui continueront de croître de manière importante

- Une augmentation du nombre d'isolés

- Un indice de vieillissement de la population qui s'accroîtra. Une offre de services qui devra s'adapter à l'augmentation et au vieillissement de la population, dans un contexte de surendettement communal.

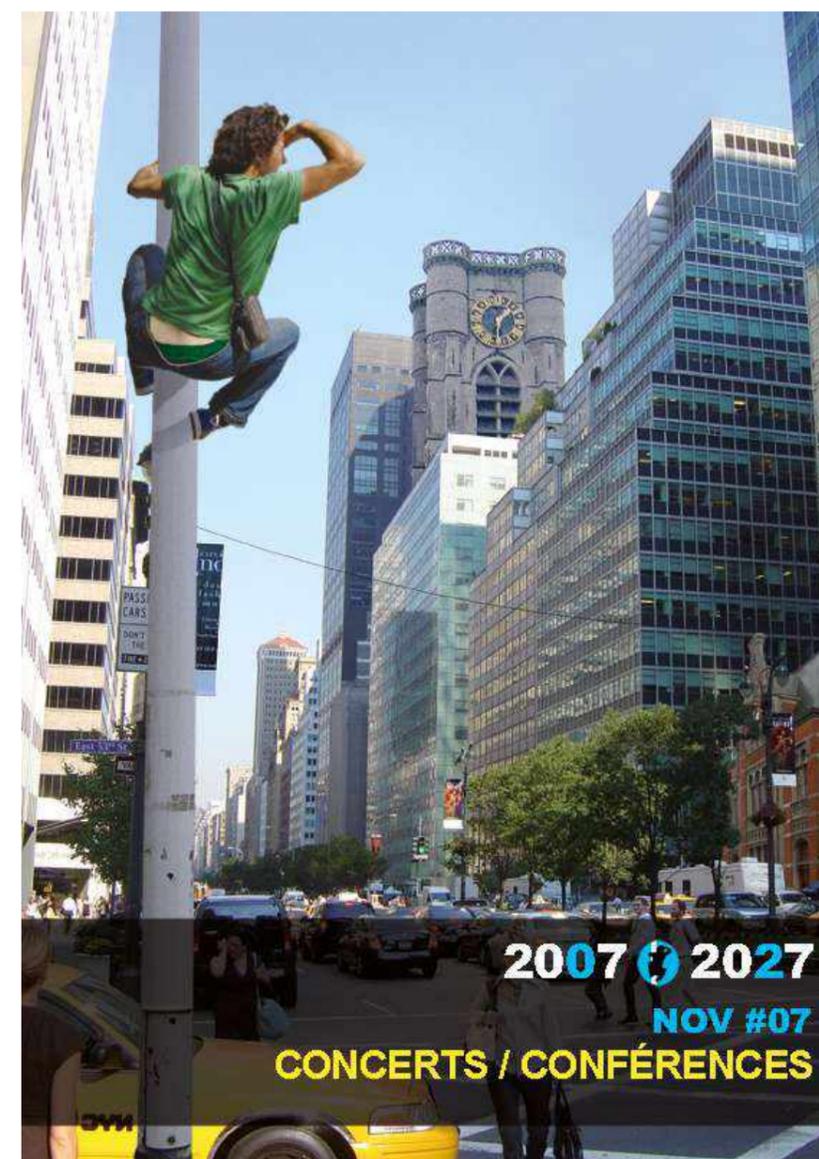
- Un pôle éducationnel important, avec risque de saturation pour les écoles secondaires d'enseignement général en

raison de l'augmentation importante de la population dans les communes voisines non pourvues d'établissements scolaires secondaires.

- La poursuite du développement économique notamment avec l'extension du zoning de Ghislenghien

- Le développement de modes de transports alternatifs, en raison de la congestion du trafic automobile suite à l'augmentation de la population (Ath et communes voisines), à la densification des faubourgs et du parc automobile.

- Impacts probables de la crise sanitaire : augmentation probable de l'endettement en vue de contribuer à l'économie locale suite à la crise Covid & augmentation du nombre d'allocataires sociaux (perte d'emploi, emplois précaires...).



## B. Le Bassin de vie d'Ath (WapiEst ou Pays Vert)

Le bassin de vie reprend les communes périphériques à Ath et qui trouvent la majorité des services collectifs à la population avec une mobilité principalement axée vers Ath (certaines populations à la limite du bassin se partagent avec les bassins de vie limitrophes). La délimitation et définition de cette zone a fait l'objet d'une partie du travail d'analyse partagée en 2013, lors du G100.

Outre Ath qui se positionne comme le centre urbain, le bassin de vie compte trois autres villes considérées comme des pôles secondaires : Lessines, Leuze-en-Hainaut et Enghien.

Le territoire présente une **ruralité préservée**, marquée par l'agriculture. Cette caractéristique rurale a inévitablement un impact sur la mobilité.

**Population : forte croissance, faible densité, peu de mixité culturelle, âge moyen élevé.**

La partie Est de la Wallonie picarde regroupe environ 40 % de la population de la Wapi (130 479 habitants). Bien que de faible densité de population, le Bassin de vie affiche un taux d'évolution de population supérieur à la moyenne wallonne. La population a augmenté de 11 %, en moins d'une décennie. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette augmentation : le cadre de vie agréable, l'excellente desserte routière et ferroviaire, l'absence d'un grand pôle

urbain à proximité, le nombre élevé d'écoles...

Peu de mixité culturelle. Moins de 5 % de la population est de nationalité étrangère, dont plus de 50 % sont d'origine française, italienne ou portugaise.

La moyenne d'âge y est légèrement + élevée qu'en Belgique (41,7 contre 41,4). Cela peut s'expliquer, entre autres, par les mouvements de population des jeunes : ils quittent la région pour entamer leurs études, travaillent et habitent dans un premier temps dans de plus grands pôles urbains (Tournai, Mons, Bruxelles). Ensuite, ils reviennent s'installer dans la région, parce qu'ils ont des enfants, parce que le cadre est plus vert, parce que les prix de l'immobilier sont moins élevés, etc.

Le taux de la population active est de 63,3 %, avec des disparités entre les communes. Le pourcentage de travailleurs avec risque de pauvreté a augmenté de manière continue : 4 % des travailleurs étaient à risque de pauvreté en 2004, contre 5,2 % en 2018. La précarité va probablement se renforcer suite à la pandémie. Le taux de chômage est moins élevé dans le bassin de vie qu'en Wallonie. Les 15-24 ans sont plus exposés que leurs aînés.

Cette zone directement sous l'influence du bassin d'emploi de Bruxelles, commence à compter à côté de Tournai. On note particulièrement le développement du Zoning (Orientis) sur les communes de Lessines et d'Ath qui en fait un pôle d'emploi significatif à l'échelle de la WaPi.

Le nombre de logements a augmenté de 9,21 % cette décennie (essentiellement des appartements). Le prix de vente moyen a augmenté de 33 %. L'immobilier est plus élevé dans les communes proches de Bruxelles. Le locatif a également augmenté. 4 % des ménages bénéficient d'un logement public, 654 ménages sont en attente d'un logement public pour un délai moyen de 588 jours (+/- 3 ans d'attente pour Ath, 4 pour Ellezelles, 2 pour Brugelette et Leuze).

Le bassin de vie compte 7 autres centres culturels situés à la périphérie d'Ath.

## C. Les Parcs naturels et Val de Dendre

Le Bassin de vie comprend une partie des deux Parcs naturels : Le Parc naturel du Pays des Collines et celui des Plaines de l'Escaut. Le premier a fait l'objet d'un contrat de Pays financé par la FWB. Il couvre les 4 principales communes du Pays de Collines Mont de l'Enclus, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles et Flobecq ainsi qu'une partie des entités de Lessines et d'Ath.

À ces parcs s'ajoute progressivement un autre concept de Pays : le «Val de Dendre» qui suit l'axe de la Dendre et relie ainsi à Flandre-Orientale avec les communes de Lessines-Enghien et Ath. Un programme de développement pour un Val de Dendre attractif et agréable est en cours. Ce projet stratégique (Denderland) bénéficie de fonds Interreg et de supra-communalité Province de Hainaut.

## D. La Wallonie Picarde

### D.1. LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

La Wallonie Picarde (WaPi) est un territoire composé de 23 communes (186 entités, dont 7 villes moyennes), qui compte +/- 350 000 habitants et occupe une place centrale entre deux métropoles européennes (Lille, Bruxelles) et la Flandre.

La WaPi offre à ses habitants un cadre de vie de qualité et recèle des richesses architecturales, patrimoniales et naturelles. La WaPi est caractérisée par ses parcs naturels, sa trame verte et bleue. Les espaces ruraux (remarqués pour leur cadre de vie, produits et savoir-faire, folklore, convivialité...) se développent en parfaite complémentarité avec les pôles urbains proches.

### L'identité du territoire s'affirme autour du développement de la qualité de vie.

Sous l'angle géographique la Wallonie Picarde compte 3 zones distinctes :

- la zone de Comines, commune isolée à l'Ouest
- la zone de Mouscron-Tournai avec pour centre Tournai, ville historique sans ceinture urbanisée, à vocation de «ruropole» et inscrite comme moteur dans l'Eurométropole
- la Zone d'Ath et le Pays Vert.

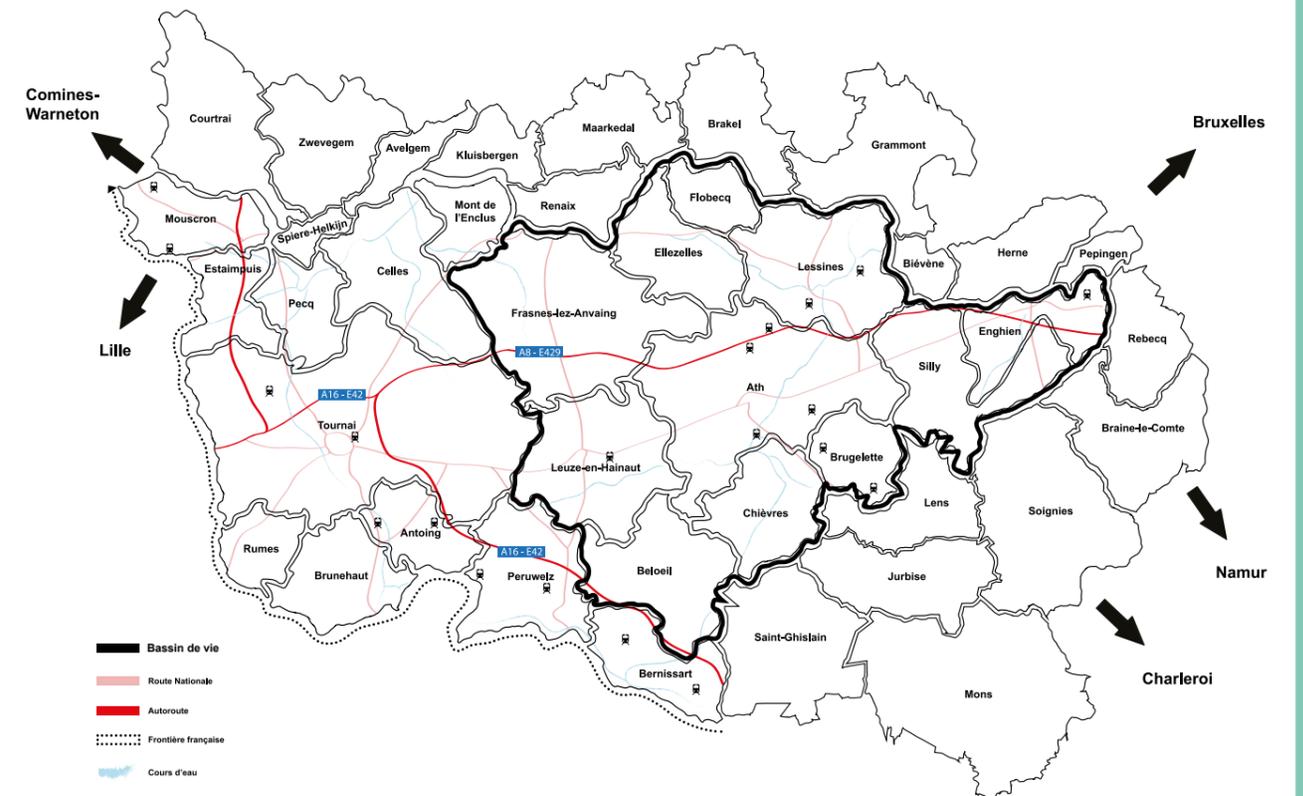
Au début des années 2000, la MCA a, sous l'impulsion du Ministre de la Culture (Rudy Demotte), créé l'Agence culturelle du Hainaut occidental (ACHO) qui a fédéré les acteurs culturels de ce territoire. La Ministre Laanan remettra en question le dispositif qui sera relancé sous l'impulsion d'IDETA avec une ouverture au Conseil de développement tant dans sa partie économique que politique : Culture.Wapi.

Le travail de l'ACHO avait permis de mettre en évidence la réalité culturelle différente des bassins de vie du Pays vert, du Tournais, de Mouscron et de Comines. A la fois pour des raisons endogènes et exogènes.

Dans le courant des années 2000,

plusieurs acteurs clefs du territoire se sont associés en vue de contribuer à l'essor de la Wapi et lui permettre ainsi d'occuper une place sur l'échiquier territorial. C'est sous cette impulsion et avec le soutien de l'Institut Jules Destrée qu'a été réalisé un important exercice de prospective qui allait aboutir à l'écriture du Projet de Territoire Wallonie Picarde 2025. 2 asbl ont vu le jour afin d'animer ce projet territorial : l'ASBL Wallonie picarde Wapi 2025 pour l'animation territoriale, et Culture.Wapi qui se concentrera sur le volet culturel.

La **WaPi** est une **construction politique assez récente**, le sentiment d'appartenance à la WaPi est peu exprimé par la population du bassin de vie. Ce **territoire en construction n'est pas homogène et présente des inégalités**. En effet des disparités importantes sont constatées dans les statistiques des 23 communes concernées. Les données relevées permettent de dégager certaines tendances, mais sont loin d'être exhaustives.





### Population

Avec 254 hab./km<sup>2</sup>, la densité de population du territoire de la WaPI est inférieure aux densités hainuyères et belge, mais supérieure à la densité wallonne.

En 10 ans (2007-2017), sa **population** a connu une **croissance** de l'ordre de **5,1 %**. Cette évolution est essentiellement due à son solde migratoire positif, ce qui témoigne d'une attractivité résidentielle continue. Ce sont les communes de l'est de la WaPI (bassin de vie d'Ath) qui affichent les taux les plus élevés en raison de la proximité de Bruxelles.

Une **baisse de la natalité** et un **vieillessement** de la population sont constatés. Ce vieillissement est provoqué par un triple phénomène démographique :

- stagnation des naissances,
- ralentissement des immigrations internationales
- amélioration de l'espérance de vie.

À cela s'ajoute l'arrivée massive dans le 3e âge de la génération du baby-boom.

Les ménages de petite taille sont les plus représentatifs du territoire : 34,3 % personnes isolées. 11, 2 % de familles monoparentales et 28 % des ménages avec enfants.

La population étrangère représente une part de 11,9 % de la population totale. La majorité de la population étrangère se concentre dans les communes de Mouscron (32,7 %), Comines-Warneton (12,7 %), ainsi que Tournai (18,9 %). En tant que territoire transfrontalier, les Français représentent 77 % de la population étrangère totale.

Selon les estimations démographiques, la population de la Wallonie picarde devrait progresser de 2,9 % à l'horizon 2025 et de 6,0 % à l'horizon 2035.

### Logement

Un des enjeux en WaPI est d'adapter l'offre en logements aux différents besoins de la population et ce, dans un souci de cohésion sociale et économique sur la base du principe de solidarité de toutes les composantes du territoire de la WaPI. La réponse en matière de

logement de la population passe par la maîtrise de l'immobilier (acquisitif et locatif). L'évolution de la taille des ménages et du vieillissement de la population doit être prise en compte. Dans un souci d'aménagement du territoire et d'urbanisme durable, la densification des noyaux urbains déjà existante est prônée.

**L'urbanisation et la maîtrise foncière**, notamment **au regard de l'évolution démographique et climatique**, constituent des enjeux importants pour la WaPI.

### Évolutions en 10 ans :

- + 10,2 % parc de logements (disparités régionales, pression immobilière Wapi Est)
- - 14,9 % de vente maisons ordinaires et + 4,1 % prix de vente
- + 6,7 % de vente de villas et + 3,2 % prix de vente
- + 105,7 % de vente d'appartements et + 16,3 % prix de vente
- +100 % (depuis 2004) du prix du foncier

Le foncier en WaPI (56,1 €/m<sup>2</sup>) est plus élevé qu'en Wallonie (50,7 €/m<sup>2</sup>), mais reste bien inférieur à la Belgique (117 €/m<sup>2</sup>).

Au niveau de l'immobilier, il existe à l'heure actuelle de nombreux déséquilibres entre la demande et l'offre disponible et/ou accessible. Cela s'explique par une augmentation de l'immobilier qui n'est pas suivie par celle des revenus.

Les prix pratiqués dans le marché locatif sont fortement influencés par ceux de l'acquisitif.

Les taux de logements publics témoignent d'une grande disparité dans les communes de WaPI. L'offre étant plus limitée en milieu rural et plus importante dans les villes. Les taux de **logements publics** oscillent entre 0,42 et 11,58 % et sont **insuffisants** si nous tenons compte du fait qu'une part grandissante de la population se précarise et ne trouve pas de logements accessibles financièrement du côté du privé.

### Services à la population

**Pour assurer le bien-être de la population, la WaPI mise sur le développement qualitatif des soins de santé, d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance et les personnes âgées.** Actuellement la WaPI recense 1 médecin généraliste «actif» en droit de prêter pour 1070 habitants. Le taux de couverture pour l'accueil de la petite enfance est de 36,7 %, celui des maisons de repos pour les personnes âgées de 75 ans et + est de 21,5 %.

Si la WaPI ne se distingue pas fondamentalement des autres territoires, l'accessibilité des services à la population reste un des points d'attention (évolution démographique, vieillissement de la population...).

- Accès soins de santé.

La WaPI affiche des taux de couverture légèrement inférieurs à la Wallonie et à la Belgique en ce qui concerne les médecins généralistes et les dentistes.

Bonne couverture en hôpitaux généraux et psychiatriques ainsi qu'en spécialistes, kinés, et infirmiers.

- Services d'accueil de la petite enfance

36,7 % des enfants âgés de - 2,5 ans bénéficient d'une place en milieu d'accueil. Ce taux est inférieur à la moyenne belge (38,5 %), mais supérieur à la moyenne wallonne (34,3 %). Il existe des difficultés d'accessibilités liées au prix et au manque de places disponibles (problème au niveau de l'égalité des chances).

Les communes de Flobecq, Ath, Enghien et Silly proposent une offre supérieure à la moyenne de la WaPI. Les taux fluctuent entre 38,5 et 53,4 % pour le bassin de vie du Pays d'Ath.

- Offre pour les seniors

À l'instar des pays occidentaux, la Belgique connaît un vieillissement de sa population, et le territoire de la WaPI ne fait pas exception. Pour l'année 2017, le ratio entre la population âgée de 67 ans et + par rapport à celle des 0 à 17 ans est estimé à 78,8 %, les projections prévoient une accentuation générale du vieillissement de la population.

<sup>3</sup>Source : <http://www.wapi2025.be/docs/atlas2018.pdf>

Le vieillissement de la population nécessite de trouver des solutions adaptées en termes de services. **Les questions liées à la prise en charge de la perte d'autonomie des aînés vont constituer un enjeu majeur en termes de cohésion sociale.**

En WaPI, l'offre de couverture de lits en maisons de repos pour les habitants de + de 74 ans (21,5 %) est supérieure à la moyenne wallonne (16,3 %) et Belge (14,3 %). Les besoins ne sont pas toujours rencontrés là où existe la demande. En effet, les pensionnaires des maisons de repos ne viennent pas nécessairement de la commune ou de l'arrondissement où se situe l'établissement. La part des pensionnaires venant de l'extérieur de la Wallonie est importante pour les communes limitrophes à d'autres régions et pays (cf. Comines, Mouscron, Estaimpuis, Tournai, Péruwelz...).

### Formation

La WaPI dispose d'une offre d'enseignement et de formation diversifiée. Elle ne se distingue pas fondamentalement du reste de la Wallonie, mais compte une part encore importante de personnes ne disposant que du diplôme de l'enseignement primaire (14,3 %).

21,8 % de la population dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 23,9 wallonie et 25,1 Belgique). La moyenne est supérieure pour le bassin de vie d'Ath (effet de Bruxelles et niveau socio-économique plus élevé).

En matière de formation, le territoire propose une offre étendue de formation des travailleurs, notamment via la Maison de la Formation de Wallonie picarde, et de formation des demandeurs d'emploi.

Le territoire doit s'adapter aux nouveaux besoins en compétences, tout en visant une perspective de développement social.





## Emploi

Le taux d'emploi est de 60,0 % et le taux d'activité est de 68,3 %. **La croissance du taux d'emploi est plus rapide que dans les autres régions.** Parmi les salariés, 79,4 % travaillent dans le secteur tertiaire, 20,3 % dans le secondaire et 0,2 % dans le primaire.

Le secteur d'activité employant le plus de personnes est celui de l'enseignement (11,2 %), suivi par les activités médico-sociales et sociales (9,0 %) et par l'administration publique (8,4 %). La majorité des salariés sont occupés dans les communes principales (Tournai, Mouscron et Ath.)

La part des indépendants est de 9,5 % (inférieure aux moyennes régionales et fédérale). Les villes principales enregistrent un taux inférieur à la moyenne de la WaPI. L'emploi indépendant dans le secteur tertiaire est plus important (68 %, essentiellement l'Horeca).

Le **taux de chômage** est de **11,7 %**. Il a **diminué** de 3,4 % depuis le précédent Contrat-Programme, **mais** reste **supérieur** à celui de la **Belgique** (8,7 %).

Les demandeurs d'emploi de + de 50 ans sont de plus en plus nombreux (1/4 des demandeurs d'emploi), les - de 25 ans, quant à eux, représentant un cinquième.

Le taux de chômage est le plus important à Tournai. Le nord et le sud de la WaPI semblent moins impactés.

## Revenus

Le revenu moyen par déclaration du territoire de la WaPI est de 28 991 € en 2015. Entre 2013 et 2015, il a augmenté de 875 € (3,1 %). **L'écart de revenu avec les autres régions** (Hainaut, Wallonie, Belgique) **continue de se creuser.**

13,6 % des ménages rentrent une déclaration supérieure à 50 000 € et 13,4 % renseignent moins de 10 000 €.

De manière globale, une grande différence entre les communes de l'ouest et de l'est de la WaPI est perceptible. Plus on se rapproche de Bruxelles, plus les revenus sont élevés.

Le nombre de **RIS** (Revenus d'Intégration Sociale) a **augmenté** de 24 % entre 2011 et 2016.

## Tissu économique

Les 8 304 établissements de la WaPI occupent 104 108 travailleurs. Les TPE et les PME représentent 94,5 % des établissements et occupent 45,9 % des travailleurs. Le taux de création d'entreprises est de 8,6 % alors que le taux de cessation est de 6,7 %. Taux de création est moins élevé que les moyennes régionales et fédérale.

Le **PIB** (Produit intérieur Brut) de la WaPI a **évolué positivement** (13,5 %). Il est de 12,4 % pour la Belgique et de 8,8 % pour la Wallonie.

Le tourisme représente un atout économique reposant sur une offre diversifiée

1 966 exploitations agricoles sont présentes sur le territoire.

L'agriculture connaît des transformations importantes. Si le nombre d'exploitations a connu une forte baisse ces 20 dernières années, **l'activité agricole** reste **importante en WaPI.**

### En conclusion<sup>2</sup>

La WaPI ne sera pas épargnée par les enjeux que connaîtra la Wallonie en ce qui concerne la croissance démographique (accroissement très important des + de 60 ans ; et accroissement des jeunes de moins de 18 ans dans les grandes villes).

Il est essentiel de retenir les caractéristiques de cette **population** attendu que cela aura des conséquences sur le type de **logements** à développer, sur les **services à la population** ainsi que sur le cadre de vie au travers de la conception des espaces publics.

En plus de **logements adaptés**, en termes de **services**, cela implique le **développement de places d'hébergement pour les personnes âgées**, mais également un nombre très important de classes d'écoles primaires et secondaires à créer.

Les évolutions du **prix de l'immobilier** et particulièrement dans certaines communes de l'aire d'influence de Bruxelles, du Brabant wallon et de Flandre soulèvent les questions liées à l'accès au logement pour la

population de la WaPI. Une meilleure répartition et un plus grand nombre de **logements de type public** au sein de la WaPI sont également nécessaires pour faire face à ces évolutions.

En termes d'**offre médicale**, en WaPI comme ailleurs, l'enjeu est de faire coïncider l'offre avec l'ensemble des besoins de la population du territoire, la question du renouvellement des médecins généralistes concerne également la WaPI.

**L'accueil de la petite enfance** au sein de structures de qualité et de proximité demeure un enjeu social et économique important. L'évolution des services à la petite enfance doit répondre de manière adéquate aux besoins des parents afin de permettre une conciliation vie familiale - vie professionnelle ou recherche d'un emploi. La qualité des services d'accueil constitue un enjeu majeur. L'idée selon laquelle l'arrivée précoce des jeunes enfants dans ces services afin de leur permettre de prendre un bon départ dans la vie est de plus en plus répandue, plus particulièrement pour les enfants issus de milieux défavorisés.

Si en termes de **taux d'emploi, d'activité et de chômage** la WaPI s'en sort bien, le taux de chômage chez les jeunes (moins de 25 ans) reste préoccupant. Plus que jamais, **l'offre de formation** sur le territoire constitue un atout facilitant l'accès à l'emploi.

La distribution des **revenus** sur le territoire de la WaPI n'est pas répartie de manière égalitaire. Ces fortes disparités demandent la mise en œuvre de politiques adéquates tant en termes d'accessibilité à un logement, que de mobilité afin d'éviter des ségrégations spatiales au sein du territoire.

La WaPI peut compter sur son **tissu économique de TPE-PME** très dynamique, mais également sur une **offre publique** importante de services pourvoyeuse d'emplois (enseignement, administration, santé, hôpitaux...).

Il est assez rapidement apparu que s'il fallait sur le plan socioéconomique

et politique une région de la taille de la WaPI, il fallait aussi penser en termes de bassin de vie en lien avec les populations. Ce qui reste difficile à faire entendre. Faire le lien avec la population, c'est prendre en compte sa capacité de mobilité. Si dans certains domaines, il est possible d'imposer la mobilité, pour la culture cela reste une question d'accessibilité. Cela renvoie directement aux enjeux des droits culturels. La relation entre droits culturels et bassin de vie devient une évidence dès que l'on prend en compte le concept de bassin de vie.

## ENJEUX ET AXES THÉMATIQUES

Dans son diagnostic participatif et prospectif mené en 2008, le Conseil de développement de la Wallonie picarde (CDWP) identifiait **6 grands constats portant sur le territoire de la WaPI** :

- *un capital humain et social menacé* (vieillesse de la population plus marquée, exode des jeunes, inadéquation des programmes de formation à l'emploi, manque d'ouverture à l'interculturalité-l'international, incapacité des acteurs à se projeter dans le futur, risque de fracture sociale);
- *un développement territorial bridé* (territoire peu présent dans les secteurs à haut développement économique, inadéquation entre offre et demande d'emploi, insuffisance de partenariat entre les secteurs publics et privés);
- *une identité morcelée, mais vigoureuse.* Ses habitants ont tendance à se sentir plus attachés à leur commune ou à leur village qu'à la WaPI, qu'à la province de Hainaut ou qu'à la Région wallonne. Le CDWP parle d'identité morcelée et vigoureuse;
- *un positionnement spatial confus.* Confinée dans un rôle de banlieue, écartelée entre Lille, Bruxelles, Mons et Gand, la Wallonie picarde ne dispose pas de ville phare ou de masse critique urbaine interne capable de polariser son développement. De même, elle subit davantage qu'elle n'active le rôle polarisateur de Lille et ne parvient pas à valoriser sa position stratégique par rapport à la Flandre;
- *un cadre de vie de qualité, mais fragile.* La région est demeurée verte et mise une partie de son développement en se présentant comme une région traditionnellement agricole au patrimoine riche;

◦ *une gouvernance éclatée.* Tournai doit encore prouver sa capacité à rassembler autour du projet de Wallonie picarde. Les projets de développement transfrontalier et d'Eurorégion devront toucher l'entièreté de la Wallonie picarde ce qui n'est pas évident car le rayonnement de la métropole lilloise ne se sent plus que légèrement après Leuze, c'est-à-dire dans les arrondissements d'Ath et de Soignies;

A partir de ces constats, le CDWP a identifié 7 grands axes de développement à rencontrer sur le long terme

- Donner du sens au territoire et construire la gouvernance de la Wallonie picarde.
- Positionner la Wallonie picarde dans la métropolisation et dans l'Eurodistrict
- Maîtriser l'évolution des espaces et des paysages ruraux et urbains
- Impulser un développement endogène du territoire (innovation, culture, PME)
- Repenser l'éducation, la formation et l'enseignement au service de la compétitivité du territoire et de l'emploi de ses habitants
- Réduire la dualisation sociale et solidariser le territoire
- Faire du développement durable un axe de redéploiement

Certains défis soulevés dans le cadre du projet de territoire WaPI 2025 rencontrent les enjeux identifiés de manière spécifique pour le bassin de vie et le territoire de référence de la MCA.

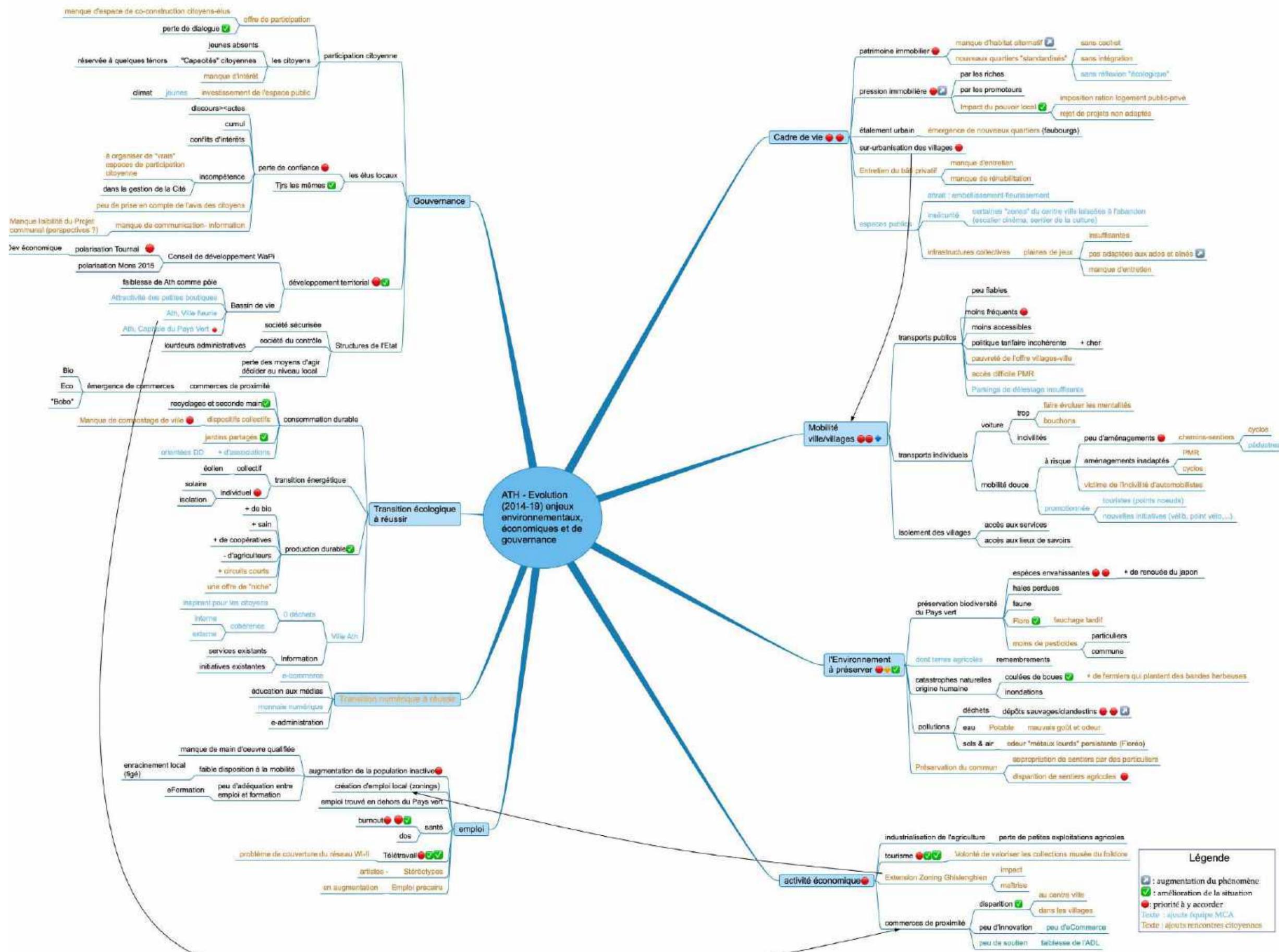
## 2.2.4. Résultats du diagnostic partagé - Ath

Le diagnostic à chaud s'est enrichi des réflexions de plusieurs dispositifs participatifs. Il a essentiellement permis d'aborder :

- les transformations du territoire depuis ces 5 dernières années.
- l'identification de manques en matière socioculturelle sur le territoire.
- l'identification d'enjeux pour le territoire

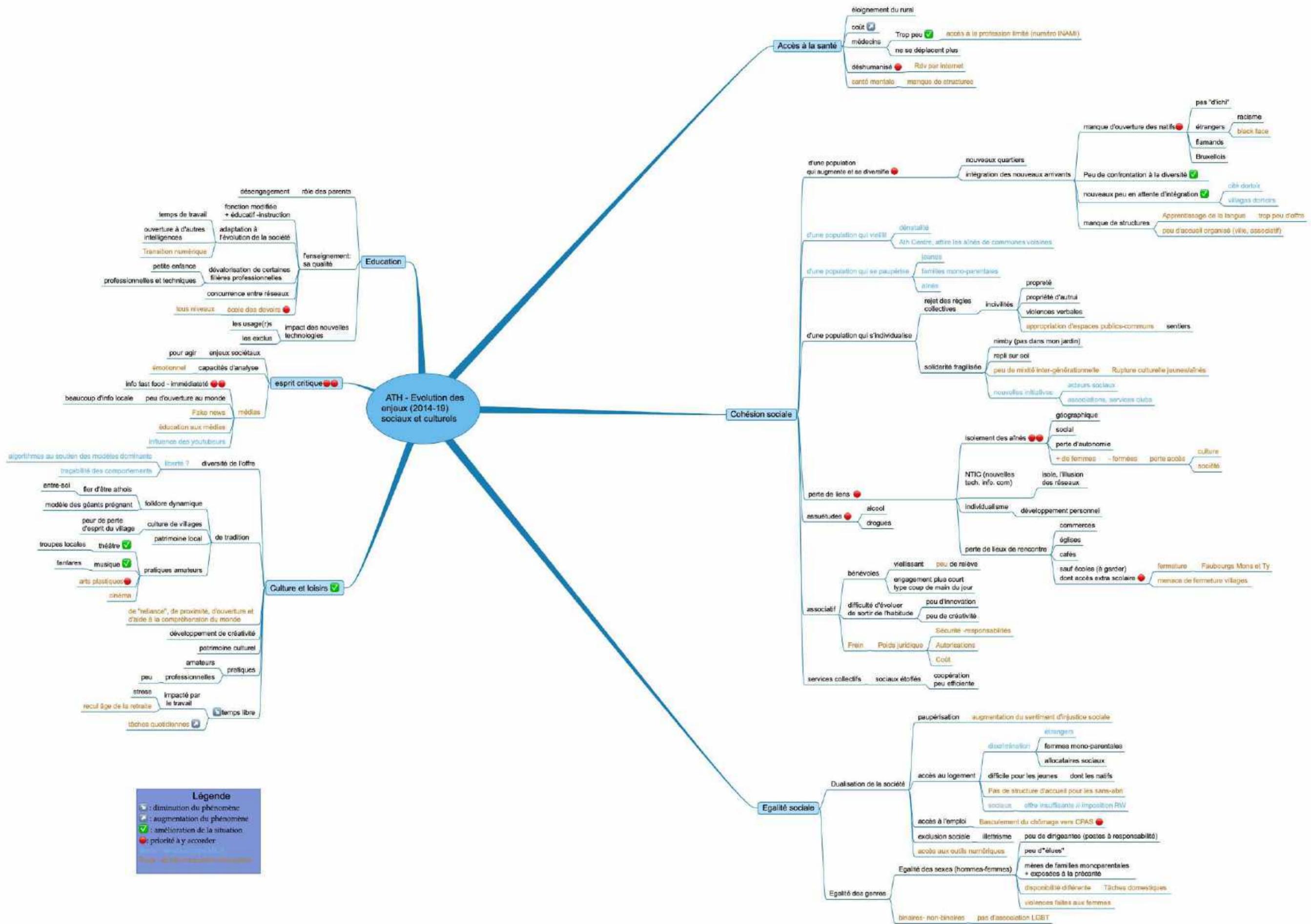
### 2.2.4.1. Les transformations du territoire

Ci-après, les transformations du territoire identifiées lors de la rencontre citoyenne « Racontez nous Ath » et par l'équipe de la MCA. Interaction avec la cartographie réalisée lors de l'analyse partagée de 2014 :



**Légende**

- : augmentation du phénomène
- ✓ : amélioration de la situation
- : priorité à y accorder
- Texte : ajouts équipe MCA
- Texte : ajouts rencontres citoyennes



**Légende**

- 📉 : diminution du phénomène
- 📈 : augmentation du phénomène
- ✅ : amélioration de la situation
- 🔴 : priorité à y accorder



D'une façon générale, ces contributions ont permis de mettre en évidence les transformations suivantes :

### Cohésion sociale

Alors que la population augmente et se diversifie, la question de l'intégration des nouveaux habitants reste une préoccupation. D'une part, certains ne semblent pas en demande; d'autre part, un manque d'accompagnement et parfois d'ouverture aux nouveaux habitants se fait sentir.

La **perte de liens** s'accroît, notamment, en raison d'une diminution des lieux de rencontre (fermeture récente de 5 écoles, disparition de commerces, réduction des offices religieux dans les villages, places vieillissantes et entretenues, mais prévues pour le « tout à la voiture »...). D'où, un besoin exprimé de lieux publics et/ou de rencontres dans les villages accessibles à tous.

Les **aînés** semblent **plus exposés à l'isolement** (géographique, social...) qu'en 2014.

Même si en 5 ans, le **faible** taux de **présence** des personnes **d'origine étrangère** évolue sur Ath, leur accueil ne semble **pas suffisamment bien pris en charge**, pas de classe DASPA pour apprendre la langue ici à Ath lorsqu'on est enfant.

Une certaine ghettoïsation des quartiers, donc un manque de diversification sociale, découle des prix locatifs pratiqués au Centre-Ville.

### Mobilité

L'**offre en transports publics est insuffisante et peu en adéquation** avec les besoins de la population. La situation continue à se détériorer et de renforcer l'isolement.

En raison de l'augmentation du nombre d'habitants à Ath et dans les communes périphériques, de l'affluence croissante des visiteurs de Pairi Daiza, les **entrées de ville sont congestionnées**. A contrario, une augmentation des initiatives de co-voiturage est pointée.

Le **manque d'aménagements adaptés et/ou sécurisés** pour les **PMR et cyclistes**, ainsi que de parkings de délestage est déploré.

### Transition écologique

De belles **avancées** sont faites en matière de **production et de consommation durable**. La prise de conscience s'intensifie. Les initiatives (publiques, associatives et privées) telles que les jardins partagés, le recours aux circuits courts, le recyclage et la seconde main sont saluées.

Des efforts doivent encore être menés par les propriétaires en matière d'isolation et de production d'énergie renouvelable.

La Ville d'Ath est rentrée dans le processus « **Zéro Déchet** ».

### Environnement

Ath, capitale du Pays vert, reste assurément un beau poumon vert. À propos de la **biodiversité**, les participants mesurent les effets bénéfiques du fauchage tardif; par contre les espèces invasives (renouée du Japon...) continuent à gagner du terrain.

Alors que la population se mobilise davantage pour les **campagnes propreté**, une recrudescence de **dépôts sauvages** est constatée.

### Emploi

Malgré les emplois créés avec l'extension du zoning de Ghislenghien (Orientis), le nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale semble augmenter.

La tendance au **télétravail** se confirme. Malheureusement, certains travailleurs sont « handicapés ou pénalisés » en raison de la **mauvaise couverture du réseau** (Villers, Rebaix...).

Les répercussions du travail se font de plus en plus sentir sur la famille (stress lié au temps, au fait de devoir courir tout le temps, augmentation du temps de travail...). Augmentation significative du **burn-out**... Ath n'y échappe pas.

### Activité économique

Le tourisme est perçu comme générateur d'activité économique.

Les **commerces de proximité** sont encore bien présents et contribuent à **l'attractivité du centre-ville**. Apparaît

l'ouverture de plusieurs commerces liés à la **consommation durable**. A contrario, certaines surfaces ferment et ne trouvent pas de repreneurs. Les baux commerciaux semblent élevés et peu de démarches innovantes, plus risquées, s'implantent à Ath. Des commerces de niche (cigarette électronique, compléments nutritionnels, barbiers, pop up...) s'implantent de manière temporaire.

Apparition d'une **monnaie locale** permettant de mettre en valeur les commerces locaux et orientés durables.

### Cadre de vie

Les participants constatent une **dégradation** de leur **cadre de vie**. En cause, l'explosion de la construction d'immeubles en ville, ainsi que l'urbanisation des villages. Aussi, les participants déplorent le manque d'habitats alternatifs.

Les **prix du locatif et de l'acquisitif continuent de croître**. La tendance, déjà évoquée en 2014, se confirme : les jeunes natifs de l'entité ne sont plus en mesure de s'y loger. Disparition des logements « bon marché » et l'offre en logements publics insuffisante, voire en diminution. Les participants soulignent l'importance du politique face aux entrepreneurs immobiliers (négociation ratio logements publics-privés, rejet de projets non adaptés au cadre de vie).

L'**accès au logement** s'avère **difficile pour les jeunes** et les **familles monoparentales** ou **précarisées** qui sont obligés de recourir à des logements en milieu rural. Pour certains sans moyen de locomotion personnel, cela crée un isolement supplémentaire.

L'augmentation de la population et donc le passage de la barre des 30 000 habitants peut engendrer un changement de cadre de vie, de bien-être présent sur Ath ainsi qu'une **saturation des services proposés**.

La Ville d'Ath renforce son image de marque de ville exemplaire avec son entrée dans le processus « Zéro Déchet », et ses autres projets déjà existants « Ath, ville fleurie » et « Fleurir pour égayer ma ville ».

La délocalisation des services aux citoyens se voit réduite et recentrée sur Ath Ville.

### Éducation

Important de **préparer les élèves et enseignants à la transition numérique**, ainsi qu'à l'éducation aux médias (perte de l'esprit critique, fake news, immédiateté, info fast food...).

### Accès à la santé

Les participants soulignent la chance d'avoir un hôpital à Ath. Si le nombre de médecins généralistes augmente, le manque de structures adaptées pour répondre aux **problématiques de santé mentale** (burnout, harcèlement...) se fait sentir.

L'augmentation du nombre de personnes souffrant d'**assuétudes** (alcool, drogues, jeux) est pointée.

L'**accès aux soins de santé** devient de plus en plus **difficile** pour les **bas revenus** et personnes **précarisées**.

### Égalité Sociale-Précarité

La pauvreté augmente et la prise en charge des sans-abris fait défaut (renvoi dans les grandes villes : Mons, Tournai,...). Le nombre de bénéficiaires RIS croît. Les femmes monoparentales n'échappent pas non plus à ce constat. Les jeunes (18-30 ans) sont de plus en plus exposés à la précarité. De plus, il y a une augmentation conséquente des jeunes étudiants bénéficiaires du RIS.

L'**offre et les infrastructures sont peu adaptées** aux personnes fragilisées en matière de la **mobilité** (PMR, déficience visuelle, auditive...).

La **fracture numérique et sociale s'accroît**. Les personnes n'ayant pas accès aux nouvelles technologies ont désormais un accès plus restrictif à toute une série de services (privés, publics...).

### Culture et loisirs

L'offre pour la pratique amateur (théâtre, musique et arts plastiques) semble s'étoffer et se diversifier. Toujours est-il que l'accès aux loisirs et à la culture est impacté par le monde du travail (recul de l'âge de la pension, stress, temps perdu dans les trajets...).

La diminution drastique du bénévolat,

le **vieillesse des associations**, la réduction du temps d'engagement et le peu de **renouvellement** font craindre une disparition d'associations gérées par des aînés. A contrario, **l'augmentation et le renforcement des initiatives** liées au **Développement Durable** se font sentir. De nouvelles manières de gérer ces associations sont prônées et semblent fonctionner.

Malgré la présence de lieux d'accueil pour les jeunes (Aji, IJ, Rampe, Coin 54, Scouts...); il est relevé le **manque de lieu alternatif** où les **jeunes** pourraient laisser aller leur créativité et leur audace.

L'augmentation de **l'individualisme** et de la **fracture civique** s'accroît. Le manque de prise de conscience des habitants de leurs capacités et de leurs responsabilités citoyennes est à mettre en lien avec la dégradation de la notion de respect pour le bien public, pour la collectivité.



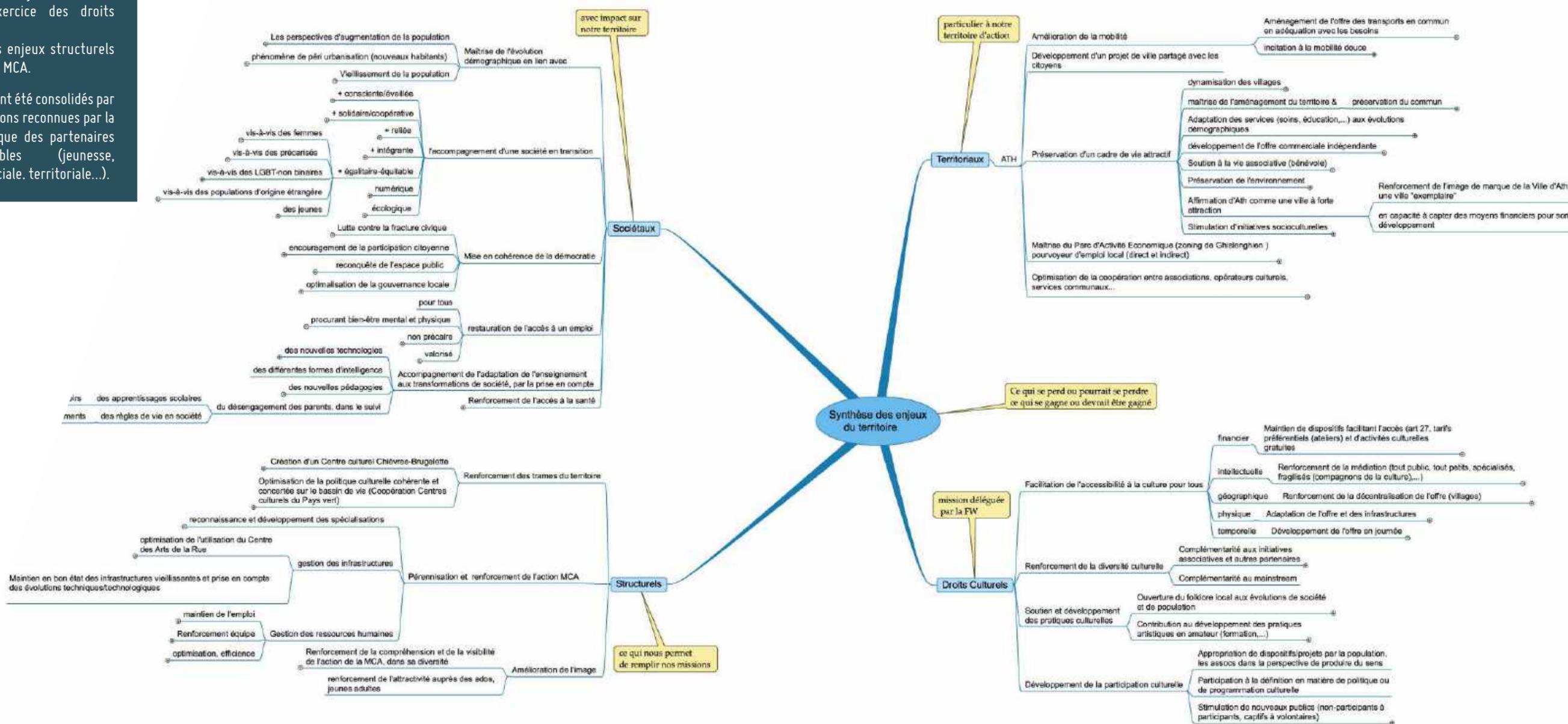
## 2.2.4.2. IDENTIFICATION DES ENJEUX

Sur base des données chaudes récoltées et des données froides analysées, la MCA a identifié les enjeux du territoire en les classant en 4 catégories :

- les enjeux liés à l'évolution de la société
- les enjeux spécifiques au territoire athois.
- les enjeux culturels liés à l'exercice des droits culturels,
- les enjeux structurels propres à la MCA.

Ces enjeux ont été consolidés par les associations reconnues par la FWB ainsi que des partenaires incontournables (jeunesse, cohésion sociale, territoriale...).

# DES ENJEUX...



... À LA VISION

Les enjeux sociétaux

Ceux-ci émanent de différentes préoccupations :

l'augmentation de la population et son vieillissement ;

le besoin d'accompagner la population dans une société en mutation constante et rapide, afin de favoriser la transition au niveau local (construction d'une société plus éveillée/ consciente, solidaire/ coopérative, égalitaire/ équitable, intégrante, écologique et numérique) ;

la nécessité de renforcer le lien social ;

le besoin d'encourager les mécanismes de démocratie participative, de participation citoyenne et de reconquête de l'espace public ;

le souhait d'un emploi valorisé et valorisant ;

le besoin pour notre enseignement de tenir davantage compte de l'évolution de la société et de penser de nouveaux modèles éducatifs afin de former des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques, créatifs et Solidaires.

la nécessité d'un accès à la santé pour tous, un système de santé qui placera le patient au cœur du dispositif ;

Les enjeux territoriaux

Spécifiques au territoire, ils sont liés :

au souci de préserver un cadre de vie attractif en tenant compte des besoins d'une population en augmentation et vieillissante en termes de services, de logements ;

en tenant compte de la nécessité de protéger le cadre vert qui caractérise le territoire et d'agir pour sa sauvegarde ;

en pensant l'aménagement de territoire de manière raisonnée, en adéquation avec son cadre rural ;

à la nécessité d'améliorer la mobilité douce et l'offre en transports collectifs tant depuis les villages qu'au sein de la Ville ;

à l'importance, malgré son endettement, de maintenir son statut de ville principale qui à la fois est attractive, inspirante pour les voisins et rayonne sur le bassin de vie.

à l'importance de maintenir une vie associative foisonnante qui contribue à l'animation de ses villages/ faubourgs et qui tient compte de la diversité et l'évolution de la population.

Les enjeux culturels

Ceux-ci ont pour base le référentiel des droits culturels et mettent en évidence :

l'importance de renforcer et multiplier les dispositifs d'accessibilité à la Culture pour tous en accordant une attention particulière aux actions de décentralisation, ainsi qu'à promouvoir l'offre en journée ;

le manque d'initiatives associatives permettant de renforcer la diversité culturelle et compléter l'offre existante ;

le besoin de contribuer au développement des pratiques en amateur et d'ouvrir le folklore local aux évolutions de société et démographiques ;

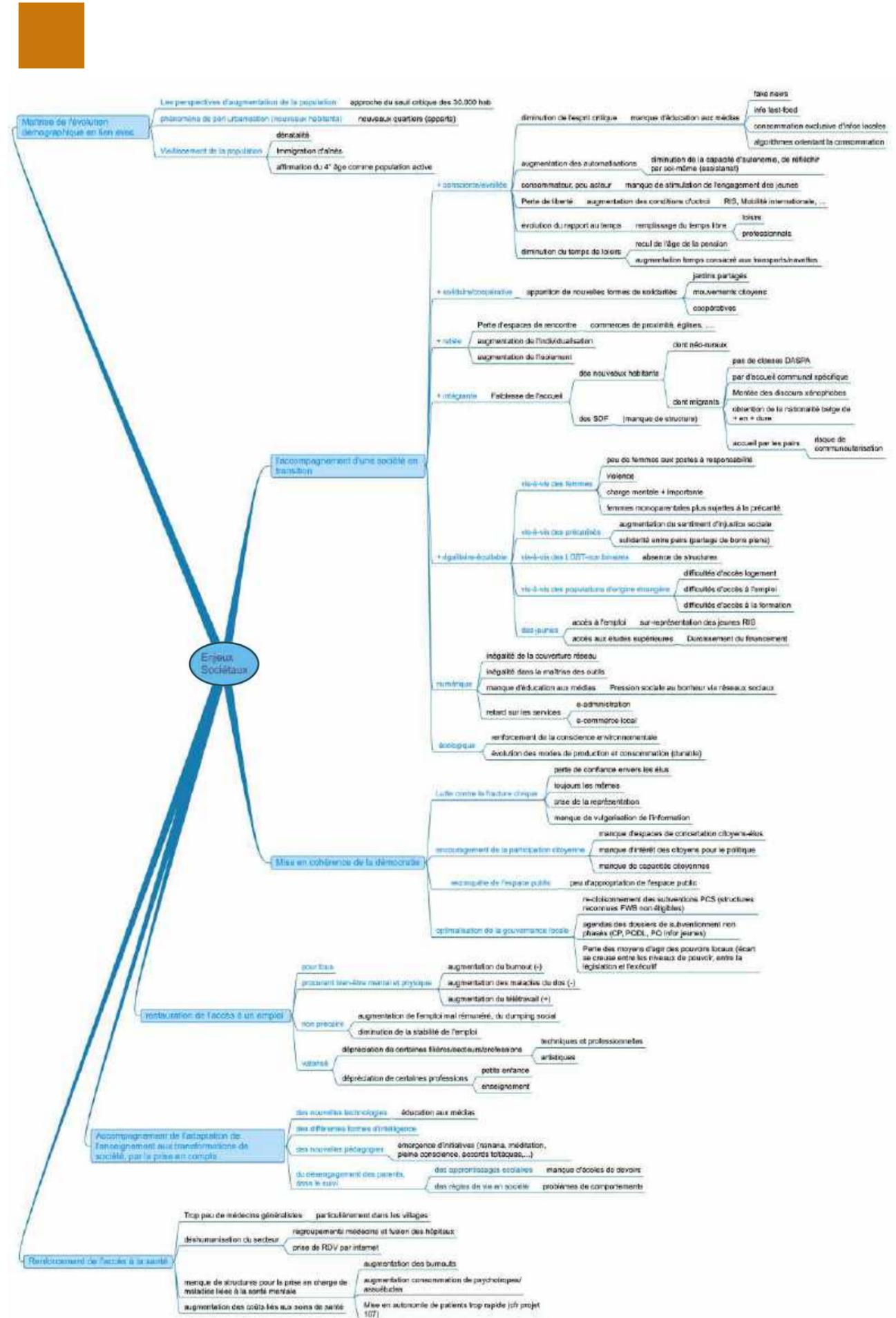
la nécessité de permettre à la population dans sa diversité de prendre une part active à la vie culturelle de leur localité.

Les enjeux structurels

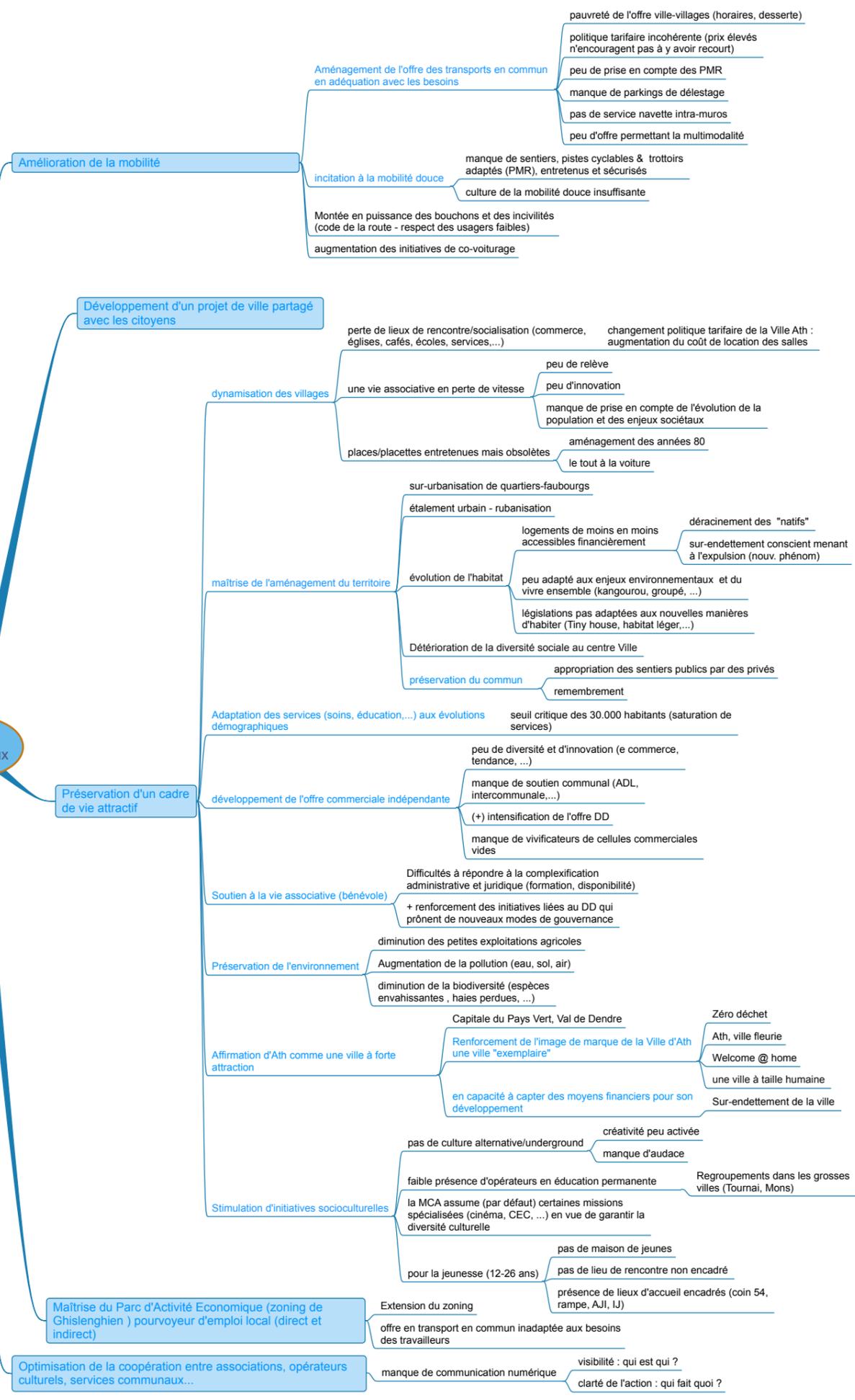
Ceux-ci permettent à la MCA de remplir sa mission tant au niveau des spécialisations, de maintenir ses infrastructures et de préserver, voire renforcer, son personnel ; de maintenir le soutien important accordé aux opérateurs culturels locaux et du bassin de vie. Permettant ainsi de renforcer le maillage culturel du bassin de vie.

C'est aussi renforcer la gouvernance interne et le pilotage de l'institution (notamment dans la dimension du droit culturel de renforcement de la participation à la décision, l'institution est gouvernée par des « bénévoles »).

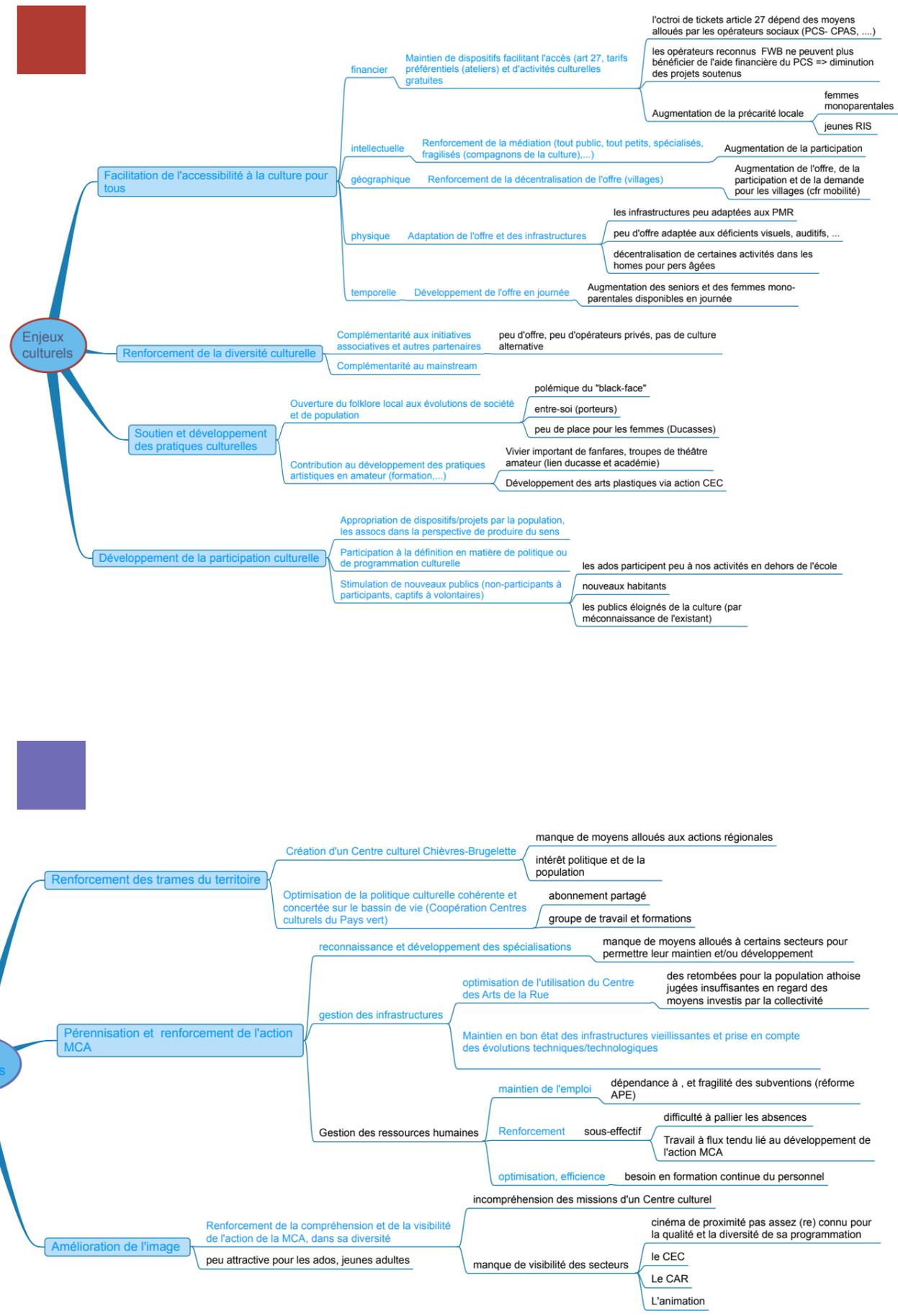
Enfin la MCA doit continuer à renforcer la visibilité de son action et de ses missions.



Enjeux Territoriaux



Enjeux culturels



### 2.2.4.3. Élaboration d'une vision pour le territoire – « En 2035, Ath... »

Après l'ensemble de ces rencontres, l'équipe d'animation a également établi ses propres priorités pour le territoire, afin d'élaborer une vision synthétisant et prenant compte de l'ensemble des enjeux identifiés par les groupes rencontrés. Elle s'est basée sur les récurrences et les priorisations qui en sont ressorties, au niveau des constats, transformations et manques identifiés sur le territoire. Voici ce qui en résulte :

1 – Ath, est une commune durable qui rayonne sur son bassin de vie par une gestion partagée, raisonnée, maîtrisée de ses ressources, par l'attractivité de son cadre de vie et par la force de sa dynamique culturelle intercommunale.

2 – Ath est une commune à taille humaine où chacun est relié, intégrant, éveillé et solidaire.

3 – Ath est un terreau fertile, moderne, bouillonnant qui permet à tous – pour le bien commun – de créer, d'oser innover, entreprendre, de bousculer ses habitudes, et de participer à la vie de la cité.

### 2.2.4.4. Élaboration d'une vision d'action pour MCA

L'étape suivante a consisté à affiner cette vision pour qu'elle devienne celle portée par la MCA. Afin de parvenir aux visions, chaque enjeu a été repassé par différents filtres :

- l'importance et l'urgence de faire évoluer l'enjeu
- les valeurs portées par la MCA
- les missions déléguées à un Centre Culturel (légitimité)
- la présence d'opérateurs sur le bassin de vie pouvant agir sur ces enjeux
- les moyens (humains, financiers...) de la MCA (efficacité)
- la capacité de la MCA à travailler sur ces enjeux (pertinence, compétences, maîtrise du sujet, ...).

3 grandes visions ont ainsi émergé

#### > Contribuer au développement d'une CITE PORTEUSE D'AVENIR

- Plus éveillée, plus consciente, plus critique et d'une façon générale plus émancipée
- Plus moderne et créative, plus prospective et durable
- Plus participative

#### > Développer une dynamique sociale TISSEUSE DE LIENS

- Plus inclusive et plus solidaire

#### > Fertiliser un dynamisme territorial CULTIV'ACTEUR DU PAYS VERT

### 2.2.4.5. Principes directeurs

Parallèlement à ces visions, des principes directeurs, devant guider l'action de la MCA, ont été choisis. En dehors de la rencontre des droits culturels qui est évidemment au centre de chaque projet, voici les principes identifiés :

- **Mélanger les publics** : miser sur l'intergénérationnel, la multiculturalité, avoir une attention particulière à certains publics lors de la mobilisation (précaires, femmes, etc.).
- **Prendre le temps** : sortir des schémas de thématique annuelle, ne pas démultiplier les actions one shot et inscrire plutôt dans la durée et la qualité, prendre le temps d'une réelle co-construction.
- **Privilégier les approches ludiques, créatives et enthousiasmantes** : se baser sur la notion de plaisir dans l'élaboration des projets et la communication
- **Affirmer la dimension durable** : limiter l'impact écologique de l'action, renforcer les capacités citoyennes et privilégier la co-construction et le faire-ensemble.
- **Complémentarité et non de concurrence avec les autres opérateurs culturels**
- **En tant qu'acteur fort du bassin de vie, soutien solidaire des petites structures**

De tout cela découle le plan d'action : un ensemble de projets, eux-mêmes composés de plusieurs opérations, répondant aux objectifs fixés jusqu'en 2026.

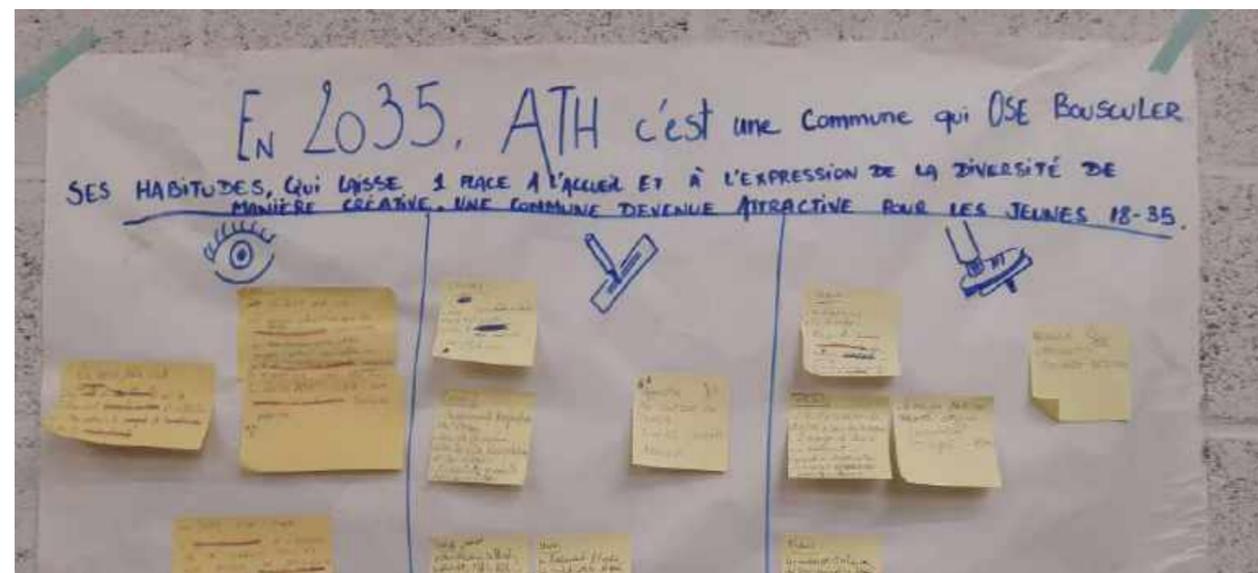
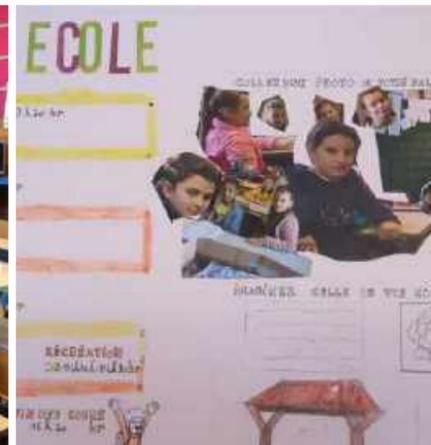


## > 2.3

### LE PROJET D'ACTION CULTURELLE

Coordination :  
DEREPPE MAGALI

Animateurs associés :  
BLYAU ELOÏSE, COPPENS VALENTINE,  
ELOI JEANNE, LEGRAND CHARLOTTE,  
WLOMAINCK SARAH



## 2.3. LE PROJET D'ACTION CULTURELLE

### 2.3.1. Les enjeux prioritaires retenus par la MCA

En tenant compte de ses démarches d'analyse partagée, de l'analyse des données froides et s'appuyant sur le travail mené dans le cadre du CP précédent, la MCA a redéfini les enjeux sur lesquels reposera son action pour les années à venir.

Les enjeux préexistants de création de lien, de renforcement des trames du territoire, de développement de la citoyenneté active et de construction d'un avenir commun et de l'interaction avec les patrimoines continueront à être explorés suivant de nouvelles perspectives. Ces enjeux sont depuis de nombreuses années au cœur des préoccupations de la MCA.

> Les enjeux retenus :

#### > Enjeux territoriaux

Dans un contexte d'évolution démographique (augmentation et diversification de la population) et de surendettement de la commune, la MCA consacrera ses efforts à la préservation d'un **cadre de vie attractif** pour ses habitants (nouveaux & anciens) :

- dynamisation des villages comme lieux de vie,
- soutien à la vie associative bénévole (ancienne et émergente),
- création d'un terreau favorable pour la mise en place d'initiatives socioculturelles (par les habitants, associations en Education permanente,...),
- contribution à l'attractivité de la Ville et aux trames du territoire (optimisation de la coopération entre associations, opérateurs culturels, services communaux sur le plan local, du bassin de Vie, qu'en WaPI).

#### > Enjeux sociétaux

La société est en profonde mutation (crises climatique / des migrants / économique, montée de l'individualisme et des nationalismes,...). La MCA, au travers son action, veillera à **accompagner** sa population et ses publics **dans la transition** vers une société :

- plus consciente des enjeux actuels et à venir,

- plus en prise avec son environnement,
- plus reliée (entre individus, entre générations...),
- plus inclusive (jeunes, étrangers, nouveaux habitants),
- plus solidaire et coopérative,
- plus en prise avec les évolutions numériques (éducation aux médias et usage),
- plus ouverte à la diversité,
- plus participative (projets, à la vie de la Cité).

#### > Enjeux culturels

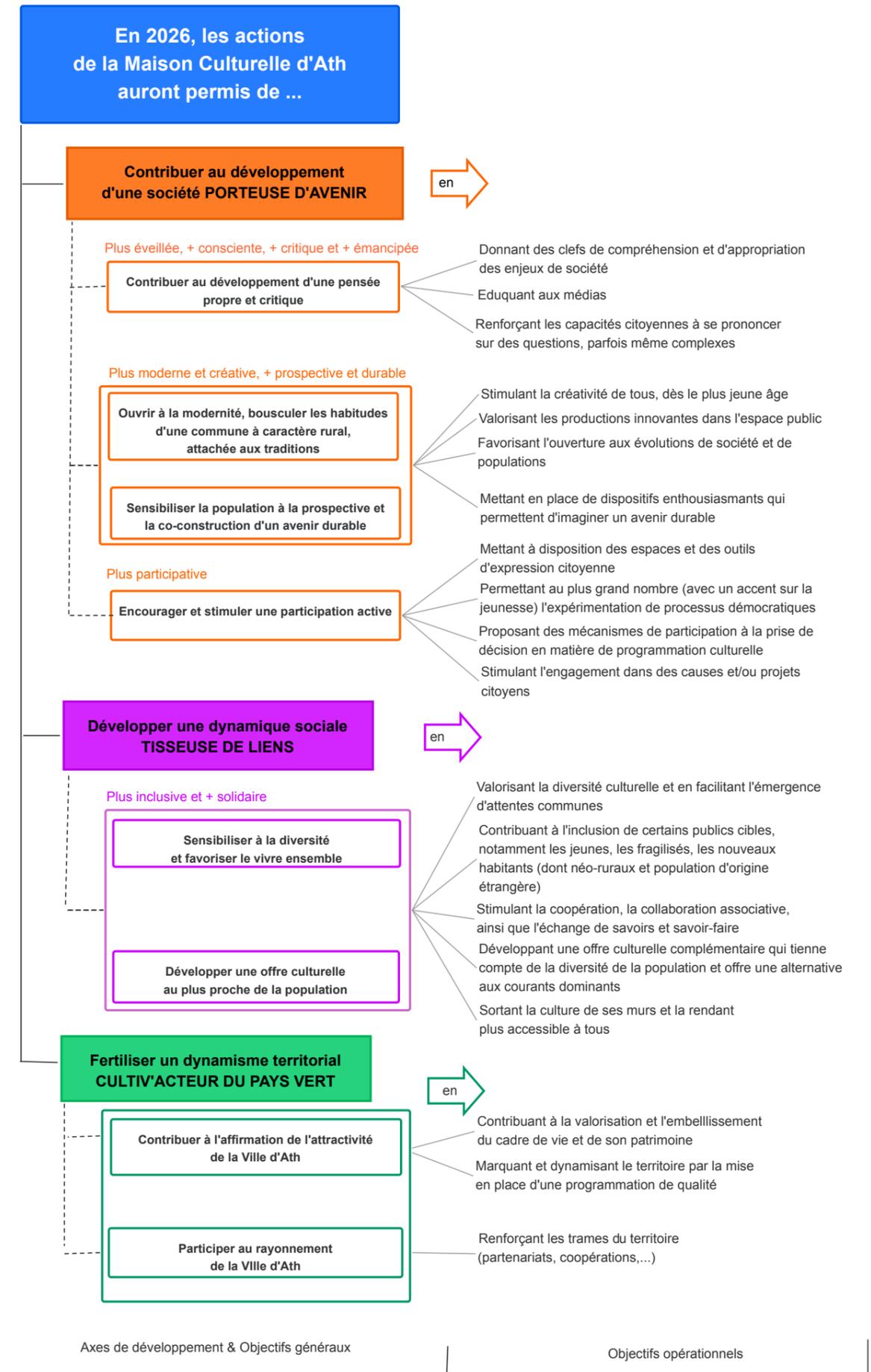
La MCA veillera à rendre effectifs l'ensemble des droits culturels sur son territoire. Une attention plus particulière sera, cependant, accordée à/au :

- l'accès à la culture pour tous. Ce, dès le plus jeune âge,
- renforcement de la diversité culturelle,
- soutien et développement des pratiques culturelles (développement des pratiques amateurs, ouverture du folklore local aux évolutions de société),
- développement de la participation culturelle (développement de nouveaux publics, développement des capacités citoyennes, participation à la programmation culturelle).

#### > Enjeux structurels

- pérennisation et consolidation de l'action de la MCA (moyens humains et financiers),
- reconnaissances des spécialisations accompagnées des moyens financiers adéquats. Prise en compte du fait que la MCA est le seul opérateur local, voire du bassin de vie, à développer une offre spécialisée; que l'expertise de la MCA profite aux Centres culturels du bassin de vie, voire plus largement de la WaPI,
- renforcement de la visibilité de la diversité de l'action de la MCA (Tiers lieux),
- renforcement des trames du territoire. Optimisation de la coopération avec les CC et aide à la mise en route du nouveau Centre culturel L'Envol.

## 2.3.2. Expression des enjeux en objectifs à atteindre



### 2.3.3. Structuration de l'action culturelle (ACG-ACI)

Le projet d'action culturelle (ACG-ACI) s'intègre dans la stratégie de développement élaborée par l'équipe d'animation sur base des démarches participatives menées. Cette stratégie propose une vision territoriale et sociétale : « En 2035, Ath c'est... ». L'action culturelle, elle, répond à la question suivante « Dans quelles mesures, et comment, l'action de la MCA peut-elle contribuer aux objectifs identifiés et à la mise en œuvre de cette vision ? »

Pour que le plan d'action culturelle soit pertinent, il importe que :

- les projets proposés soient porteurs de sens (pertinence et impact) ;
- la stratégie puisse être soutenue par la structure porteuse (MCA) en termes de ressources humaines et financières

Les projets sont des ensembles d'opérations, actions et activités qui convergent autour d'enjeux communs et concourent à la vision définie. Ils sont construits sur la base de la vision. La MCA en développe 5 : Porteurs d'Avenir, Culture pour tous, Bâtisseurs, Arts contemporains, et Villages.

Les spécialisations-reconnaissance et coopération concourent également à la rencontre des enjeux identifiés.

Le plan d'action proposé prendra effet dès la prochaine saison culturelle (2020-2021). Rien ne sert d'attendre janvier 2022 afin de mettre en place des actions en lien avec les enjeux identifiés en 2019. En effet, travailler sur l'accompagnement d'une société en transition, + solidaire, + reliée,... s'avère être, au regard de la crise actuelle, une priorité. Aussi, l'expérience montre qu'il faut pouvoir être réactifs par rapport aux événements, incidents et opportunités qui peuvent surgir, et réorienter ses actions en fonction. C'est notamment ce qui se produit sous l'effet de nouveaux partenariats où lorsque qu'un événement comme celui de la crise sanitaire se produit. Des événements qui obligent à revoir les objectifs et actions sans attendre le prochain contrat-programme.

Comme déjà évoqué lors du précédent contrat-programme, la MCA se montre résistante à envisager de manière précise les opérations et les actions sur le long terme. L'important est de fixer les enjeux et de re-questionner les projets et opérations au fur et à mesure des évaluations, comme nous l'avons toujours fait.

Cet élément est d'autant plus important qu'en raison de la crise sanitaire actuelle, le secteur culturel et les centres culturels sont à la croisée de tous les dangers budgétaires.

#### 2.3.3.1. Intitulés et thématiques des projets

Le plan d'action culturelle comprend 5 fiches projets avec des thématiques complémentaires.

Intitulés	Thématiques centrales
Bâtisseurs	Vivre ensemble, coopération culturelle athisoise
Porteurs d'Avenir	Une société en transition (comprendre, rêver et co-construire l'avenir), participation citoyenne
Villages	Reliance, inclusion, dynamisation des villages
Arts contemporains	Enjeux sociétaux, ouverture à la modernité
Culture pour tous	Accessibilité à la culture pour tous, vivre ensemble, inclusion

### 2.3.3.2. Structuration des fiches projets

L'ensemble de ces projets ont été cartographiés et reliés aux axes de développement de la vision stratégique.

Les projets d'action culturelle sont constitués de trois parties :

- une cartographie du projet d'action culturelle,
- une loupe,
- des éléments descriptifs

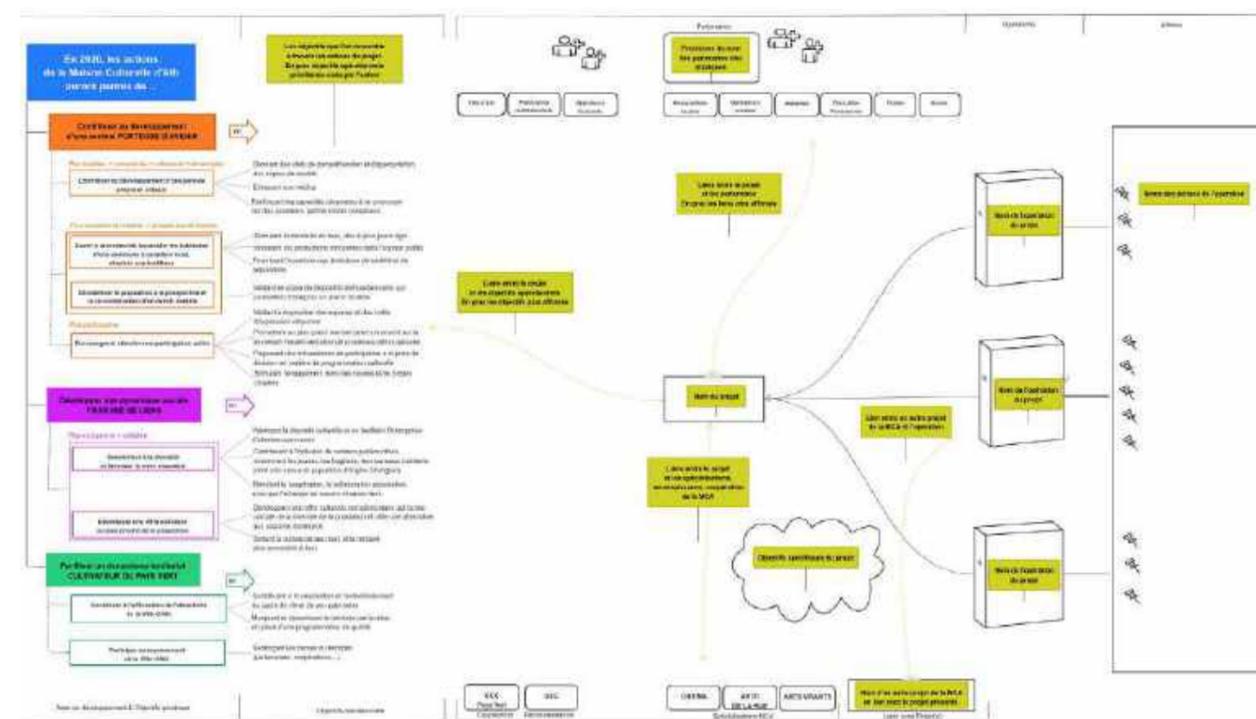
Comme il importe de partager une vision commune et globale de l'action de la MCA, les spécialisations sont également cartographiées moyennant quelques aménagements de la cartographie de projet (cfr le chapitre « Les spécialisations, reconnaissance et coopération »).

#### A. La cartographie de projet

- l'intitulé de projet et ses objectifs spécifiques (au centre) ;
- les axes de développement de la vision et les objectifs généraux et opérationnels (à gauche) ;
- les intitulés d'opérations et actions liées (à droite) ;
- les partenaires externes (en haut) ;
- les spécialisations et projets MCA (en bas).

L'intitulé de projet est relié par des flèches aux objectifs, partenaires, spécialisations & autres projets MCA. Les flèches en gras mettent en évidence les objectifs et partenaires prioritaires/principaux.

Ces projets sont construits sur mesure à partir des objectifs généraux identifiés (sens des flèches : des objectifs vers l'intitulé de projet)



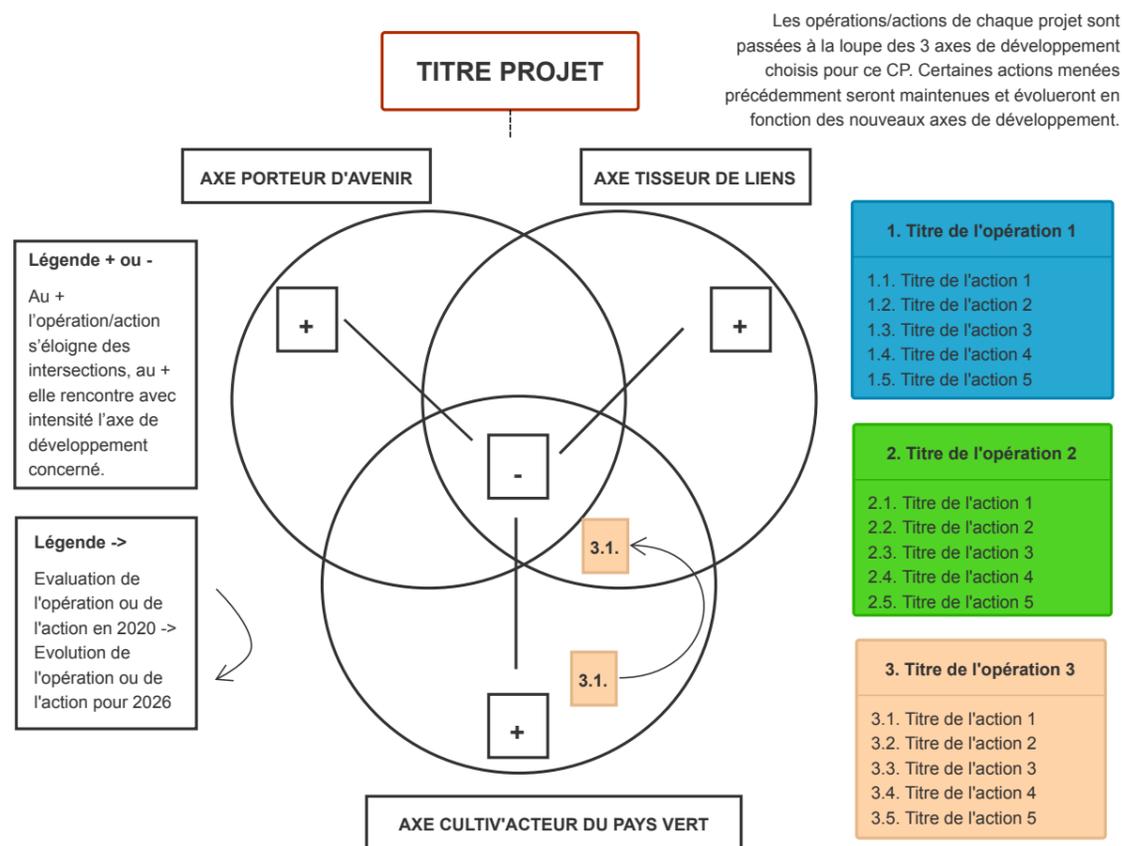
## B. Les loupes : axes de développement

La loupe est composée de 3 cercles se référant aux 3 grands axes de développement (Tisseur, Porteur et Cultiv'acteur). L'ensemble des opérations/actions liées à un Projet y sont localisées, permettant ainsi de compléter la visualisation des axes de développement poursuivis.

Au plus l'opération/action s'éloigne des intersections, au plus elle rencontre avec intensité l'axe de développement concerné.

Plusieurs opérations/actions inscrites dans le cadre du contrat programme 17-21 seront également proposées à l'avenir, moyennant certains aménagements en vue de répondre au mieux aux nouveaux axes de développement. Lorsque c'est le cas, une flèche identifiant l'évolution est dessinée.

### Explications pour une lecture facile des loupes



## C. Les éléments descriptifs

En accompagnement de la cartographie, chaque fiche projet reprend :

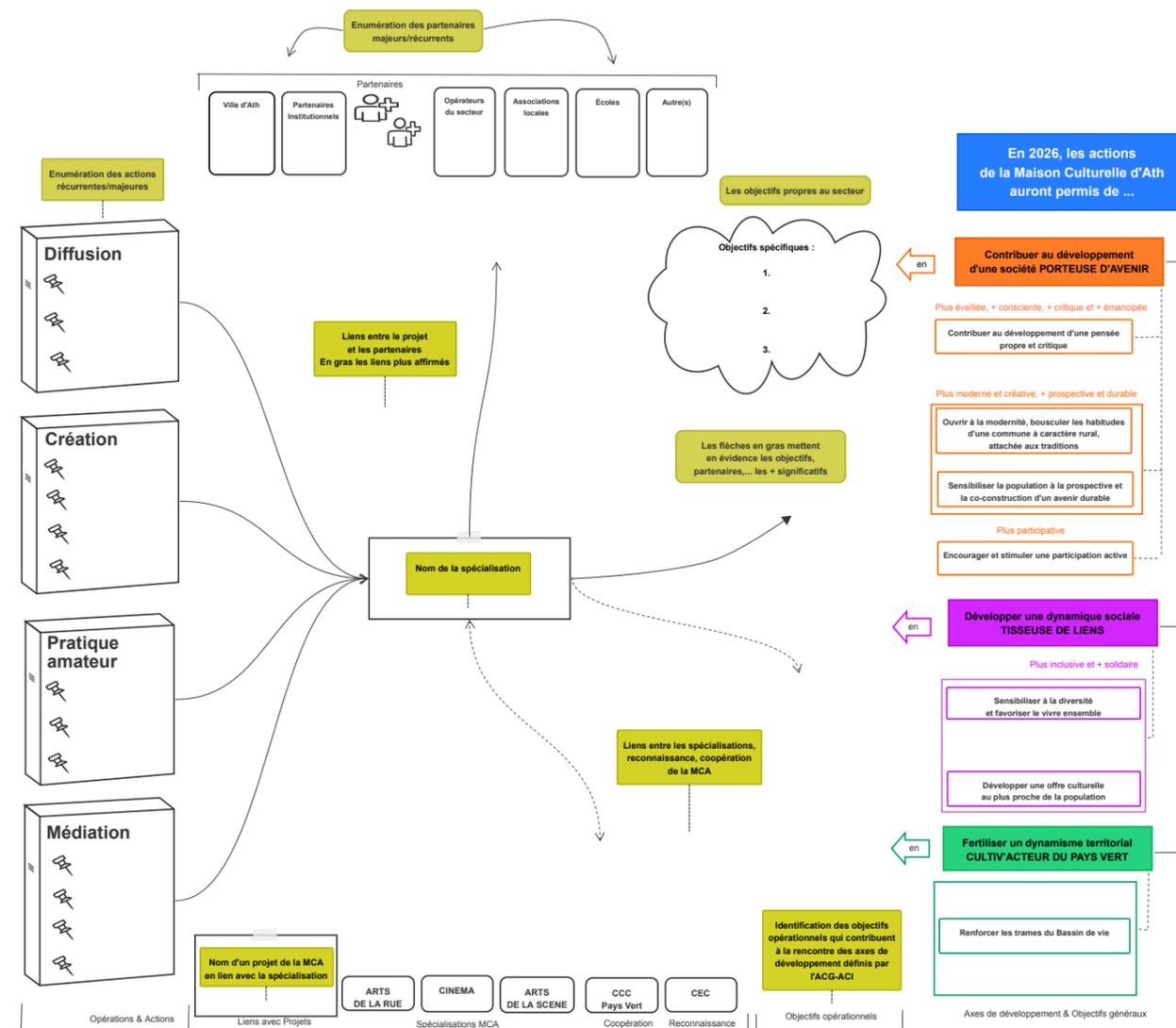
- un descriptif de base : intitulé, contexte et liens avec les enjeux du territoire ;
- une description des objectifs poursuivis, de l'impact sur les enjeux et sur l'exercice du droit à la culture ;
- la description des opérations culturelles qui constituent le projet ;
- des éléments de mise en œuvre : planning, budget et valorisation dans l'espace public.

## 2.3.3.3. La cartographie des spécialisations

La cartographie des spécialisations se présente différemment des projets car, contrairement à l'action générale et intensifiée, les spécialisations ne se construisent pas prioritairement sur les enjeux identifiés. Elles se structurent spécifiquement autour d'opérations de création, diffusion, médiation ou encore de développement de la pratique en amateur.

Pour cette raison les flèches partiront de l'intitulé de la spécialisation pour rencontrer certains objectifs opérationnels liés aux axes de développement (Porteur d'Avenir, Tisseur de Lien, Cultiv'acteur du Pays Vert).

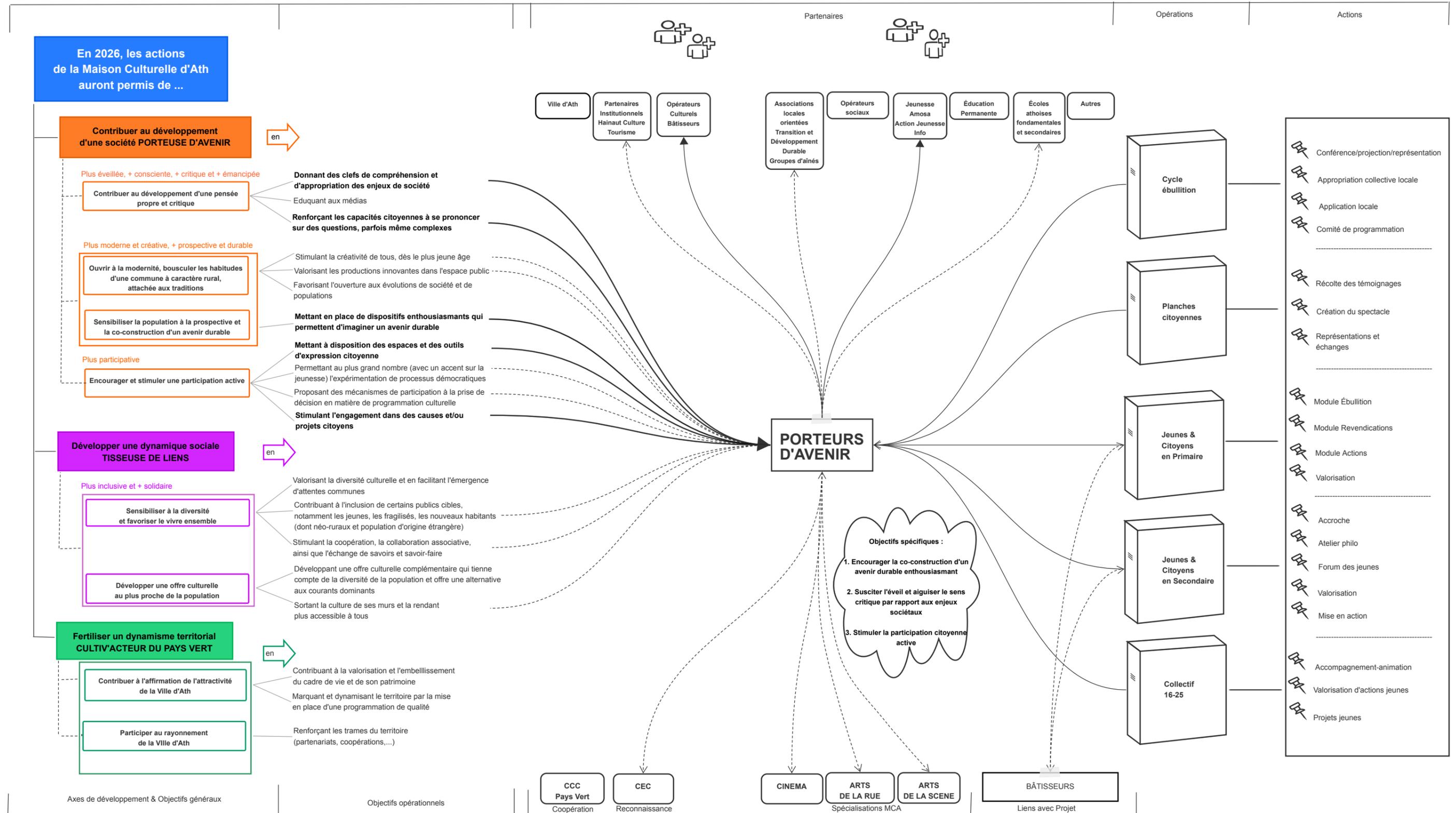
À noter également que l'axe de développement Cultiv'acteur du Pays Vert, prend ici en compte le bassin de vie dans sa dimension globale en termes de population. Les spécialisations permettent de développer une offre qui profite à l'ensemble des habitants et usagers du bassin de vie.



## 2.3.4. Les projets

Comme évoqué, 5 grands projets seront développés dans le cadre du contrat programme 22-26. En voici le détail :

### 2.3.4.1. Porteurs d'Avenir



## A. Présentation du projet

### > Contexte

Le monde connaît actuellement une crise sans précédent. Cette crise doit être saisie dans sa globalité, à la fois sanitaire, sociale, économique et écologique. Le caractère systémique de cet événement hors-norme ressort clairement de l'origine du virus, de son mode de propagation et de ses effets sociaux. Cette crise va remodeler notre monde.

Certains parlent d'un avant et d'un après Covid. L'ampleur du changement dépendra, entre autres, des choix qui seront faits, aujourd'hui et demain, tant au niveau local que global.

Un retour à «la normale» n'est pas envisageable... Pour passer d'une société en pleine crise à une société en transition, il s'avère urgent de tout mettre en œuvre afin de penser et préparer demain.

Avant la crise, la population aithoise faisait le constat inquiétant d'une importante diminution de l'esprit critique dans nos sociétés surmédiatisées et hyper-connectées.

Notre société se complexifie, la compréhension du monde qui nous entoure semble nous échapper. Il est parfois difficile d'en comprendre les mécanismes sans de véritables veilles citoyennes. Perte de liberté, perte d'autonomie cognitive et manque d'engagement ou de responsabilisation citoyenne en sont autant de symptômes alarmants. Le bien commun s'éclipse derrière le prisme de l'individualisme mondialisé du consommateur. Notre rapport au temps, lui aussi, évolue jusque dans nos sphères privées, avec les mêmes injonctions de productivité que l'on trouve déjà dans un monde du travail gouverné par le capitalisme.

C'est dans ce contexte de crise que le projet Porteurs d'Avenir veut agir en partageant avec les citoyens des clés de compréhension du monde qui nous entoure, d'expression et de responsabilisation pour un avenir durable et souhaitons-le porteur d'espoir.

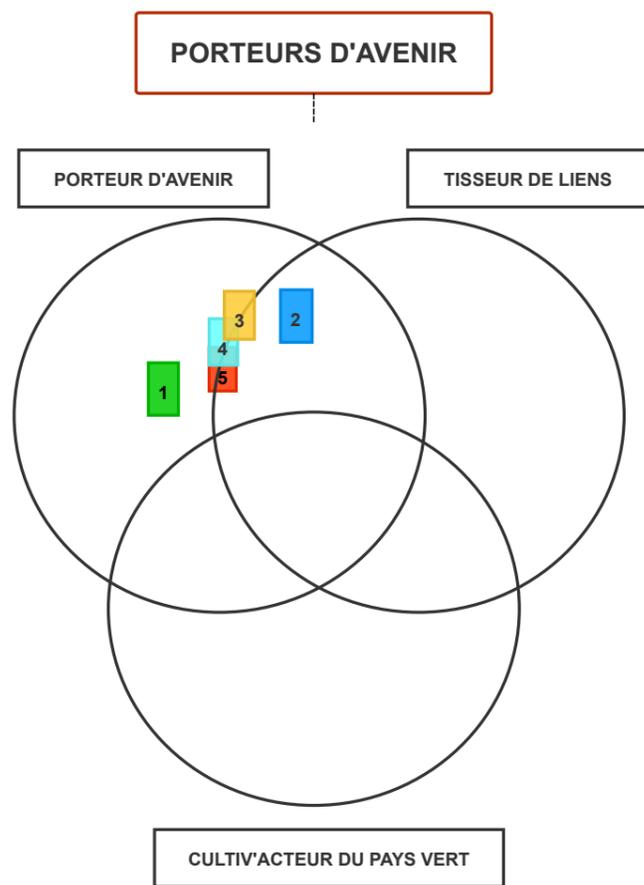
### > Description du projet

Porteurs d'Avenir est un ensemble d'opérations misant sur l'éveil citoyen pour une société plus consciente,

mieux préparée au futur, et surtout plus proactive dans sa construction, grâce à la compréhension des enjeux de société et de territoire. Le projet met particulièrement l'accent sur les jeunes, ces adultes de demain qui peuvent déjà s'exprimer et agir sur la société, puisqu'une place de choix leur sera réservée dans chacune des opérations à l'école ou en dehors. Les adultes et les aînés pourront, eux aussi, faire entendre leur voix, déconstruire et reconstruire le monde, autour d'un cycle de programmation critique ou encore la création d'un spectacle (Planches citoyennes).

### > Objectifs spécifiques du projet

- Encourager la **co-construction d'un avenir durable** enthousiasmant/ accompagner la transition.
- Susciter **l'éveil** et aiguïser le **sens critique** par rapport aux enjeux sociétaux
- Stimuler la **participation citoyenne** active.



<p><b>1. Cycle ébullition</b></p> <p>1.1. Conférence/représentation/spectacle 1.2. Appropriation collective locale 1.3. Application locale 1.4. Comité de programmation</p>
<p><b>2. Planches citoyennes</b></p> <p>2.1. Récolte de témoignages 2.2. Création du spectacle 2.3. Représentations et échanges</p>
<p><b>3. Jeunes &amp; Citoyens - Primaire</b></p> <p>3.1. Module ébullition 3.2. Module Revendications 3.3. Module Actions 3.4. Valorisation</p>
<p><b>4. Jeunes &amp; Citoyens - Secondaire</b></p> <p>4.1. Accroche 4.2. Atelier philo 4.3. Forum des jeunes 4.4. Valorisation 4.5. Mise en action</p>
<p><b>5. Collectif 16-25 - Conseil des jeunes</b></p> <p>5.1. Accompagnement-Animation 5.2. Valorisation d'actions jeunes 5.3. Projets jeunes</p>

## B. Opérations culturelles/actions

### > Opération Cycle Ébullition – « Demain commence aujourd'hui »

Ce cycle de conférences s'adresse au tout public et sera parfois dédoublé en scolaire. Il permettra d'aborder des enjeux de société et leur traduction locale, ainsi que de se les réapproprier collectivement en vue de faire émerger des pistes d'actions concrètes pour agir sur la situation. Ce dispositif devra permettre de renforcer les capacités citoyennes, d'offrir des espaces d'échanges et de débats démocratiques, et enfin de sensibiliser à la co-construction d'un avenir durable enthousiasmant. Dans un second temps, il est envisagé de créer un comité de programmation constitué de participants motivés pour ces conférences.

	Objectifs	Publics	Planning	Partenaires
<b>Conférence (ou projection, représentation avec intervenant/expert)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Aborder une problématique de société via une forme culturelle attractive.</li> <li>– Faire émerger des questions de réflexion sur cette problématique. – Donner des clés de compréhension des enjeux de société.</li> <li>– Encourager la participation active au débat.</li> </ul>	<p>Public adulte issu du bassin de vie</p> <p>Public scolaire</p> <p>(Max 100 pers/ séance)</p>	3 fois/an	<p>Collaborations internes : l'Écran les Arts de la Scène.</p> <p>Intervenants externes : experts ou associations.</p>
<b>Appropriation collective locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Permettre l'appropriation locale de ces enjeux, et d'identifier des pistes d'actions pour y travailler.</li> </ul>	<p>Public adulte</p> <p>Public scolaire</p> <p>(Max 35 pers)</p>	3 fois/an	Intervenants extérieurs (experts ou associations).
<b>Application locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Relancer la réflexion via un intervenant travaillant concrètement sur la situation.</li> <li>– Encourager la mobilisation et la mise en action en vue d'apporter des réponses locales motivantes.</li> </ul>	<p>Public adulte</p> <p>Public scolaire</p> <p>(Max 35 pers)</p>	3 fois/an	Associations de terrain
<b>Comité de programmation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Encourager la participation à la programmation culturelle.</li> </ul>	<p>Maximum 10 personnes. Public adulte.</p>	Réunions 2 fois/an min. (progra et éval du cycle)	Associations

### > Opération – « Planches citoyennes »

Réalisation et valorisation par des jeunes et des aînés d'une pièce de théâtre-action abordant les perceptions de l'avenir. L'opération sera également l'occasion de travailler sur la participation, l'ouverture à la modernité et à la diversité.

Les planches citoyennes devront permettre :

- l'expression critique, constructive et créative des jeunes concernant leurs visions pour un avenir durable et enthousiasmant,
- l'expression critique, constructive et créative des aînés concernant l'évolution du rapport à l'avenir dans la société,
- les échanges et la compréhension intergénérationnels (encourager à la fois la transmission et la modernité),
- de créer des espaces d'échanges, centrés sur les perceptions liées à l'avenir et l'importance d'adopter une attitude prospective pro-active.

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>Récolte de témoignages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Permettre l'expression orientée sur la projection prospective de deux générations, à l'époque et aujourd'hui, en vue de récolter des points de vue qui enrichiront la création.</li> <li>– Susciter la participation au projet de création.</li> </ul>	<p>Jeunes : 18-30 ans</p> <p>Aînés : + 60 ans.</p>	2023 Période de ± 2 mois.	<p>Écoles</p> <p>Action Jeunesse Info (AJI)</p> <p>InforJeunes (IJ)</p> <p>AMOSA</p> <p>CPAS</p> <p>Forem-Maison de l'Emploi</p> <p>Conseil des aînés.</p> <p>PCS</p>

<b>Création du spectacle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Favoriser l'expression citoyenne et créative des participants et leur permettre de prendre part à un processus de création collective.</li> <li>— Créer et interpréter de manière collective un spectacle abordant le rapport au futur (à l'époque et aujourd'hui), mettant en lumière les défis à relever et partageant des visions rêvées constructives.</li> </ul>	Groupe porteur : composé de jeunes (18-30 ans) et d'aînés (+ 60 ans) 8 pers.	2023 Période de ± 4 mois	Association ou artiste expérimentés en théâtre-action
<b>Représentations et échanges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Valoriser la création.</li> <li>— Créer des espaces d'échange permettant aux spectateurs d'exprimer leur propre vision de l'avenir.</li> </ul>	Public scolaire. Tout public. Publics spécifiques : séances spéciales envisagées en fonction du propos.	2024 ± 10 représentations.	PCS

### > Opération – « Jeunes & Citoyens » en primaire

Cette opération vise à donner une voix aux jeunes (6-12 ans) pour qu'ils puissent s'exprimer sur leur environnement, émettre des critiques à son égard et formuler des revendications et des pistes d'actions. Les jeunes seront invités à se projeter dans le futur et à imaginer, sur base des enjeux et défis sociétaux actuels, le monde dans lequel ils aimeraient vivre. Les jeunes seront amenés à exprimer, de manière critique et créative, leurs volontés de transformation de leur environnement local, pour un avenir durable et enthousiasmant. Avec l'aide de leurs enseignants, les enfants seront encouragés à poser, de manière individuelle et collective, des actes concrets en vue d'agir sur leur environnement. Leur parole sera valorisée dans l'espace public, auprès des adultes, des élus,.... Ce projet est porté par les partenaires Bâtisseurs et coordonné par la MCA (cfr. Fiche projet Bâtisseurs).

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>Module Ébullition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Faire émerger les enjeux sur lesquels les jeunes aimeraient agir.</li> <li>— Créer des espaces de discussion collective concernant ces enjeux et la manière dont ils se manifestent dans leur environnement direct.</li> </ul>	Enseignants Classes de primaire	Année 1 du cycle ; tous les 3 ans	Les écoles (directions et enseignants) Partenaires Bâtisseurs (opérateurs culturels et jeunesse athisois) + les écoles
<b>Module Revendications</b>	— Permettre aux jeunes d'identifier et exprimer (de manière critique et créative) leurs volontés de transformation au niveau local.	Classes de primaire	Année 2 du cycle ; tous les 3 ans	Collaborations internes : CEC
<b>Module Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Permettre aux jeunes d'identifier des actions à mettre en place en lien avec les volontés de transformations.</li> <li>— Encourager les jeunes à agir sur leur environnement (stimuler la créativité et l'engagement).</li> </ul>	Classes de primaire	Année 3 du cycle ; tous les 3 ans	
<b>Valorisation</b>	— Valoriser et répercuter la parole, la réflexion et l'engagement des jeunes de manière créative auprès des adultes.	Classes de primaire	Années 2 et 3 du cycle.	Collaborations internes : CEC

### > Opération « Jeunes & Citoyens » – Secondaire

Les objectifs sont similaires au primaire, mais la méthodologie et les outils diffèrent (adaptés aux ados).

Le processus se décompose en plusieurs phases qui permettront aux élèves de :

- Choisir une problématique, via différents processus ludiques et démocratiques, envers laquelle il semble prioritaire d'agir pour les ados.
- Se renseigner sur cette problématique, la comprendre et la découper en leviers de changement.
- Identifier, de manière collective, les revendications et les actions à mettre en place, en vue d'agir sur leur environnement.
- Valoriser les réflexions et l'engagement des jeunes, leur permettre de transmettre les revendications aux adultes compétents.

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>Accroche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Via une offre culturelle, sensibiliser à l'importance de penser demain, de co-construire un avenir durable.</li> <li>— Encourager l'expression critique et créative de perceptions concernant l'avenir : volontés de transformations et rêves.</li> </ul>	Classes de 4 ou 5° secondaire	2024	Ludothèque Bibliothèque AJI IJ Les écoles (directions et enseignants) Collaborations internes : Arts de la Scène, cinéma
<b>Atelier Philo-discussion</b>	— Permettre l'expression collective des jeunes concernant l'avenir durable dont ils rêvent. — Identifier collectivement les leviers de changements.	Classes de 4 ou 5° secondaire (1 classe/ établissement) 7 classes MAX.	2024 Semaine suivante	Bibliothèque Jean de la Fontaine IJ
<b>Forum des jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Valoriser les réflexions des jeunes.</li> <li>— Proposer des espaces de débat et d'échanges. Stimuler l'élaboration d'actions concrètes (stimuler la créativité et l'engagement).</li> <li>— Favoriser l'émergence d'attentes communes par la mise en commun et la priorisation des enjeux.</li> </ul>	Rencontre interscolaire de classes de secondaire. 7 classes MAX	2024	Ludothèque, bibliothèque, AJI, IJ, AMOS.A. Associations spécialisées dans les thèmes plébiscités par les jeunes Les écoles (directions et enseignants).  Collaboration interne : CEC
<b>Valorisation</b>	Créer les conditions favorables pour répercuter les productions auprès des autres jeunes, des associations et des élus et les valoriser dans l'espace public.	Classes participantes ou jeunes qui veulent prolonger.	2024	Partenaires Bâtisseurs  Collaboration interne : CEC
<b>Mise en action</b>	Accompagner les classes qui le souhaitent dans la mise en place d'actions concrètes		2024-2025	Partenaires Bâtisseurs Les écoles (directions et enseignants)  Collaboration interne : CEC

## > Opération « Collectif 16-25 » – Conseil des jeunes

Le conseil des jeunes sera constitué dans la continuité du Forum des jeunes. Sa mission sera d'encourager et valoriser les actions mises en place par des jeunes.

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>Accompagnement – animation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Donner des clefs de compréhension concernant les enjeux de société et leur application locale.</li> <li>– Renforcer les capacités citoyennes et permettre l'expérimentation de processus démocratiques.</li> </ul>	Groupe porteur Jeunes âgés de 16 à 25 ans	À partir de 2024-2025	Partenaires jeunesse : InforJeunes, Action Jeunesse Info & AMOSA  Collaboration interne : CEC
<b>Valorisation d'actions jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Stimuler la créativité et ouvrir à la modernité en proposant des pistes d'actions innovantes pour le territoire.</li> <li>– Valoriser la parole et l'engagement des jeunes dans l'espace public.</li> </ul>	Groupe porteur étendu	À partir de 2024-2025 1x/an	
<b>Projets jeunes</b>	– Stimuler l'engagement des jeunes dans des actions concrètes et autres projets citoyens durables (notamment par appels à projets)	Groupe porteur Autres jeunes 16-25	À partir de 2024-2025 1x/an	

## C. Évaluations & impacts

### > Évaluations participatives

Les évaluations se feront dans la foulée de l'action ou annuellement dans le cas d'une action continue :

- avec les groupes porteurs des projets (commission de programmation, groupe porteur des planches citoyennes, groupes classes, conseil des jeunes) : échanges et discussions sur les difficultés, les apports et impacts du projet, ce qui serait à améliorer au besoin.
- avec le Conseil d'Orientation, constitué d'usagers, dont la mission est d'être « nos yeux et nos oreilles ».
- avec les partenaires des différents projets : échanges et discussions

### > Critères et indicateurs

CRITÈRES	INDICATEURS	SOURCES
<b>Participation</b>	Taux de participation	Relevé de données quantitatives lors de l'action
	Prise de parole effective et positionnement	Évaluation participative avec les participants à l'issue de l'action
	Mise en action	Recensement des actions citoyennes suite au projet
	Participation à la décision culturelle	Création d'une commission de programmation culturelle
	Participation des jeunes à la vie de la Cité	Création du Conseil des Jeunes
<b>Éveil</b>	Meilleure compréhension des enjeux de société	Évaluation participative avec les participants à l'issue de l'action
	Renforcement des capacités citoyennes	Évaluation participative avec les participants à l'issue de l'action
<b>Prospective</b>	Capacité à se projeter dans l'avenir en fonction des évolutions de société	Expressions de perceptions d'avenir durable local, de rêves en adéquation avec les évolutions de société actuelles et pressenties.
	Dépassement de la critique destructrice, construction du changement	Élaboration de pistes
<b>Innovation</b>	Adhésion au dispositif créatif. Taux d'actions innovantes proposées	Évaluation participative avec les jeunes à l'issue de l'action (recensement des idées innovantes suggérées)

## > Impact sur les droits culturels

• Droits culturels prioritairement visés :

– **Participation** : c'est le principal droit culturel activé par l'ensemble de ces opérations. La MCA encouragera une participation particulièrement active, au-delà de la consommation dite passive. La production d'expressions critiques et créatives sera au cœur de ce projet, avec un accent très fort sur les notions de mise en action et d'engagement.

– **Participation à la prise de décision** : ce droit est spécifiquement visé par la mise en place d'un comité de programmation et d'un conseil des jeunes, ainsi que dans le cadre de l'opération Planches citoyennes qui permet au groupe porteur d'orienter les choix concernant la création.

• Autres droits activés :

– **Liberté artistique** : les participants ont le droit de s'exprimer, de créer et de diffuser leurs créations, particulièrement dans le cadre des planches citoyennes et de Jeunes & Citoyens.

– **Accessibilité** : deux des opérations seront menées en scolaire afin de garantir une expérience culturelle et citoyenne aux jeunes de tous horizons. Le partenariat avec les opérateurs jeunesse permettra de toucher des publics fragilisés et/ou éloignés de la culture. Gratuité de l'ensemble du projet.

## D. Éléments de mise en œuvre

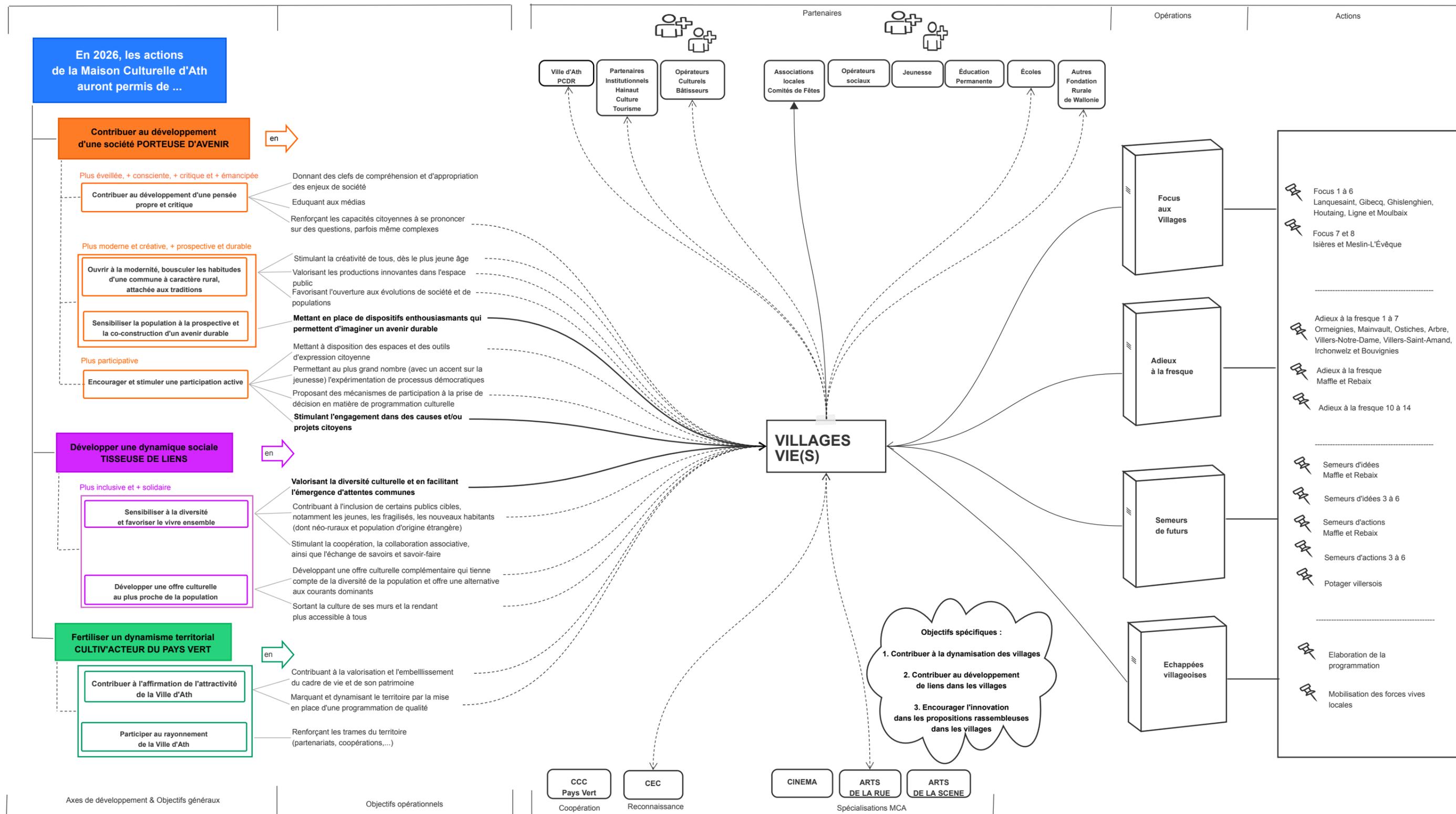
### > Évaluations participatives

### > Valorisation

Concernant les opérations en milieu scolaire, les productions seront valorisées sous forme créative dans l'espace public. Les jeunes seront encouragés à se rendre également actifs dans le partage et la valorisation de celles-ci via leurs réseaux. La presse sera également convoquée. Concernant les planches citoyennes, le spectacle se jouera à plusieurs occasions.

### > Planning et budget

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 22-26
<b>Conférences</b>	2000	2000	2250	2250	2500	2500	11 500
<b>Planches citoyennes</b>	/	/	3000	3000	/	/	6000
<b>Jeunes et citoyens primaires</b>	500	5000	1500	500	5000	1500	13 500
<b>Jeunes et citoyens secondaires</b>	/	/	/	5000	2000	/	7000
<b>Conseil des jeunes</b>	/	/	/	500	2000	2000	4500
<b>TOTAL</b>	2500	7000	6750	11 250	11 500	6000	42 500



## A. Présentation du projet

### > Contexte

Ath compte 19 villages auxquels la MCA accorde une attention particulière depuis le début des années 90. Elle s'intéresse à leur dynamisation (Vidéo-Villages, Tournages aux Villages, Mutation au Pays Vert, D'ailleurs ils sont d'ichi, Focus aux Villages, Échappées villageoises) tout en veillant à rencontrer les enjeux du territoire (fusion des communes, évolution des populations et des modes de vie,...).

Les démarches d'analyse partagée menées en 2014 et 2019 confirment les constats déjà mis en évidence par le passé : évolutions démographiques (augmentation du nombre d'habitants, vieillissement et arrivée de néo-ruraux), les difficultés de mobilité (offre en transport en commun inadaptée), la disparition progressive des lieux de rencontre et des services (commerces, écoles, églises, cafés, salles communales, etc.), les transformations du rapport au village (néo-ruraux, jeunes), l'augmentation du phénomène de villages-dortoirs... Il est aussi constaté que l'associatif et l'aménagement des espaces communs

font souvent preuve d'un manque d'innovation et d'adaptation aux évolutions de populations et de société.

En 2020, mise en place du premier Plan communal de développement durable. La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) en charge de l'opération de développement rural, a été associée aux démarches d'analyse partagée et est membre du Conseil d'Orientation. Des partenariats entre la FRW et la MCA seront probablement établis concernant l'action dans les villages.

### > Description du projet

Pensé comme un processus suivi et accessible, le projet se décline en différentes opérations qui permettent successivement d'identifier les ressources du village, d'y travailler le développement de liens, et d'œuvrer à sa dynamisation (créative et inclusive). Ces opérations alternent entre processus de création et d'expression, et rencontres liées à l'élaboration d'événements ou de projets.

L'action de la MCA dans les villages sera désormais orientée vers la co-construction d'un avenir durable ; elle mettra l'accent sur la capacité à se

projeter dans l'avenir au sein du village et la mise en action concrète.

### > Objectifs spécifiques du projet

- **Contribuer à la dynamisation des villages** : en créant des espaces de rencontres, propices aux échanges de perceptions et de réflexion sur l'avenir du village, et en outillant les villageois pour s'exprimer et agir.

- **Contribuer au développement de liens** : travailler sur la cohésion et/ou l'inclusion de manière spécifique : liens interpersonnels, intergénérationnels, avec les nouveaux habitants ou des publics spécifiques en fonction du village.

- **Encourager l'innovation dans les propositions rassembleuses** : compléter les propositions associatives traditionnelles et/ou stimuler la création de nouveaux groupes porteurs ou activités innovantes tenant compte des évolutions de population et de société.

## B. Opérations culturelles/actions

### > Opération : Focus aux Villages

Focus aux Villages est un dispositif mis en place dans le cadre du CP 2017-21 qui consiste à la réalisation participative d'une grande fresque photographique collective représentant le village et ses habitants. La fresque est installée en extérieur et est inaugurée par les groupes porteurs. Ce dispositif permet de travailler sur l'accessibilité et la participation à la culture au sein des villages. Son objectif principal est d'y développer le lien social, avec une attention particulière accordée aux nouveaux habitants et aux personnes isolées. Le dispositif s'adaptera pour mieux prendre en compte les éventuels objectifs spécifiques à chaque village. 8 villages athois n'ont pas encore réalisé leur fresque. L'action sera menée prioritairement dans les villages présentant un manque de dynamisation.

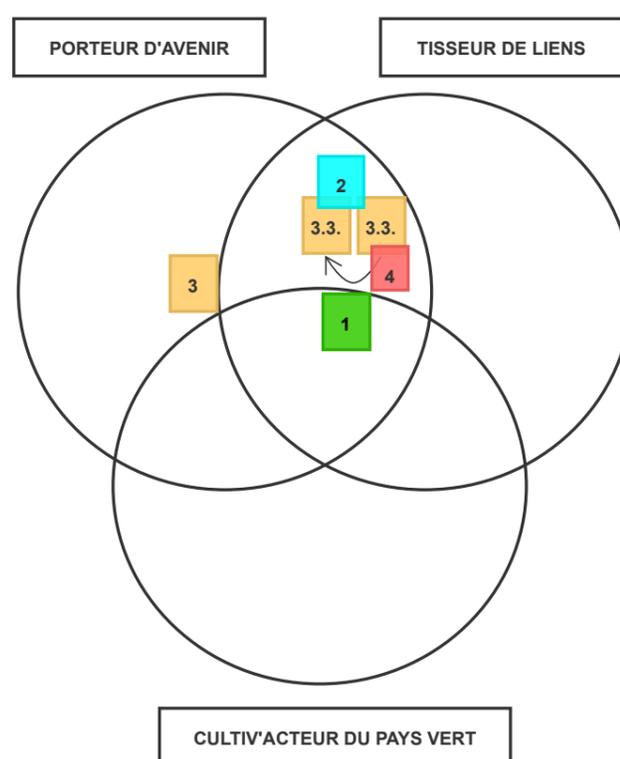
ACTIONS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXTERNES ET INTERNES
Focus 1 à 6 (Lanquesaint, Gibecq, Ghislenghien, Houtaing, Ligne et Moulbaix)	- Renforcer la cohésion du village par la mise en place d'espaces de rencontre. - Encourager la participation au sein des villages. - Valoriser les ressources du village.	Population villageoise (enfants => aînés). Attention particulière portée aux nouveaux habitants et isolés.	2021 - 2024 Processus de ± 8 mois/village. 1 ou 2 villages/an	Comités, écoles ou associations de village si existants
Focus 7 et 8 (facultatif) (Isières et Meslin-L'Evêque)			2024 - 2026 Processus de ± 8 mois. 1 ou 2 villages/an	

### > Opération : Adieux à la fresque

La durée de vie moyenne des fresques étant de ±5 ans, les premières installées commencent à se décolorer. Il va être doucement temps de penser à les retirer. Une belle occasion pour rassembler, à nouveau, le village autour d'un événement convivial et faire ensemble le point par rapport aux objectifs de dynamisation et de création de liens poursuivis. La MCA investira prioritairement les villages dans lesquels la mobilisation a été la moins aisée. L'élan Focus aux Villages n'ayant pas suffi à insuffler de nouvelles propositions, la MCA prévoit d'y avoir une implication plus soutenue. Il s'agira donc de relancer ces villages pour les inviter à poursuivre leurs efforts de dynamisation en imaginant un autre événement. À cette occasion, la MCA amorcera un travail d'expression concernant les visions d'avenir du village (semeurs de futurs). La même logique sera appliquée aux 8 derniers villages à couvrir. Les fresques réalisées à Brugelette et Chièvres seront sous la responsabilité du nouveau Centre culturel L'Envol.

ACTIONS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXTERNES ET INTERNES
Adieux à la fresque 1 à 7 (Villages dynamiques)	- Remobiliser les groupes porteurs de Focus. - Dynamiser le village par un événement rassembleur différent.	Groupe porteur Focus Villageois	2021 - 2024. En moyenne 2 villages/an.	Comités, école ou associations de village si existants
Adieux à la fresque (Villages non suffisamment dynamisés par Focus)	- Susciter l'intérêt pour un projet culturel sur l'avenir du village		2022	Collaboration interne : CEC
Adieux à la fresque 10 à 14 (Villages qui doivent seulement créer leur fresque)			2025-2026 En moyenne 2 villages/an	

## VILLAGES VIE(S)



1. Focus aux villages

2. Adieux à la fresque

3. Semeurs de futurs

3.1. Semeurs d'idées  
3.2. Semeurs d'actions  
3.3. Potager villersois

4. Echappées villageoises

CULTIV'ACTEUR DU PAYS VERT

## > Opération : Semeurs de futurs

Semeurs d'idées, la première partie de cette opération prendra la forme d'un projet artistique axé sur l'avenir durable du village rêvé par la population (réalisation de cartes sensibles collectives, enregistrements sonores...). Il permettra aux villageois d'exprimer, par des moyens créatifs accessibles, et de préciser collectivement un projet communicable pour le village.

La dernière étape, Semeurs d'actions, consistera à rassembler les villageois motivés et les partenaires essentiels à la concrétisation du projet de village défini. Un soutien et un suivi seront apportés par la MCA en fonction des besoins et de l'adéquation de la démarche avec les objectifs poursuivis.

L'action Potager villersois est la continuité d'une action de dynamisation en cours depuis que la démarche Focus a eu lieu dans ces deux villages. Il s'agit d'un projet de village durable déjà identifié qui peut encore bénéficier du soutien et suivi structurel de la MCA.

ACTIONS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXTERNES ET INTERNES
Semeurs d'idées	— Imaginer collectivement l'avenir rêvé du village. — Stimuler la participation et la créativité. — Sensibiliser à l'importance de la co-construction d'un avenir commun pour le village et sa mise en œuvre.	Villageois	Dès 2023 Processus : 8 mois	Comités, école ou associations de village si existants Fondation Rurale de Wallonie (FRW)  Collaboration interne : CEC
Semeurs d'actions	— Dynamiser le village. Construire un projet pour tendre vers l'avenir durable rêvé pour le village.	Villageois	Dès 2024 Processus continu.	Comités, école ou associations de village si existants  FRW
Potager villersois	— Contribuer à la dynamisation du village et à la mise en place d'actions durables.	Comité villersois Villageois	Processus continu.	PCS Ville d'Ath

## > Opération : Échappées villageoises

En concertation avec les opérateurs culturels athois, élaboration d'un programme d'activités estival, accessible à toute la famille. Programmation de spectacles, mise sur pied d'ateliers créatifs et ludiques, valorisation de ressources locales...

Les Echappées seraient organisées avec la complicité de groupes porteurs au sein des villages. La MCA pourra s'appuyer sur la dynamique Focus.

ACTIONS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXTERNES ET INTERNES
Constitution de groupes porteurs	Mobiliser des personnes au sein du village qui participeront à l'élaboration du programme, la mobilisation du public et l'accueil des activités.	Groupes porteurs Focus	Annuellement, de février à août	Les associations locales  Collaboration interne : les Arts de la Rue
Élaboration du programme d'activité et mobilisation de forces vives locales	— Proposer une culture de proximité dans les villages, génératrice de lien social. — Donner l'accès à la culture à des publics qui en sont plus éloignés. — Dynamiser les villages durant l'été	Villageois Personnes éloignées de la culture	Annuel Période estivale	Les opérateurs culturels athois (Bâtisseurs).

## C. Évaluations & impacts

### > Évaluations participatives

- Avec les groupes porteurs à la fin de l'action.
- Avec les partenaires à la fin de l'action ou de l'année culturelle.

CRITÈRES	INDICATEURS	SOURCES
Participation	Taux de participation/nombre de villageois	Relevé de données quantitatives lors des ateliers/réunions/événements
	Mobilisation des groupes porteurs	Relevé lors des ateliers/réunions et calcul de données quantitatives. Évaluations participatives avec les groupes porteurs à l'issue de l'action.
Inclusion	Taux de participation des publics spécifiques ciblés : nouveaux-habitants, jeunes, isolés, fragilisés...	Relevé et calcul de données quantitatives lors des ateliers/réunions.
	Prise en compte de la parole des participants et de leur implication	Évaluations participatives (réunion et questionnaire) à l'issue de l'action.
	Durabilité de l'inclusion	Sondages personnalisés, 1 an plus tard
Cohésion	Nombre de nouvelles rencontres	Évaluation participative avec le groupe porteur à l'issue de l'action.
	Qualité des relations créées : fréquence, durabilité des rencontres.	Sondages personnalisés, 1 an plus tard
Dynamisation et dimension prospective	Mise en place des conditions favorables pour penser l'avenir en fonction des évolutions de société	Évaluation participative avec le groupe porteur à l'issue de l'action.
	Durabilité de l'implication pour le village	Constitution d'un groupe à la suite de l'action se réunissant 1x/an min.
	Capacité à se projeter dans l'avenir	Élaboration d'un projet durable de transformation du village par le groupe porteur durant l'action.
Innovation	Adaptation et prise en compte des propositions en fonction des évolutions de population et de société	Nouveau(x) type(s) d'offres rassembleuses pour le village. Concertation et mobilisation du reste du village autour du projet.
Accessibilité	Accessibilité à l'information	Diversité et ciblage des moyens de communication (nouveaux-habitants, précarisés, etc.) en amont de l'action.
	Accessibilité du dispositif au niveau de l'organisation (lieu, temporalité, financier, etc.)	Sondages/Rencontres préalables à l'action pour sa planification. Évaluation participative à l'issue de l'action avec les participants.
	Accessibilité du dispositif au niveau du contenu (technique, réflexions, etc.)	Évaluation participative à l'issue de l'action avec les participants.

### > Impacts sur les droits culturels

• Droits culturels prioritairement visés :

- La **participation** : le droit de participer à la vie culturelle, de prendre part activement aux activités, le droit d'accéder aux clefs de références culturelles permettant de s'exprimer de façon critique et créative.

— La **participation à la prise de décision** en matière de politique ou programmation culturelle : prendre part activement à l'élaboration du projet. (Événements et Échappées)

les moyens de dépasser les obstacles intellectuels, géographiques, temporels et financiers pour accéder à la culture.

• Autres droits activés :

- La **liberté artistique** : le droit de s'exprimer, de créer, sans entrave, de manière artistique et créative et de valoriser ses créations publiquement.

### D. Éléments de mise en œuvre

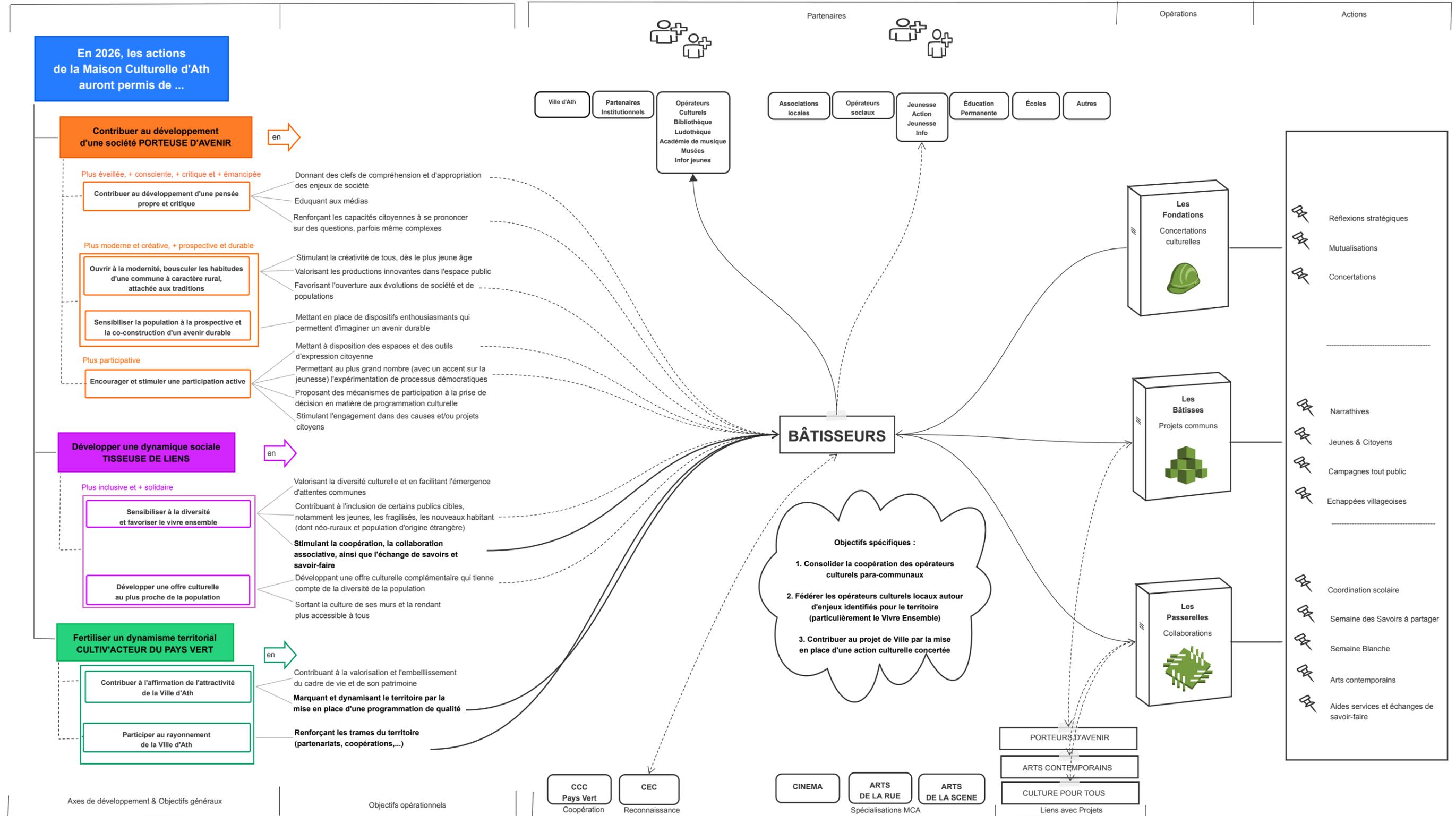
#### > Valorisation

Dans la continuité de Focus aux Villages, Semeurs de futurs aboutira à une production collective qui sera installée au cœur des villages (pistes : grande carte subjective, audio, maquettes).

Des événements prendront place directement dans l'espace public.

Une valorisation sur base des traces internes (photos, vidéos, articles dans trimestriels, newsletters, Vie Athoise) permettra de compléter les éventuelles valorisations dans la presse locale invitée.

> Planning et budget	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 22-26
Focus (1 à 8)	6000	6000	6000		3000	3000	18 000
Adieux à la fresque (1 à 14)	1000	1000	1000	1000	1000	1000	5000
Semeurs d'idées	/	/	4000	4000	2000	2000	12 000
Semeurs d'actions	/	/	/	3000	3000	3000	9000
Potager villersois	50	50	50	50	50	50	250
Échappées Villageoises	8000	8000	8300	8300	8300	8500	41 400
<b>TOTAL</b>	<b>17 500</b>	<b>15 050</b>	<b>19 050</b>	<b>16 050</b>	<b>17 050</b>	<b>17 050</b>	<b>84 250</b>



## A. Présentation du projet

### > Contexte

En janvier 2015, dans un contexte de coupe budgétaire (commune sous tutelle) et au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, la MCA encouragée par le nouveau décret des CC, a pris l'initiative de réunir les opérateurs culturels et jeunesse (para-) communaux athois en vue de mettre en place une action concertée pour un mieux vivre ensemble à Ath.

La visée est alors d'aller au-delà des opportunités de collaborations ponctuelles en portant collectivement des projets qui s'inscrivent sur du plus long terme et partagent des enjeux communs. Le tout, en s'appuyant sur les spécificités et savoir-faire de chaque structure.

De nouveaux espaces de concertation, animés par la MCA, ont été créés. Réflexion stratégique, mutualisation, échanges de savoir-faire, co-construction et co-animation de projets, sont désormais monnaie courante.

Les défis qui seront à relever dans les années à venir seront particulièrement importants pour le secteur culturel

(contexte de crise systémique liée au COVID couplé au surendettement de la commune). Avancer de manière concertée permettra de renforcer l'action culturelle athoise : efficience et pertinence en référence aux enjeux du territoire.

### > Description du projet

Bâtitteur est le nom donné à la concertation des opérateurs culturels athois constituée de : la Bibliothèque, l'Académie (musique, arts de la parole et danse), les Musées (Géants, de la Pierre, Gallo-Romain), l'Office de Tourisme, la ludothèque, la MCA et son CEC « Ruée vers l'Art ». Depuis 2020, sont ponctuellement associés à la concertation : la Cohésion sociale et le Centre Infor Jeunes Ath.

Bâtir un projet de ville ; Bâtir des ponts entre les différentes structures culturelles athoises, entre les gens au travers une action concertée (Vivre ensemble), entre les époques (passé/musées ; présent/bibliothèque et ludothèque ; futur/MCA),...

Plusieurs opérations s'inscrivent dans ce projet :

- Les fondations => concertations culturelles (réflexion stratégique et mutualisations)

- Les bâtisses => les projets communs : Narratives - Campagnes jeunes et citoyens - les campagnes d'animation tout public - les Echappées villageoises

- Les passerelles => action scolaire, aides services, Semaine des Savoirs à Partager,...

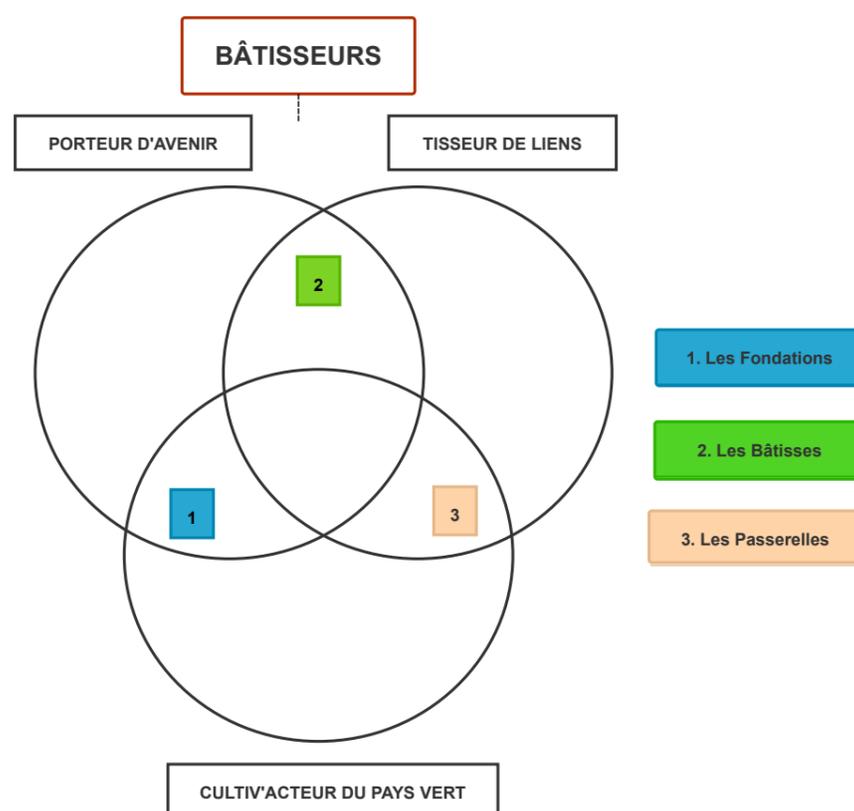
La MCA est le moteur du projet Bâtitteurs. Elle assure l'animation des concertations ainsi que la coordination des projets communs. Cette impulsion génère également des collaborations, à géométrie variable, entre plusieurs opérateurs. Il sera fait uniquement état dans cette fiche des collaborations ponctuelles auxquelles la MCA prend part.

### > Objectifs spécifiques du projet

• **Consolider la coopération** des opérateurs culturels para-communaux en vue de renforcer l'action culturelle sur le territoire

• **Fédérer** les opérateurs culturels locaux **autour d'enjeux communs** (réflexion stratégique) et d'enjeux du territoire (particulièrement le Vivre Ensemble)

• Contribuer au projet de Ville par la mise en place d'une **action culturelle concertée**



## B. Opérations culturelles/actions

### > Opération « Les Fondations » – Concertation culturelle athoise

Mise en place d'espaces d'échange et de réflexion entre les responsables des différentes structures culturelles para-communales athoises. Ces espaces permettent de poser les bases de l'action, dégager les perspectives en tenant compte des enjeux du territoire, d'identifier les mutualisations possibles (logiciel billetterie, communication, ressources humaines,...).

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>Réflexions stratégiques</b>	— Réfléchir au développement culturel athois. — Partager et dégager des visées - perspectives communes.	Les directions des opérateurs culturels para-communales athois + PCS + infor Jeunes	+ / - 2x/an	Les opérateurs culturels athois La Ville d'Ath
<b>Mutualisation</b>	— Envisager et définir les mutualisations.		Toute l'année, en fonction des besoins	
<b>Concertations</b>	— Poser les bases et balises de la coopération et l'évaluer. — Échanger sur les réalités de chaque partenaire et mettre en discussion les besoins identifiés. — Valider les pistes d'actions collectives à mener.		+ / - 5x/an	

### > Opération – « Les Bâtisses » – Projets communs

Plusieurs projets sont portés par l'ensemble des partenaires, de la construction à l'évaluation. Ces actions, coordonnées par la MCA, tiennent compte des enjeux du territoire identifiés et sont mises en place pour favoriser le Vivre ensemble à Ath. Les actions s'appuient sur les complémentarités des partenaires et encouragent la circulation des publics entre les différentes structures. Les publics découvrent ainsi de nouvelles approches, disciplines et s'ouvrent à la diversité culturelle.

Enfin, les actions contribuent à l'attractivité de la ville d'Ath.

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>NarrAthives (festival d'histoires à débusquer)</b>	— Proposer une offre culturelle, concertée avec les partenaires Bâtitteurs, attractive pour les familles. — Encourager le public à s'ouvrir à de nouvelles expériences, à l'inconnu, et à (re)découvrir certains lieux méconnus du patrimoine local.	Familles Adultes + / — 700 participants	De septembre à décembre (créations) Fin décembre : événement	Les opérateurs culturels athois Le Centre culturel d'Engien (Semeurs de Rêves) Hainaut Culture Tourisme
<b>Jeunes et Citoyens (fondamental et secondaire)/ cfr fiche projet « Porteur d'avenir »</b>	— Permettre aux jeunes d'exprimer, de manière critique et créative, leurs perceptions pour un mieux vivre ensemble à Ath et les encourager à poser des actes concrets pour améliorer la situation. — Valoriser la parole des jeunes dans l'espace public.	Les jeunes scolarisés à Ath (fondamental et secondaire)	Pour le fondamental : cycle de 3 ans (sept 2021-2023 / 2024-2026) Pour le secondaire : 2024-2025.	Les opérateurs culturels athois + Infor jeunes + Action Jeunesse Info + PCS + Hainaut Culture Tourisme + les Établissements scolaires - la Ville d'Ath (service enseignement)
<b>Échappées villageoises</b>	— Proposer une offre culturelle de proximité dans les villages qui permet de toucher des publics éloignés de la culture et de générer du lien social (action proposée en réponse à la crise covid)	Population villageoise (19 villages)	Annuel, période estivale	Les opérateurs culturels athois

## > Opération – « Les Passerelles » – les collaborations

La MCA encourage la création de passerelles entre les opérateurs culturels locaux. Ath est un pôle scolaire important, l'offre culturelle faite aux écoles y est abondante. La MCA centralise et valorise l'ensemble de l'offre auprès des enseignants. Ce travail bénéficie aux partenaires. La coordination scolaire sera renforcée et aboutira à la mise en place de propositions davantage concertées en lien avec le PECA.

Les collaborations permettent la circulation des publics entre les différentes institutions culturelles.

Ne sont, ici, développées que les actions récurrentes et impliquant la majeure partie des opérateurs « Bâtisseurs ». Ne sont pas passés en revue, les échanges de services, les mises à disposition d'œuvres, les échanges de savoir-faire...

ACTION	OBJECTIFS	PUBLICS	PLANNING	PARTENAIRES
<b>Coordination scolaire</b>	— Valoriser l'ensemble de l'offre scolaire proposée par les partenaires culturels auprès des enseignants. — Encourager la mise en place et la promotion de passerelles entre les partenaires culturels.	Enseignants	Réunions de coordi : 2 X/ an. 5 séances de présentation aux enseignants	Les opérateurs culturels athois
<b>Semaine des Savoirs à partager</b>	Rendre la culture accessible aux publics fragilisés & éloignés de la culture.	Habitants du quartier Saint-Julien (+/ — 50 pers)	Tous les ans, 1 semaine d'activité (juillet ou août)	Les opérateurs culturels athois + Amosa + le PCS + le CIEP
<b>Semaine Blanche</b>	Proposer aux écoles fondamentales une offre concertée durant la période de fin d'année (en lien avec les NarrAthives)	Écoles fondamentales	Tous les ans, la semaine qui précède les congés de Noël	Les opérateurs culturels athois La Ville d'Ath

## C. Évaluations & impacts

### > Évaluations participatives

Les évaluations se feront dans la foulée de l'action ou annuellement dans le cas d'une action continue :

- avec les partenaires des différents projets : échanges et discussions à l'issue des projets,
- entre les responsables des services culturels para-communaux (concertation culturelle athoise) : 1 x/an
- avec le personnel impliqué dans toutes les collaborations (1 x / 2 ans).

### > Critères et indicateurs d'évaluation

CRITÈRES	INDICATEURS	SOURCES
<b>Contribution à l'action culturelle athoise</b>	La concertation génère des actions concrètes qui bénéficient à la population	Relevé des actions de coopération menées
<b>Implication des partenaires</b>	Réaction aux propositions	Réunion, échanges oraux et écrits
	Implication effective dans les projets	Présence et participation des partenaires
<b>Approfondissement du droit à la culture : accessibilité à la culture</b>	Circulation des publics lors d'actions communes	Autoévaluation annuelle avec les partenaires Relevés billetterie Sondages auprès des publics
	Nouveaux publics touchés lors d'actions communes	
<b>Plus-value apportée par la coopération</b>	Enrichissement et renforcement de l'offre, des approches, des savoir-faire... Taux d'actions innovantes proposées	Autoévaluation avec les partenaires (tous les 2 ans) et à l'issue de projets
<b>Diversité de la programmation et concertation</b>	Le programme proposé prend en compte et met en valeur la diversité des disciplines et approches culturelles.	Programme d'action
<b>Mutualisation des services</b>	Aides services et mise en commun	Relevé annuel
<b>Émulations</b>	Meilleure information sur les activités de chacun, création de liens et de projets, ambiance des collaborations. De nouvelles propositions émanent des partenaires.	Rencontres — PV de réunions

## > Impacts sur les droits culturels

• Droits culturels prioritairement visés :

Les caractéristiques du projet (accessibilité, décentralisation, coopération, sensibilisation aux enjeux de société,...) favorisent principalement :

- Par la circulation des publics entre les partenaires, favoriser l'accès à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité (accès économique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel) ;
- Le **décloisonnement des pratiques culturelles**. Participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles. Le droit de recevoir les moyens diversifiés (approches ludique, créatives,...) et d'accéder à de nouvelles aux clefs de références culturelles ;
- **Participation à la prise de décision**. Dans ce cadre, les titulaires des droits culturels sont les associations professionnelles partenaires. Sont visés, la co-construction, le droit de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles, de participer aux décisions, à l'élaboration et la gestion de projets.

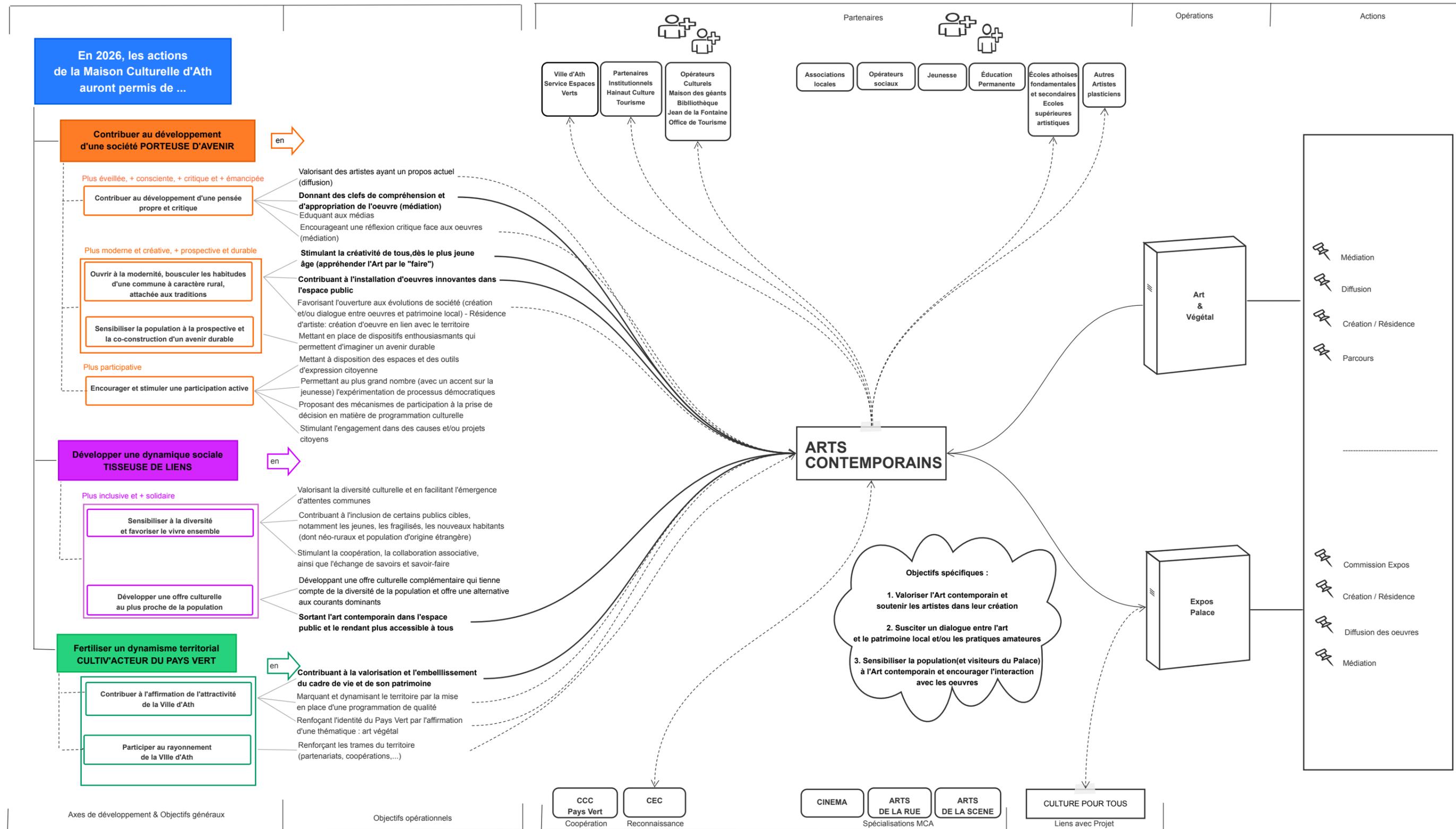
## D. Éléments de mise en œuvre

### > Valorisation

Dans les outils de communication des différentes structures partenaires, auprès des responsables communaux

### > Planning et budget

Bâtisseurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 22-26
Les fondations/concertation culturelle athoise	100	100	100	100	100	100	500
NarrAthives	6000	6000	6250	6250	6500	6500	31 500
Échappées Villageoises (cfr Villages)	/	/	/	/	/	/	0
jeunes et citoyens (cfr porteur avenir)	/	/	/	/	/	/	0
Semaine Blanche	100	100	100	100	100	100	500
Semaine des Savoirs à partager (cfr culture pour tous)	/	/	/	/	/	/	0
<b>TOTAL</b>	<b>6200</b>	<b>6200</b>	<b>6450</b>	<b>6450</b>	<b>6700</b>	<b>6700</b>	<b>32 500</b>



## A. Présentation du projet

### > Contexte

Dans un bassin de vie où l'Art Contemporain n'est pas représenté (pas d'école artistique, musée ou galerie) la MCA développe, depuis 20 ans, des expositions afin de confronter la population aux arts contemporains. Par saison culturelle, 3 expositions d'artistes professionnels, diversifiées et de qualité sont proposées. Dans un territoire à caractère rural très ancré dans ses traditions, la MCA suscite des interactions entre l'Art Contemporain et le patrimoine local, les savoir-faire, les pratiques amateurs, l'artisanat. Par sa volonté d'amener l'Art Contemporain hors ses murs, la MCA propose l'installation d'œuvres végétales pérennes qui, à terme, constitueront un parcours d'art au centre ville, renforçant l'attractivité d'Ath (Capitale du Pays Vert). Soucieuse de l'accessibilité à la culture, la MCA propose plusieurs approches de médiation pour chaque projet afin de susciter l'interaction avec les œuvres.

### > Objectifs spécifiques du projet

- **Valoriser l'Art contemporain** et soutenir les artistes dans leur création.
- **Susciter un dialogue** entre l'art et le patrimoine local et/ou les pratiques amateurs.
- **Sensibiliser la population** (et visiteurs du Palace) à l'Art Contemporain et encourager l'interaction avec les œuvres

> **Objectifs poursuivis dans le cadre des fonctions culturelles (diffusion-Médiation & création) :**

#### • Diffusion

– **Valoriser les arts contemporains dans la région :** proposer des expositions de qualité, diversifiées. Présenter les œuvres d'artistes confirmés ou de jeunes artistes.

– Opérer une **programmation sur mesure par rapport au territoire :** effectuer une sélection d'artistes sur base des spécificités du territoire, adaptée à la population du bassin de vie.

– **Aborder des enjeux de société :** concevoir une programmation qui s'inscrit dans des préoccupations actuelles.

– Offrir aux artistes un cadre d'expression : **soutenir les artistes** en leur offrant un espace adapté où présenter leurs œuvres. Communiquer sur les artistes et leur démarche auprès de différents publics.

#### • Médiation

– Opérer une liaison entre l'œuvre et le visiteur : échange d'un travail d'interprétation, transmission d'une connaissance et d'une esthétique attribuée à une œuvre. Informer pour sensibiliser aux démarches artistiques : offrir les informations nécessaires pour s'approprier le contenu d'une œuvre.

– Encourager une réflexion critique face aux œuvres artistiques contemporaines : développer le sens de l'observation et le

sens critique des visiteurs en lien avec les œuvres. Provoquer le questionnement sur notre société, notre environnement... .

– Appréhender l'art par le « faire » : proposer des approches de médiation active diversifiées. Initier à des techniques, tout en découvrant et en s'appropriant les œuvres des expositions. Impliquer le visiteur de manière concrète dans sa rencontre avec l'œuvre, proposer l'approche d'une technique pour interagir avec l'exposition et permettre l'expression collective ou individuelle.

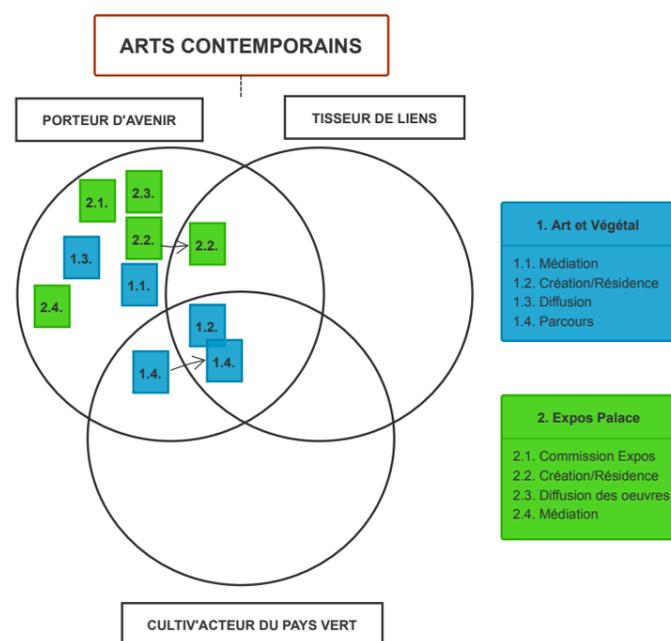
#### • Création

– **Encourager la création en arts plastiques :** offrir aux artistes, ou jeunes créateurs, un cadre de création dans un contexte professionnel. Soutenir et valoriser la création de nouvelles œuvres.

– **Créer du lien entre patrimoine local et arts contemporains.** À terme, constituer un nouveau patrimoine.

#### • Résidence

– Mettre à disposition de l'artiste en immersion, un cadre propice pour **l'approfondissement de sa démarche artistique et favoriser la création** (espaces et moyens humains, logistiques, techniques). L'œuvre réalisée est exposée au Palace ou dans l'espace public.



## B. Opérations culturelles/actions

### > Cycle expo

Valorisation d'artistes professionnels dans le Palace. Par le sensible, leurs œuvres abordent des enjeux de société et éveillent l'esprit critique des visiteurs.

Le cycle expo présente 3 expositions par saison sélectionnées avec l'aide d'une commission composée de professionnels du secteur. Dans ses 3 actions, le cycle expo présente une volonté de cibler des publics spécifiques.

- Le 1<sup>er</sup> axe explore le **patrimoine**, avec la création d'un nouveau dialogue contemporain. L'artiste bénéficie d'une résidence pour travailler de manière immersive.
- Le 2<sup>e</sup> identifie des **compétences scolaires** et développe des liens avec enfants/ados.
- Le 3<sup>e</sup> met en relation la **pratique** d'un artiste professionnel avec des participants aux ateliers CEC « Ruée vers l'Art » (pratique amateur).

Pour chaque expo, la médiation est primordiale et développée sur mesure. Elle stimule l'esprit critique et sollicite l'interaction entre le visiteur et l'œuvre.

ACTION	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PUBLICS	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES
Art & patrimoine	<p><b>Diffusion :</b> mettre en relation art contemporain &amp; patrimoine/ savoir-faire local/ ou du territoire</p> <p><b>Création &amp; résidence :</b> créer un nouveau dialogue entre art et patrimoine par la conception d'une œuvre originale et spécifique au territoire. Travail in situ avec résidence.</p> <p><b>Médiation :</b> provoquer l'interaction entre le public, l'œuvre et le patrimoine. Partage et transmission de savoir &amp; savoir-faire. Offrir une place à l'expression des visiteurs.</p>	Tout public adulte issu du territoire / en relation avec le savoir-faire (approche pratique, démarche liée au savoir-faire)	3 mois / saison	Maison des Géants, Musée d'Histoire et de Folklore Hainaut Culture Tourisme
Art & scolaire	<p><b>Diffusion :</b> valoriser la démarche d'un artiste professionnel.</p> <p><b>Scolaire :</b> opérer des liens entre propos de l'artiste et le socle des compétences scolaires.</p> <p><b>Médiation :</b> provoquer l'interaction entre le public &amp; l'œuvre. Offrir une place à l'expression des publics, valorisation.</p>	<p>– Public scolaire : 1 année sur 2 : degré fondamental. 1 année sur 2 : degré secondaire.</p> <p>Public familial : visite parents/enfants.</p>	3 mois / saison	Hainaut Culture Tourisme Bibliothèque Jean de La Fontaine
Art & pratique amateur (CEC)	<p><b>Diffusion :</b> valoriser la démarche d'un artiste professionnel.</p> <p><b>Pratique en amateur :</b> développer la capacité d'expression des participants du CEC par le contact avec l'œuvre et l'artiste. Créer du lien entre pratique en amateur et professionnelle.</p> <p><b>Médiation :</b> provoquer l'interaction entre le public &amp; l'œuvre.</p>	Public : Participants adultes aux ateliers CEC + famille	3 mois / saison	Hainaut Culture Tourisme Le Centre des Arts de la Rue « Ruée vers l'Art »

## > Art & Végétal

L'opération Art & Végétal est une biennale à dimension pérenne dans l'espace public. L'artiste investit l'espace public avec une œuvre végétalisée persistante. La succession de chaque édition constitue un parcours d'art pérenne dans l'espace public. Toujours en partenariat; le Service Espaces Verts (SEV) et la MCA identifient un itinéraire qui traverse la ville, ciblant les lieux spécifiques à investir. Lors de chaque édition, un artiste professionnel est invité à mieux cerner l'espace à investir dans le cadre d'une résidence. Durant cette étape de travail, l'artiste construit sa représentation sensible du lieu par

des rencontres avec la population, des rencontres avec le patrimoine existant et/ou par des observations,... Cette analyse sensible sera le point de départ pour constituer le concept de l'œuvre végétale.

En parallèle, un groupe d'étudiants en École Supérieure d'Art réalisera une œuvre collective qui questionne le végétal dans l'espace public. L'œuvre participera également au parcours pérenne. L'opportunité pour des étudiants d'inscrire leur démarche dans un projet professionnalisant, d'apprendre à répondre à un cahier de charge... Une fois installées dans l'espace public, les créations feront l'objet d'une interaction avec le

voisinage et les usagers du lieu : un travail de médiation artistique sur mesure sera pensé à destination du voisinage et plus largement de la population.

Cette formule est mise en résonance avec le projet « Jardiner ma ville » proposé par le SEV qui encourage les citoyens à prendre une part active dans la végétalisation de leur ville.

À terme, les créations constituent un nouveau patrimoine d'art contemporain dans l'espace public qui sera valorisé sous forme d'un parcours d'art. Un plan évolutif sera proposé à l'Office de Tourisme pour accompagner les visiteurs/touristes.

ACTION	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PUBLICS	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES
<b>Création</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Soutenir l'artiste dans sa création</li> <li>— Création d'une œuvre sur mesure en lien avec l'environnement</li> <li>— Stimuler la jeune création</li> </ul>	Artistes Étudiants en art	Biennale	Ville d'Ath, SEV Ecole Supérieure d'Art Visuel et Plastique.
<b>Diffusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Placer l'art contemporain dans le quotidien des habitants.</li> <li>— Valoriser les artistes, communiquer leurs démarches.</li> <li>— Dynamiser une ville et renforcer son attractivité par l'art contemporain</li> </ul>	Population locale et plus largement du bassin de vie + touristes	Permanent et évolutif	Office de Tourisme Ville d'Ath
<b>Médiation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Encourager l'interaction entre les publics et les œuvres.</li> <li>— Diversifier les outils de médiation en vue de toucher un public le plus diversifié possible.</li> </ul>	Population locale & usagers du territoire	Biennale	Collaboration interne : CEC Ruée vers l'Art

## C. Évaluations & impacts

### > Évaluations participatives

Les évaluations se feront dans la foulée de l'action ou annuellement dans le cas d'une action continue. Avec,

- Les visiteurs du Palace, questionnaire accessible dans l'expo.
- Les artistes en fin de projet, questionnaire ou rencontre.
- Les enseignants en fin d'atelier, questionnaire.
- Les participants des ateliers CEC, questionnaire ou rencontre.
- Les membres de la Commission Expo, présentation du rapport annuel et retour de la commission en fin d'année, réunion-discussion.
- Les partenaires Office de tourisme (fin expo2), le Service Espaces Verts, réunion
- Les animateurs vacataires, à la fin de l'expo, fiche évaluation

Indicateur	Source
Fréquentation expo et provenance du public (augmentation des visiteurs issus de Ath et + largement du bassin de vie)	Chiffres de fréquentation & collecte des codes postaux, récoltés par la billetterie => courbes d'évolution et de répartition géographique (Rapport annuel)
Participation – médiation (interaction avec les œuvres)	Chiffres de participation – médiation, récoltés par la billetterie et recensement du nombre d'interactions avec l'espace médiation.
Évolution de la participation de la population scolaire – Primaire –maternelle & secondaire (sensibilisation arts contemporains)	Chiffres de fréquentation récoltés par la billetterie => courbe d'évolution et identification de la participation des écoles pour une bonne répartition (Rapport annuel)
Diversité des artistes et des propos	Critères de programmation partagés avec la Commission expo & tenue d'une liste des expos, mise à jour annuellement (artiste, propos et techniques).
Adaptation et variété de l'accessibilité à l'art par les outils de médiation	Lors de chaque exposition, la MCA propose au moins 3 approches différentes de médiation de l'œuvre. Observations des animateurs et récolte, à chaud, des perceptions des participants à l'issue des animations en vue de s'assurer de l'accessibilité de la médiation proposée. Adaptation, au besoin, de l'offre en cours d'expo. En continu.
Renforcer la présence de l'art contemporain dans l'espace public	Au moins un an sur deux, une démarche artistique est tournée vers l'espace public (art & végétal)

### > Impact sur les droits culturels

#### • Droits culturels prioritairement visés :

- **Renforcer l'accessibilité à la culture** : par une médiation qui se tourne et s'adapte à un public local. Intensifier les outils de médiation. Par un projet d'art végétal tourné vers l'espace public à destination de la population régionale.
- **La participation active avec la volonté de produire du sens** : via les différentes actions de médiations, visites et outils.
- **Promotion et développement d'un patrimoine tourné vers le futur** : évolution des patrimoines en accord avec l'évolution de la société par des expositions qui proposent un nouveau dialogue entre patrimoine et actualité.

#### • Autres droits activés :

- **La liberté artistique** : par des projets de création invitant les artistes à s'exprimer librement sur un sujet de société et/ou lié au territoire.
- **Participation à la prise de décision concernant la programmation culturelle** : consultation des enseignants pour une programmation adaptée sur base de propositions des membres de la Commission Expo.
- **La liberté de choix** : la MCA est la seule structure de la région à proposer une offre en arts contemporains.

## D. Éléments de mise en œuvre

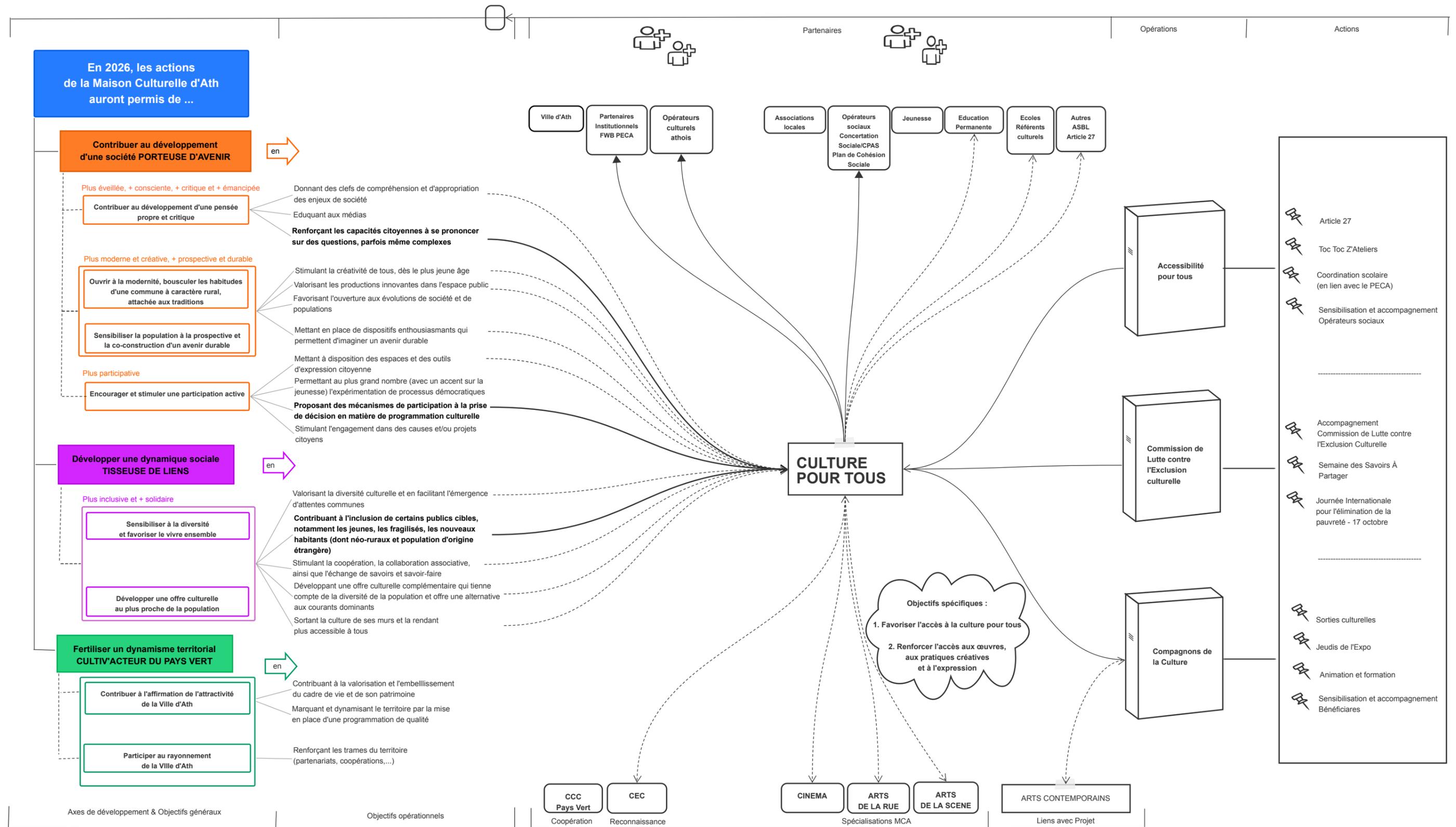
### > Valorisation

Exposition des productions des participants directement dans l'espace médiation du Palace

Installation d'œuvres pérennes dans l'espace public (Art et Végétal)

### > Planning et budget

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 22-26
<b>Cycle expo</b>	9350	9350	9350	9350	9350	9350	46 750
<b>Art et Végétal</b>	4300	13 450	800	13 450	800	13 450	41 950
<b>TOTAL</b>	13 650	22 800	10 150	22 800	10 150	22 800	88 700



## A. Présentation du projet

### > Contexte

La MCA a toujours veillé à l'accessibilité à la Culture pour tous, en accordant une attention particulière aux publics qui en sont éloignés.

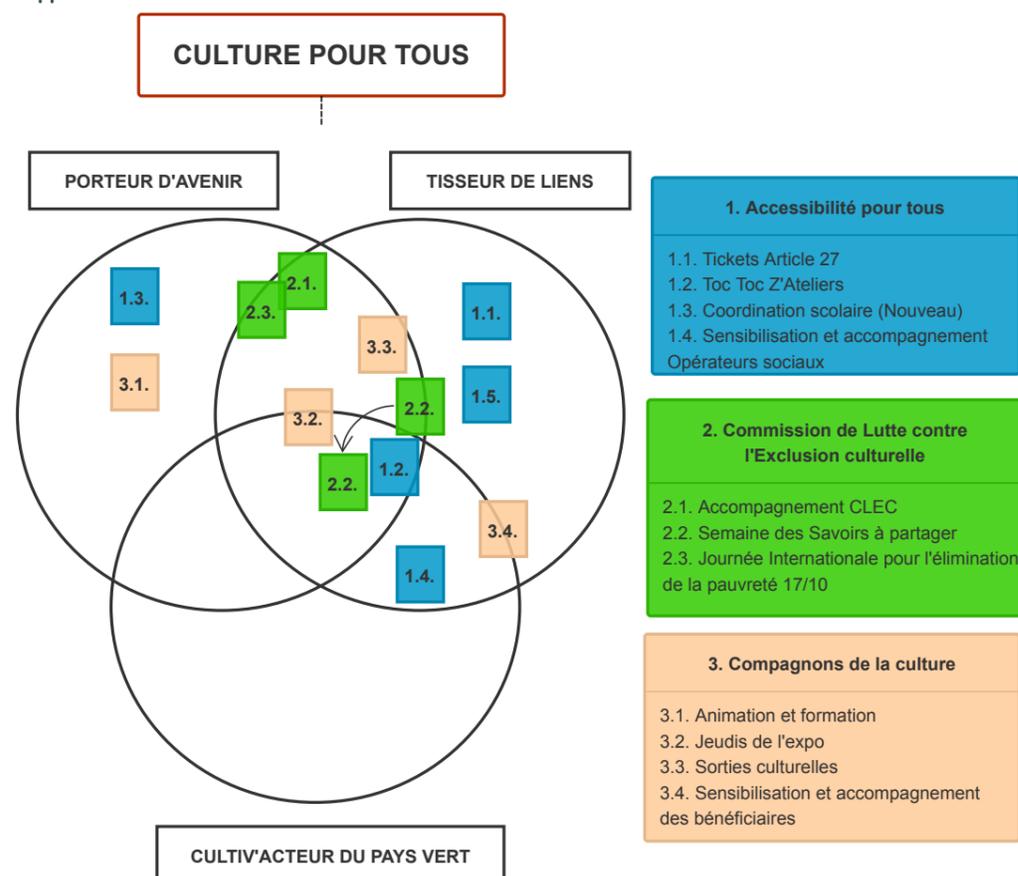
Depuis sa constitution, les démarches d'accessibilité à la Culture n'ont eu de cesse de se renforcer et de se diversifier, créant les conditions pour la mise en place d'espaces et d'activités où cet accès est essentiel et central.

La précarisation augmente également à Ath : le nombre d'allocataires sociaux en témoigne.

Certaines tranches de la population sont plus exposées :

- Les aînés (isolement dans les villages et intensification du vieillissement de la population)
- Les femmes monoparentales (4 fois plus touchées que les hommes)
- Les « Jeunes 18-24 ans » bénéficiaires du RIS représentent 46% des dossiers.
- L'apparition récente du sans-abrisme
- L'augmentation du nombre d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté

### > Axes de développement



La coordination scolaire s'inscrit dans la démarche d'accessibilité à la culture pour tous. Les écoles sont des partenaires incontournables afin de toucher les enfants peu, voire pas, en contact avec la culture.

La taille moyenne de la Ville d'Ath favorise le travail de proximité et de collaboration entre les différents partenaires (Institutions sociales, jeunesse, aide à la personne...). La Concertation sociale (PCS, CPAS,...) est complétée dans son travail d'accompagnement par de nombreuses associations portées par des bénévoles. Au sein de la MCA, la Commission de Lutte contre l'Exclusion Culturelle et les Compagnons de la culture œuvrent à l'identification des bénéficiaires et de leurs besoins culturels.

L'ensemble de ces constats confortent la MCA dans l'utilité d'un travail de fond mené pour l'accessibilité à la culture pour tous. La culture permet de rêver, de créer du lien, d'échanger avec d'autres, de s'ouvrir sur le monde, de mieux appréhender des enjeux sociétaux,...

Au-delà de l'accès, la MCA permet également par ce projet de valoriser la parole des personnes fragilisées dans l'espace public (rendre visibles les invisibles).

### > Description du projet

Le volet « Culture pour tous » de la MCA renforce, à travers ses différentes actions, l'accessibilité à la culture pour tous, quels que soient les freins auxquels les publics sont confrontés. Les collaborations et relais sont nécessaires à la réalisation des actions. Elles s'appuient soit sur des opérateurs sociaux, institutions scolaires ou des groupes porteurs. Une attention particulière est portée à la valorisation dans l'Espace public des réalisations ou paroles des publics touchés.

### > Objectifs spécifiques du projet

- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Renforcer l'accès aux œuvres, aux pratiques créatives et à l'expression

## B. Opérations culturelles/actions

### > Opération : Accessibilité à la culture

L'opération « Accessibilité à la culture » vise à faciliter la participation culturelle de tous et cherche à réduire l'exclusion culturelle tant physique, temporelle, géographique, intellectuelle/symbolique que financière. Cette approche permet de toucher des publics très diversifiés et de créer de nombreux partenariats.

ACTIONS	OBJECTIFS	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXT ET INT
<b>Tickets Article 27</b>	Faciliter l'accès financier à des personnes qui ne peuvent (plus) y accéder	Bénéficiaires des institutions conventionnées Article 27	Toute l'année	Article 27 - Ville ATH, CPAS, Ciep, Fermette, AID, L'Arbre à soi, ConviviAth
<b>Toc Toc Z'ateliers</b>	— Permettre à chacun de trouver sa place et son propre rythme au sein d'un atelier culturel. — Encourager la mixité des publics	Adultes et adultes en institutions	Ateliers hebdomadaires. D'octobre à juin	CPAS, Sapha, Hapcis, Ciep, Hainaut Culture-Tourisme.
<b>Coordination scolaire</b>	— Favoriser l'accès à la culture. Ce, dès le plus jeune âge. — Participer à la mise en œuvre du PECA, sur le territoire.	En priorité, les élèves des écoles fondamentales et secondaires, athoises. Et plus largement du bassin de vie.	De mi-août à fin juin	Établissements scolaires athois (tous réseaux et types d'enseignement confondus) Opérateurs culturels athois. Service enseignement de la Ville d'Ath.
<b>Sensibilisation et accompagnement des opérateurs sociaux</b>	Maintenir et renforcer le travail de sensibilisation et d'information des opérateurs & travailleurs sociaux	Opérateurs sociaux actifs à Ath	De septembre à juin.	Coopération interne : Compagnons de la culture

### > Opération : Commission de Lutte contre l'Exclusion Culturelle

de la précarité et en contact avec des personnes fragilisées. Cet organe de réflexion et d'actions se concentre sur l'organisation de deux actions principales :

- La Semaine des Savoirs à partager (SSAP) qui encourage l'accès à la culture des publics fragilisés et renforce la reliance sociale au sein du quartier Saint-Julien
- La Journée du 17 octobre « Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté » qui valorise la parole des précarisés dans l'espace public à travers un médium créatif et sensibilise le tout public à la précarité.

ACTIONS	OBJECTIFS	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXT ET INT
<b>Accompagnement Commission de Lutte contre l'Exclusion Culturelle (CLEC)</b>	Renforcer les capacités citoyennes des membres de la Commission (s'informer, développer capacité d'expression,...)	Adultes précarisés ou non	1x/mois	/
<b>Semaine des Savoirs à partager (SSAP)</b>	— Favoriser la rencontre de publics éloignés de la culture avec les opérateurs culturels du quartier. — Stimuler la créativité des participants.	Habitants du Quartier St Julien (dont les ados)	— La SSAP : 1x/an, 1 sem durant les congés d'été.	Partenaires ext : Aмоса, AJI, CIEP, PCS, Ludothèque, Bibliothèque Hainaut Culture Tourisme, Musées,...  Collaboration interne : CEC « Ruée vers l'Art »
<b>Journée 17/10</b>	— Favoriser l'expression, individuelle et collective, des personnes précarisées en s'appuyant sur des dispositifs créatifs-artistiques — Sensibiliser le tout public à la précarité locale.	Public précarisé (expression) et tout public (sensibilisation)	— Réunions préparatoires 1x/mois Trimestre 2 & 3 — Actions publiques le 17/10	Institutions travaillant avec des personnes précarisées CEC « Ruée vers l'Art »

### > Opération 3 : Compagnons de la culture

Les publics éloignés de la culture sont confrontés à divers freins. De plus, la méconnaissance des infrastructures, du langage, des usages en la matière, font de la Culture un monde parfois étranger pour ces publics. Dès lors, les Compagnons de la culture les chaperonnent afin de les aider à dépasser ces obstacles.

ACTIONS	OBJECTIFS	PUBLICS CIBLES	PLANNING & PÉRIODICITÉ	PARTENAIRES EXT ET INT
<b>Animation et formation des Compagnons</b>	— Former les Compagnons de la culture dans l'accompagnement et la mobilisation des publics (débat, approche,...) — Transmettre des notions d'animation de groupe et de médiation (arts plastiques et de la scène)	Adultes précarisés ou non ayant un feeling avec la culture	1x/mois	/
<b>Jeudis de l'expo</b>	— Favoriser l'interaction avec les œuvres (clefs de compréhension, expression citoyenne et créative) — Valoriser leur parole et/ou de leurs créations dans l'espace public	Public issu d'institutions et personnes isolées	3x/saison culturelle	Collaboration interne : CEC « Ruée vers l'Art »
<b>Sorties culturelles</b>	Permettre l'accès à la culture aux personnes qui en sont éloignées	Personnes éloignées de la culture	20 sorties réparties sur la saison culturelle (en journée et en soirée)	Collaborations internes : secteurs Arts de la Scène, de la Rue et Cinéma
<b>Mobilisation public</b>	Développer le public en accordant une attention spécifique aux personnes à bas revenus (femmes monoparentales, isolé, jeunes adultes,...)	Personnes éloignées de la culture	Pour chaque sortie culturelle (20 sorties minimum/an) Rencontres avec des institutions (5 RV minimum/an)	Institutions sociales

### C. Évaluations & impacts

#### > Évaluations participatives

Évaluations participatives avec les différents groupes porteurs et partenaires (à la fin de chaque action ou année culturelle selon les actions menées) ?

#### • Toc Toc Z'Ateliers

– avec les animateurs : 3x/an (novembre, mai, janvier)

#### • Coordination scolaire

– avec les écoles : 1x/année scolaire (par formulaire)  
– avec les collègues : 1x/trimestre (le point, relance et fréquentation)  
– avec les partenaires : 1x/an (mai)

#### • Opérateurs sociaux :

– avec les personnes-relais : 1x/an bilan annuel (mai)  
– avec la concertation sociale/PCS : 1x/an bilan annuel

#### • CLEC

– avec le groupe porteur : 1x/an (mai)

#### • Semaine des Savoirs à partager

– avec la CLEC et les partenaires : 1x/an (octobre)  
– avec la CLEC et les habitants : 1x/an (octobre)

#### • Journée 17/10

– avec la CLEC : 1x/an (novembre)

#### • Formation des Compagnons

– avec les Compagnons : 6x/an (à la fin de chaque séance)

#### • Jeudi de l'expo

– avec les compagnons et la médiatrice en Arts plastiques : 1x/an (mai)

#### • Sorties culturelles

– avec les compagnons, les animatrices en arts vivants : 1x/an (mai)

### > Critères et indicateurs

CRITÈRES	INDICATEUR	SOURCE
<b>Accessibilité</b>	Nombre de bénéficiaires différents/nouveaux Article 27/Taux de fréquentation/ Type de sorties/1 <sup>ère</sup> fois	Relevé de données quantitatives (billetterie)
	Mixité des publics (Institutions et Tout public) pour Toc Toc et Jeudi Expo	Tableau de participation
<b>Formation</b>	Renforcement des capacités des compagnons (transmission, animation, choix, écoute et prise en compte d'avis divers...)	Évaluation participative après chaque séance de formation et annuellement
<b>Participation</b>	Interaction avec les œuvres (expression) (Jeudi de l'expo et Sorties journée)	Évaluation participative
	Expérimentation ou découverte de nouvelles disciplines et techniques artistiques	Évaluation participative
	Participation à la décision culturelle	Brochure « Culture pour tous » avec la sélection des activités sélectionnées par les Compagnons. Programme de la SSAP réalisé par la CLEC.
	Nombre de participants/ateliers créatifs	Tableau de participation/ Relevé de données quantitatives
<b>Impact individuel</b>	Apports de la culture sur l'individu	Discussion annuelle avec les bénéficiaires récurrents Évaluation annuelle avec les accompagnateurs (Jeudi expo) et Compagnons de la culture

### > Impact sur les droits culturels

• Droits culturels prioritairement visés :

– **L'accès à la culture** : le projet général vise à dépasser les obstacles (matériel, physique, géographique, intellectuelle, temporel et symbolique) et de mettre en place toutes les dispositions afin de les réduire.

Le renforcement portera notamment sur :

- la participation aux stages et ateliers du CEC ;
- la diversité des bénéficiaires d'institutions/associations ;
- le développement de publics spécifiques (mal voyants (Ligue Braille), aînés, femmes monoparentales...);
- la mise sur pied d'un agenda avec une sortie mensuelle accompagnée avec le groupe « Chaleur au cœur » (en partenariat avec le CPAS d'Ath).

– **La participation à la culture** : l'accès aux « clefs » de lecture » et aux « références culturelles » lors des actions de médiation (Jeudis de l'expo et les Compagnons de la culture). Les participants expérimentent de nouvelles techniques qui leur permettent de porter leurs messages, les regards qu'ils portent sur le monde, leur environnement (expression citoyenne et créative).

Le renforcement portera notamment sur :

- la participation des personnes précarisées lors de la Journée du 17/10 ;
- la plus-value créative ;
- la valorisation dans l'espace public.

– **Le droit de participer à la prise de décision** en matière de politique ou de programmation culturelle.

Le renforcement portera notamment sur :

- les capacités citoyennes de la CLEC et des Compagnons ;
- l'implication dans l'élaboration du programme par la CLEC, les Compagnons de la culture et les animateurs Toc Toc Z'Ateliers.

• Autres droits activés :

– La **liberté artistique** : la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir (Toc Toc Z'Ateliers, SSAP).

– La **liberté de choix en matière culturelle** : l'entièreté de la programmation est éligible Article 27 et fait l'objet de communications ciblées.



### 2.3.5. L'AUTO-ÉVALUATION DU PROJET D'ACTION CULTURELLE

*Une culture de l'évaluation fort présente*

La MCA accorde une grande importance à l'évaluation de ses actions. En effet, l'équipe procède à une évaluation détaillée de ses projets et en rend compte de manière synthétique dans ses rapports d'activités annuels.

Les évaluations sont menées de manière continue et avec les partenaires, bénéficiaires, membres de l'équipe lors de mises au vert régulières ainsi qu'avec les organes constitutifs (Commissions, CO, CA). La MCA a une pratique importante de l'évaluation participative.

Dans le cadre du Contrat-Programme 2022-2026, la MCA poursuivra avec la même intensité son auto-évaluation.

Un important travail a été mené lors de l'élaboration du Plan d'action en vue d'identifier les dimensions sur lesquelles porteront les évaluations de projets.

Pour chacune des actions ont été intégrées aux fiches projets :

- l'identification du public cible;
  - la précision des parties prenantes à l'évaluation ainsi que les méthodes visées,
  - la description des objectifs poursuivis par le projet dans le cadre de la stratégie de développement;
  - l'identification de l'impact recherché sur le droit à la culture
  - la détermination d'indicateurs et de critères, à la fois quantitatifs et qualitatifs; en relation avec le projet.
- Ces derniers permettent de mesurer la rencontre des objectifs fixés et la manière dont ils contribuent aux axes de développement définis (enjeux).

L'évaluation portée par la MCA ira au-delà des indicateurs de réalisation et tentera, avec le Conseil d'Orientation, de rendre compte de l'impact des actions sur le territoire, la population...

#### Le Conseil d'Orientation

Suite à l'expérience menée, la MCA a choisi de réorienter la composition du CO en s'appuyant sur une nouvelle hypothèse de travail. Constitué en janvier 2020, ce nouveau CO vise désormais à réunir des usagers désireux de partager leurs perceptions (subjectives et objectives) des impacts de l'action de la MCA sur la population, le territoire... En quelque sorte, un CO qui soit les yeux et les oreilles de la MCA dans son territoire d'action.

Par cette nouvelle configuration, il y a la volonté de mettre au centre des débats le point de vue des usagers qui sont les bénéficiaires des droits culturels.

Ont été choisies des personnes non investies dans un organe de la MCA et qui ne sont pas des représentants de la vie associative locale. Des espaces de concertation sont déjà existants avec ces derniers (commissions, AG,...).

Afin de croiser un maximum de regards, la MCA a veillé à la diversité du groupe : âge, sexe, provenance géographique, centres d'intérêt (arts vivants, arts de la rue, cinéma, activités créatives, projets d'animation, conférences...).

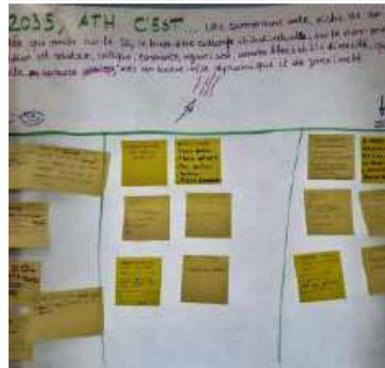
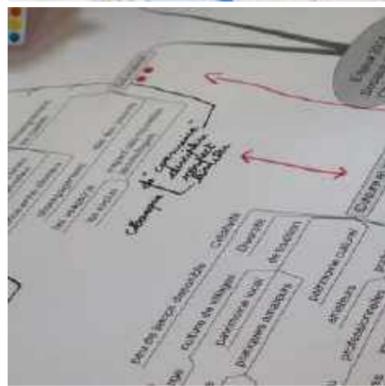
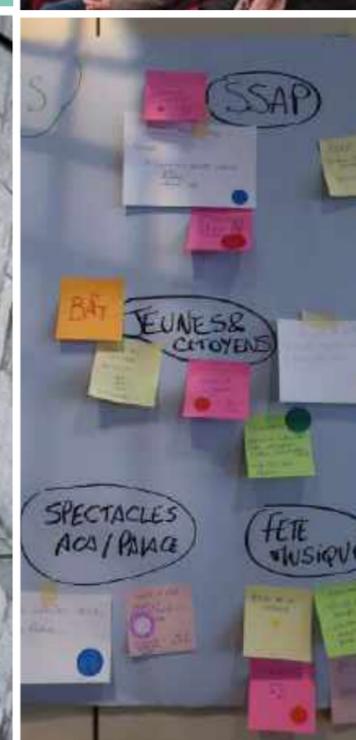
Les conseillers ont déjà, avec beaucoup d'enthousiasme, pris une part active à l'évaluation du contrat programme précédent.

L'analyse partagée, les enjeux du territoire et le plan d'action leur ont été présentés pour approbation.

Une 3<sup>e</sup> réunion, programmée à l'automne 2020, permettra de préciser l'implication du CO dans le processus d'évaluation et de co-construire la méthodologie qui sera poursuivie pour les 5 années à venir.



➤ LES SPÉCIALISATIONS

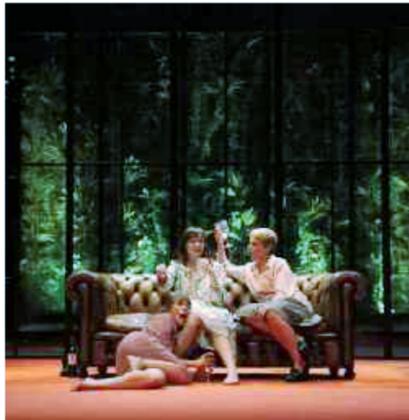




**DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE**

Coordinatrice :  
**PAULINE DUTHOIT**

Animateurs associés :  
**ANNE-FLORENCE DELANNAY,  
SARAH WLOMAINCK**



# « ARTS DE LA SCÈNE »

**CRITÈRES POUR LA RECONNAISSANCE MAXIMALE (DE 275 À 400 000€)**

Conditions minimales	MCA
Min. 100 représentations / saison	Depuis 2016 : entre 107 et 127 / saison
Dimensions plateau : 12m ouverture x 8m profondeur x 6m hauteur	Palace : 16m x 11m x 6,50m
Capacité de min. 350 places assises	Palace : 540 places assises
2 équivalents TP pour la programmation et 2 équivalents TP pour la technique	2 équivalents TP pour la programmation et 3,5 pour la technique
Une salle de spectacle secondaire en gestion propre	Le Château / auditorium - 145 places

**OBJECTIF PRIORITAIRE**  
Démocratisation de la culture.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Susciter plaisir, transmission, découverte, rencontre, émotion
- Développer une offre de proximité et de qualité adaptée au bassin de vie
- Éveiller le sens critique et encourager l'ouverture (à l'autre, au monde, ...)
- Fidéliser le public

**LIGNES DE FORCE**

- **Diversité** : tant par le contenu que par la forme.
- **Équilibre** : de formes et de disciplines.  
50% en théâtre, 30% en musique (chanson française, musique du monde, musique classique, jazz, pop...) et 20% en cirque/danse/conte.  
90% des artistes sont issus de la FWB
- **Accessibilité** : abonnement, médiation, tous publics (aînés, jeunes, familles, scolaires, ...)



**PLUS-VALUE POUR LE BASSIN DE VIE ET SES POPULATIONS**

- Pôle principal de diffusion du bassin de vie (seule grande scène professionnelle)
  - Renforcement de l'attractivité d'Ath
- Maillage du territoire avec l'abonnement commun CCCPV : déplacement du public, prise de conscience de la population d'un territoire
- Diversité accrue: de 33 spectacles MCA on passe à 56 spectacles dans l'abonnement, différentes scènes (13 scènes différentes), différents lieux (11 villages/villes)
- Complémentarité des opérateurs et des formes de cultures
  - Abonnement riche, représentatif des artistes FWB
  - En 20 ans : + de 700 abonnés, + de 13 500 places tout public, jusqu'à 7 100 places scolaires

**PERSPECTIVES**

- Renforcer la médiation
- Renforcer la mixité des publics : intergénérationnel, nouveaux publics, publics fragilisés, jeunes, familles... mixité des représentations : journée >> soirée
- Mise en place d'une programmation scolaire concertée CCCPV
- Explorer la transversalité avec le CEC, les expos, l'animation, l'UTD, le cinéma.

## 1. CONTACTS DE L'OPÉRATEUR

Responsable du projet de diffusion en arts de la scène

- Mme Pauline Duthoit
- Numéro de téléphone : 068 68 19 31

• Numéro de GSM : 0473 41 51 63

• pduthoit@mcath.be

Responsable technique

- Mme Samia Aït Oussaid

• Numéro de téléphone : 068 68 19 21

• Numéro de GSM : 0474 76 42 43

• saitoussaid@mcath.be

## 2. INFRASTRUCTURES

### 2.a. Salle(s) de spectacle :

La MCA dispose de deux salles équipées pour les arts de la scène, en gestion propre à 100% :

- Le Palace
- Le Château Burbant (auditorium).

Exceptionnellement, pour des raisons d'agenda, d'acoustique ou de discipline

artistique, d'autres lieux peuvent être exploités :

- la Salle Georges Roland,
- le Centre des Arts de la Rue,
- l'église Saint-Martin (juste à côté du Palace - pour des concerts classiques).

### Description de l'infrastructure d'exploitation principale : LE PALACE

Infrastructure mise à disposition par: la Ville d'Ath

#### Jauge :

540 places assises dont 350 pour le parterre, 67 par corbeille (cour et jardin) et 35 par balcon (cour et jardin) - 2 sièges handicapés.

Depuis 2019, une autorisation a été reçue pour installer un gradin sur la scène, pour des spectacles qui demandent une très grande proximité avec le public et une excellente visibilité (ex : théâtre JP, théâtre d'objets). La jauge est alors de 130 places sur le gradin.

#### Dimension plateau :

Ouverture : 10,60 mètres (cadre de scène) - 16,10 mètres (mur à mur)

Profondeur : 9,50 mètres (cadre de scène - mur lointain) - 11m du bord plateau au mur lointain.

Hauteur : 6,50 mètres (sous grill).

#### Loges :

Le Palace comprend 7 loges :

**Rez-de-chaussée** : 1 loge d'accord (miroir, frigo, table, chaises)

WC dame et homme

**1<sup>er</sup> étage** : 2 loges individuelles (douche, miroir)

1 loge collective (douches, miroirs, frigo, tables et divan)

WC dame et homme

**2<sup>e</sup> étage** : 2 loges individuelles (douche, miroir)

1 loge collective (douches, miroirs, frigo, tables et divan)

WC dame et homme

Diffusion dans les loges sur demande.

### Description de l'infrastructure d'exploitation secondaire : Salle Marion Coulon Château Burbant

Infrastructure mise à disposition par la Ville d'Ath

#### Jauge :

145 places assises.

#### Dimension plateau :

Ouverture : 7 mètres (cadre de scène) - 7 mètres (mur à mur)

Profondeur : 3 mètres au plus court, 5 m au plus profond (cadre de scène - mur lointain).

Hauteur : 2,50 mètres (sous grill).

Loges :

Pas de loges équipées sur place, mais les salles attenantes font office.

#### Autres salles de spectacle :

##### LA SALLE GEORGES ROLAND

Infrastructure gérée par la Ville d'Ath, salle de gym de l'école fondamentale Georges Roland, la MCA peut y exercer quelques activités, mais sur demande, en fonction des horaires et du planning de la Ville.

La salle a été équipée il y a moins de 10 ans de manière à accueillir des spectacles sur base d'un cahier de charges de la MCA. Les régies techniques sont assurées par un régisseur MCA

#### Jauge :

590 places assises lorsque le gradin est entièrement monté.

600 places debout (éventuelles)

#### Dimension plateau :

Ouverture : 9 mètres (cadre de scène) - 15 mètres (mur à mur)

Profondeur : 9 mètres (cadre de scène - mur lointain).

Hauteur : 4,50 mètres (sous grill).

#### Loges :

Pas de loges équipées sur place, mais les classes attenantes font office.

#### L'Espace CAR

Espace polyvalent Cf. Spécialisation en Arts de la rue.

L'Espace CAR est parfois mis à disposition, il est mieux adapté pour certains spectacles à l'âme plus « foraine » ou pour renforcer une proximité avec le public.

#### Loges :

Loges équipées sur place dans le lieu de résidence, logement.

Équipement technique : les fiches techniques de chaque salle se trouvent en annexe.

### 2.b. Salles utiles aux résidences :

1. La MCA ne compte pas de salle de résidence à proprement parler, les salles mises à disposition des artistes pendant les résidences sont celles utilisées pour l'accueil des spectacles. Les résidences ne sont possibles que lorsque les salles Palace et Château sont disponibles (c'est-à-dire en dehors de la saison haute de la diffusion), exception faite de l'Espace CAR, mais qui est prioritairement réservé aux artistes de rue et de cirque.

2. Espaces mis à disposition des résidences :

#### 1) Salle de réunion

#### 2) Loges

#### 3) Hébergement au CAR quand il est disponible

Capacité d'accueil : 6 personnes.

Nbre de chambres : 2 Chambres de 2 à 3 personnes.

#### 4) Autres :

Différents espaces peuvent être mis à disposition des artistes, selon leur demande, leur besoin : les loges peuvent servir de bureau, d'espace de réunion selon les disponibilités.

Il faut noter que le service catering est parfois offert lors des résidences.



### 3. ÉQUIPES PERMANENTES

Précisez comment votre équipe en charge de l'action spécialisée de diffusion des arts de la scène est constituée et mentionnez le nombre de personnes assumant une fonction et les ETP annuels que cela représente. Si certaines personnes assument plusieurs tâches, il faut répartir l'encodage tant dans la colonne « nombre » que la colonne « ETP ».

Exemple. Un travailleur mi-temps affecté à la réservation téléphonique (80% de son temps) et pour 20% à la billetterie sera identifié comme suit :

	Fonction	Nombre	ETP annuel
Accueil	Réservation	0,8	0,4
	Personnel de billetterie	0,2	0,1
TOTAL		1	0,5

	Fonction	Nombre (personnel permanent - CDI salariés ou mis à disposition)	Nombre (personnel non permanent : CDD, vacataires, étudiants...)	ETP annuel
Responsable(s) du projet de diffusion et de la programmation	Coordinatrice et Animatrice médiatrice en arts de la scène — Pauline Duthoit	1		1
	Animatrice médiatrice en arts de la scène jeune public — Anne-Florence Delannay	1		0,4
Personnel(s) technique(s) (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière...)	Éléments conditionnels	Directrice technique Samia Aït Oussaid	1	0,28
		Régisseurs		
		Vincent Halut	1	0,33
		Alexandre Delsaut	1	0,45
		Charlie Leveau	1	0,45
		Nicolas Declève	1	0,45
		Christophe Detombe	1	0,25
Personnel en charge de la médiation (animation...)	Éléments informatifs	Animatrice publics fragilisés- et coordination scolaire Sarah Wlomainck	1	0,5
				1
Communication (attaché de presse...)	Éléments informatifs	Chargée de communication Aurélie Lambert	1	0,3
		Infographiste Antoni Leopardi	1	0,3
Accueil des publics (réservation, billetterie, ouvrier...)	Éléments informatifs	Catering Martine Noschèse	0,5	0,15
		Accueil public et artistes Ariane Douillé	1	0,54
		Service billetterie Amélie Chevalier et Marie Gruson	2	1
		Administration/comptabilité	3	0,5
		Vestiaire et surveillance accès		1
Autres	Éléments informatifs	Gestion financière Véronique Carlier	1	0,5
		Gestion sociale et juridique Alice Lefrant	1	0,1
Total personnel 7,7				7,7

### 4. OPPORTUNITÉ DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Rappel du territoire de projet (cf. D - art. 18) :

Le territoire de projet de la MCA est celui du bassin de vie du Pays Vert qui est constitué des communes suivantes : Ath, Chièvres, Brugelette, Silly, Enghien, Lessines, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles, Flobecq, Leuze-en-Hainaut et Belœil.

La Ville d'Ath compte 29 164 habitants (au 1er janvier 2018) et le territoire de projet/le bassin de vie ±130 000 habitants.

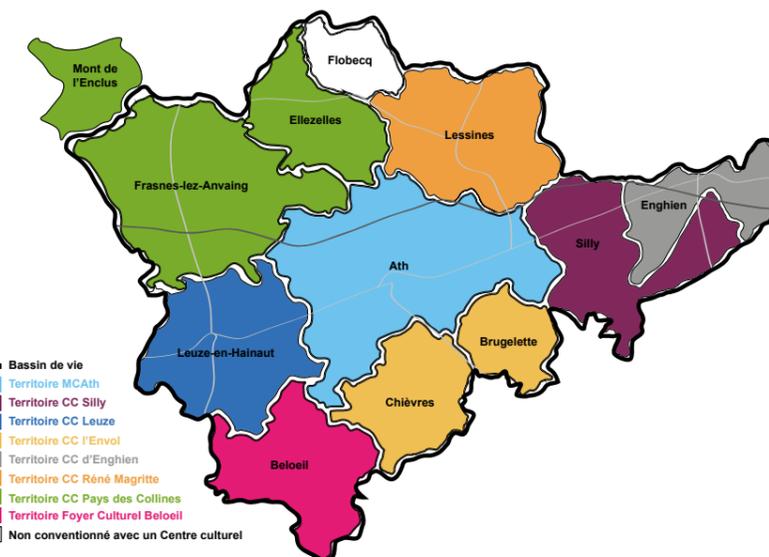
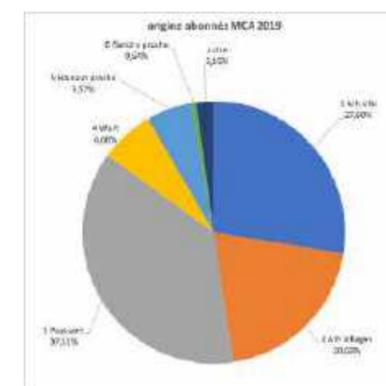
Le territoire de projet est la partie Est de la Wallonie picarde (WAPI).

Sur ce territoire, la MCA développe une action en diffusion, en partenariat avec les Centres Culturels participant à la coopération territoriale (Leuze, Lessines, Enghien, Silly, Belœil, Pays des Collines et le futur Centre Culturel reconnu L'Envol : Chièvres/Brugelette), ainsi qu'avec le Printemps Musical de Silly.

Pour la diffusion, la zone de rayonnement développée par la MCA, en ce qui concerne les abonnés, est la suivante :

- 27,6% Ath Ville
- 20,03% Ath Villages
- 37,32% Pays Vert
- 5,57% Hainaut proche
- 6,68% WAPI
- 0,64% Flandre proche
- 2,16% Autres

Ce constat se base sur l'origine géographique des spectateurs de la MCA (vérifiée par le logiciel billetterie pro).



#### 4.b. argumentaire sur l'opportunité de la demande de reconnaissance d'une action spécialisée de diffusion des arts de la scène

L'ACSDAS apparaît comme une évidence : elle touche tout le bassin de vie, elle fait vivre une infrastructure des plus qualitatives en FWB, elle est importante en quantité et en diversité, elle offre une large vitrine aux productions de la FWB, elle est pilotée de manière professionnelle et exigeante.

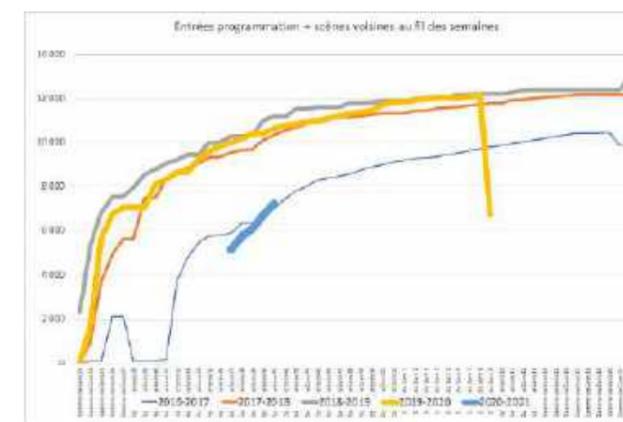
#### Le Pays vert

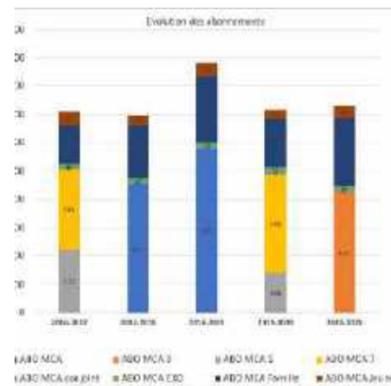
Ath est une ville rurale, entourée de 18 villages et d'une dizaine de communes rurales, on surnomme la région « le Pays Vert » par opposition au Pays blanc ou Pays noir.

Avant la création de la MCA, le contact de la population avec le spectacle vivant était essentiellement basé sur le théâtre amateur. Ainsi, de nombreux villages ont leur troupe de théâtre, leur salle des fêtes. Une des troupes les plus

fréquentées est issue des anciens du cours d'Art dramatique de l'Académie : la Troupe du Huit

Encore aujourd'hui, le Pays Vert regorge de troupes de théâtre amateur, certaines proposent leurs spectacles au Palace et dans les autres infrastructures de la MCA (ex. : La Troupe du Huit a son abonnement de 3 spectacles et occupe le Palace 3 semaines par saison). Le profil des spectateurs du théâtre amateur a changé — avant, c'étaient essentiellement les amis, la famille des comédiens qui se déplaçaient —, la formation des comédiens et la qualité artistique ont évolué (d'ailleurs quelques comédiens professionnels sont passés par La Troupe du Huit, Émilie Dequesne par le Théâtre de Ladeuze). Les premières propositions d'offres professionnelles en arts vivants étaient celles de Promotion culturelle de la province de Hainaut en la Salle G. Roland. Lorsque Michel Tanner remplace Adelson Garin, celui-ci s'associera fin des années 80 avec la MCA pour l'organisation de ce cycle.





### La petite histoire de la diffusion des arts de la scène au sein de la MCA

Dès 1983, la MCA lance le « théâtre à l'école » en primaire. En 1984, des spectacles sont proposés pour l'enseignement secondaire et en 1985 pour l'enseignement maternel. Parallèlement aux propositions scolaires, dès 1984, d'autres projets sont lancés, en tenant compte du potentiel technique des salles (les caves du Château Burbant) : un café-théâtre mensuel, la cave aux chansons.

Suite à la rénovation du Château Burbant en 1987, une première « saison » est lancée en 1988-1989 en collaboration avec la Province de Hainaut : les spectacles se jouent à l'auditorium du Château Burbant et à la salle Georges Roland (salle de gymnastique de l'école Georges Roland). Les difficultés d'agenda et le manque d'installation technique obligent l'équipe à se remettre sans cesse en question : de l'accueil d'une vedette (Henri Dès) aux fêtes de la Communauté française, en passant par la création des « scènes surprises » en 1992. « Les Scènes surprises » était un cycle concept où les lieux de spectacles insolites n'étaient dévoilés qu'à l'issue d'un trajet tout aussi insolite.

Les années 90 fourmillent d'idées pour proposer au public des rendez-vous avec l'art vivant : un festival de théâtre amateur et de danses folkloriques, la journée de la littérature avec Bruno Coppens en 1993, le festival de Théâtre action en 1994, des créations de spectacles de grande ampleur (plus de 100 comédiens, figurants, techniciens, musiciens) avec la concertation de théâtre amateur, des concerts-apéritifs-découvertes de musique de chambre en 1996, l'organisation des Fêtes de la Musique, des spectacles-promenades, l'organisation du Jazz

Tour en 1999, un Festival de fanfares, les Rencontres Théâtre de Tréteaux, le cabaret du mouton noir...

Pendant 15 ans, l'équipe de la MCA explore toutes les pistes pour mobiliser des publics vers les arts de la scène professionnels. Les idées foisonnent pour maintenir le contact avec le public, développer la culture.

Cependant, la MCA peine à garder les acquis de public et la moyenne de mobilisation tourne autour de 200 personnes, ses budgets sont trop limités pour les prises de risque. Il faut pouvoir compter sans cesse sur la Province de Hainaut partenaire permanent de la diffusion sur Ath.

Fin des années 90, le bourgmestre Spitaels décide de consacrer une partie des fonds de compensation TGV à la **renovation et l'acquisition du Palace**, une salle de 540 places.

Après avoir hésité à en faire un théâtre communal, il en confie la gestion à la MCA toute fraîchement devenue centre culturel régional avec pour mission outre la programmation d'artistes professionnels, le soutien aux comédiens amateurs de la région et à la vie associative.

Une manière de ne pas oublier le rôle d'un Centre Culturel Régional et de ne pas le confondre avec celui d'un théâtre. Encore aujourd'hui, le Palace accueille au moins 6 semaines par saison les créations de troupes de théâtre amateur de la région ainsi que différents événements associatifs.

Avec ce nouvel « outil » d'envergure, toute la politique de diffusion de la MCA est revue et adaptée. De succès en succès, le Palace devient un véritable pôle d'attraction régionale.

Parallèlement, la MCA part à la conquête de nouveaux publics et fait le choix de travailler pour la démocratisation de la culture. Le choix aussi de la diversité pour véritablement essayer de toucher et sensibiliser divers publics. Le tout en gardant une place importante pour les publics scolaires afin d'initier les enfants dès leur plus jeune âge à la vie culturelle. Une nouvelle politique tarifaire également pour coller à la nouvelle réalité. La mise en place d'abonnements avec des efforts considérables afin de toucher le jeune public et les plus démunis (par le biais dans ce cas des Article 27, par exemple).

La MCA aurait pu faire la demande de la spécialisation en arts de la scène lors

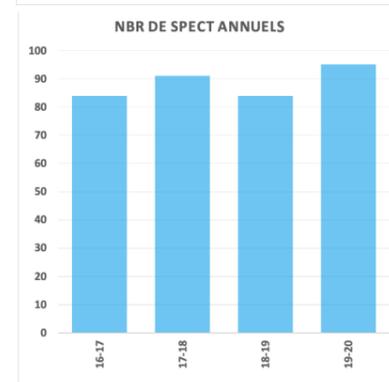
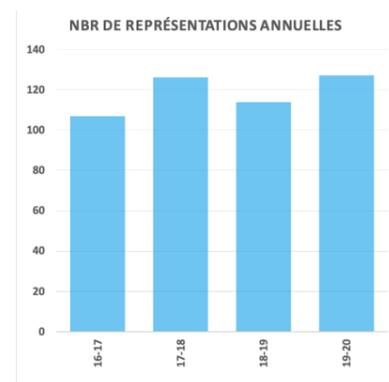
de la première demande de contrat-programme en 2015, car les critères étaient réunis. Mais à ce moment-là, la MCA s'est séparée de la responsable de la programmation, celle-ci refusant alors de rentrer dans la nouvelle dynamique du décret de 2013.

Après 20 ans d'activités en arts de la scène, la MCA compte plus de 700 abonnés par saison, plus de 13 500 places en soirée ces deux dernières saisons et jusqu'à 7 100 places en matinées scolaires (4 939 pour l'enseignement secondaire et 2 168 pour l'enseignement fondamental).

La réflexion et la remise en question sont toujours présentes pour l'élaboration de la programmation. L'équipe s'est dotée d'un tableau de bord et d'indicateurs qui permettent notamment de mesurer précisément et de manière hebdomadaire si la jauge visée est atteinte, la jauge visée n'étant pas souvent la jauge maximale afin de conserver des spectacles découvertes.

Entre 56 et 58 spectacles sont proposés dans l'abonnement, la barre des 100 représentations par saison est largement dépassée.

Grâce au travail mené par toute l'équipe, la MCA est devenue un opérateur en diffusion important, comptant parmi les « grands lieux » dans le paysage de la FWB.



### Contexte du territoire de projet

La MCA, ancien centre culturel régional, a toujours soutenu les plus petites structures, dans une volonté d'entraide, de mutualisation, de co-construction, de partage de bonnes pratiques. C'est dans cet esprit que s'est créée la Coopération des Centres Culturels du Pays Vert (CCCPV) avec les centres culturels de Leuze, Belœil, du Pays des Collines, Silly, Enghien, Lessines, ainsi que les communes de Brugelette et Chièvres. La dynamique de coopération a pris tout son sens en 2014 après le G100, la première analyse partagée du bassin culturel. Dans la continuité de cette réflexion partagée est née l'envie de faire voyager les abonnés dans les communes du Pays Vert (description de la politique de l'abonnement commun au point 6).

### Les autres opérateurs en arts de la scène ?

Outre les centres culturels composant la CCCPV, la MCA collabore avec le Printemps Musical de Silly (festival de musiques classiques basé à Silly). Silly est une commune toute proche et très dynamique au point de vue culturel : On y retrouve le festival Théâtre au Vert (festival de théâtre tout public se déroulant à la fin du mois d'août à Thoricourt - commune de Silly), le Salon de Silly (salle de concerts) et l'événement Sites en ligne.

Les festivals Roots and Roses (Lessines) et LaSemo (Enghien) s'organisent également sur le territoire de projet. Ces opérateurs en arts de la scène complètent l'offre de la MCA et vice-versa, ils ne s'organisent pas aux mêmes moments, ni dans les mêmes conditions (spectacle en salle assise versus événements extérieurs / salle debout).

Le territoire de projet ne compte pas de centres dramatiques ou chorégraphiques, mais Ath est située au beau milieu de l'axe Bruxelles-Lille - non loin ni de l'une, ni de l'autre - deux grands centres urbains, berceaux de nombreuses créations en arts vivants.

Ath n'est pas loin non plus de Mons (gros pôle culturel) ni de la Maison de la Culture de Tournai devenue récemment un Centre scénique. Cette situation a parfois une incidence directe sur le travail de diffusion : ainsi des

structures mieux subventionnées que la MCA peuvent proposer une politique tarifaire plus avantageuse pour le public ou accueillir certains spectacles d'envergure. Il en est de même pour certaines structures reprises dans le cycle de la province de Hainaut. Une réflexion pourrait être menée sur les prix pratiqués par des structures proches n'étant pas dotées des mêmes moyens ni des mêmes capacités de salles.

## 5. RELEVÉ DE LA PROGRAMMATION ET DES AUDIENCES RELATIVES AU DERNIER EXERCICE.

Voir annexe.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les représentations de la saison 2018-2019 sont remplies à 78%.

## 6. PARTICIPATION DANS LES RÉSEAUX ET LES CONCERTATIONS PROFESSIONNELLES

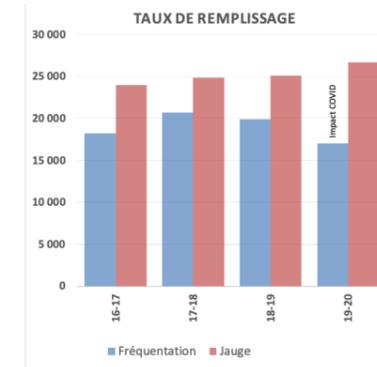
### COOPÉRATION TERRITORIALE

Depuis plusieurs années, la MCA collabore en matière de diffusion en arts de la scène avec les centres culturels d'Enghien, Lessines, Leuze, Belœil, Silly et du Pays des Collines, c'est un des axes de la Coopération des Centres Culturels du Pays Vert (voir chapitre Coopération).

Cet axe de diffusion se construit et s'affine de saison en saison. Chacun a appris à se connaître, à trouver ses spécificités par rapport à son public et au public « abonné » de la MCA, sa géographie, à tenir compte des uns et des autres (notamment de la politique d'abonnement qui n'est pas développée dans les autres centres culturels sauf à Lessines).

### RENFORCER LES DROITS CULTURELS

Ce qui fait sens à ce niveau, c'est de penser en termes de droits culturels c'est de penser population, enjeux du territoire dont la diffusion, accessibilité (mobilité, prix), c'est aussi penser diversité pour offrir un plus grand choix auquel la population doit pouvoir accéder.





Une fois par mois, des réunions de travail sont organisées pour se répartir les visionnements, échanger sur des souhaits et opportunités de programmation de chacun et finalement, coordonner les programmations respectives en tenant compte des spécificités du lieu, du(des) public(s), du territoire et des missions de chacun (ex. : privilégier les petites formes pour les centres culturels qui ne disposent pas d'une salle équipée).

La MCA fait part de ses conseils et suggestions en matière de diffusion (la MCA visionne beaucoup de spectacles, mais certains ne se prêtent pas à une programmation en ses murs : pour des questions techniques, de proximité, d'équilibre de saison...) et soutient régulièrement les centres moins équipés par le biais d'une mise à disposition de matériel ou d'une aide technique. Les bonnes pratiques, les contacts sont échangés également, le ressenti, le vécu, les difficultés liés à la diffusion.

#### UN ABONNEMENT PARTAGÉ

La MCA intègre un spectacle tout public proposé par chacun des centres culturels voisins à son abonnement de saison. L'abonnement familial est coconstruit au sein de la Coopération des Centres Culturels du Pays Vert, chaque centre culturel amène deux spectacles jeune public dans l'abonnement. Aux 37 spectacles proposés par la MCA dans l'abonnement, 18 sont ajoutés par les centres culturels voisins. Ce sont donc presque 55 spectacles différents qui sont repris dans notre abonnement.

Les CC voisins profitent ainsi d'une visibilité auprès d'un plus large public, de la communication menée par la MCA, d'une forme de reconnaissance de la qualité du spectacle (puisque intégré à l'abonnement MCA), d'une capacité de remplissage de salle accrue. Le trimestriel de la MCA laisse place à une visibilité sur le travail de coopération mené ensemble, le public le connaît maintenant et apprécie la qualité des spectacles proposés par les voisins (cf. trimestriel printemps 2020).

De par sa position, sa capacité (540 places), c'est une force centrifuge qui part de la MCA et qui profite aux petites salles qui n'ont pas les mêmes potentialités techniques, mais

qui complètent l'offre culturelle, notamment en termes de spectacles de proximité.

#### PAS DE CONCURRENCE

« Cette concertation nous permet d'éviter des doublons concurrents ; dans une même zone géographique, où le public a l'habitude de circuler, cela n'aurait pas beaucoup de sens d'accueillir un même spectacle à quelques semaines d'intervalle. » Charline Vidts – directrice du Centre Culturel de Belœil.

Régulièrement, des conseils ou des contacts sont donnés pour des demandes artistiques spécifiques. Les centres culturels voisins construisent souvent leur saison autour d'une thématique ou d'un contexte précis et le spectacle sert d'appui.

#### COMPLÉMENTARITÉ ET PARTICULARITÉS

Ainsi en trois saisons, certains centres culturels ont trouvé une « spécialité » en arts de la scène. Par exemple le centre culturel du Pays des Collines se concentre sur Noël au Théâtre, le centre culturel d'Enghien sur le conte, le centre culturel de Lessines sur le théâtre flamand, le centre culturel de Silly sur la musique Jeune Public.

C'est au fur et à mesure des saisons que chacun a trouvé sa place, sa complémentarité par rapport aux autres sur le territoire pour proposer un abonnement commun très riche. Ces démarches (intégration d'un spectacle tout public à l'abonnement MCA + co-construction de l'abonnement familial) favorise le déplacement du public, la découverte d'autres lieux et la rencontre entre les publics des différentes communes. Elles contribuent à l'activation des droits culturels en matière d'**accessibilité géographique** (programmation répartie au sein de 8 communes) et **financière** (6€ par spectacle pour l'abonnement familial) et en matière de **liberté de choix** (offre élargie – diversité dans les formes, les contenus et la tranche d'âge visée).

Le maillage avec les voisins se construit donc sur 11 communes, dans plus de 15 scènes/salles différentes ; Ath, Enghien, Lessines et Leuze proposant un ancrage plus urbain (les salles sont entourées de bars, restaurants etc), les

autres centres culturels complètent l'offre avec des salles ancrées dans le paysage rural.

« C'est une manière de concrétiser des notions abstraites comme le territoire. À travers cet abonnement, faire bouger le public, permet de rendre compte qu'il y a bien un territoire qui existe, avec des opérateurs différents, qui organisent d'autres choses. Ça renforce une offre réfléchie, qui est multiple, sur un territoire donné, et c'est très positif ». « Je vais voir beaucoup de spectacles de conte, un style encore difficile à promouvoir. Défendant ce secteur, je suis en quelque sorte leur relais sur notre territoire. Il m'arrive de recommander aux collègues un conteur qui pourrait leur convenir. La construction de la cohérence de la programmation se fait aussi parce qu'on commence vraiment à bien se connaître. » Laurent Vanbergie – directeur du Centre Culturel d'Enghien.

#### UN SOUTIEN FORT POUR LES PLUS PETITES STRUCTURES

Depuis juin 2019, lors de la présentation de saison, la MCA a laissé la même place sur la ligne chronologique, le même temps de parole pour les spectacles des CC voisins. De même, c'est une page entière par spectacle des voisins qui est prévue dans la brochure de saison (auparavant, les spectacles des CC voisins étaient regroupés après les spectacles de la MCA). Cette visibilité a eu un effet spectaculaire : de 662 places, les ventes sont passées à 1 286 places pour les scènes voisines. Ce succès est le résultat de plusieurs années de concertation, d'échanges et d'apprentissage à coconstruire. C'est aussi un signe visible que les abonnés/les spectateurs de la MCA osent la découverte, le déplacement sur le territoire et certainement ont acquis une confiance dans les autres centres culturels. D'ailleurs, les centres culturels de Silly, Enghien et des Collines le confirment : leurs spectateurs se déplacent maintenant plus facilement pour d'autres spectacles que ceux proposés dans l'abonnement.

« Les gens viennent aujourd'hui directement acheter leurs places chez nous. Notre objectif n'est absolument pas de "remplir" avec des personnes vivant hors de notre territoire d'action, ce qui serait un non-sens. Mais c'est un

complément permettant d'élargir notre offre. » Axelle Risselin – directrice Centre Culturel du Pays des Collines

Cette concertation renforce également la position de la MCA aux yeux des théâtres, des centres dramatiques et des compagnies qui commencent à connaître ce travail de coopération : si un spectacle se joue à Belœil, il ne viendra pas à Ath, pour éviter la concurrence, être en cohérence. La MCA se fait également le relais des souhaits, des demandes et des réalités des CC voisins auprès des instances telles que l'administration, Asspropro, Propulse.

#### PROCHAINES ÉTAPES

La prochaine étape serait d'organiser conjointement les tournées pour les représentations scolaires. Ainsi une compagnie circulerait sur le même territoire pendant une même période.

Une autre étape, toujours dans la volonté de développement culturel, serait de rencontrer les organisateurs du Salon de Silly pour programmer un ou deux concerts ensemble.

#### PARTENARIAT AVEC LE PRINTEMPS MUSICAL

Depuis plusieurs années, la MCA intègre un spectacle du Printemps Musical de Silly dans son abonnement. Ce spectacle, généralement de musique classique ou de musique du monde, en tout cas de musique spécialisée (tango, flamenco, chœurs...), complète, élargit l'offre culturelle, mais surtout favorise le développement du festival sillien, le Palace étant une salle d'accueil de qualité et de confort.





## 7. AVEC LES COORDINATIONS ET LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DES DISCIPLINES DES ARTS DE LA SCÈNE ET DE DIFFUSION (SECTEURS, IMPLICATION...).

La MCA s'implique par le biais de sa coordinatrice ACS DAS dans les différentes organisations professionnelles.

- Pendant plusieurs années : vice-présidence du CA d'Asspropro - actuellement : candidature posée pour le CA d'Asspropro (en attente).

- Participation à la sélection des spectacles du festival Propulse (membre du comité de sélection 2021 et 2022).

- Membre de la commission jeune public d'Asspropro, implication dans la cellule « PECA »

- Membre de la commission grands lieux d'Asspropro

- Certaines années : Membre du jury de la commission « Musique à l'école »

- Membre de l'AG du Théâtre des Doms depuis mars 2020 et candidature pour le comité de programmation.

- Formations à la diffusion organisées par Théâtre et Publics et le Bocal pour des jeunes porteurs de projet.

- Membre du conseil des arts de la rue et du cirque pendant 3 ans.

## AVEC LES STRUCTURES ET LES OPÉRATEURS DE CRÉATION

(entre autres en vue d'élaborer les contenus de la programmation).

La MCA suit de près les créations et les projets des artistes, dont elle est informée par les chargés de diffusion, les compagnies ou les programmes des structures de création, auxquels elle porte une attention particulière.

Les contacts avec ces structures sont fréquents. Ils permettent aux chargés de diffusion de mieux connaître la MCA, sa manière de programmer, et à la MCA de mieux cerner les qualités et spécificités artistiques de chaque structure, théâtre ou compagnie. Le dialogue permanent contribue à l'élaboration, l'enrichissement et la diversification

d'une programmation de qualité, qui répond aux attentes/exigences tant de la MCA, que des publics et des artistes.

Lors de chaque accueil en ses murs, l'équipe réserve un temps de convivialité (généralement pendant le repas) pour échanger, écouter, réagir au sujet des projets des compagnies.

La MCA participe assidûment aux différentes vitrines : rencontres Jeune Public de Huy, festival Propulse (théâtre et musique classique et non classique), Festival d'Avignon, Noël au Théâtre, Musique à l'école, le Kid Zik...

Elle se rend régulièrement aux rendez-vous professionnels : « journées pros » au Théâtre de Liège, au Théâtre National ou au Festival de Liège. Mais aussi aux deux journées des « Fabriqués » organisées par la Fabrique de Théâtre de la province de Hainaut (présentation de projets et d'étapes de travail). Fréquemment, des rendez-vous sont pris pour des rencontres, des présentations de projets, des demandes d'aides ou des étapes de travail.

Dernièrement, la MCA s'est impliquée pour sensibiliser les centres dramatiques aux demandes techniques beaucoup trop exigeantes de certains spectacles, aux réalités financières des centres culturels (certains montants de cachet sont trop élevés ainsi que certains frais de déplacement ou de logement demandés).

Ces implications sont menées dans le but de servir la diffusion des artistes, que chacun connaisse son rôle à jouer dans les tournées, le besoin que les centres culturels en Wallonie ont de recevoir des spectacles de grande qualité, tout comme les grandes villes.

La MCA a également envoyé des propositions pour la refonte de Propulse, tenant compte de la réalité des plus petits centres culturels aussi bien que de la sienne. La Coopération des Centres Culturels du Pays Vert a fait son calendrier annuel avec les périodes, les moments importants de visionnements, de rencontres (non seulement Propulse mais également les Fabriqués, le Coq Art Festival, le Festival Xs...).

En tout, ce sont presque 200 spectacles qui sont visionnés chaque année.

## 7. PROJET DE DIFFUSION ARTISTIQUE.

La diffusion en arts vivants s'adresse au tout public et au public scolaire, de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire.

Elle rencontre prioritairement l'axe de démocratisation de la culture. Il s'agit ainsi de contribuer à l'activation du droit d'accéder à la culture, pour des publics les plus nombreux et divers possibles ; le droit de disposer des moyens de surmonter les obstacles qui s'opposent à l'accès à la culture, d'ordre physique, financier, géographique, temporel, psychologique, symbolique, linguistique ou liés au manque de « capital culturel » (selon Bourdieu) et de « désir/besoin de culture ».

Il est pensé en fonction des spécificités du bassin de vie et de la population.

• Une population assez traditionnelle issue du monde rural avec des néo-ruraux attirés par la qualité de l'environnement a priori peu ancrés « local » sur le plan culturel.

• Un bassin pauvre en terme de structures culturelles reconnues, pas de théâtre, quelques compagnies.

• Globalement, le développement des arts de la scène dépend essentiellement des centres culturels et plus particulièrement de la MCA qui dispose de la seule grande salle aux normes professionnelles du territoire.

### Lignes de force : diversité, accessibilité équilibre

• Une programmation diversifiée, incluant tant des spectacles qui poussent à la réflexion voire qui dérangent par leur contenu ou leur forme, que des spectacles d'humour plus léger que des spectacles qui poussent à la réflexion, voire qui dérangent, tant par leur contenu que par leur forme.

• Un équilibre en matière de formes (voir annexes). Ainsi, pour les élèves de l'enseignement secondaire, nous proposons des « classiques » (très forte demande des professeurs pour suivre le programme), mais également d'autres spectacles qui interrogent les adolescents.

• Une diversité de discipline (théâtre, musique, cirque, conte, danse) avec priorité au théâtre.

• Quelques grandes distributions ou décors imposants étant donné les possibilités techniques de la scène

• Un Travail de progression sur les découvertes entre les saisons sur base de la fidélisation des publics.

Le rôle de la MCA n'est pas de se spécialiser dans l'une ou l'autre discipline, de proposer une « niche artistique » (comme cela pourrait se faire dans un bassin avec de plus nombreuses structures de diffusion), mais bien de proposer une diversité représentative des arts de la scène de la FWB et d'ailleurs. Une diversité qui doit rester ouverte à un public large complémentaire à des programmations plus pointues proposées dans de plus grosses villes voisines du territoire.

Elle fait le « grand écart » entre les différentes propositions : d'un spectacle d'humour à un spectacle de danse contemporaine en passant par du théâtre de réflexion qui privilégie le sens. Ces choix sont toujours guidés par l'objectif de s'adresser au plus grand nombre.

Chaque spectacle est choisi pour sa pertinence, sa complémentarité en regard de l'ensemble de la programmation, sa dimension artistique, en référence à des objectifs spécifiques dans le but de toucher divers publics.

± 90% des artistes/compagnies programmés sont reconnus/soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pas d'obligation d'inclure des vedettes du show-biz dans la programmation de la MCA, les tourneurs les proposent en location ou elles sont programmées par des associations locales.

### Collaborations dans la conception du programme

Au départ, quelques spectacles des centres culturels voisins étaient essaimés dans la proposition d'abonnement. Mais suite au G100 en 2014 et à partir de la saison 2015-2016, l'intention était de faire voyager les spectateurs dans les communes qui constituent le territoire de projet et





plutôt dans le sens de la plus grosse ville vers les communes rurales limitrophes.

Pour construire cette coopération, la MCA qui avant d'être un grand centre a débuté comme petit Foyer culturel, sait qu'il faut être la structure porteuse qui doit apporter, savoir donner aux plus petites structures. Le démarrage a donc été très ouvert allant d'abord dans le sens souhaité par les CC voisins, un système à la carte, pour progressivement commencer à partager une vision commune et des objectifs communs.

La première action commune a été de coconstruire une programmation jeune public avec un abonnement de 3 spectacles pour 15€ (chaque centre culturel propose un spectacle).

Dès la saison 2016-2017, la concertation se renforce : l'abonnement familial commun se constitue maintenant de deux spectacles jeune public par centre culturel. Et chaque centre culturel voisin ajoute un spectacle tout public dans l'abonnement MCA. Ainsi, chaque centre culturel voisin ajoute trois spectacles à l'abonnement MCA. Par exemple, pour la saison 2019-2020, l'abonnement de la MCA propose 56 spectacles dont 21 en décentralisation dans les CC voisins ou en régional (Brugelette et Chièvres). Parmi ces 56 spectacles, 17 spectacles sont suggérés dans l'abonnement familial (à partir de 18€ pour 3 spectacles).

Les spectacles de la MCA servent de locomotive aux abonnements (par exemple pour l'abonnement familial : les Okidok, Aldebert, l'Orchestre à la portée des enfants...), mais l'équilibre, la diversité sont au cœur des réflexions menées ensemble. L'équilibre doit se penser aussi au niveau des dates, du calendrier. En se voyant régulièrement (une fois par mois), cela permet de bien ajuster les choix, les dates sinon le risque serait que les centres culturels voisins se sentent à l'étroit dans les contraintes de l'abonnement.

Effectivement, celles-ci sont présentes, mais essentielles pour une diffusion professionnelle, liée à une politique d'abonnement :

- une politique tarifaire (il faut que les places abonnements soient plus avantageuses que les places uniques)

- un équilibre dans les propositions familiales ou tout public tant au niveau de l'agenda (éviter une concentration des spectacles jeune public sur un mois), des propositions de disciplines, de formes.

- des délais différents liés à l'infographie, l'impression de la brochure de saison : la « matière » des spectacles doit être prête pour le 31 mars, les capsules vidéos pour le début du mois de mai (pour l'encodage sur le site internet), la présentation de saison a lieu au début du mois de juin. Ces délais, liés à l'abonnement, n'étaient pas ceux des centres culturels voisins.

Comme expliqué plus haut, au fur et à mesure des saisons, les centres culturels ont trouvé une forme de spécialisation, sans « obligation », de manière assez spontanée et évidente : le centre culturel d'Enghien s'approprie le conte, tandis que le centre culturel du Pays des Collines se concentre sur Noël au Théâtre, le centre culturel de Belœil souhaite développer la musique jeune public, le centre culturel de Lessines (qui a une reconnaissance en arts de la scène) s'ouvre au théâtre flamand.

Depuis la saison 2019-2020, les spectacles des « voisins » sont sur le même pied d'égalité que ceux de la MCA dans la brochure de saison et lors de la présentation de saison. Les propositions et l'offre s'en trouvent renforcées (cf. paragraphe + haut : le nombre de places vendues dans les scènes voisines a doublé !). Parallèlement, chaque centre culturel conserve ses propres brochures, ses moyens de communication. A ce stade de la collaboration, il faut noter que si les fréquentations augmentent pour les CC voisins, elle a diminué pour la MCA.

#### Opportunités de partenariats.

Outre le maillage avec les centres culturels voisins et la scène régionale, la MCA se saisit également des opportunités de partenariats qui se présentent grâce aux relations cordiales entretenues avec les différents opérateurs culturels de la FWB.

Les Jeunesses musicales de Wallonie Picarde ont sollicité la MCA au titre de lieu d'accueil annuel en Wallonie Picarde pour l'Orchestre à la portée des enfants, par ailleurs accueilli par de prestigieux

opérateurs culturels (Théâtre Royal de Namur, Opéra Royal de Wallonie, Palais des Beaux-Arts de Charleroi et Bozar à Bruxelles). Une réelle opportunité pour la MCA, et plus largement pour la ville d'Ath, d'accueillir un tel spectacle, résultat de la combinaison du travail de l'Orchestre royal symphonique de Liège, d'un conteur doté de grandes qualités d'orateur (Bruno Coppens, Jacques Mercier...) et d'une œuvre classique (Le Petit Prince, Pierre et le Loup...).

Le Printemps musical de Silly propose un spectacle musical intégré à l'abonnement MCA, lui par besoin d'une salle telle que le Palace, la MCA par complémentarité et toujours dans une volonté d'enrichissement du programme.

#### 9. Les lignes artistiques qui orientent la programmation, en lien avec l'action culturelle générale.

C'est la volonté de diversité et d'accessibilité qui oriente la ligne de programmation, dans le but de toucher un public le plus large possible de son bassin de vie, avec en ligne de mire, l'axe de la démocratisation culturelle.

Il s'agit d'équilibrer les styles, les formes, les humeurs, les thématiques, et de maintenir des formules tarifaires accessibles. La MCA programme autant des comédies que des spectacles engagés, des textes classiques que des textes contemporains, de la chanson française que de la musique du monde, mais aussi, du cirque et un peu de danse.

Il n'est pas possible de tout faire car il faut tenir compte de la réalité de la population du bassin de vie. Il n'est pas possible d'aborder tout car dans le cas de programmation plus pointue, il n'y a pas la base minimum de public pour garantir la viabilité financière de ces projets. Il faut aussi prendre en compte que pour attirer des public plus pointus, il faut aussi avoir une identité de même type. Ce n'est pas possible pour la MCA qui doit d'abord être généraliste.

La MCA incite à la découverte par le contenu de sa programmation de saison, ses formules d'abonnement. Une pierre angulaire de cette sensibilisation est la présentation de saison conçue de manière à permettre une écoute des avis et attentes de son public, mais aussi d'expliquer les raisons des choix. Mais c'est aussi un moment où la MCA montre

sa capacité à être passeuse de passions.

#### LA PROGRAMMATION ET L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE ?

La MCA développe une action culturelle intensifiée et plusieurs actions culturelles spécialisées.

Elle distingue bien là où toute son action est orientée vers les enjeux du territoire, des objectifs spécifiques des ACS.

Il faut que les objectifs FWB de l'ACS soient rencontrés en même temps que celle-ci soit adaptée au territoire, mais aussi au plan d'action du CC

Les objectifs généraux de la diffusion en arts de la scène sont les suivants :

- Faire découvrir le patrimoine de la FWB et ses artistes.
- Faire que la rencontre avec l'art vivant soit source de plaisir et que le spectateur (quel que soit son âge) ait envie de s'y replonger (de son plein gré en ce qui concerne le public « captif »).
- Provoquer une émotion artistique, un choc esthétique, aiguïser la curiosité culturelle, inviter au voyage mental.
- Provoquer une rencontre et une médiation autour d'œuvres.
- Susciter un intérêt pour les différentes formes de spectacles vivants.
- Transmettre du « savoir » culturel.
- Aiguïser le sens critique, nourrir, réconcilier.
- Provoquer et encourager l'expression d'un questionnement sur soi et sur le monde.
- Contribuer à une ouverture, à d'autres manières de penser et de vivre, favoriser la tolérance.
- maintenir une culture de proximité, alternative, indépendante par rapport à la culture de masse / la télévision / événements de masse.
- Donner l'envie de prendre part activement à la vie culturelle.
- Créer du lien entre les artistes et le public.





- Créer une confiance entre la MCA, les artistes et le public.

- Permettre au spectateur d'exprimer son appréciation, d'échanger avec la MCA au sujet du choix d'un spectacle. Les visées de l'Action Culturelle Générale sont les suivantes (voir le développement de ces points dans la partie spécifique du dossier) :

- Contribuer au développement d'une cité porteuse d'avenir.

- Développer une dynamique sociale tisseuse de liens.

- Cultiver l'acteur du Pays Vert.

La programmation rencontre les visées de l'Action Culturelle Générale, et ce par divers moyens :

#### 10. Le développement d'une cité Porteuse d'Avenir

##### 11. Une cité plus éveillée, consciente, critique et plus émancipée

À plusieurs reprises, dans chaque saison, certains spectacles renforcent la légitimité et les bienfaits de l'esprit critique, le développement d'une pensée propre qui permet l'ancrage de valeurs tout en tenant compte de la complexité du monde et de l'évolution de la société et de la « cité » :

- que ce soit par des spectacles documentaires, étayés de sources solides (ex. : Money, L'herbe de l'oubli...) ou inspirés de témoignages (Burning) ;

- par des récits de vie théâtralisés (ex. : Papa est en voyage, On The Road...A).

Certains spectacles renforcent également la capacité du citoyen à se prononcer sur des questions complexes et permettent une prise de recul par rapport à l'information, ils expriment un autre point de vue.

Parfois, certains spectacles offrent un projecteur sur des situations oubliées par les médias.

Par exemple : Sans Ailes et Sans Racines sur le repli identitaire et l'extrémisme, Lettres à Nour sur le radicalisme : spectacles suivis de discussions notamment avec un journaliste de Médor qui avait suivi les familles de deux kamikazes des attentats de Paris.

D'autres compagnies se sont investies

dans un théâtre de sens, convaincues que leur vocation est de s'interroger sur la responsabilité citoyenne de la prise de parole publique. Ex. : Le Collectif Mensuel cherche à éveiller l'attention sur ce qui définit notre monde, en proposant des spectacles ludiques, tout en se saisissant de thématiques complexes (Blockbuster, Sabordage).

Ex. : des manifestes pour plus de citoyenneté : Laïka, Discours à la Nation du duo David Murgia/Ascanio Celestini.

#### 12. Une Cité plus moderne, prospective et durable

De manière générale, la programmation de la MCA se construit avec des spectacles modernes, contemporains. Elle est un vecteur d'ouverture à la modernité pour une commune attachée aux traditions.

##### Que ce soit au niveau des formes proposées :

- par une scénographie originale, qui sort des mises en scène traditionnelles ou l'utilisation de sous-titrage et d'une langue étrangère (ex. : l'Attentat dit en langue arabe a décontenancé les spectateurs : certains positivement, d'autres surpris) ;

- des mises en abyme sur la condition du comédien (ex. : Claque de Benoit Verhaert).

##### Ou au niveau du contenu :

Certains spectacles bousculent, ne brossent pas le spectateur dans « le sens du poil », que ce soit au niveau théâtral, mais également musical ou chorégraphique.

#### 13. Une cité plus participative

Depuis deux saisons, l'accueil des spectateurs en salle s'organise avec des bénévoles : la surveillance du vestiaire, le contrôle des tickets et l'installation des spectateurs dans la salle.

Ces bénévoles, passionnés par l'art vivant, offrent aussi un regard critique sur les spectacles, sur le fonctionnement de la MCA.

Avec le public scolaire, des ateliers sont régulièrement mis en place pour favoriser l'expression des jeunes. Ex. : les spectacles du Théâtre de la Chute.

Certains spectacles impliquent une participation réelle du public : ex. : Fight Nigt qui proposait un « vote du public ».

La MCA s'intéresse particulièrement aux créations futures qui ont pour intention de faire intervenir le public.

#### 14. Le développement d'une dynamique sociale tisseuse de liens

##### 15. Qui favorise l'inclusion comme moyen de vivre ensemble (ouvrir à la diversité, émergence de besoins communs)

« L'Art est le moyen d'émuover le plus grand nombre d'hommes en leur offrant une image privilégiée des souffrances et des joies communes. » CAMUS

Ath étant peu confrontée à la mixité culturelle (3% de population étrangère, dont les Français en tête), la programmation à travers des spectacles de théâtre ou musicaux, valorise la richesse de la diversité culturelle. La volonté est de montrer que la mixité culturelle peut épanouir, ouvrir, enrichir, et que généralement « cela se passe bien ». Par exemple : les concerts : Refugees for Refugees, Al Manara ou Osman Martins et le Quatuor MP4 (postposé en 2021 pour cause de Covid19). Ou encore le spectacle « Si nous voulons vivre » de Sony Labou Tansi.

Certains autres spectacles luttent contre les stéréotypes liés aux personnes précarisées : ex :

- Monsieur : après les représentations, une rencontre entre les Compagnons de la Culture et les élèves ou le tout public.

- L'Odeur

En avril 2021, est programmé le spectacle Home - morceaux de nature en ruine -, il pose un regard presque ethnographique sur les maisons de retraite et la vieillesse. Avec le triste record du nombre de décès du Covid19 en maisons de retraite, ce spectacle prendra un sens particulier, un hommage aux nombreuses personnes disparues.

D'autres spectacles contribuent à faire émerger les besoins communs : tout simplement par exemple avec les spectacles d'humour, de détente, de plaisir. Certains spectacles n'ont d'autre prétention que de faire passer un bon moment théâtral ou musical aux spectateurs.

Par l'abonnement jeune moins de 26 ans ou l'abonnement familial, la programmation MCA a le souhait de s'adresser aux enfants dès le plus jeune âge, d'impliquer toute la famille en ouvrant certains spectacles programmés en soirée dans l'abonnement familial.

Et par la grande diversité de programmation, la MCA participe du mieux qu'elle peut à la liberté de choix en matière culturelle. Ce ne sont pas des artistes « mainstream », vedettes des écrans qui seront programmés à la MCA, mais bien des compagnies à l'identité artistique forte, qui luttent contre les courants de pensée dominante.

#### 16. La solidarité et la coopération

Par la Coopération des Centres Culturels du Pays Vert, la programmation renforce le maillage du territoire, elle incite le public à se déplacer et à prendre conscience de ce territoire. La co-construction de l'abonnement s'appuie sur les intelligences collectives, sur la richesse des échanges.

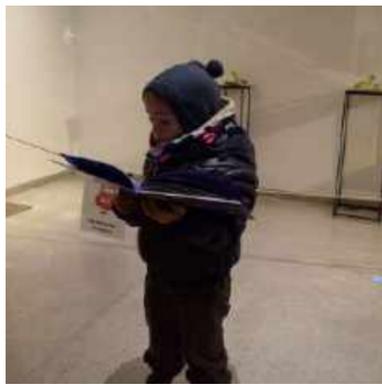
Pour la médiation, des collaborations avec la bibliothèque ou des associations s'organisent régulièrement (ex. : spectacles sur le cyber-harcèlement avec la cellule SATH, cellule regroupant différents services sociaux tels que l'AMO, Infor-Jeunes, plannings familiaux pour assurer l'animation post-spectacle).

#### 17. Le lien social

Le lien social n'est pas un objectif direct de la diffusion en arts de la scène, mais la programmation y contribue. La MCA est particulièrement attentive aux conditions d'accueil, à la rencontre entre le public et son équipe, à l'ambiance dans le bar après le spectacle. La convivialité et la sympathie sont les mots d'ordre. D'ailleurs, beaucoup d'artistes sont étonnés du nombre de spectateurs qui reste au bar après le spectacle, de l'ambiance chaleureuse qui s'en dégage.

Si les conditions sanitaires le permettent, une représentation d'Edmond sera proposée au public scolaire secondaire et au public de l'Université du Temps Disponible. Un public intergénérationnel. Par après, ce genre de programmation pourrait être amené à se développer. La confrontation des points de vue de deux générations





sur un sujet (ex. : Les Justes de Camus) peut enrichir le débat.

Suite à la demande d'utilisateurs, certaines représentations scolaires seront ouvertes au « tout public », ainsi, le public qui ne peut pas se déplacer en soirée pourra assister aux représentations en journée. Cette suggestion avait été relayée dans la brochure de saison 2019-2020, mais il faut une communication plus étayée, adressée à ce type de public.

Des moments de rendez-vous « en journée » seront organisés : en mars 2021, il y aura un premier Midi de la Poésie. La MCA espère que différents nouveaux publics puissent s'y rencontrer. Le moment de la journée (le temps de midi), le lieu (bar du Palace) favoriseront une proximité et un nouveau contact avec le public.

### 18. La fertilisation d'un dynamisme territorial « Cultiv'acteur du Pays Vert »

#### 19. L'attractivité de la Ville d'Ath

La fréquentation du programme de la MCA est suivie à 50% par des non-Athois et principalement du bassin de vie.

Les spectateurs non athois profitent du côté commercial de la ville d'Ath, des bars de sa Grand-Place, de ses restaurants, de ses boutiques.

Nombre de spectateurs soulignent la qualité, la beauté du Palace. Ceux qui le découvrent pour la première fois sont toujours étonnés par son plafond de « petites étoiles ».

Le Palace est une réelle attractivité, notamment en raison de sa programmation en arts vivants solide, forte, qui propose des spectacles d'envergure, exigeants artistiquement. Le territoire ne comptant pas de grande salle de concert, le Palace attire un large public.

Ath n'est pas une ville qu'on vient visiter au même titre que Bruges ou Bruxelles, elle est rarement connue des artistes étrangers. Or, quand ils viennent au Palace, l'étonnement est là : une petite ville de presque 30 000 habitants avec une si belle salle, un public qui vient en nombre. Ath reste alors dans les mémoires !

### 20. Le rayonnement de la Ville d'Ath

La communication autour des activités de la MCA est très large et renforce le rayonnement de la Ville.

Par la programmation commune avec la Coopération des Centres Culturels du Pays Vert, les spectacles renforcent les trames du territoire. Cette coopération est précieuse pour les plus petits centres culturels, elle est d'ailleurs soulignée, voire enviée par d'autres centres culturels qui n'ont pas ce genre de soutien de la part de l'ancien centre culturel régional de leur territoire.

À plus grande échelle, la MCA participe aux rencontres des centres culturels de Wallonie picarde ou aux futures journées professionnelles organisées par la Maison de la Culture de Tournai, nouvellement reconnue comme centre de création. L'entente est constructive, cordiale avec tous les centres culturels qui composent la Wallonie picarde.

### Quelques exemples de spectacles accueillis au cours des 3 dernières saisons :

- Benoit Verhaert et le Théâtre de la Chute, désormais des « habitués » de la MCA, qui collaborent en toute confiance, notamment concernant le travail avec les écoles. Benoit Verhaert a une grande faculté à interroger les élèves, à les questionner sur le monde dans lequel ils vivent et à relier ces questionnements au texte proposé (On ne badine pas avec l'amour, Dom Juan...). Dernièrement le Théâtre de la Chute est venu avec son projet IN/OUT : des plaidoiries écrites et dites par des détenus de la prison de Tournai.

- Le Théâtre Jean Vilar vient régulièrement, il propose des spectacles très différents, de comédies à des duos de textes contemporains (Chat en Poche, le Voyage de Monsieur Perrichon, Rage Dedans, Un pied dans le paradis...).

- Le Théâtre de Poche qui invite toujours à la réflexion sur une question de société, est proposé presque chaque saison (On The Road... A, L'Herbe de l'Oubli, Le Champ de Bataille...).

- Un spectacle de cirque, choisi sur base des propositions de l'Espace Catastrophe, qui au besoin lance un appel auprès de son réseau d'artistes/cies

s'il n'a pas de spectacle(s) répondant à nos attentes. Une collaboration efficace et très professionnelle.

- Le Théâtre National, également un habitué des lieux: Is There life on Mars ?, Going Home, L'Attentat. Le National soutient les projets de la jeune création, empreints de thématiques et d'un travail artistique forts.

- Les pièces du Théâtre de la Toison d'Or attirent un très large public (souvent la pièce retenue par le plus grand nombre d'abonnés) : Chacun sa place, Pyjama pour six, Homo Sapiens. Théâtre de divertissement, il attire un grand nombre de spectateurs désireux de « prendre du plaisir » et contribue à l'équilibre financier de la saison.

- Les relations avec le Théâtre de Liège se construisent en confiance : Alpenstock et Lettres à Nour, spectacle pour lequel le service pédagogique cherchait des points de chute pour les représentations gratuites en vue de sensibiliser sur le radicalisme.

- Le Théâtre des Martyrs : Reflets d'un banquet d'après Platon.

- Quelques spectacles du bureau de diffusion Habemus Papam: la Convivialité, Obsolète, Money..

- Au niveau musical, la MCA privilégie les petites structures comme Ubu Production, ZZWorld ou Scène Off.

- La Comédie de Bruxelles est programmée une fois par saison. Le public répond chaque fois présent ; cela permet de « booster » l'abonnement.

Mais également : les Gens de Bonne Compagnie, Bruno Coppens, le Collectif Mensuel, AD Lib Diffusion, le Théâtre de l'Ancre, le Théâtre de Namur, le Théâtre le Public, Nono Battesti, Une Compagnie, la Compagnie Lazzi, Les Karyatides, la Compagnie Belle de Nuit, le Festival de Liège, le Théâtre Jardin Passion...

Il serait impossible d'être exhaustif, car de jeunes compagnies viennent au Palace, sont régulièrement invitées et la MCA se déplace souvent pour découvrir de nouveaux projets. Cependant, le public est fidèle, la communication travaille cette fidélité, cette confiance avec certains artistes, soit parce qu'ils proposent une création (et donc un

préachat pour la MCA), soit parce que le contenu du spectacle pourrait déranger. Mais « par fidélité », « par confiance », le public osera, tentera, découvrira.

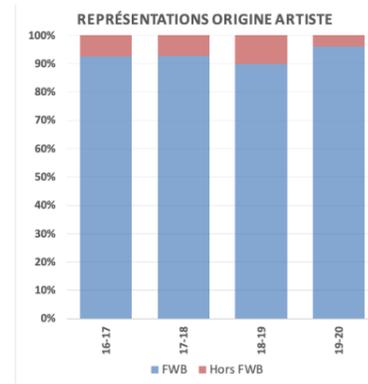
### 21. VALORISATION DU SECTEUR PROFESSIONNEL DES ARTS DE LA SCÈNE DE LA FWB

Les spectacles Jeune Public sont essentiellement (à 95 voire 100%) issus des Rencontres Jeune Public de Huy, des journées organisées par les Jeunesses musicales et de la vitrine « chanson à l'école ». La MCA programme entre 3 et 5 spectacles jeune public par saison, étoffés par l'offre des centres culturels voisins qui apportent 14 spectacles jeune public supplémentaires. Les Rencontres de Huy sont un moment clé pour la découverte, le visionnement des nouveaux spectacles. C'est un moment de rencontre entre différents programmeurs, enrichi par les échanges des pratiques et des bons tuyaux de chacun.

Pour la programmation scolaire : les spectacles pour l'enseignement fondamental sont choisis parmi les trois vitrines citées ci-dessus, tandis que pour l'enseignement secondaire, c'est une proposition mixte entre les Rencontres de Huy et les spectacles proposés en soirée (économie de montages techniques, plus avantageux pour les compagnies et surtout accessibles aux 16-18 ans).

Pour la programmation tout public, le pourcentage est de 80%. La MCA est consciente de son rôle dans la constitution de tournées, dans la circulation et la reconnaissance des artistes de la FWB. C'est dans une attitude constructive, attentive aux conditions et à la logistique d'une tournée que la MCA programme les spectacles.

Les domaines d'expression artistiques sont le théâtre sous toutes ses formes, la musique (du monde, jazz, folk, rock, pop-rock...) avec une volonté de développer un champ pour la chanson française (cf. développement ci-dessous), un peu de danse, un peu de cirque, des spectacles jeune public (théâtre ou musique).



## 8. TYPES ET VOLUME DE LA PROGRAMMATION PROJÉTÉE.

### 8 A. EN MOYENNE ANNUELLE PAR DOMAINE SUR LA DURÉE DU CONTRAT-PROGRAMME

Le tableau ci-dessous reprend une moyenne, approximative, en fonction des créations, des rencontres, des partenariats. Cependant, la proposition en théâtre (qui reprend les représentations théâtrales pour l'enseignement secondaire) est conséquente : la demande du public et le remplissage des salles s'accroissent.

Convaincre le public pour la découverte musicale est plus difficile : la MCA n'est pas estampillée « salle de concert » : le public des concerts a ses codes, sa connaissance des différentes salles de concert et ne s'intéresse pas toujours aux salles des centres culturels. Attirer ce public « de concert » est un de nos objectifs, en programmant notamment des concerts plus atypiques pour une salle comme le Palace (ex. : Didier Super, Sages comme des Sauvages).

Une attention particulière a été portée sur la chanson française depuis 5 ans : il nous semble que l'intérêt du public envers elle décroît, n'est pas assez stimulée (que ce soit par les radios, les télévisions, les réseaux sociaux...) contrairement à la musique anglo-saxonne. Or, c'est la langue maternelle de nos publics, celle qui peut exprimer la tristesse, la joie, la mélancolie, l'anxiété, la peur... Et aujourd'hui encore plus qu'hier, les gens auront besoin d'exutoires émotionnels.

Domaine artistique	Nombre de spectacles	Dans les infrastructures du centre culturel (oui-non)	Chez un des partenaires identifié au titre 6 supra. (le nommer)
Théâtre	50	Oui et non	Dans nos infrastructures et celles des CC voisins
Théâtre Jeune Public	25	Oui et non	Dans nos infrastructures et celles des CC voisins
Danse	2	Oui	
Arts forains/cirque	10	Oui	
Spectacles de rue > programmés dans le cadre du festival Sortilèges (non comptabilisés ici)			
Musique classique	3	Oui et non	Dans nos infrastructures et celles des CC voisins
Musique non classique (7 chanson française, 2 jazz, 3 musiques du monde/folk, 1 électro, 2 pop-rock)	15	Oui et non	Dans nos infrastructures et celles des CC voisins
Musique Jeune Public	15	Oui et non	Dans nos infrastructures et celles des CC voisins
Conte	6	Oui	
(Ajouter des lignes)			
Total	126		

### 8 A. EN MOYENNE ANNUELLE PAR DOMAINE SUR LA DURÉE DU CONTRAT-PROGRAMME

Artiste ou Cie SAISON 2020-2021	Titre du spectacle	Discipline	Tout public / Scolaire	Dates (JJ/MM) ou période	Nbre de représ.	Lieu : infra du CC (oui/non)	Lieu : partenaire du CC (oui/non)
Théâtre de la Toison d'Or	Homo Sapiens	Théâtre/humour	Tout public	17/09	1	OUI	NON
Ubu Concert	Les Innocents	Chanson française	Tout public	23/09	1	OUI	NON
Ubu concert	Sasha Toorop	Chanson française	Tout public	23/09	1	OUI	NON
Ubu Concert	Tibidi	Chanson française	Tout Public	01/10	1	OUI	NON
Ensemble Ontano	Contretemps	Musique Classique	Tout public	02/10	1	NON	OUI
Plasticine	Zygomars	Théâtre JP	Tout public	04/10	1	NON	OUI

Zirk Theatre	Pic-Nic Rendez-Vous	Musique JP	Tout public	07/10	1	NON	OUI
Ubu Production	Sages comme des Sauvages	Musique du Monde/folk/ch fr	Tout public	08/10	1	OUI	NON
Cie De Facto	Crâne	Théâtre	Tout public	15/10	1	OUI	NON
Scène Off	Alexandre Cavalière Trio	Jazz manouche	Tout public	23/10	1	OUI	NON
No way back	FrontX	Théâtre	Tout public	25/10	1	NON	OUI
Les Midis de la Poésie	Mon corps est chaud, la nuit est fraîche	Lecture spectacle	Tout public	29/10	1	OUI	NON
Nada Booking	Antoine Hénaut	Chanson française	Tout public	31/10	1	OUI	NON
	La Fanfare de Huissignies	Fanfare	Tout public	31/10	1	OUI	NON
Les Zerkiens	Peurs invisibles	Théâtre JP	Tout public	06/11	1	NON	OUI
Théâtre le Public	Edmond	Théâtre	Tout public	10/11	1	OUI	NON
Théâtre le Public	Edmond	Théâtre	scolaire	09 et 10/11	2	OUI	NON
Les Jeunesses Musicales	Folk Nevermind	Musique	Tout public	20/11	1	NON	OUI
Back Pocket - Les Halles de Schaerbeek	La Vrille du Chat	Cirque	Tout public	21/11	1	OUI	NON
ANNULE-COVID	Le four à bois, la caravane passe	Théâtre JP	Tout public	22/11	1	NON	OUI
La Comédie de Bruxelles	Venise sous la neige	théâtre	Tout public	27/11	1	OUI	NON
Cie Tristero - Habemus Papam	Desperado	Théâtre	Tout public	28/11	1	NON	OUI
Live Nation	Olivia Ruiz	Chanson française	Tout public	03/12	1	OUI	NON
Les Déménageurs	Le Patamodd	Chanson JP	Tout public	06/12	2	OUI	NON
Cie le vent qui parle	Toi puits moi	Théâtre JP	Tout public	09/12	2	NON	OUI
Festival Art de Huy	Yule	Musique du monde	Tout public	10/12	1	OUI	NON
Arts Nomades	Myt Women	Théâtre	Tout public	15/12	1	OUI	NON
Arts Nomades	Myt Women	Théâtre	Scolaire	15/12	1	OUI	NON
Cie quand je serais grande	Arbre	Théâtre JP	Tout public	19/12	1	NON	OUI
Théâtre des Chardons	La Femme à Barbe	Théâtre JP	Tout public	19/12	1	OUI	NON
Daddy Cie	Suzette Project	Théâtre JP	scolaire	13/11	2	OUI	NON
Les Mutants	Alpha Bêta	Théâtre JP	Scolaire	18 et 18/11	3	OUI	NON
JM - Duo Bloutch	Mangé pou le Coeur	Musique JP	Scolaire	23 et 24/11	4	OUI	NON
Arts Nomades	#Vu	Théâtre	Scolaire	5, 6 et 7/10	4	OUI	NON
Cie Chaliwaté et Focus	Dimanche	Théâtre	Tout public	08/01	1	OUI	NON
Cie Chaliwaté et Focus	Dimanche	Théâtre	Scolaire	07 et 08/01	2	OUI	NON
	Ouroboros	Musique électro	Tout public	15/01	1	OUI	NON
Lenn production	Diane Tell	Chanson française	Tout public	21/01	1	OUI	NON
Les Karyatides	Carmen	Théâtre d'objets	Tout public	26 et 27/01	2	OUI	NON
Les Karyatides	Carmen	Théâtre d'objets	Scolaire	26 et 27/01	2	OUI	NON

Les Karyatides	Madame Bovary	Théâtre d'objets	Scolaire	26/01	1	OUI	NON
Les Karyatides	Les Misérables	Théâtre d'objets	Scolaire	28 et 29/01	3	OUI	NON
OD Live	Alex Vizorek	Humour	Tout public	30/01	1	OUI	NON
Théâtre Jean Vilar	Chat en Poche	Théâtre	Tout public	05/02	1	OUI	NON
Théâtre Jean Vilar	Chat en Poche	Théâtre	Scolaire	05/02	1	OUI	NON
63	FarFar West	Musique JP	Tout public	07/02	1	NON	OUI
Théâtre océan nord	Final Cut	Théâtre	Tout public	10/02	1	OUI	NON
Théâtre de l'Ancre	Le Grand Feu	Théâtre musical	Tout public	11/02	1	NON	OUI
Théâtre de Liège	Toutes les choses géniales	Théâtre	Tout public	12/02	1	NON	OUI
Théâtre le Public	Les émotifs anonymes	Théâtre	Tout public	17/02	1	OUI	NON
Arts et Couleurs	Ni oui ni non bien au contraire	Théâtre JP	Tout public	20/02	2	OUI	NON
Comédie de Bruxelles	Ramsès II	Théâtre	Tout public	25/02	1	OUI	NON
Orchestre Philharmonique de Liège	Orchestre à la Portée des Enfants : Frankenstein	Musique classique	Tout public	27/02	1	OUI	NON
Karine Jurquet	Garçon	Théâtre	Tout public	06/03	1	NON	OUI
Théâtre Pépite	Rage dedans	Théâtre	Tout public	11 et 12/03	2	OUI	NON
Inti Théâtre	Un Silence ordinaire	Théâtre	Tout public	12/03	1	OUI	NON
Cie Belle de Nuit	La Vraie Vie	Théâtre	Tout public	17/03	1	OUI	NON
Pan ! La Compagnie	La soupe aux cailloux	Théâtre JP	Tout public	20/03	1	NON	OUI
Pan ! La Compagnie	La soupe aux cailloux	Théâtre JP	Scolaire	19/03	2	OUI	NON
Théâtre des 4 mains	La Classe des Mammouths	Théâtre JP	Scolaire	2/03	2	OUI	NON
Cie Scraboutcha	Le cabaret Fantochmagorique	Marionnettes JP	Tout public	28/03	1	NON	OUI
Live Diffusion	Femme de Vie	Théâtre/Humour	Tout public	23 et 24/03	2	OUI	NON
Collectif Mensuel	Sabordage	Théâtre	Tout public	31/03	1	OUI	NON
Collectif Mensuel	Sabordage	Théâtre	Tout public	31/03 et 01/04	2	OUI	NON
Collectif Mensuel	Blocbuster	Théâtre	Tout public	02/04	1	OUI	NON
Collectif Mensuel	Blocbuster	Théâtre	Scolaire	02/04	1	OUI	NON
Théâtre Soleil de Ouagadougou et le Théâtre des quatre mains	Pinocchio le Kikirga	Théâtre JP	Tout public	09/04	1	NON	OUI
Festival de Liège	Home	Théâtre	Tout public	21/04	1	OUI	NON
Véronique de Miomandre	Sous les néons du désir	Théâtre	Tout public	23/04	1	NON	OUI
Théâtre de Poche	Le Champ de Bataille	Théâtre	Tout public	24/04	1	OUI	NON
Les Anches hantées & Friends	Pierre et le Loup	Musique JP	Tout public	25/04	1	NON	OUI
CPPC	Désobéir	Théâtre	Tout public	29/04	1	OUI	NON
CPPC	Désobéir	Théâtre	Scolaire	30/04	2	OUI	NON
Power Shake	Power Shake Orkestrash	Musique Rockabilly/fanfare	Tout public	04/06	1	OUI	NON

Printemps musical de Silly	Astor Piazzola	Musique	Tout public	05/04	1	OUI	NON
Les Zorties	Les Zorties	Théâtre JP	Scolaire	07/05	2	OUI	NON
Samir Barris	Les Yeux ouverts	Musique JP	Scolaire	3 et 4/06	4	OUI	NON
Prévisions Narratives			Conte, théâtre d'ombres, chant	20/12	6	OUI	OUI
Les Six voix de la main	Concert de Noël	Chant a cappella	Tout public	11/12	1	NON	OUI
Cie les Rêveurs Voltés	Cap ou pas Cap	Théâtre d'objet	Tout public	20/11	1	NON	OUI
Cie les Rêveurs Voltés	Cap ou pas Cap	Théâtre d'objet	Scolaires	20/11	2	NON	OUI
Samir Barris	Le Baya Trio	Chanson JP	Tout public	Mars 21	1	NON	OUI
Cie Lady Cocktail	To Bee Queen	Cirque	Tout public	13/11	1	OUI	NON
Cie Charlie	Rakanyak	Théâtre/cirque	Tout public	12/02	1	OUI	NON
Cie Six Faux Nez	Les Allumettes	Théâtre d'objets/ Marionnettes	Tout public	19/02	1	OUI	NON
Carré Curieux	Connexio	Cirque	Tout public	11/03	1	OUI	NON
Les Carnets du Trottoir	Sweat Dreams	Théâtre	Tout public	19/03	1	OUI	NON
Cie Scraboutcha	Sirènes à l'horizon	Marionnettes portées	Tout public	02/04	1	OUI	NON
					122		

## 9. ACCUEILS EN RÉSIDENCE

### 22 Les disciplines artistiques privilégiées ;

La règle en ce domaine est de se mettre au service des artistes, de leur consacrer autant de temps que possible. La qualité du suivi prime sur le nombre d'accueils. La MCA tente de répondre au mieux aux attentes des artistes. Une bonne connaissance du parcours de création permet à la MCA d'identifier les services à offrir et les contacts à prendre en adéquation avec le projet artistique.

Généralement, les résidences se déroulent avant un préachat confirmé par la MCA, souvent dans le but d'une création.

Dans la majorité des cas, les centres culturels font figure de « cinquième roue du carrosse ». Après avoir essayé les refus des centres dramatiques, les artistes frappent à la porte des centres culturels, au sein desquels ils trouvent (et/ou) écoute, conseil,

aide technique, présentation d'étape de travail, préachat. La création de certains spectacles aboutit ainsi au terme d'une « tournée en création » en centres culturels et y sont programmés dans la foulée. En termes de production, les projets en ressortent peut-être renforcés (ils peuvent se créer, mais à quel prix ?!), mais la MCA, tout comme les autres centres culturels, n'a pas les moyens financiers nécessaires à une création, le budget n'est pas prévu pour une aide financière directe des projets. (La MCA développe une aide à la création principalement dans les arts de la rue.)

La MCA préachète entre 3 et 6 spectacles par an, après avoir rencontré les porteurs de projet, généralement en théâtre (souvent 2 ou 3 par saison), musique ou chanson, mais aussi en cirque. De par son ACS dans les arts de la rue et du cirque, la MCA entretient les contacts avec de nombreuses compagnies de cirque (certaines ne pouvant pas créer au CAR ou en rue lors de Sortilèges peuvent alors proposer leur projet pour « la salle », le Palace a les dimensions nécessaires – hauteur et

largeur – pour des projets circassiens). Le travail de création en arts de la rue et le travail de diffusion sont transversaux et complémentaires.

### 23. les services et les conditions des résidences ;

C'est essentiellement le Palace (salle de spectacle entièrement équipée) qui abrite le travail de création.

• Les locaux du Château sont toutefois adaptés au travail d'écriture, mais peu disponibles du fait des nombreuses activités qui s'y déroulent. L'auditorium héberge les petites formes, la salle est également équipée.

• L'Espace CAR accueille des résidences en arts de la rue, du cirque et arts forains toute l'année (Voir spécialisation Arts de la Rue), mais lorsque la partie logement est disponible, elle est parfois occupée par des artistes en résidence au Palace. Cependant, Ath se situant à seulement 45 minutes de Bruxelles, un logement sur place n'est pas toujours pertinent pour les artistes provenant de Bruxelles.



Les services sollicités sont essentiellement de l'ordre technique et logistique : mise à disposition d'une salle, de l'équipement technique (lumière, son), présence d'un technicien, rédaction de la fiche technique pour la tournée.

En cas de présentation du spectacle en fin de résidence : service billetterie, insertion d'annonces dans les outils de communication MCA (site internet, réseaux sociaux, trimestriels...), aide à la réalisation du budget de création, invitation d'autres programmeurs aux représentations.

• Pour l'avoir vécu à maintes reprises, une écoute est essentielle lors des résidences. L'accouchement d'un spectacle demande des « aller et retour » fréquents avec des avis de professionnels.

Avec la volonté de se mettre au service des artistes, la MCA reçoit régulièrement des demandes d'artistes et de compagnies de la région aixoise pour des résidences, des présentations d'étapes de travail, des présentations devant jurys (musique à l'école, Huy...).

Même si ces accueils représentent un travail supplémentaire, la MCA y répond du mieux qu'elle peut, autant que la disponibilité des salles et de l'équipe technique le permettent.

Parfois, la résidence se limite à deux jours, mais souvent précieux pour la présentation devant un jury par exemple. Les résidences ne dépassent jamais plus que 7 jours d'affilée à cause du nombre important d'activités programmées au Palace, quoique à cause/grâce aux annulations liées au covid, le Palace a été occupé presque sans interruption par des compagnies en résidence. La MCA n'est pas un lieu conçu pour des créations en arts de la scène, elle n'a ni le temps ni les capacités financières de l'être.

#### Citons entre autres :

- **Mute** - janvier 2017 : un comédien aixois, Laurent Dauvillée, propose une petite forme sur le thème de la vieillesse. Mise à disposition de l'auditorium, service billetterie, communication sur les réseaux sociaux, le site internet, etc.

- **Pomme-Henriette** du quatuor Alfama - mars 2017.

Accueil pour le jury de « musique à l'école » dans la salle du Château

Burbant, recherche du public scolaire.

- J'aurais voulu mourir naïf de et avec **Thomas Coumans** - Accueils en résidence, travail sur scène Résidences au Palace, préachat en novembre 2019.

- Le dompteur de Vent par le **Théâtre de l'Alambre** - mai 2017 Avant la présentation aux Rencontres Jeune Public de Huy, Didier Maes, porteur du projet, souhaitait tester son spectacle auprès du public scolaire et du tout public. Mise à disposition de l'auditorium et communication sur les représentations.

- Voyage par la **Cie des Mutants** - juin 2017 Présentation au public scolaire avant les rencontres Jeune Public de Huy - accueil au Palace.

- **Hyperlaxe** (prix de la critique en cirque) 27 septembre 2017  
- **125 BPM** 26 septembre 2019 Programmation d'un spectacle gratuit dans le cadre de la Fête de la FWB. La MCA prend en charge financièrement un cachet « adapté » et la compagnie bénéficie d'une résidence (avec création lumières si elle en formule la demande).

- **Peggy Pex Green** : travail au plateau et travail d'écriture Mise à disposition de la salle du Château.

- Sous mes Paupières de Satin avec **Pierrot Delor** (artiste de la région) - 1er et 2 mars 2018 Accueil au Château Burbant, présentation devant un tout public et des programmeurs.  
- Nouveau spectacle de la même compagnie : **Ouroboros** : résidence en septembre 2020 et janvier 2021 et représentation proposée dans le cadre de l'abonnement en janvier 2021

- **Villa Dolorosa** de la **Compagnie Belle de Nuit** : la MCA fut le deuxième lieu indispensable (le premier était le Théâtre des Martyrs) pour la demande d'aide à la création. Préachat et représentation le 10 octobre 2020. La réception du public et les qualités artistiques (tant de jeu que de mise en scène) du spectacle furent telles que la MCA préachète le prochain spectacle de la Cie Belle de Nuit : **La Vraie Vie** d'Adeline Dieudonné le 17 mars 2021.

- **Tibidi** - chanson française trio féminin : résidence de deux semaines (avec logement au CAR) pour la création

lumières et la mise en place et préachat de la première représentation (prévu le 23 avril >> reporté pour COVID 19 le 1er octobre, avec résidence au début du mois de septembre)

- **Arts Nomades - Myt Women** : deux semaines de résidence (novembre et décembre 2020) et accueil des deux premières représentations : une scolaire et une tout public le 15 décembre 2020 (spectacle proposé dans l'abonnement)

- Rendez-vous et lettre d'engagement écrite pour

- la Compagnie FACT pour le projet DYS SUR DYS
- le Collectif WOW pour le projet Beaux Jeunes Monstres
- le Collectif Provisoire pour le projet Conspiration (étape de travail vue aux journées des Fabriqués de la Fabrique de Théâtre)

- Rendez-vous suspendus pour :

- Witches - pièce chorégraphique pour 5 trapézistes - Elodie Donaqua (projet cirque mené en lien avec le Centre des Arts de la Rue)
- Black & Light de la Cie La Poule aux Œufs d'arts : avant-première proposée à la Raffinerie (la Cie est en attente d'une confirmation d'une représentation par la Raffinerie)

#### 24. Les partenariats éventuels :

Il n'y a pas de partenariat privilégié avec l'une ou l'autre compagnie, l'un ou l'autre théâtre. Ce sont plutôt la fidélisation et la confiance mutuelles du public, des artistes et de la MCA qui peuvent guider certains partenariats qui restent spontanés.

#### 25. Comment les projets de résidences rencontrent et s'inscrivent dans les objectifs du plan d'action culturelle générale.

Une priorité est donnée à des artistes du bassin de vie, de manière à renforcer les trames du Bassin (comme récemment avec Laurent Dauvillée).

Un second critère, c'est de privilégier les artistes avec lesquels, il y a un travail régulier (par ex Tibidi).

Un troisième critère est de soutenir des projets qui sortent des sentiers battus, comme avec Benoit Verhaert et son projet en prison.

De manière générale, si la résidence se conclut par un préachat, le spectacle sera proposé au public telle une invitation à oser, à parier sur une nouveauté.

Le public est également invité à soutenir les jeunes artistes et donc à venir découvrir de nouveaux spectacles, qu'il n'aurait peut-être pas pris dans l'abonnement. La présentation de saison sert aussi à ce que le public « prenne le risque », « soutienne la nouveauté ».

Pendant les semaines de résidence de Tibidi (reportées pour cause de COVID19), les classes de musique de l'Institut Saint-François devaient se déplacer pour rencontrer le trio de chanteuses, assister à un extrait de spectacle et échanger avec elles.

Lors des présentations d'étapes de travail ou lors des présentations pour les jurys de la FWB, les écoles sont invitées gratuitement à venir découvrir ces spectacles.

Cependant, la MCA n'a ni le temps ni les finances pour que les résidences entrent dans les objectifs de l'action culturelle générale. La MCA n'est pas un centre de création, mais bien un lieu de diffusion. Les salles sont sans cesse occupées, ni l'équipe ni les locaux ne pourraient développer plus largement les résidences.

#### Comment les artistes sont amenés à s'investir.

Venir créer en nos locaux et puis repartir, n'a pas de sens pour un centre culturel. Il faut donc au moins une présentation au public, mais nous demandons de la disponibilité pour des moments de médiation qui vont plus loin dont notamment avec les groupes scolaires.



## 10. TRAVAIL DE MÉDIATION (PARTICIPATION À LA DIVERSITÉ ET À L'ACCÈS DE TOUS À LA CULTURE)

Avant toute médiation particulière à un spectacle, la MCA organise des présentations de saison qui sont pensées de manière à aller plus loin que ce que l'on ne le pourrait via des outils de communication plus froids. Il faut lever les freins qui sont autant d'hésitations à prendre le risque de l'inconnu. La présentation de saison permet de rassurer, de susciter la curiosité, de partager la passion de celui qui a choisi. C'est l'outil principal qui ouvre la porte vers des spectacles plus difficiles.

La médiation soutient le plan d'Action Culturelle générale, et par là tout le travail de diffusion en arts de la scène. Elle est plus ou moins développée en fonction du « besoin » du spectacle.

La médiation se développe principalement pour le public scolaire et de manière ponctuelle pour le tout public.

Après chaque représentation scolaire pour l'enseignement primaire (si possible maternel) et l'enseignement secondaire, un bord de scène est prévu, parfois il se développe sous forme de débat selon la thématique (ex. : Sans Ailes et Sans Racines : le débat a viré sur le racisme). Et en fonction des possibilités de médiation, des ateliers ou des animations sont prévues dans les classes après les représentations. Ces actions de médiation sont assurées généralement par des associations partenaires, spécialisées selon les sujets abordés :

Ex. : Infor Jeunes pour le spectacle Des Illusions, pour aborder l'avenir des jeunes. Ou la Plateforme SATH pour le cyber-harcèlement (11 représentations d'H@rcèlements et 4 de #VU, #VU sera programmé de nouveau en 2021).

D'autres actions de médiation sont assurées par les artistes eux-mêmes qui se déplacent en classe. Ainsi Benoit Verhaert et le Théâtre de la Chute fréquentent régulièrement les écoles athoises. La médiation peut aussi fonctionner à la demande des écoles.

Des visites gratuites du Palace et des infrastructures de la MCA sont organisées pour les groupes, les écoles, avec la présentation des métiers liés à la culture.

Pour le tout public, si la thématique semble intéressante à questionner, une personne spécialisée vient à la rencontre du public après le spectacle. (Ex. : Is There Life On Mars ? / Sabordage / Dimanche / Monsieur...)

Au niveau des partenariats, les services jeunesse de la Ville tels que Infor Jeunes, AMOSA, le service Jeunesse de la Ville d'Ath ou encore la bibliothèque et la ludothèque, renforcent les actions de médiation. Régulièrement des liens après-spectacles sont proposés par la bibliothèque (soit une animation après le spectacle, soit des suggestions de lectures, soit des ateliers philo...).

Si les thématiques demandent des associations autres, la MCA part à la recherche du meilleur partenaire.

La MCA a toujours été attentive à l'accessibilité : ainsi une animatrice - Sarah Wlomainck - est responsable des contacts avec le public fragilisé, elle concentre toute l'offre adressée aux publics fragilisés : non seulement les arts vivants, mais également le cinéma, les ateliers, les expositions...

Elle est donc en charge des relations avec Article 27, le CPAS et surtout du développement des Compagnons de la Culture qui accompagnent des personnes éloignées de la culture lors des sorties culturelles. Un programme « Culture pour tous » est imprimé à destination des publics fragilisés et des associations.

C'est la même animatrice qui développe l'action scolaire. Elle chapeaute toute l'offre de la MCA à destination des écoles (cf. chapitre développement scolaire).

Certains spectacles abordant un sujet spécifique peuvent amener un nouveau public qui se déplacera uniquement pour le sujet en question. L'objectif de la MCA est que ce public revienne pour d'autres spectacles (ex. : Pigeons).

Si des moyens supplémentaires sont dégagés, l'axe de médiation sera prioritairement développé pour la diffusion en arts de la scène.

### Résultats attendus

La volonté de la MCA est de développer le public le plus large possible, de favoriser l'accès à la culture pour tous par des actions de médiation soit artistique, citoyenne, sociétale. La médiation peut faciliter la compréhension des codes, aiguïser la curiosité et augmenter le plaisir (ou faire en sorte qu'il n'y ait pas de déplaisir) lorsque le public est en lien avec les arts de la scène.

Pour certains spectacles, c'est aussi de favoriser la prise de conscience de problèmes de société et parfois d'un point de vue particulier.

La MCA dispose de ses indicateurs de fréquentation : visés et réels, ils permettent de mesurer la progression au fil des années et si l'objectif est atteint.

### - Description de la politique tarifaire :

Globalement, la politique tarifaire se veut un des moyens d'accessibilité pour un public le plus large possible. La formule d'abonnement renforce cette accessibilité en même temps qu'elle favorise la découverte de spectacles qui ne seraient pas choisis de manière isolée.

La médiation est toujours gratuite.

Pour les places : la plupart des spectacles : de 6€ (abonné moins de 26 ans ou abonné familial > parents, grands-parents ou enfants) à 15€ (tarif plein adulte) - 7,5€ place unique moins de 26 ans - 12€ abonné.

Les places vedettes ne dépassent pas 50€, elles varient entre 25 et 45€ généralement avec une palette de prix dégressifs en fonction de l'abonnement choisi.

Il y a bien sûr une collaboration avec l'Art 27.

## 11. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ET EXAMEN DE LA FAISABILITÉ DU PROJET

Compte tenu du fait que les critères de la catégorie supérieure sont atteints, le financement demandé est celui prévu pour ce niveau et donc de 400.000€

### Préalable concernant l'approche budgétaire sur le plan technique.

Par décision du Conseil d'administration, les charges de personnel sont globalisées et c'est le coût moyen qui est budgétisé (idem pour les aides à l'emploi) ceci pour éviter les écarts dus par exemple à une forte ancienneté dans la fonction ou le fort différentiel entre statutaires et APE.

La comptabilité est en partie double.

La générale suit le plan comptable normalisé par nature.

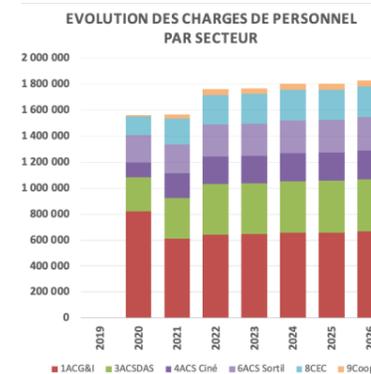
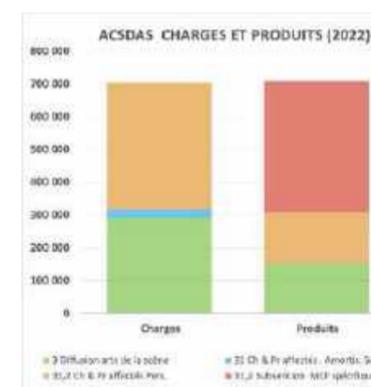
Le pilotage budgétaire et financier se fait par l'analytique (actuellement avec encore une partie de fonctionnement général), qui passera en analytique complète à partir de 2022 afin de répondre au besoin d'une identification des charges et produits par action culturelle spécialisée reconnue.

Il n'est pas possible de mélanger à la compta générale une codification partielle par destination parce que la compta utilise déjà les 6 chiffres en fonction des métiers de la CP329.

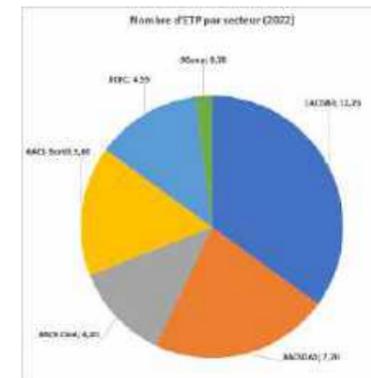
Le formulaire demande une présentation des comptes de la compta générale sur base des métiers du spectacle qui relèvent d'une autre commission paritaire. Il n'est pas possible de mélanger les deux.

### Trajectoire budgétaire

Voici les grandes lignes budgétaires du secteur (vision analytique). Elles séparent les postes « personnel » (31,2) amortissements et activités.

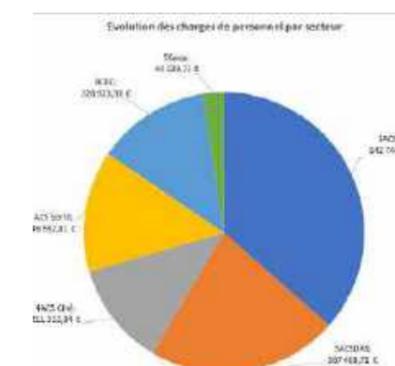


### Nombre d'ETP consacrés à l'ACSDAS



7,7 ETP sont identifiés pour 2022. Pour rappel cette affectation reflète de manière assez précise les affectations réelles cad que chaque travailleur fait la différence du temps consacré à chaque mission. S'il y a 1 ETP clairement identifié à 100% pour la mission, il y a 20 autres personnes qui travaillent pour cette ACS. Déduction faite du temps passé à d'autres missions cela représente 7,7 ETP.

A coût travailleur moyen cela représente en 2022 387.408€.



Il faut noter que le point délicat du dossier réside sur la réforme des APE qui peut bouleverser l'équilibre fragile de l'institution.

Étiquettes de lignes	2022		2023		2024		2025		2026	
	Charges	Produits								
3 Diffusion arts de la scène	291 800,00	153 000,00	297 636,00	157 590,00	303 588,72	165 469,50	309 660,49	173 742,98	315 853,70	177 217,83
31 Ch & Pr affectés . Amortis. Subv.	25 460,00		25 969,20		26 488,58		27 018,36		27 558,72	
31,2 Ch & Pr affectés Pers.	387 408,71	155 549,11	389 293,80	157 074,10	396 379,74	158 599,09	397 143,27	160 124,08	402 280,13	161 649,07
31,2 Subvention MCF spécifique		400 000,00		400 000,00		400 000,00		400 000,00		400 000,00
<b>Total général</b>	<b>704 668,71</b>	<b>708 549,11</b>	<b>712 899,00</b>	<b>714 664,10</b>	<b>726 457,04</b>	<b>724 068,59</b>	<b>733 822,12</b>	<b>733 867,06</b>	<b>745 692,55</b>	<b>738 866,91</b>

Étiquettes de lignes	Ch 22 ac sdas	Pr 22 ac sdas
<b>Autres charges</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>- €</b>
Charges financières 65	1 200,00 €	- €
III. Autres charges financières 652/9	1 200,00 €	- €
658000 CH. SYST. PERC. PMTS ELECTRONIQUES	1 200,00 €	- €
<b>Charges</b>	<b>703 468,71 €</b>	<b>- €</b>
Coût des ventes et des prestations 60/64	703 468,71 €	- €
I. Approvisionnement et marchandises 60	1 000,00 €	- €
604000 ACHATS DE MARCHANDISES	1 000,00 €	- €
II. Services et biens divers 61	289 600,00 €	- €
610020 LOYERS/LOC.PERM. INST.TECHN., MACH&OUTILLAGES	4 000,00 €	- €
610080 AUTRES LOYERS/LOC.PERM.D'EQTPTS	1 000,00 €	- €
610400 PRODUITS/PETITS MAT.NETTOYAGE	1 000,00 €	- €
610510 MAINT,REP.&ENTR. DES BATIMENTS	3 000,00 €	- €
610520 MAINT,REP.&ENTR.INST.TECHN,MACH&OUT.	1 000,00 €	- €
610900 AUTRES FRAIS/FRAIS NON DISS.EQUIP.	3 000,00 €	- €
611240 CARBURANT COMBO/CADDY	550,00 €	- €
611340 ENTRETIEN COMBO/CADDY	300,00 €	- €
611440 ASSURANCE COMBO/CADDY	1 000,00 €	- €
611500 TRANSP.PUBL.TRAINS,TRAMS,BUS,METRO, VELOS	800,00 €	- €
611600 TRANSP. ROUTIERS,DEMAN.,AERIENS, MARITIMES	1 500,00 €	- €
611700 RMBT FR. DE TRANSP. MISSIONS ASSOC.	2 000,00 €	- €
611840 AUTRES FRAIS COMBO/CADDY	100,00 €	- €
612000 POSTES ET EXPEDITIONS	5 000,00 €	- €
612100 TELECOMMUNICATIONS & NTIC	1 000,00 €	- €
612200 IMPR,ENV,FOURN PAPER,SUP.&CONS.INF.	600,00 €	- €
612300 DUPL&PHOTOC,PHOTOC EXT,ENCRE ,PAPIER	500,00 €	- €
612400 PETIT MAT., ACC. & PT MOB. BUREAU	500,00 €	- €
612500 SECR. SOCIAL,FR.GEST.CH.REPAS AUTRES SERV. SOCIAUX	2 500,00 €	- €
612800 TICKETS,IMPR. TICKET.,BRAC. & BADGES	2 000,00 €	- €
612900 AUTRES FR. & FR. NON DISS. D'ADM.&GEST.	2 000,00 €	- €
613000 TR. D'IMPR. POUR PROMO,PUB,REL.PUBL.	3 000,00 €	- €
613100 TR. D'IMPR. D'UN PERIOD. D'INFO & PROMO	14 000,00 €	- €
613200 ACH. ESP. PUB & FR. AFF. PUB-MEDIA PAPIER	500,00 €	- €
613300 ACH. ESP. PUB & FR. AFF. PUB-AUTR. MED.NTIC	2 000,00 €	- €
613600 FR. HOTELS,HEBERG. NUITEES EN BELG & ETR.	1 750,00 €	- €
614000 DOCU GENERALE & AGENCES DE PRESSE	299,99 €	- €
615000 AUTRES FR.SPEC.ANIM,ATEL,COL,DEBAT	5 000,00 €	- €
615200 ACHAT DE SPECT. VIVANT	188 700,01 €	- €
615280 LOC. & ACH. D'AUTRES PROGR. & MANIF.	8000,00 €	- €
616000 ACHAT&LOC.DECORS&MAT.DECORS	1 000,00 €	- €
616050 ACH. & LOC. FOURN. PR. VUE, DEV. & MONT...	1 000,00 €	- €
616090 AUTRES ACH. & LOC. AUTRE MAT. TECH.	1 000,00 €	- €
616310 DR. AUT.-DR. DE SUITE,DIFF. EXEC. OEUVRES	15 000,00 €	- €
619300 RETR. TIERS&PREST. CULT. POL. OU SPEC.	5 000,00 €	- €
619400 RETR. TIERS&PREST. ARTISTIQUES	5 000,00 €	- €
619800 RETR. TIERS&PREST. TECHNIQUE	5 000,00 €	- €
III. Rémunérations, charges sociales et pensions 62	387 408,71 €	- €
620201 PERSONNEL	387 408,71 €	- €
IV. Amorts, réduc valeur, provis risques et charq 63	25 460,00 €	- €
630200 DOT.AUX AMORT.S/IMMOB.CORPORELLES	25 460,00 €	- €
<b>Produits</b>	<b>- €</b>	<b>708 549,00 €</b>
Ventes et prestations 70/74	- €	708 549,00 €
I. Chiffre d'affaires 70	- €	153 000,00 €
700100 REC.&DR. LOC., D'ACCES IND. OU COLL.	- €	153 000,00 €
III. Subv & Cot.membres associés -PI & Pr 73	- €	555 549,00 €
737400 SUB. REGION WALLONNE	- €	155 549,00 €
737500 SUB. COMMUNAUTE FRANCAISE FWB	- €	400 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>704 668,71 €</b>	<b>708 549,00 €</b>

Le budget est présenté avec un léger solde positif. Celui-ci diminue au fil des exercices.

Il se solde au final par un déficit cumulé de 3.523,66€

La subvention va permettre de rééquilibrer la diffusion des arts de la scène actuellement à charge des autres secteurs.

Elle permet d'augmenter les ressources humaines.

Elle permet de faire face à l'importante augmentation des prix des gros spectacles dont il est difficile de se passer. Une grande scène comme celle du Palace doit accueillir des spectacles à grosses distributions ou grosses mises en scènes et décors.

Elle doit permettre des préachats, accueils en création et prises de risques pour soutenir les artistes et la création de FWB.

L'infrastructure et le matériel vieillit et il faut envisager une rénovation des dossiers des sièges du Palace. Cela explique une augmentation des amortissements prévus.

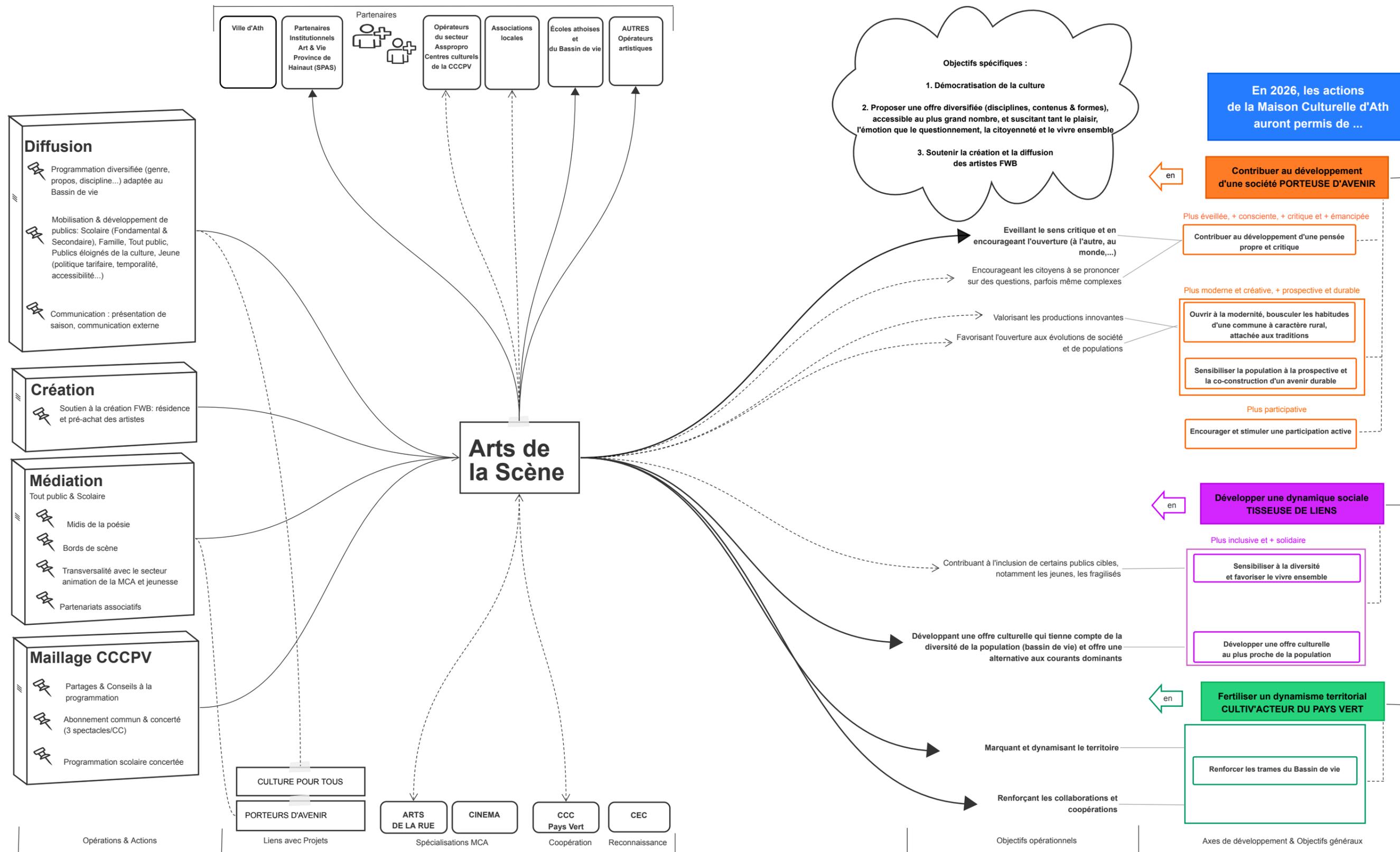
Les recettes sont basées sur la situation d'avant COVID. S'il y a une volonté de continuer l'augmentation de la fréquentation notamment en augmentant la participation de publics éloignés de la culture, il faudra prendre en compte le passage du COVID et de l'appauvrissement de la population qui en résulte et arriver à recréer le mouvement vers les salles de spectacles.

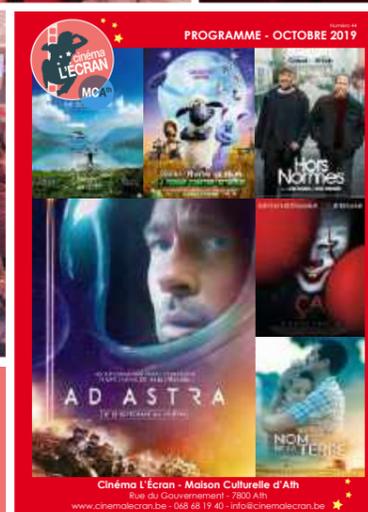


## 12. ANNEXES

a. Les engagements, de la ou des collectivités publiques associées, confirmant leur contribution complémentaire globale en application de l'article 70, alinéa 3, du décret, doivent être joints au dossier.

b. Relevé de votre programmation et des audiences relatives au dernier exercice précédant l'introduction de la présente demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène (page ci-après)





## CINÉMA L'ÉCRAN

Coordination :  
ALEXIS LAMBERT

Animateurs associés :  
ANNE-FLORENCE DELANNAY, CHRISTOPHE DETOMBE

**PIXATH** 23.02 > 07.03 2020  
SEMAINES DE L'IMAGE ANIMÉE  
5€  
FILMS STAGES  
MAISONCULTURELLEDATH.BE - 068 68 19 99  
ABONNEZ-VOUS



# SPÉCIALISATION « CINÉMA »

## CRITÈRES DE RECONNAISSANCE SOUTIEN CINÉMA ET CRÉATION AUDIOVISUELLE

Conditions & Missions principales	MCA
70% d'œuvres art et essai dans 70% des séances	62% de « films culturels » (Objectif : 70%)
Accessibilité et participation (ouverture quotidienne, communication)	Exploitation 7/7 courant 2021
Cinéma art et essai belge (y compris court) et peu diffusé localement	17 films belge projetés en 2019 (Objectif : 25)
EP, éducation et sensibilisation au cinéma (rencontres, débats, partenariats)	Festival PIXATH, semaines de l'image animée
Cinéma documentaire (synergies avec les ateliers FWB)	13 documentaires projetés en 2019 (Objectif : 20)
Accueil du public et conditions techniques de qualité	Format DCP, Projection 2K, Son 5.1, Billeterie en ligne et self-scanning
Affiliation à la plateforme Cinédath	En cours

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Sensibiliser le public aux enjeux de société en le confrontant à d'autres réalités culturelles.
- Renforcer et développer l'attractivité de l'offre à destination de publics spécifiques (Scolaire, Jeune public, Socioculturel)
- Faire découvrir toutes les facettes de l'expression cinématographique (Fiction, Documentaire, Film d'animation)
- Permettre la rencontre et l'échange avec des auteurs passionnés et passionnants

## LIGNES DE FORCE

- « Un cinéma au cœur de la culture, au cœur de la cité » : Activité cinématographique populaire et de proximité sur le Bassin de vie d'Ath et du Pays Vert
  - Articulation avec l'action culturelle générale
- Programmation diversifiée : divertissement et culture (films d'auteurs, art & essai, labellisé Europa Ciné, sélection méticuleuse de films à fortes valeurs sociétales changeant le regard)
  - Mise en avant des productions belges (fiction et documentaire)
- Accès pour tous : politique tarifaire spécifique et démocratique (Pass Ciné, tarif étudiant, gratuité de certains événements, ...), PMR, ouverture 7/7 pendant les vacances, ...



## PLUS-VALUE POUR LE BASSIN DE VIE ET SES POPULATIONS

- Qualité, diversité et accessibilité de sa programmation
  - Service de proximité
- Fréquentation 2019 : 36.000 entrées dont jeune public 20%
- 62% de programmation culturelle et 38% de divertissement avec pas moins de 27 nationalités différentes pour l'origine des œuvres.
- Draine un public de tout le Bassin de vie, malgré l'attractivité des multiplex voisins
- Une petite salle qui offre une expérience collective notamment par ses rencontres avec les professionnels et son ouverture au monde associatif

## PERSPECTIVES

- Programmation 7/7j permettant de proposer un choix de film étendu
- Promotion de la diversité sous la notion de cinéma « Culturel » par la projection de films issus de tous les continents. (27 nationalités) avec des focus sur des pays et continent (ex : Cinéma Africain)
- Appel à des invités pour les séances événements (divertissement et culturel)
- Développer l'offre des séances associatives en partenariat avec le secteur
  - Festival PIXath : consolider l'identité et conserver sa transversalité (CEC)
  - Offre récurrente pour les 3-6 ans
- Rénovation progressive de la salle : Installation de borne scanning, remplacement de l'écran, Installation d'un projecteur 4K, ...



## 1. APPROCHE RÉTROSPECTIVE

Depuis sa création, la Maison Culturelle d'Ath a toujours veillé à maintenir une activité cinématographique à Ath.

Chose qui n'est pas toujours aisée quand on sait que les bassins voisins (Tournai, Mons, Bruxelles...) abritent des multiplex et que le cinéma perd du terrain un peu plus chaque année face à la concurrence induite par de nouvelles technologies liées au web telles que la VOD ou SVOD.

Gérer une mono salle et sa programmation spécifique relève du pari. Un pari que le dernier partenaire commercial, exploitant privé a cessé de tenir en 2010. Depuis lors, la MCA gère seule l'exploitation cinématographique avec le soutien de la ville pour les aspects locatifs, des charges d'énergie ainsi que pour la maintenance.

Début 2012, le cinéma s'est équipé en numérique. Un investissement nécessaire, apporté par la Ville, pour pouvoir continuer à suivre l'actualité cinématographique et diffuser les films dès leurs sorties nationales. Cette modernisation a permis au Cinéma l'Écran de constituer une alternative sérieuse face à la concurrence des multiplex voisins tout en ne sacrifiant pas à la qualité et à la diversité de sa programmation, subtil mélange de films culturels ou de divertissement, en version française ou originale sous-titrée.

L'Écran, c'est un cinéma de proximité qui offre une expérience collective notamment par ses rencontres avec les professionnels et son ouverture au monde associatif.

Le pari est de maintenir à Ath cette activité à l'avenir incertain et à l'indéniable richesse tout en continuant à la développer en renforçant son attractivité.

### 1.1 La MCA programmeur ciné-club depuis 40 ans

Dès ses débuts, lors de la saison 1980-1981, la Maison Culturelle d'Ath veille à faire vivre le cinéma. Elle coordonne et centralise toutes les demandes de ciné-clubs pour toute l'entité des 19 anciennes communes, en gérant tant la distribution de films que le prêt de

matériel. La programmation reste du ressort de la MCA.

Il en va de même pour les deux saisons qui suivent.

### 1.2 Les débuts du ciné-club MCA

En octobre 1983, un ciné-club 16 mm est créé par la MCA. Il permet à plus de 400 personnes de visionner 8 films. L'auditorium du Château Burbant accueille les séances.

### 1.3 Une programmation commerciale en complément

En 1984, la MCA collabore avec un exploitant privé pour maintenir à Ath des séances commerciales en 35 mm au Château Burbant alors que le dernier cinéma athois a fermé. Le WE « Ciné-Burbant », vient compléter le cycle ciné-club devenu hebdomadaire.

### 1.4 Suspension du ciné-club, déplacement de « Ciné-Burbant »

En février 1987, la MCA est tenue, par un rapport du commandant des pompiers, d'évacuer le niveau 1 du Château Burbant pour des questions de sécurité du bâtiment. Les séances cinéma vont particulièrement en souffrir. Le ciné-club est suspendu, le cycle commercial est déplacé à la salle Georges Roland, salle de spectacles de l'école primaire du même nom. Ces projections vont, elles aussi, cesser en cours de saison. Les habitudes des cinéphiles sont rompues avec cette évacuation soudaine et ils délaissent les séances. Le manque de fréquentation finira par avoir raison de l'exploitation privée « Ciné-Burbant ».

### 1.5 Convention avec la S.A. Écran de Wallonie

Après l'inauguration du site Burbant rénové en septembre 1988 et qui ajoute une salle de cinéma aux bâtiments existants, c'est en décembre de la même année qu'une convention est établie par la MCA et la Ville d'Ath avec la S.A. Écran de Wallonie (société qui exploite un réseau de plusieurs cinémas dans la province de Luxembourg). Cela permettra de reprendre les activités cinématographiques commerciales dans la nouvelle salle de cinéma construite par la Ville d'Ath sur le site Burbant. La MCA garde la main sur la programmation du ciné-club et des séances scolaires.

C'est en quelque sorte une renaissance, ce qui amène aussi une autre dénomination. La salle se dénomme dès lors Le Cinéma l'Écran Ath. Outre le fait de pouvoir continuer à développer le cinéma à Ath, cette collaboration permet également d'augmenter la qualité technique des projections du ciné-club désormais réalisées à partir de bobines 35 mm.

Ce partenariat permet donc à la MCA de programmer un ciné-club, des séances pour les écoles et pour l'Université du Temps Disponible (U.T.D.). La S.A. Écran de Wallonie programme, elle, un circuit commercial en soirée et le week-end.

### 1.6 Un ciné-club mensuel

Depuis la réouverture du cinéma, la fréquentation du ciné-club est à la baisse. La MCA ne peut plus se permettre d'équilibrer entre films d'auteur et films plus « commerciaux ». Une saison présentant une trentaine de films paraît donc trop importante par rapport au public potentiellement intéressé par une programmation régulière non commerciale.

Il est donc décidé que, pour la saison 1990-1991, le ciné-club revienne à une périodicité mensuelle (le troisième mercredi du mois) et que le programme ne soit plus établi à l'avance, mais au coup par coup, en suivant l'actualité. Chaque séance est alors présentée sous la forme d'un événement avec un invité et un débat.

### 1.7 - Les Mercredis du Cinéma

La saison 1991-1992 voit le retour du ciné-club aux séances hebdomadaires à la faveur d'un élargissement de l'équipe permanente de la MCA. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour redynamiser les cycles ciné-club qui, dans ce vent nouveau, changent d'appellation et deviennent Les Mercredis du Cinéma.

### 1.8 Des cycles mensuels à thème

Passés à 6 mois de programmation, d'octobre à mars, Les Mercredis du Cinéma fonctionnent, pour la saison 1992-1993, par cycles thématiques mensuels déterminés par le Conseil culturel (cinéma belge, Cannes, le cinéma et la femme...).

### 1.9 Le concours Clip Clap

Depuis 1997, le Cinéma l'Écran Ath accueille le concours organisé par la Confédération Parascolaire du Hainaut (C.P.H.) : le Clip Clap. L'occasion de permettre aux étudiants de secondaire supérieur de regarder un film et d'exprimer, par le biais d'une critique, leurs sentiments quant à ce film.

Ce partenariat s'inscrit dans une réflexion visant à sensibiliser le jeune public au cinéma et à réussir à le toucher par d'autres œuvres que celles dites « commerciales ».

Cette tradition du Clip Clap perdure toujours et rassemble chaque année des étudiants venant d'Ath, Lessines, Irchonwelz...

Une collaboration s'intensifie entre la Confédération parascolaire et la MCA en matière de cinéma.

### 1.10 L'auditorium comme deuxième salle

La MCA est bien consciente que les cinémas disposant que d'une salle sont de plus en plus rares et de moins en moins viables financièrement. C'est pourquoi, dans le courant de l'année 2000, grâce à un financement communal, l'auditorium du Château Burbant a été équipé pour servir de seconde salle : nouveaux sièges, projecteur remis à neuf, nouvel écran, équipe en Dolby surround, climatisation... Cette solution ne devant être que transitoire. L'espoir de créer un petit complexe cinématographique anime de nombreuses rencontres avec exploitants privés, architectes.

Ce dédoublement de la salle permet de mettre de nouveaux projets en route. Un Ciné-Kids trouve sa place dans la programmation dès le mois de septembre. Les films projetés dans le cadre des Mercredis du Cinéma sont également proposés le dimanche. Un cycle mettant en avant le genre fantastique voit aussi le jour afin d'essayer d'attirer le public adolescent, plus difficile à toucher.

### 1.11 Collaboration avec la C.P.H.

La collaboration entre la Confédération Parascolaire du Hainaut et la MCA se renforce encore un peu plus par l'apport d'une animatrice spécialisée, à partir de septembre 2001.





### 1.12 Arrêt de la deuxième salle

L'aménagement de l'auditorium du Château Burbant en seconde salle (et plus particulièrement son confort) n'a pas réellement convaincu le public, qui préfère la grande salle. Écran de Wallonie ne programme plus dans cette salle à partir de 2005.

### 1.13 Fin de la convention commerciale

Depuis avril 2010, l'exploitant commercial repris entretemps par le groupe Cinépointcom abandonne la gestion commerciale du Cinéma L'Ecran Ath déficitaire depuis plusieurs années et désertée par le public.

Afin de maintenir la dernière exploitation cinéma dans le bassin de vie de 130.000 habitants, la MCA a repris seule l'entièreté de l'activité cinématographique.

En plus des ciné-clubs et séances scolaires, elle relance le cycle commercial. L'idée d'un complexe multisalles est toujours dans l'air, mais les investisseurs font toujours défaut.

La programmation commerciale cible plus un cinéma familial. La programmation très commerciale visant un public ado est laissée de côté étant de toute manière piratée trop rapidement et donc avant sa présentation à Ath.

L'accès immédiat aux copies des productions commerciales est rare pour une exploitation de la taille de L'Ecran, relayée dans le circuit des ciné-clubs (ceux-ci ne peuvent diffuser le film qu'après sa période d'exploitation dans les complexes cinématographiques, soit entre 2 et 6 semaines selon les distributeurs).

### 1.14 Numérisation de l'équipement de diffusion

Début 2012, le cinéma est équipé en numérique. Un investissement nécessaire, apporté par la Ville, pour pouvoir continuer à suivre l'actualité cinématographique et ne pas se cantonner à ne plus diffuser que des films repris dans d'anciens catalogues. Cet investissement volontaire de la Ville évite l'attente d'un financement par la FWB et remet L'Ecran dans le circuit des salles commerciales.

### 1.15 La Quadrature du Cercle

En 2012, Le Cinéma L'Ecran Ath rejoint les ciné-clubs d'autres centres culturels pour former la Quadrature du Cercle. Une manière d'échanger sur les pratiques des uns et des autres afin de pouvoir faire face aux complexes cinématographiques. En outre, les membres du réseau se mobilisent ponctuellement pour apporter un soutien spécifique à la diffusion de l'une ou l'autre œuvre (par ex. pour le Bayard du Meilleur Premier Film élu au FIFF). Cette association permet également de se fédérer afin d'introduire une demande de subside en tant que collectif afin de rejoindre le réseau Europa Cinémas. La MCA fera partie de ce collectif jusqu'à 2019 avant d'être reconnue comme salle à part entière du réseau.

### 1.16 Partenariat avec le Festival RAMDAM

2012 voit débiter la collaboration avec le RAMDAM Festival, le festival tournaisien du film qui dérange. L'objet du partenariat porte sur une décentralisation des projections de court-métrage qui ont lieu au sein du Cinéma L'Ecran. Bien que l'aventure semble tentante et qu'elle est répétée lors de plusieurs éditions, le décrochage athois ne réussit pas à drainer la population locale. La spécificité « court métrage » est certes riche, mais la forme est peu populaire et nécessite la mise en place de mécanismes particuliers pour convaincre les publics. Le décrochage sur Ath est proposé avant le démarrage officiel du festival à Tournai. Le volet athois est souvent oublié dans la communication et particulièrement le volet de création et de stages organisés avec le CEC de la MCA.

En raison de l'effort surdimensionné à consentir par rapport au résultat, il est décidé d'arrêter le partenariat.

### 1.17 Création du festival PIXATH

Pour maintenir le volet porté par le CEC dans le cadre du Ramdam, la MCA crée en 2018, PIXath, la semaine de l'image animée. Ce petit festival est un rendez-vous annuel durant les vacances de Carnaval. Il a pour objectif de découvrir l'image animée sous toutes ses formes : Projections de longs et courts métrages, stages de réalisation de films, rencontres avec des réalisateurs ...

Lors de cette semaine, le cinéma propose au public d'aller à la rencontre de la magie du film d'animation et lui réserve une programmation dédiée.

PIXath est un projet réalisé en collaboration avec le CEC « La ruée vers l'art ». A l'issue des stages, une cérémonie de clôture est organisée. Cette grande fête permet de présenter au public le film d'animation réalisé par les enfants en séance publique lors d'une cérémonie de clôture.

### 1.18 Rénovation de l'infrastructure

Alors que les chiffres de fréquentation sont à la hausse, pour confirmer cette tendance, les fermetures annuelles de 2018 et 2019 sont consacrées à des aménagements essentiels pour le bien-être des usagers. Le système son est remplacé et l'ensemble des sièges de la salle est rénové. La billetterie est informatisée. Ensuite l'aménagement des toilettes est repensé pour un meilleur confort des utilisateurs. Les éclairages passent au LED. L'écran sera prochainement remplacé par un nouveau plus large.

### 1.19 Et maintenant...

Aujourd'hui, le Cinéma L'Ecran continue de proposer au public ses Mercredis du Cinéma, films « culturels » d'auteurs contemporains diffusés en version originale et accompagnés d'une présentation précédant la projection.

Le festival PIXATH continue à se développer. L'année 2021 verra l'organisation de sa 4e édition.

Une grande place est toujours accordée aux séances scolaires. Chaque année, un programme finement sélectionné est proposé et présenté aux écoles maternelles, primaires et secondaires de la région.

Des séances thématiques sont également organisées avec les associations locales.

Nombreux événements permettent toujours aux spectateurs de rencontrer des équipes de films.

Après plusieurs années d'augmentation de la fréquentation, pour éviter une stagnation, il faut développer d'autres pistes que nous vous présenterons dans ce dossier.

## 2. TERRITOIRE DE PROJET

Le territoire relatif à notre projet est constitué par le bassin de vie du Pays d'Ath, soit une population d'environ 130.000 habitants.

Les autres cinémas proches à considérer sont les complexes de Tournai et Mons ainsi que l'ensemble des salles situés sur Bruxelles.

En termes d'activités « Ciné-Club », culture.wapi répertorie les communes voisines suivantes : Leuze, Beloeil, Lessines, Enghien. Les entités de Silly et du Pays des collines organisent quant à elles des « Moments Ciné ».

## 3. ORGANIGRAMME DE GESTION

Le fonctionnement opérationnel du cinéma l'écran repose sur une équipe de base constituée de 3 personnes dont les profils sont complémentaires :

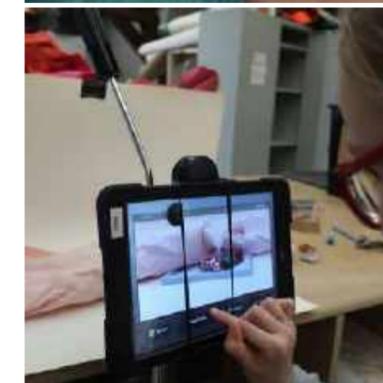
- **Alexis LAMBERT** : Animateur-programmateur, il est en charge de l'exploitation générale, de la programmation ainsi que de la médiation culturelle. Il assure également des prestations occasionnelles en tant que personnel d'accueil.
- **Christophe DETOMBE** : Projectionniste et régisseur, il en charge de l'exploitation opérationnelle de la salle en tant que personnel d'accueil. Il assure également la maintenance technique des équipements spécifiques.
- **Anne-Florence DELANNAY** : Animatrice adjointe, elle est en charge de l'exploitation opérationnelle de la salle en tant que personnel d'accueil.

Lors des périodes de vacances scolaires la programmation étant assurée 7 jours sur 7, cette équipe de base est renforcée par des vacataires extérieurs.

A cela s'ajoute l'intervention du personnel d'entretien et de gestion de l'infrastructure qui est partagé avec la Maison Culturelle d'Ath.

La comptabilité ainsi que le secrétariat général du cinéma sont assurés de manière centralisée par des membres de l'équipe de la Maison Culturelle d'Ath.

L'ensemble de ces prestations représentent l'équivalent de 2,4 ETP hors vacataires, ce qui ne suffit plus pour une gestion quasi quotidienne.



## 4. ÉVALUATION DE L'ACTION MENÉE DANS LE CADRE DU DERNIER CONTRAT PROGRAMME (2017-2019)

### 4.1 Evolution globale de la fréquentation sur la période

L'impact de la refonte de l'action de la MCA en cinéma comme Action culturelle spécialisée est très nette depuis le dépôt du dossier en 2015 : la fréquentation a doublé et ce n'est pas dû à des publics captifs ni aux blockbusters américains.

La fréquentation a triplé depuis la reprise du cinéma par la MCA



Si la numérisation du projecteur en 2012 a vraisemblablement permis d'éviter l'effondrement des fréquentations par la diminution des copies physiques, ce n'est pas le facteur qui a permis un développement de public.

Ce n'est pas non plus la disparition d'autres cinémas dans la zone de chalandise, il n'y en a plus depuis longtemps. Ce n'est pas non plus dû à une activité périphérique comme une boutique attractive, il n'y en a pas. Ce n'est pas dû à une augmentation des heures de projection ni du nombre de salles, c'est toujours une monosalle.

Surtout ce qui a permis cette remontée, c'est que le passage vers une action culturelle spécialisée qui a été confiée à un animateur 100% spécialisé en médiation cinéma. Maintenir le cinéma dans l'action culturelle générale aurait maintenu son pilotage par un animateur polyvalent.

### 4.2 Évaluation des programmations précédentes

Comme précisé ci-devant, depuis 2015, la fréquentation a doublé, signe du bon pilotage de la programmation et de la gestion du cinéma. Une progression à l'inverse de celle du secteur professionnel qui lui régresse.

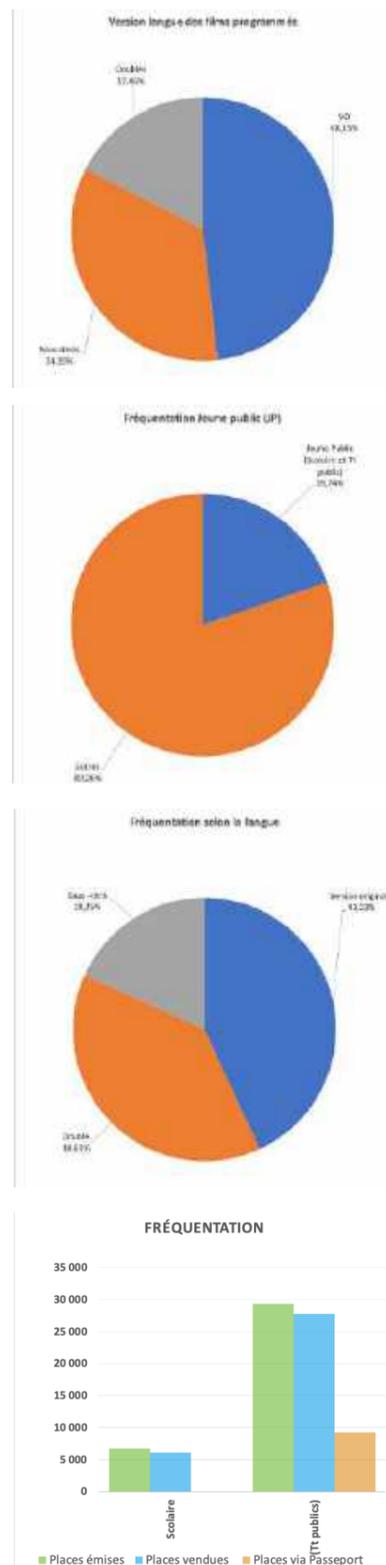
Le seul point négatif se situe au niveau des ressources humaines, disposer d'un seul ETP de référence même s'il a pu être complété par deux mi-temps reste extrêmement difficile et périlleux, car pouvant provoquer l'arrêt du cinéma en cas de défaillance du responsable.

L'action peut-être qualifiée de culturelle parce qu'elle tourne le dos à des films purement commerciaux souvent américains et renforce l'offre de films culturels.

En annexe, la liste des trois dernières années telle qu'issue de la billetterie.

Ces trois premières années du contrat programme totalisent 558 films différents pour 2.864 représentations qui ont concernés 104.025 tickets dont 22.540 via la formule de PASS 10 places.

Voici l'analyse de l'année 2019.

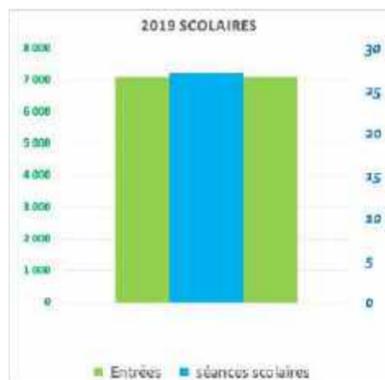


### 4.2.1 Programmation tout public

Titre local	Prénom réalisateur	Nom réalisateur	Nationnalité	Sortie locale	Version	Nb de sem	Nb séances	Entrées	Recettes	Jeune public	RAAC		
1917	Sam	Mendes	GB	25/12/2019	ST	1	5	107	565				1
A couteaux tirés	Rian	Johnson	US	27/11/2019	ST	1	5	107	565		1		
Abominable	Jill	Culton	US	06/11/2019	DB	5	6	165	904		1		
Ad astra	James	Gray	US	30/10/2019	ST	2	1	43	214				1
Adults in the room	Konstantino	Gavras	FR	08/11/2019	ST	1	5	105	591		1		1
Aladdin	Guy	Ritchie	US	22/05/2019	DB	1	16	479	2453		1		
Amanda	Mikhaël	Hers	FR	23/01/2019	VO	1	2	66	335		1		
Astérix: Le Secret de la potion magique	Louis	Clichy	FR	02/01/2019	VO	5	11	462	2573		1		
At Eternity's gate	Julian	Schnabel	US	01/05/2019	DB	4	4	84	420		1		1
Au nom de la terre	Edouard	Bergeon	FR	09/10/2019	VO	2	7	787	4429		1		1
Bacurau	Kleber	Mendonca Filho	BR	26/09/2019	ST	1	4	37	201	1	1		1
Blinky Bill	Deane	Taylor	US	19/09/2019	DB	3	9	120	656		1		
Britt-Marie	Tuva	Novotny	SE	05/09/2019	ST	3	5	15	71				1
C'est ça l'amour	Claire	Burger	FR	04/04/2019	VO	2	6	84	465				
Cà: Chapitre 2	Andy	Muschietti	US	31/10/2019	ST	2	2	55	272				
Capharnaüm	Nadine	Labaki	LB	06/01/2019	ST	1	2	108	581				1
Cats	Tom	Hooper	US	28/12/2019	ST	1	3	47	252		1		
Celle que vous croyez	Safy	Nebbou	FR	13/03/2019	VO	1	7	179	973				
Chambre 212	Christophe	Honoré	FR	09/10/2019	DB	3	5	109	578		1		1
Clôture PIXath	Z	Z	-	-	VO	4	1	81	0				1
Colette	Wash	Westmoreland	GB	20/01/2019	ST	1	5	182	971		1		1
Comme des bêtes 2	Chris	Renaud	US	03/07/2019	DB	1	21	593	3267	1	1		
Continuer	Joachim	Lafosse	BE	30/01/2019	VO	1	7	188	1046	1	1		1
Des Cowboys et des	Fabrice	du Welz	BE	01/03/2019	VO	7	1	3	18		1		1
Diego Maradona	Asif	Kapadia	GB	01/08/2019	ST	4	8	77	421				1
Dirty God	Sacha	Polak	GB	13/07/2019	ST	1	6	54	268				1
Doctor Sleep	Mike	Flanagan	US	16/11/2019	ST	1	2	22	114			1	
Donne moi des ailes	Nicolas	Vanier	FR	23/10/2019	VO	3	8	510	2517			1	
Double vies	Olivier	Assayas	FR	31/01/2019	VO	3	10	106	588				1
Douleur et gloire	Pedro	Almodovar	ES	23/10/2019	ST	2	1	81	443				1
Downtown Abbey	Michael	Engler	GB	12/10/2019	ST	1	5	369	2070		1		
Dragons 3: Le Monde caché	Dean	DeBlois	US	30/01/2019	DB	2	14	858	4560				
Duelles	Olivier	Masset-Depasse	BE	24/04/2019	VO	2	7	259	1387				1
Dumbo VF	Tim	Burton	US	27/03/2019	DB	6	17	912	4911				
Dumbo VO	Tim	Burton	US	27/03/2019	ST	1	3	78	396			1	
Edmond	Alexis	Michalik	FR	03/02/2019	VO	2	5	128	711				1
El Reino	Rodrigo	Sorogoyen	ES	15/05/2019	ST	5	4	41	211		1		1
Ernest et Célestine	Benjamin	Renner	FR	04/03/2019	VO	5	4	106	569				1
Escapada	Sarah	Hirtt	BE	20/03/2019	VO	3	4	91	475				1
Fatwa	Mahmoud	Ben Mahmoud	BE	13/03/2019	VO	2	1	43	212				1
Fête de famille	Cédric	Kahn	FR	04/09/2019	VO	2	5	75	396		1		1
FORUM, La jungle de Calais	Zimako	Mel-Jones	FR	07/11/2019	VO	3	1	33	180				1
Fourmi	Julien	Rappeneau	FR	12/09/2019	VO	1	5	84	432				
Glass	M.	Night Shyamalan	US	18/01/2019	DB	2	4	89	505				1
Glass	M.	Night Shyamalan	US	18/01/2019	ST	1	2	67	355				1
Grâce à Dieu	François	Ozon	FR	03/04/2019	VO	2	10	275	1514				1
Green Book, sur les routes du sud	Peter	Farrelly	US	01/02/2019	ST	2	15	562	3063		1		1
Hors normes	Olivier	Nakache	FR	24/10/2019	VO	3	7	545	2985		1		1
Ici, La terre	Luc	Dechamps	BE	20/11/2019	VO	12	1	128	661				1
Il était une fois à Hollywood	Quentin	Tarantino	US	14/08/2019	ST	4	6	242	1304				1
J'accuse	Roman	Polanski	FR	14/11/2019	VO	1	9	517	2868				1
J'veux du soleil	François	Ruffin	FR	16/05/2019	VO	1	1	77	396				1
Joker	Todd	Phillips	US	31/10/2019	ST	3	3	428	2301		1		1
Jumanji: Le niveau	Jake	Kasdan	US	18/12/2019	DB	2	4	203	1084		1		
L'autre connexion	Cécile	Faulhaber	FR	07/10/2019	VO	2	1	92	447		1		1
L'Empereur de Paris	Jean-	Richet	FR	03/01/2019	VO	1	4	62	352		1		
L'Ile aux chiens	Wes	Anderson	US	06/03/2019	ST	1	2	63	309		1		1
L'Illusion verte	Werner	Boote	AT	15/09/2019	ST	2	1	75	356				1
L'incroyable histoire du facteur Cheval	Nils	Tavernier	FR	08/05/2019	VO	4	7	286	1491				
L'oeuvre sans auteur	Florian	HenckelvonDonnersmarc	DE	13/02/2019	ST	3	2	97	521		1		1
La belle époque	Nicolas	Bedos	FR	06/12/2019	VO	2	5	319	1751				

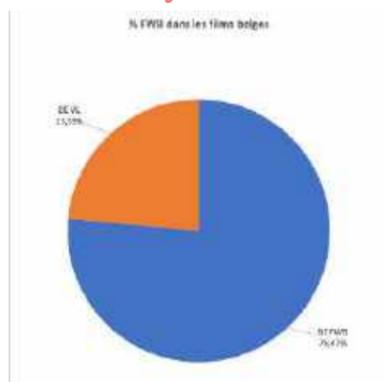


#### 4.2.2 Séances scolaires



Titre local	Prénom réalisateur	Nom réalisateur	Nationalité	Sortie locale	Version	Nb de semaines	Total séances	Entrées	Recettes	Jeune public	RAAC	scolaires	culturel
Agatha, ma voisine détective	Karla	Von Bengston	DK	16/01/2019	DB	3	6	497	1413	1	1	1	1
Au nom de la terre	Edouard	Bergeon	FR	09/10/2019	VO	3	1	85	316	1	1	1	1
Capharnaüm	Nadine	Labaki	LB	06/01/2019	ST	2	1	121	464	1	1	1	1
Cro Man	Nick	Park	GB	10/05/2019	DB		2	96	249	1	1	1	1
Demain	Cyril	Dion	FR	14/02/2019	VO	2	1	86	320	1		1	1
Drôles De Petites Bêtes	Arnaud	Bouron	FR	16/12/2019	VO	4	3	213	594	1		1	1
Hors Normes	Olivier	Nakache	FR	24/10/2019	VO	2	1	40	160	1	1	1	1
Illégal	Olivier	Masset-Depasse	BE	04/02/2019	VO	1	3	313	1204	1	1	1	1
Jamais contente	Emilie	Deleuze	FR	21/03/2019	VO	1	3	372	1428	1	1	1	1
Jean de la Lune	Stephan	Schesch	FR	30/01/2019	VO	7	3	176	474	1		1	1
Kerity, la Maison des Contes	Dominique	Monfery	FR	24/04/2019	VO	2	3	245	711	1		1	1
La grande aventure de Non-Non	Mathieu	Auvray	FR	21/10/2019	VO	1	6	209	555	1		1	1
La grande aventure de Non-non	Mathieu	Auvray	FR	21/10/2019	VO	2	1	84	0	1		1	1
La Vie Scolaire	Grand	Corps Malade	FR	17/10/2019	VO	1	1	144	576	1	1	1	1
Le rat scélérat	Axel	Scheffler	GB	05/03/2019	ST	3	6	287	783	1		1	1
Le voyage du Prince	Jean-François	Laguionie	FR	02/12/2019	VO	1	5	592	1674	1		1	1
Les Misérables	Ladj	Ly	FR	22/11/2019	VO	1	1	66	264	1	1	1	1
Mimi et Lisa	Katarina	Kerekesova	SK	13/02/2019	DB	4	4	314	834	1		1	1
Pachamama	Juan	Antin	FR	21/10/2019	VO	4	4	145	423	1		1	1
Phoenix	Camilla	StrømHenrik sen	NO	15/01/2019	ST	1	1	161	0	1	1	1	1
Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu	Philippe	Dechavero n	FR	21/02/2019	VO	1	2	133	630	1		1	1
Rémi Sans Famille	Antoine	Blossie	FR	16/12/2019	VO	3	5	414	1158	1		1	1
Rita et Crocodile	Siri	Melchior	DK	22/05/2019	DB	1	6	579	1605	1	1	1	1
Tout est possible	John	Chester	US	08/07/2019	ST	1	1	60	240	1	1	1	1
Un Conte Peut En Cacher Un Autre	Jacob	Schuh	GB	02/12/2019	DB	1	3	399	1107	1	1	1	1
Un monstre à Paris	Bibo	Bergeron	FR	06/05/2019	DB	3	6	266	1016	1		1	1
Wonder	Stephen	Chbosky	US	22/02/2019	DB	5	6	593	2001	1		1	1
<b>27</b>						<b>60</b>	<b>85</b>	<b>6 690</b>	<b>20 199</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>27</b>	<b>22</b>

#### 4.2.3. Cinéma Belge



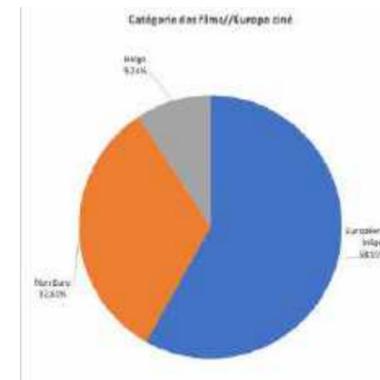
Titre local	Prénom réalisateur	Nom réalisateur	Nationalité	Sortie locale	Version	Nb de semaines	Total séances	Entrées
Continuer	Joachim	Lafosse	BE	30/01/2019	VO	1	7	188
Des Cowboys et des indiens	Fabrice	du Welz	BE	01/03/2019	VO	7	1	3
Duelles	Olivier	Masset-Depasse	BE	24/04/2019	VO	2	7	259
Escapada	Sarah	Hirtt	BE	20/03/2019	VO	3	4	91
Fatwa	Mahmoud	Ben Mahmoud	BE	13/03/2019	VO	2	1	43
Ici, La terre	Luc	Dechamps	BE	20/11/2019	VO	12	1	128
Illégal	Olivier	Masset-Depasse	BE	04/02/2019	VO	1	3	313
La Grand-Messe	Valéry	Rosier	BE	25/09/2019	VO	5	1	31
Le Jeune Ahmed	Jean-	Dardenne	BE	01/06/2019	VO	4	10	212
Le jour le plus court	Nicolas	Boucart - Thierry	BE	19/12/2019	VO	1	1	31
Leçon de cinéma	Z	Z	BE	04/03/2019	VO	1	1	52
Loups tendres et loufoques	Arnaud	Demuyne	BE	07/12/2019	VO	1	1	67
Nuestras madres	César	Diaz	BE	13/11/2019	ST	1	5	77
Patar et Aubier tout court +	Vincent-Patar	Stéphane-Aubier	BE	03/06/2019	VO	1	1	18
Patrick	Tim	Mielants	BE	04/09/2019	VO	1	6	58
Pour vivre heureux	Dimitri	Linder	BE	10/01/2019	VO	1	2	111
Royal Corgi	Ben	Stassen	BE	03/04/2019	VO	3	9	552
<b>17</b>						<b>47</b>	<b>61</b>	<b>234</b>

En termes de fréquentation, nous pouvons observer une certaine constante depuis 2016, avec une septantaine de séances et près de 3.000 spectateurs par an. Une réaction positive face à la diminution qui guettait les films belges. La fréquentation moyenne par séance a doublé entre 2014 et 2018, passant de 22,5 à 44,8 spectateurs.

Notre collaboration avec le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel sur les Séances spéciales n'est pas étrangère à ce succès. La convivialité qui se dégage de ces soirées, par la rencontre avec les réalisateurs et/ou comédiens après la projection et le verre offert aux spectateurs, participe à rapprocher le public de celles et ceux qui font le cinéma en Belgique et à lui donner envie – souhaitons-le – de continuer à suivre leur carrière en salles.

Les productions qui jouissent d'un ancrage local rencontrent un succès tout particulier. Citons le cas de Parasol dont la séance spéciale a fait salle comble en 2016 (Valéry Rosier est originaire de Frasnes et a tourné avec une actrice non professionnelle du village de Flobecq) ainsi que la soirée courts métrages Carte blanche à Fred De Loof à l'occasion de la Fête de la FWB en 2018 (Fred De Loof est natif de la commune de Silly ; son premier long métrage est actuellement en cours de tournage).

#### 4.2.4. Cinéma Européen



La MCA est membre du réseau Europa Cinémas depuis l'exercice 2014 via la Quadrature du cercle et à titre indépendant depuis 2019.

A ce titre, elle soutient la diffusion des productions européennes non nationales à hauteur de minimum 25% du volume de la programmation annuelle.

En nombre de séances, les films européens ont représenté 62% du volume de la programmation en 2019. Il faut noter que la diversité de nationalités est toutefois assez variée malgré la forte représentation des productions françaises.

La résistance contre l'invasion du marché américain, qui représente à lui seul plus de 70% des entrées annuelles en Belgique, est assez significative puisque les titres américains ne représentent qu'à peine un tiers du volume de notre programmation et de nos entrées annuelles.

Les chiffres 2017 de Cinédata, l'organe de centralisation des chiffres de fréquentation en Belgique, révèlent des proportions identiques à l'échelle nationale, à la différence que les 76% du marché américain se partagent, au Cinéma L'Ecran, entre les films américains et français.

La défense du cinéma européen sur notre écran est en progression constante. Les films européens non nationaux n'ont jamais été aussi largement programmés ni enregistré autant d'entrées. Il s'agit majoritairement de productions françaises (62 titres), autant d'auteur que commerciales. Il faut signaler, dans cette hausse record de fréquentation en 2018, le succès de La Ch'tite famille qui a compté à lui seul près de 2.800 entrées.



#### 4.3 Partenariat avec la Quadrature Du Cercle

Le Cinéma L'Ecran est membre du réseau QDC dont il est un des fondateurs.

Ce partenariat est né de la volonté de ses membres d'échanger sur les pratiques respectives et d'apprendre de la réalité des uns et des autres. Malgré quelques différences, il apparaît d'emblée que les problématiques et les enjeux poursuivis sont identiques. L'un des atouts majeurs de cette structuration en réseau est la mutualisation ainsi que les possibilités d'entraide qu'elle engendre. Sur ces bases, la QDC est en donc en capacité de mettre en place des projets de soutien à la diffusion de certains films ou formats : soutien cinéma belge via tournée des Magritte, festival de films pour enfants (CinéMômes), projet de séance de courts métrages labellisé QDC...

La force de ce réseau grandissant est de pouvoir également renforcer sa position auprès des distributeurs.

Enfin, ce réseau permet la mise en place de certaines formations spécifiques à notre secteur (histoire de certaines cinématographies nationales ou aspects liés à la médiation) voire aussi la participation à des conventions internationales par exemple celle tenue par Europa Cinémas de manière biennale.

En raison du soutien financier qu'elle a apporté à cette structure maintenant reconnue, la MCA a été un maillon essentiel du développement de ce réseau de partenaires issu du monde culturel.

Le fait d'avoir quitté le réseau Europa Cinémas de la quadra a permis aux membres restants de bénéficier d'un meilleur coefficient de subvention de près de 50%. La MCA a choisi de rester solidaire du réseau et de continuer à lui verser 15% de sa subvention en 2019 1802,40 €

#### 4.4 Création du Festival PIXATH

Créé en 2018 et pensé comme une action de renforcement culturel, le festival PIXATH est un outil créatif basé sur une collaboration étroite entre l'ACS Cinéma et le CEC de la MCA « La ruée vers l'Art ». Il faut noter que le cinéma et le CEC partagent le même site du Château Burbant cœur historique de la ville d'Ath.

Cette semaine de l'image animée prend place de manière annuelle lors des vacances de carnaval. Son objet principal pour le CEC étant la réalisation d'un film d'animation qui a également pour objet la médiation cinéma.

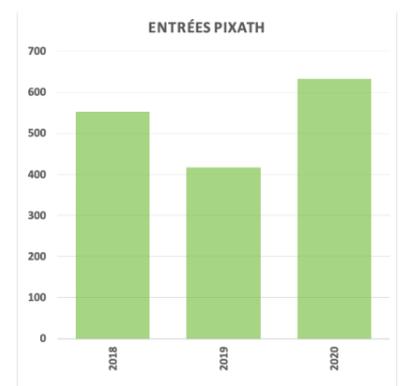
L'infrastructure de la salle permet ainsi aux stagiaires de visionner et sélectionner des courts métrages, de rencontrer des professionnels du secteur, de profiter de la programmation spécifique établie pour le grand public et diffusée durant toute la semaine des vacances de Carnaval.

Cette transversalité avec le CEC s'exprime pleinement lors d'une grande cérémonie de clôture où le public est convié à venir découvrir sur grand écran le film réalisé par les participants au stage. Cette diffusion est suivie de la projection d'un long métrage présenté en avant-première ou en sortie nationale pour l'occasion. L'après-midi se termine par un goûter convivial où il est possible de découvrir les coulisses du tournage avec la présentation des décors ainsi que la projection d'un making of. Les participants aux stages sélectionnent également à la manière d'un jury quelques courts-métrages proposés au public.

Le festival se veut bon enfant de caractère familial tout en s'ouvrant à des publics plus ciblés selon les films sélectionnés.

Il n'a pas pour ambition de rivaliser avec les grands festivals, mais bien de prendre une place de référence dans le bassin de vie en alliant qualité et créativité.

Étiquettes de lignes	Places émises
2018	552
2019	417
2020	632
Total général	1601



## 5.OBJECTIFS DE LA FUTURE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE

### 5.1. Maintien de l'activité cinématographique dans le bassin de vie.

L'écran : Un cinéma au cœur de la culture, au cœur de la cité, au cœur du bassin de vie !

L'analyse partagée sur le bassin de vie a démontré la place importante de la Ville d'Ath comme pôle de services collectifs. Proposer et surtout maintenir dans ce cadre la dernière salle de cinéma est une évidence pour une majorité d'interlocuteurs de l'analyse partagée. Cela évite à une partie de la population de se rendre dans les complexes de Tournai ou de Mons plus commerciaux et plus chers.

La force de L'Ecran est d'être un cinéma à dimension humaine, très attaché à l'accueil et aux conseils personnalisés offerts au public avec une vocation culturelle affirmée.

Nous atteignons cet objectif principal par la mise en place d'une programmation à double vocation : de films culturels en prolongement au ciné-club et de films de divertissement à destination du public familial.

La qualité des relations commerciales que nous entretenons avec les principaux distributeurs du pays nous permet d'avoir accès à leurs références en sortie nationale. Le maintien de cette programmation de divertissement est un des maillons essentiels du projet étant donné qu'au-delà de sa fonction première c'est également un produit d'appel. Une opportunité nous permettant d'aller au contact de ce public familial afin de le sensibiliser à d'autres films à forte valeur sociétale que nous dénommons « culturels ». De 62% de films culturels en 2019 nous visons à terme une part de 70% réservée à ce type de production.

En effet, le fait de disposer d'un cinéma permanent « up to date » est une opportunité unique d'avoir un impact sur le public de la région et ajoute une force à cette programmation thématique. Elle s'intègre alors harmonieusement dans des opérations culturelles plus larges.

Dans sa capacité à transporter le public via des récits, le cinéma reste un formidable outil pour sensibiliser le public aux enjeux de société, se confronter à d'autres réalités culturelles. L'espace clos d'une salle obscure n'est au final rien d'autre qu'un écrin privilégié favorisant la mixité des publics. Mais il faut aussi en assurer la survie.

### 5.2 Soutien au Cinéma belge

La Maison culturelle contribue tout au long de l'année à soutenir la diffusion de courts et longs métrages belges, à faire connaître ses auteurs auprès du grand public, en participant avec enthousiasme aux diverses opérations de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est un constat, le cinéma belge francophone peine à être reconnu sur son territoire alors qu'il est largement récompensé à travers le monde. Afin de favoriser son émergence dès qu'une opportunité se présente, une action spécifique est organisée afin de promouvoir l'événement auprès du grand public. Ces moments de rencontre où les spectateurs ont la possibilité de venir à la rencontre d'un réalisateur, de son équipe, ou d'un intervenant extérieur sont toujours particulièrement appréciés. Les « séances spéciales », le « Mois du doc », le « Jour le plus court », la « Tournée des Magritte », la « Fête de la FWB », Le « Festival PIXATH » sont autant d'événements programmés annuellement au sein de notre cinéma.

Notre souhait pour le prochain quinquennat est de pouvoir augmenter la quantité annuelle de films belge présentés. Notre objectif en fonction de l'agenda des sorties est de tableer sur un nombre de 25 à 30 longs métrages par an tout en assurant une médiation renforcée avec ceux qui réalisent ces films à travers des rencontres.

### 5.3 Promotion du Cinéma européen

En tant que membre du réseau Europa Cinémas, notre crédo est d'être en mesure de proposer au public l'offre la plus diversifiée de films « culturels » issus de l'ensemble du territoire européen. Cette catégorie inclut notamment les films d'art et essai ainsi qu'une sélection de références thématiques d'intérêt culturel sans





distinction de catégorie. Il peut s'agir de fictions, de documentaires, de films d'animation. Nous mettons en avant ces productions dans le cadre de la mission de démocratisation de la culture et de développement de l'accès aux œuvres culturelles.

Au cinéma L'écran, les films européens non belges représentent une part non négligeable de notre programmation générale avec une moyenne annuelle de l'ordre de 13 nationalités différentes.

Notre volonté est de maintenir cet objectif atteint et viser une moyenne annuelle de 15 pays différents représentés toutes catégories de film confondus.

Cet accroissement appuierait plus largement la part déjà conquis par le cinéma européen dans notre programmation générale qui s'établit à 68% des œuvres si l'on y inclut les productions belges qui compte pour 9%

#### 5.4 Médiation autour du « Cinéma culturel »

La spécialisation en cinéma par le maintien de la dernière salle du Pays vert rencontre l'objectif de maintien d'une confrontation collective à la diversité d'un type d'expression culturelle qui sinon serait reléguée à la télévision ou à Internet.

Elle rejoint la mission de démocratisation culturelle par l'accès au patrimoine cinématographique. A cet accès s'ajoute la médiation particulièrement exercée via le ciné-club. Le développement des « mercredis du cinéma » en est l'exemple majeur. Que cela soit par la projection d'œuvres belges ou étrangères, en présence d'un invité ou en compagnie de l'animateur cinéma, ce rendez-vous incontournable se présente invariablement comme un extraordinaire moment de médiation directe autour du film présenté.

Cette opportunité de contact privilégié avec le grand public est capitale, car elle matérialise une des articulations majeures entre l'action culturelle spécialisée et l'action culturelle générale. Comme nous le réalisons déjà pour le Ciné-Club, notre objectif est de pouvoir encadrer au moins une séance pour chaque film « Culturel » sélectionné dans notre programmation.

Cette dimension de la médiation culturelle ne se limite toutefois pas aux séances tout public, mais s'applique également dans le cadre de la programmation scolaire. Pour cette dernière, nous apportons un soin tout particulier aux films proposés ainsi qu'aux possibilités qu'ils offrent en termes de débats autour des grandes questions de société. Ces séances font l'objet d'une préparation minutieuse avec le corps enseignant afin de développer une approche pédagogique spécifique et ciblée fonction de leurs souhaits.

Afin d'amplifier l'expérience vécue par les élèves présents, nous développerons de manière plus systématique l'accueil de professionnels du secteur dans le cadre de ces séances.

#### 5.5 Promotion du cinéma comme outil d'animation socioculturelle

La spécialisation par les moyens complémentaires qu'elle induit doit pouvoir nous permettre de développer et renforcer les partenariats que nous entretenons avec le tissu associatif. De consolider notre offre. Ces partenariats sont particulièrement porteurs étant donné la capacité de mobilisation que peuvent avoir ces associations. Dans le cadre d'une animation socioculturelle lors d'une projection associative, il faut considérer que c'est le message porté par le film qui est pris en compte et qui par induction est générateur de débat. Dans ce cadre précis, le dispositif mis en place permet de rejoindre l'objet poursuivi par le partenaire associatif tout comme les opérations culturelles développées par la Maison Culturelle. Il s'agit en quelque sorte d'un doublé gagnant.

Dans le cadre du contrat programme, une priorité sera accordée aux thématiques qui rejoindront les enjeux du territoire tels que définis dans le dossier général.

En l'état, cet objectif demande une intensification des relations avec les partenaires en raison du temps nécessaire à la mise sur pied de chaque séance spécifique.

#### 5.6 Développement du Festival PIXATH

Bien que cette semaine soit très appréciée des participants au stage du CEC ainsi que de leur famille, force est de constater qu'il n'est pas simple de

mobiliser massivement le grand public autour de l'image animée.

Même si la tenue de l'édition 2020 a été prometteuse, elle pointe également les faiblesses du système actuel. Nous sommes convaincus qu'il y a un public potentiel, mais qu'il convient de communiquer de manière plus ciblée auprès de ces publics spécifiques qui sont notre cœur de cible. Deux catégories ont été identifiées sur base d'expériences tests menées durant l'année 2019.

Il s'agit d'une part la tranche des 3-6 ans très réceptive aux moyens métrages d'animation ainsi que les 11-14 ans sensibles eux aux productions nippones.

Cet aspect est très important, car il nous permet en parallèle d'augmenter notre part de programmation réservée au Jeune public.

Une dotation revue à la hausse de notre ACS nous permettra outre l'augmentation d'invités d'y consacrer tous les moyens de communication nécessaire à la réalisation de cet objectif. Un renfort est impératif sur ce point précis, car nous devons diversifier les supports de communication. Il conviendrait de privilégier l'audiovisuel qui n'est encore que peu exploité en tant que vecteur propre, mais qui est très porteur pour les publics visés.

#### 5.7 Garantir les droits culturels

L'ACS cinéma est par essence pensée en termes de droits culturels.

Une évidence, l'accessibilité en maintenant en vie le dernier cinéma du bassin de vie.

En gardant des prix de pratiquement la moitié des grands complexes, en participant à des initiatives comme l'Art 27.

La diversité, autre évidence. Par la quantité de différents films proposés, en sortant des courants « mainstream ».

L'accessibilité intellectuelle par les séances de médiation et de décodage des films

Mais aussi en favorisant la participation via des démarches créatives comme PIXath.

#### 5.7.1 Diversité

Notre approche de la diversité s'exprime sous la notion de

cinéma « Culturel ». Notre envie est de faire découvrir au public toutes les facettes de l'expression cinématographique (de la fiction au documentaire en passant par le cinéma d'animation) de manière plurielle en projetant des films issus de tous les continents En 2019, 27 nationalités étaient représentées dans notre programmation.

Même s'il s'agit d'un résultat très honorable, nous nourrissons le projet pour le futur quinquennat d'élargir cette proposition par des focus consacrés à une localisation précise. Le cinéma africain pourrait être cette première tentative d'une longue série à développer.

#### 5.7.2 Accessibilité

L'accessibilité, en tout point, est une des priorités majeures du Cinéma L'écran :

- Conserver des coûts démocratiques et sans encouragement pour des consommations annexes est une de nos prérogatives, un des principes d'accessibilité.

- Le cinéma est ouvert 7 jours sur 7 en période de vacances et nous avons le projet de passer à une ouverture 7/7 toute l'année.

- Notre programmation est variée et se matérialise par un dosage subtil entre films de divertissement et culturels (certaines séances sont encadrées).

- Nous renforçons en permanence l'attractivité de l'offre à destination des publics spécifiques (Scolaire, Jeune public, ...)

De par ces spécificités, le cinéma L'écran est un des vecteurs de développement de la dynamique sociale du territoire.

## 6. STRUCTURATION D'UNE STRATÉGIE RÉORIENTÉE.

La réalisation des objectifs de ce contrat programme tel que décrits au point 5. nécessite la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse. Cette stratégie repose sur plusieurs aspects qu'il conviendra d'activer selon un





phasage précis afin d'utiliser au mieux les moyens qui nous seront alloués.

Cette réorientation tient compte de plusieurs constats.

La précédente stratégie a porté ses fruits :

- La maintenance et l'amélioration de la salle sont perçues comme un encouragement à la fréquentation
- La rencontre avec des cinéastes passionnés
- La tarification très basse
- Le renforcement d'une identité par les outils de communication
- Le contact personnalisé à l'accueil
- Une amélioration du ratio financier qui permet les investissements

Il y a des freins :

- Une seule salle
- Une très petite équipe fragile, un seul porteur de projet
- Un hall d'accueil qui laisse les gens à l'extérieur trop longtemps maintenant que la fréquentation est plus forte.

### 6.1 Plusieurs leviers à activer pour diminuer les freins

Le niveau de fréquentation actuel est perçu comme celui qui ne variera plus à facteurs inchangés.

L'hypothèse de départ prend en compte :

Un passage à du 7/7j toute l'année. Ceci ajouterait des films à l'affiche et donc augmenterait la capacité de choix, mais aussi ouvrirait plus grand la porte de certains distributeurs.

L'engagement d'un deuxième référent pour le cinéma de profil junior pour seconder et pouvoir le cas échéant le remplacer en cas d'absence.

Continuer les investissements remarquables par le public.

Anticiper sur les changements du secteur.

**De croiser ces éléments est né un projet ambitieux qui dépasse le cadre strict de la ACS cinéma : la création d'un tiers lieu, d'un hub culture, inspiré des Artplex**

## 6.2 ARTPLEX

Par nature, un ARTPLEX est un complexe dédié au cinéma culturel sous toutes ses formes. Par extension et adjonction d'un projet de 1/3 lieu dans un de ses espaces, cela évolue en une

infrastructure réservée aux pratiques artistiques et culturelles

Cet espace entièrement dédié aux arts nous incite à redéfinir la dénomination réservée au cinéma. Vu l'orientation de sa programmation et par opposition aux MULTIPLEX froids et impersonnels, il est opportun de le qualifier de ARTPLEX, ce terme matérialisant à merveille l'ensemble des activités du site Burbant.

Implanté sur le site du Château BURBANT, le cinéma fait face au château qui est aussi le siège des activités du CEC « La ruée vers l'art ».

Cette enceinte castrale délimite l'espace central de la cour qui sert à desservir différents types de locaux implantés sur le site : Salle de spectacle l'Auditorium, Ateliers du CEC, Espace Montmirail (Taverne), Bureaux des animateurs du CEC, la tour Burbant site touristique, et le cinéma qui abrite dans ses soubassements une crypte archéologique dédiée à la première entrée castrale.

Element nodal du projet d'ARTPLEX, l'espace Montmirail exploité en l'état comme taverne sera réaffecté en pôle central d'accueil et tiers lieu.

Un «tiers-lieu» est un lieu où le public devient acteur, où l'on conçoit autant qu'on reçoit, où la culture est vécue de manière spontanée, naturelle, où il fait bon se rencontrer, partager et, par les interactions que le lieu et son action culturelle suscitent, de générer du sens commun.

Intersection entre les locaux du CEC et le Cinéma, cet espace d'accueil sera multifonctionnel, pourvu de la billetterie du cinéma et des autres activités sur le site (spectacles, ateliers, visites touristiques), mais aussi d'un espace polyvalent lieu de rencontre, lieu d'activités ou tout simplement lieu de détente ou d'attente. Un lieu redonnant un second souffle à ce complexe emblématique, épicerie de l'urbanisme athois. La fonction de bar devient secondaire et perd sa fonction commerciale.

Le cinéma de demain, loin de la froideur des complexes ou de l'isolement vécu devant son poste de télévision, aussi grand soit-il passe invariablement par des initiatives de ce genre qui par ailleurs sont génératrices de partenariat au sein et entre institutions culturelles.

## 6.3 Rénovation de la salle

La révolution du numérique en salle s'est opérée à Ath en 2012. Véritable révolution pour cette monosalle, cela a permis de maintenir son accès aux sorties nationales. Afin de rester aux normes et faire en sorte que la salle conserve son attractivité pour le public, une mise à niveau continuée de nos infrastructures est indispensable.

### 6.3.1 Borne portique

Afin de faciliter l'accès à la salle et éviter ainsi les files d'attente au comptoir d'accueil, le placement de bornes portiques qui permettront de scanner les tickets de cinéma préalablement achetés sur notre billetterie en ligne ou dans le tiers lieu. Cela permettra également aux possesseurs de PASS Ciné de 10 places de scanner directement leur PASS sans passer par l'accueil. Le hall du cinéma étant particulièrement exigu et la capacité de la salle de 224 places, il est impératif de pouvoir fluidifier au maximum l'accès à la salle afin de limiter au maximum le temps d'attente. Ces détails sont très importants étant donné la fréquence des séances le week-end qui sont de 4 par jours (14h-16h-18h-20h30).

### 6.3.2 Écran au format Cinémascope

L'écran actuel au format académique (4/3) de type polichinelle est un reliquat de l'époque de l'exploitation de la salle en 35mm. L'ergonomie de la salle pourvue d'un balcon et de forme trapézoïdale n'est pas des plus commodes pour une expérience cinéma immersive. Pour pallier cet aspect, il est envisagé d'y remédier par l'adjonction d'un nouvel écran au format CinémaScope (2.35) à l'instar de ceux qu'on retrouve dans les multiplex. D'une base d'écran actuelle de 5,75m la taille passerait jusqu'à 7m tout en conservant l'issue de secours situé derrière l'écran. Cet aménagement est utile augmenter l'expérience de l'utilisateur de plus en plus souvent séduit par des écrans grand format domestiques.

### 6.3.3 Projecteur à la norme 4K

Bien qu'il soit de grande qualité, le projecteur atteindra bientôt le terme de son espérance de vie après 10 années de bons et loyaux services. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible d'obtenir de pièces détachées. Par ailleurs, cet appareil diffusant à la norme 2K est d'ores et déjà obsolète étant donné le passage progressif à la norme 4K qui présente l'avantage d'une définition accrue. Pour toutes ces raisons ainsi que pour le confort en salle de notre public, nous devons considérer le remplacement de cet appareillage ainsi que du serveur de diffusion à l'orée 2022.

## 6.4 Renforcement identitaire du Cinéma L'écran

Afin de renforcer son positionnement sur un marché très concurrentiel, il apparaît déterminant de renforcer l'image de marque du Cinéma L'écran en cultivant ses différences qui sont de véritables plus-values pour ses usagers. La stratégie en la matière est d'insister sur les aspects suivants qui deviendront autant de leitmotivs identitaires :

### 6.4.1 Un lieu à identité forte : Un cinéma au cœur de la culture, au cœur de la Cité.

Situé en plein centre-ville d'Ath, le cinéma jouit d'une implantation idéale juste à côté de la Tour Burbant, monument historique emblématique de la cité des géants.

Au-delà d'être le lieu de naissance de la Maison Culturelle, cette enceinte castrale héberge également la salle de l'auditorium ainsi que les locaux du CEC. Pour l'ensemble de ces raisons, cet espace urbain est bien référencé comme emplacement culturel pour les habitants du bassin de vie.

### 6.4.2 Un accueil et des conseils personnalisés

Aller au contact du public demeure un des canaux de communication privilégié par le personnel du Cinéma L'écran et c'est ce que nos usagers apprécient. Cela nous permet de conseiller notre public sur les films à l'affiche ou à venir, mais aussi de lui recommander des œuvres vers lesquelles il ne se tournerait pas d'emblée, de l'ouvrir à la modernité, de le sensibiliser aux enjeux de société . Tant pour les séances





événements, associatives que jeune public cette méthode a fait ses preuves. Le contact humain est un formidable vecteur de transmission.

#### 6.4.3 Un lieu de proximité pensé pour l'expérience de l'utilisateur

Faire en sorte que la venue dans le cinéma soit une expérience agréable et sans encombre, pensée pour tout type d'utilisateur (Famille, scolaire ...). Maintenir l'attention toute particulière à l'ergonomie du processus d'accès à la salle, que l'on soit ou pas encore en possession d'un ticket. Le système de vente en ligne a été développé en ce sens, tout comme la borne self-scanning installée dans le hall d'accueil. Ce système actuellement en phase d'expérimentation et de prototypage sera complété ultérieurement par les dispositifs décrits plus loin.

#### 6.4.4 Une prétention qualitative

L'engagement par rapport au public c'est de lui proposer une programmation où même les films de pur divertissement sont sélectionnés en fonction de certains critères qualitatifs. La projection de ce type de film est une opportunité à chaque fois renouvelée de sensibiliser le public présent en lui proposant d'autres œuvres plus culturelles. A un moment ou à un autre, ces usagers finissent par se laisser tenter par un cinéma plus alternatif. La programmation fonctionne comme une labellisation. Cette dernière est reconnue pour sa qualité et sa diversité, tant pour le volet culturel que pour le divertissement.

#### 6.4.5 Une totale maîtrise de la programmation

Pour l'exploitation de la salle, la chance c'est de n'avoir pas à subir le dictat des grandes maisons de distribution de films qui imposeraient un nombre incalculable de séances pour le dernier blockbuster à la mode. La programmation du cinéma l'écran c'est bien au contraire le meilleur des deux mondes. La MCA bénéficie de la possibilité de sortir en national les nouveautés des « majors », mais elle a également accès aux meilleures conditions de tout le catalogue des distributeurs indépendants. Même s'il s'agit d'une monosalle, L'Ecran n'est pas un acteur de seconde zone

et fait partie des salles connotées « culturelles » au même titre que des enseignes plus prestigieuses situées à la capitale.

#### 6.4.6 Le développement durable comme moteur

Une partie de la programmation et singulièrement celle partagée avec des acteurs associatifs fait la part belle aux sujets liés au développement durable.

Tant par la définition de ses défis que par une volonté interne de l'équipe, la question du développement durable est très présente aussi pour l'ACS cinéma.

Le maintien du cinéma est une garantie d'accès au cinéma avec des déplacements réduits.

Le concept du consommateur local y est lié et complété par la promotion des artistes belges, ainsi que le choix de producteurs locaux pour la petite fourniture de consommations au cinéma.

L'acceptation de la monnaie locale, le SolAtois avec avantage supplémentaire d'un prix d'entrée réduit à 5€ en est un des autres exemples.

Les aménagements récents se font avec la volonté de diminuer les consommations : passage intégral aux LED, remplacement des urinoirs traditionnels par des urinoirs sans eau, dématérialisation du ticket, régulation du chauffage améliorée.

Des avancées réalisées en interne avec l'équipe de la MCA pour en garder les coûts à un niveau supportable.

L'absence de diffusion de publicités commerciales est aussi une manière de résister à la pression d'une société de consommation sans limites.

#### 6.5 Exploitation de la salle 7 jours sur 7

En période standard (en dehors des vacances scolaires), l'exploitation de la salle fonctionne sur base d'une grille de 15 séances hebdomadaires soit 60 séances mensuelles : 3 séances le mercredi, 2 le jeudi, 2 le vendredi, ainsi que 4 séances les samedi et dimanche. Occasionnellement, le cinéma est ouvert pour les séances associatives le lundi ou le mardi soir à 20h.

En période de vacances, le cinéma est ouvert 7 jours sur 7 et les séances hebdomadaires s'établissent comme

suit : 3 séances du lundi au vendredi ainsi que 4 séances les samedi et dimanche. L'ensemble représente un total de 23 séances.

Afin de développer l'activité cinéma et lui donner l'opportunité de diversifier plus largement sa programmation ainsi que ses publics, la MCA envisage d'exploiter la salle sur base de ce régime des 23 séances hebdomadaire soit un total de 92 séances mensuelles.

En comparaison des 60 séances actuelles, cela représente une augmentation de 50% du volume des séances. Même s'il s'agit de créneau horaire de semaine quelque peu particulier, ces plages ont l'avantage de pouvoir toucher une population qui est peu friande des séances en soirée. Ces créneaux spécifiques pourraient également faire l'objet d'un tarif adapté afin de dynamiser. A terme, les séances en scolaire réservée aux secondaires afin de favoriser la mixité des publics seront rendues publiques.

Ce développement n'est envisageable que par l'engagement d'un animateur-programmateur adjoint à temps plein.

## 7 APPROCHE BUDGÉTAIRE

### 7.1 Subvention de l'ACS : Approche du décret

Bref rappel resituant les conditions d'octroi des subventions réservées aux exploitants de salle via la COA.

Conformément au décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle, des subventions sont accordées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) aux exploitants de salles via la Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels (COA).

Un exploitant de salles peut soumettre une demande d'aide à la Commission pour autant qu'il réponde aux conditions suivantes :

- être une personne morale;
- la(les) salle(s) concernée(s) par la demande d'aide doit (doivent) être située(s) en

région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale ;

- avoir, l'année précédant l'introduction de la demande, assuré la promotion et la diffusion du cinéma d'art et essai en général dans l'objectif de favoriser la diversité culturelle. La proportion

minimale d'œuvre d'art et essai à diffuser annuellement est de 70% des œuvres audiovisuelles diffusées dans 70% des séances organisées ;

- avoir pour objectif principal la promotion et la diffusion du cinéma, dans une démarche de valorisation de la pluralité des expressions, et plus particulièrement des œuvres audiovisuelles d'art et essai belges d'expression française ou émanant de cinématographies peu diffusées en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale ;

- privilégier un accès et une participation large du public ;

- développer des actions d'éducation permanente, d'éducation et de sensibilisation au cinéma.

Pour pouvoir solliciter un contrat-programme, le demandeur doit, en outre, avoir bénéficié d'une convention du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel les 2 années précédant la demande.

Le constat dressé ici est que cette politique sectorielle soutient les exploitants commerciaux qui prennent le risque d'une programmation diversifiée incluant une quantité donnée d'œuvres belges d'expression française ; ce qui en tout point correspond également à notre réalité.

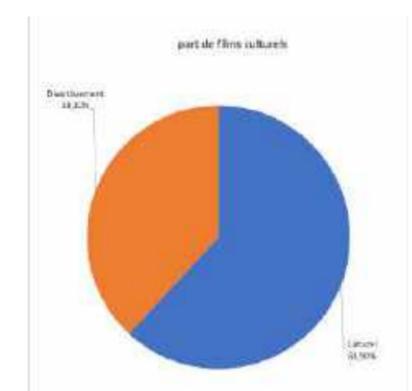
Si l'on fait le lien avec les droits culturels, référentiel du décret des centres culturels, il faut garantir une accessibilité à tous quel que soit leur localisation. Il suffit de regarder où se font les investissements en subventions pour la diffusion cinématographique. Souvent ce sont les gros pôles, les grandes villes qui les cumulent. Il faut que des bassins de vie ruraux desservis par une petite ville, puissent disposer d'outils et de moyens adéquats. Les critères d'octroi doivent aussi se moduler en fonction de la réalité du terrain. Il faut un service de base en cinéma minimum qui reprend une partie de l'offre commerciale, et développer le cinéma culturel au maximum.

De longue date dans le bassin de vie d'Ath qui touche 130.000 habitants, il ne reste plus que la programmation de la MCA qui dépasse celle d'un simple ciné-club occasionnel ou hebdomadaire de centre culturel.

Cette programmation se compose d'un volet réservé au cinéma familial de

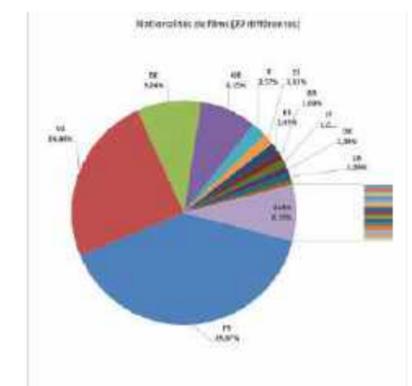
divertissement, mais principalement d'un volet de films « culturels » dans laquelle une place importante est donnée à l'objectif de diversité et de promotion du cinéma belge et européen étant membre du réseau « Europa Cinémas ».

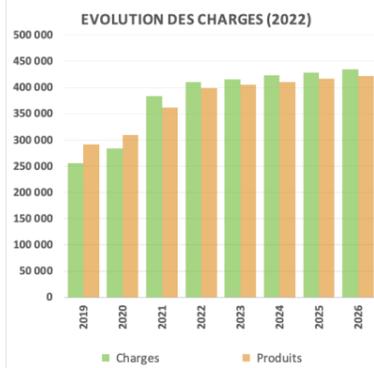
Sur les 36.000 entrées en 2019, les films de divertissement représentent 52% de la fréquentation, le culturel 39%, et le scolaire 9%. En termes de programmation, les films culturels représentent quant à eux 62% des films sélectionnés.



D'autre part, les films belges représentent presque 10% de la programmation (dont les 3/4 de la FWB).

Les productions européennes non nationales dont la diffusion est partiellement subventionnée par le réseau « Europa Cinémas » continuent d'être très bien représentées. Pas moins de 107 films pour 499 séances et 16.500 places émises. Même s'il s'agit majoritairement de réalisations françaises, la diversité est bel et bien au rendez-vous avec pas moins de 13 nationalités représentées. Notre sélection multiculturelle grimpe à 25 nationalités représentées si nous étendons la sélection hors des frontières de la CEE. Sur ces bases, la moyenne par séance pour les films « Culturels » est aujourd'hui de 34,62 spectateurs.





Ces chiffres sont bien au-delà des moyennes communiquées par les exploitants privés bénéficiant d'une aide spécifique. Au prorata de ces résultats, nous pouvons donc affirmer que nous fonctionnons avec moins de moyens humains et financiers que ces derniers.

En vertu de cette démonstration, l'exclusion faite des centres culturels dans le cadre de cette législation doit être levée par l'application des seuls principes généraux comme le décret sur l'action des centres culturels le prévoit.

### 7.2 Subsidés: Europa Cinémas / RAAC

Une des composantes majeures de notre budget d'exploitation réside dans l'obtention de subsidés. Il devient de plus en plus délicat d'établir un budget prévisionnel sur le long terme afin d'équilibrer les comptes.

Même avec le bénéfice de l'aide octroyée par Europa Cinémas l'équilibre financier devient difficile. Les perspectives d'obtention de compléments de financement sont donc particulièrement maigres en dehors des possibilités offertes par un subsidé ACS dûment financé au travers de ce contrat programme.

La suppression de l'aide RAAC survenue en cours de contrat-programme sans avoir été signalée à la signature de celui-ci a été une très mauvaise surprise et indique bien à quel point la réalité de la transversalité des Centres culturels n'est pas comprise alors qu'il est un auxiliaire extrêmement précieux dans la diffusion du cinéma.

### 7.3 Régime APE : Perspectives futures

L'incertitude plane autour du régime des APE qui est indirectement une forme de financement de la MCA.

Il ne faut pas perdre cette composante de vue, car elle rajoute une dimension d'incertitude à l'établissement des budgets prévisionnels. Comment être fiable pour la période à venir étant donné qu'en l'état nous ne sommes pas en mesure d'appréhender le système qui sera mis en place afin de suppléer à l'arrêt du système APE.

### 7.4 ACS Cinéma : Budget d'exploitation

Le budget est basé sur les logiques générale du budget de la MCA. Le personnel est calculé selon le coût moyen intégrant les perspectives de la réforme des APE. Le principe est de faire passer le poste du coordonnateur ciné d'APE sur fonds propres et d'engager un animateur junior qui peut prendre le relais en cas d'incident et fera face à l'augmentation de travail dû au passage à du 7j/semaine toute l'année et à la dynamisation nécessaire pour augmenter la fréquentation et le nombre de films proposés.

L'équipe passera donc d'1 ETP et 2 MT complétés par des interventions des autres membres de l'équipe à hauteur de 0,4 ETP et des vacataires soit 2,4 ETP au total à 2 ETP plus 2 MT et des interventions des services d'appui de la MCA soit globalement 4,2 ETP.

Voici la projection telle que reprise dans le budget analytique de la MCA

L'objectif de développement de la fréquentation nécessite un investissement humain qui aura un coût marqué en 2021 et qui fera passer l'ACS en phase déficitaire. Un déficit qui sera compensé partiellement par l'augmentation attendue de subventions dès 2022 mais avec une difficulté à retrouver l'équilibre que la MCA devra compenser avec des recettes tierces.

Le budget intègre des recettes de ventes permettant d'assurer une partie de la charge salariale.

Même avec une fréquentation comme attendue, il y aura un investissement dans des démarches de médiation qui ne sont pas rentables en tant que tel de manière à arriver à une programmation de 70% de films culturels.

La demande de subvention s'élève à 80.000€ soit ±20% des charges ou 40% des charges de personnel.

Étiquettes de lignes	2022		2023		2024		2025		2026	
	Charges	Produits								
4 Cinéma	378 500,00	234 600,00	182 070,00	239 292,00	185 711,40	244 077,84	189 425,63	248 959,40	193 214,14	253 938,58
41 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	20 344,81	-	20 751,71	-	21 166,74	-	21 590,08	-	22 021,88	-
41.2 Ch & Pr affectés Pers	211 313,84	84 844,97	212 342,07	85 676,78	216 207,13	86 508,60	216 623,60	87 340,41	219 425,52	88 172,22
41.2 Subvention MCF spécifique	-	80 000,00	-	80 000,00	-	80 000,00	-	80 000,00	-	80 000,00
<b>Total général</b>	<b>410 158,65</b>	<b>399 444,97</b>	<b>415 163,78</b>	<b>404 968,78</b>	<b>423 085,28</b>	<b>410 586,44</b>	<b>427 639,31</b>	<b>416 299,81</b>	<b>434 661,54</b>	<b>422 110,81</b>

## 8. CONCLUSION

Voici les visées de l'ACS en cinéma « culturel ».

Le budget d'exploitation actuel ainsi que les aides perçues ne permet pas en l'état de réaliser les objectifs tels que décrits ci-dessus. Il faut pouvoir disposer de moyens complémentaires.

L'aide attendue et nécessaire s'élève à 80.000€ annuel.

En effet, le budget actuel ne prend en compte qu'une partie des moyens humains nécessaires au fonctionnement tel que décrit. Le fonctionnement d'un cinéma avec des actions de médiation, un maillage sectoriel, ainsi qu'une politique promotionnelle ciblée nécessite de passer, selon estimation, à 4,2 ETP.

Le rayonnement médiatique attendu nécessite un renforcement de la communication générale via une diffusion d'affiches et de tracts nous permettant de coexister dans un climat de très forte présence publicitaire du complexe tournaisien sur notre bassin de vie.



## 9. ET LE COVID DANS TOUT CELA.

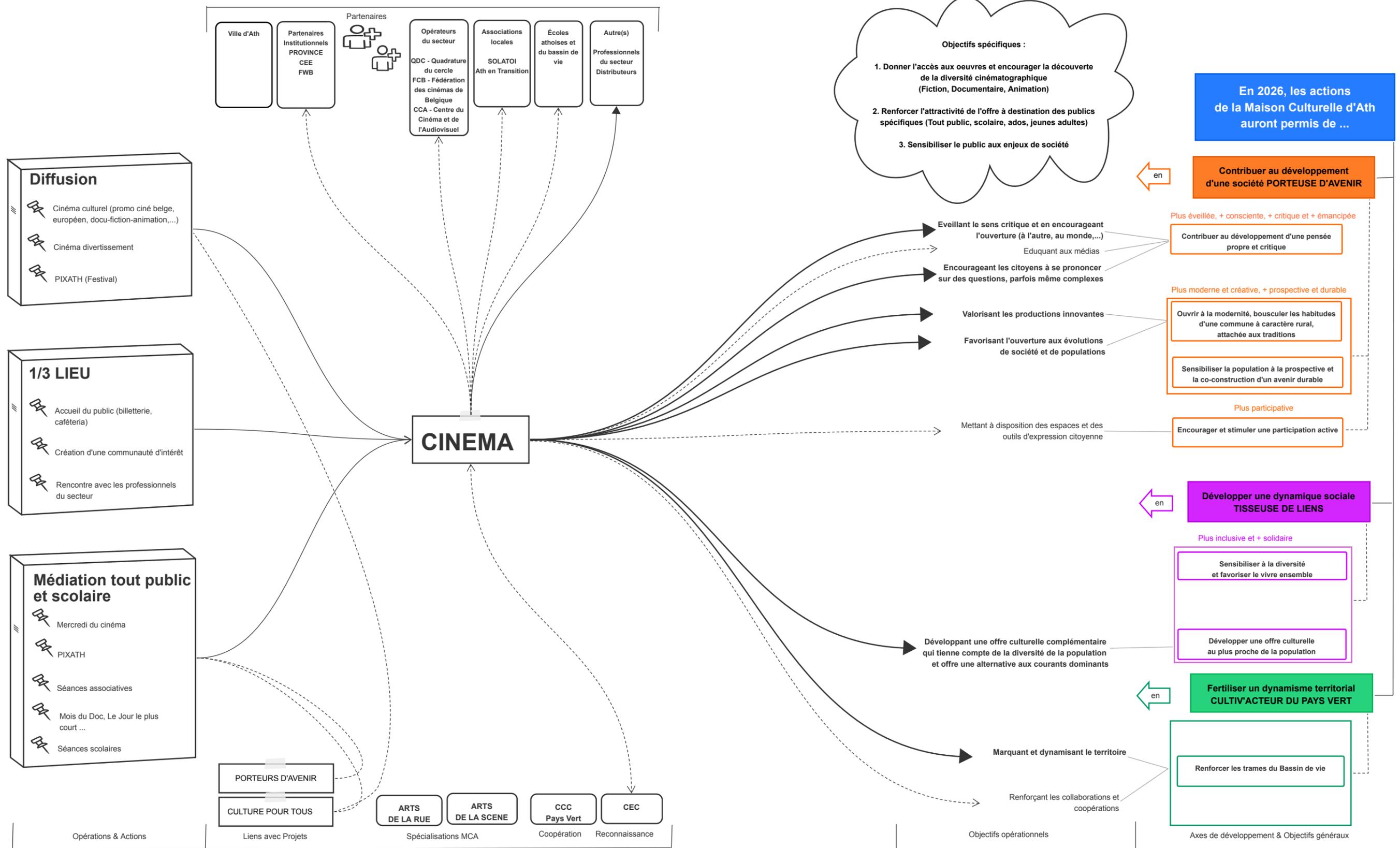
Ce dossier a été réalisé en large partie avant la crise du COVID.

L'impact est énorme sur l'exploitation de la salle comme dans tout le secteur. La MCA est convaincue qu'il faut maintenir le projet futur comme envisagé. Le cinéma ne se maintiendra que s'il y a un investissement permanent qui place le spectateur au centre de la démarche.

Force est de constater que le statut de centre culturel est un handicap pour l'instant, aucune aide n'est accessible pour le cinéma parce qu'étant une action culturelle spécialisée intégrée. Le cinéma n'a pas pu bénéficier des aides comme le ticket à 1€ ou l'aide pour les cinémas de quartier.

Cela requestionne la bonne application des objectifs du décret.

La relance nécessitera de pouvoir compter sur les subventions. Sinon, il faut craindre un effet systémique pour la MCA.





## DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DANS PLUSIEURS DOMAINES DES ARTS DE LA SCÈNE

Coordination :  
MÉLANIE STRAUS

Animateurs associés :  
ALAIN COULON, MAUREEN KERCKHOF,  
NATHALIE VIEIRA  
AVEC LA COLLABORATION DE TOUTE L'ÉQUIPE MCA



# SPÉCIALISATION « ARTS DE LA RUE »

## CRITÈRES AUTO-ÉTABLIS DE RECONNAISSANCE

Min. 15 compagnies en résidence dont 60% issus de la FWB	Min. 60% de compagnies issues de la FWB
65% des projets programmés au festival	Min. 40% de nouvelles créations
Min. 15 RencARTs dont 3 scolaires	Min. 25% de musique de rue
1 à 3 projets in-situ et/ou participatifs	1 à 3 soutiens au projet d'écoles de cirque et artistiques (accompagnement et programmation)
Min. 4 ateliers Arts de la Rue et Cirque	Min. 50 programmeurs dont 30 structures
Accompagnement d'une jeune Cie (suivi, résidence, programmation Tremplin)	Min. 10 contrats conclus par les Cies suite au festival (2 Tremplin)
entre 10 000 et 13 000 festivaliers attendus	
Min. 30 Cies dont 10 au Tremplin	

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- **Artistes au centre :**  
Soutenir la création en arts de la rue, prioritairement issus de la FWB  
Favoriser la rencontre artistes/programmeurs
- **Artistes et population :**  
Encourager l'expression et la créativité via des ateliers Arts de la Rue et du Cirque et favoriser une dynamique collective  
Favoriser la rencontre artistes et population  
Favoriser l'implication des habitants et des bénévoles
- **Artistes et publics :**  
Favoriser la confrontation aux œuvres et à leur diversité dans l'espace public  
Favoriser l'accès aux œuvres à tous

## LIGNES DE FORCE

- Sortilèges contribue à l'attractivité et la dynamisation de la région : activité MCA la plus (re)connue, événement fédérateur
- Festival accessible à tous par le fond, la forme, la gratuité
- Lieu d'accueil à disposition pour la création, accompagnement personnalisé, opportunité de présenter des premières ou spectacles en préparation
- La population peut s'approprier une partie du festival
- Festival pluridisciplinaire (propositions variées, projet participatif, CEC, pratiques amateurs...) et durable
- Liens artistes/population par le travail entre lieu de résidence et événement de diffusion (RencART Tout Public/Scolaire, rencontre participants atelier/stage et artistes, création participative)



## PLUS-VALUE POUR LE BASSIN DE VIE ET SES POPULATIONS

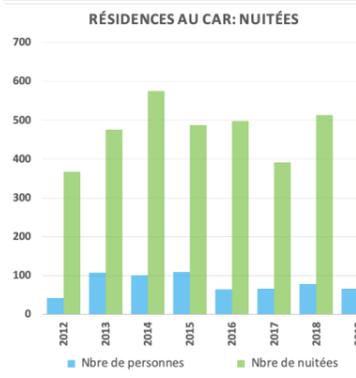
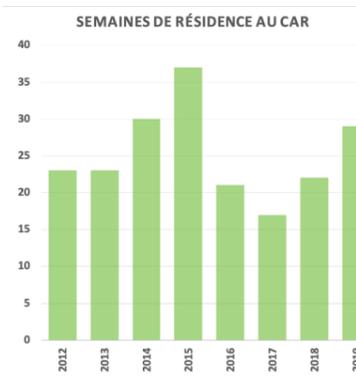
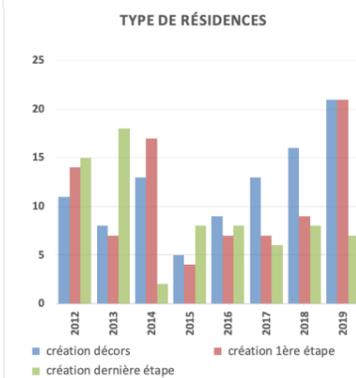
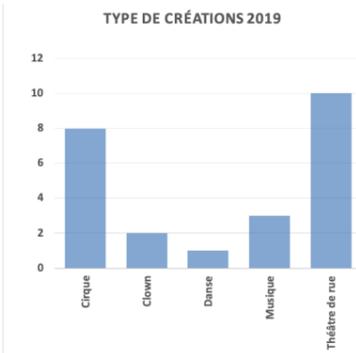
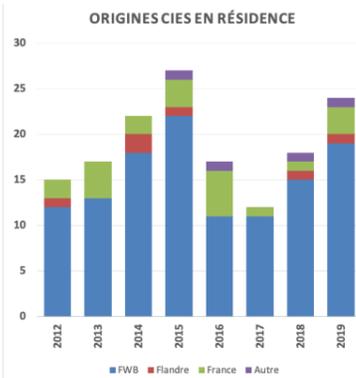
Seule structure d'accueil en résidence pour le bassin de vie. Implication de la population. Les habitants s'approprient le projet par leur participation que ce soit aux prémices de création, à un projet spécifique ou le jour de l'événement...

Chaque année, des partenariats supplémentaires sont activés. L'Espace CAR devenu un pôle de création : la fabrique de Sortilèges. Avec la volonté de développer les pratiques amateurs sur le territoire. Le bâtiment est implanté en centre-ville permettant une relation plus accessible avec les habitants. Sa localisation contribue à ce qu'ils puissent se réapproprier la ville par le travail des artistes. Ceux-ci profitent de cet accès au pas de la porte pour tester l'espace public athois.

## PERSPECTIVES

- Renforcer la médiation culturelle
- Intensifier la dynamique participative
- Accentuer le soutien aux jeunes artistes/compagnies
- Approfondir la transversalité (CEC, animation, Arts contemporains)
- Développer le droit à la participation de décision via un Conseil artistique d'usagers, d'habitants et d'amateurs, voir un jury de citoyens pour la sélection du Tremplin





## A. Informations relatives à l'action culturelle spécialisée

Responsable : Mélanie Straus

Équipe : Alain Coulon, Nathalie Vieira, Maureen Kerckhof

**A.1. Action culturelle spécialisée sollicitée en Arts forains, du cirque et de la rue : diffusion et aide à la création**

**A.3. Description du projet d'action culturelle spécialisée, objectifs généraux et opérationnels poursuivis, les lignes de force artistiques du projet, et la manière dont l'action culturelle spécialisée est réalisée**

La MCA œuvre au développement des Arts de la Rue, du Cirque et des Arts forains par

- L'organisation d'un festival dédié aux Arts de la Rue et à la création en FWB, « Sortilèges, Rue et Vous ! »
- L'accueil de résidences professionnelles
- La programmation de spectacles soutenant la nouvelle création et de jeunes artistes
- Le développement de pratiques amateurs et semi-amateurs animées par des artistes professionnels
- L'intégration de projets d'animation citoyens et la mise en valeur des créations du Centre d'Expression et de Créativité « Ruée vers l'Art » et d'œuvres contemporaines dans l'Espace public lors du festival.

Ces opérations, d'une part, soutiennent la création et les artistes, et d'autre part, provoquent une rencontre et une réflexion de/avec le public.

Installé en plein cœur de la Cité des Géants, l'Espace CAR, lieu de fabrique de Sortilèges, accueille par saison entre 20 à 30 résidences. Seule structure d'accueil de résidence pour le bassin de vie et qui donne l'opportunité de présenter des premières ou spectacles en préparation. Avec le souhait d'un temps de rencontre avec le public et les habitants et de s'inspirer de la ville dans le processus de création. La MCA développe également une pratique artistique liée aux Arts de la Rue et du Cirque par le biais d'ateliers et stages à l'attention des amateurs et semi-professionnels. Avec, comme aboutissement, une présentation au festival.

## 3 axes de développement imbriqués les uns aux autres :

### LES ARTISTES AU CENTRE

Soutien à la création professionnelle, à la valorisation et à la diffusion des œuvres via Sortilèges.

Le soutien aux artistes du secteur se fait à travers des résidences, des conseils artistiques, des présentations d'étape de travail, des aides à la diffusion, de la promotion et de la communication, des présences...

Le lien avec le festival Sortilèges permet des accords de préachat et offre une visibilité aux créations.

### 1. Les résidences

Des moyens et outils sont mis à disposition des compagnies leur permettant de mener à bien un travail de création artistique : apport de regards extérieurs et de conseils (artistique, communication, technique, administratif) ainsi qu'une facilité de travail dans l'espace public pendant la résidence.

Les bureaux étant intégrés au bâtiment, l'équipe est présente tout au long du séjour ce qui vise à faciliter les échanges, renforcer l'accompagnement, ainsi que créer le dialogue autour d'une complicité artistique.

L'intégration en centre-ville permet des initiatives plus spontanées et informelles, des interventions dans des lieux publics (déambulation, travail dans un quartier ou avec institution particulière, à la terrasse d'un café...).

### La sélection des résidences

L'analyse des demandes de résidences, en augmentation, se fait désormais en lien avec la programmation de Sortilèges. Les dossiers retenus répondent aux critères suivants :

- Intégration/interaction avec l'environnement local (valorisation lors du festival, travail avec l'Espace public)
- Interaction avec la population (présentation d'étapes de travail en amont dans l'Espace CAR ou dans l'Espace public, travail de création avec les habitants)
- Artistes/Cies issus de la FWB (min. 60%)

- Soutien aux jeunes compagnies / Première création, prolongement de l'accompagnement des cies du Tremplin
- Projet artistique (rapport au public, thématique, réflexion, discipline, forme)

### 2. Les RencARTs

Des rencontres (gratuites) avec des publics (tout public, scolaire, participant d'ateliers, pros...) sont organisées lors des accueils en résidence (+/- 15 rendez-vous).

Lors des échanges, l'artiste et le spectateur se nourrissent réciproquement. Les compagnies se confrontent à un public, s'ouvrent à de nouvelles pistes de réflexion, de recherche. Cela permet aussi une certaine désacralisation de l'artiste pour le spectateur. Il comprend ce que la pratique artistique peut lui apporter et les étapes de travail.

### 3. Rencontre des artistes avec les programmeurs

Le Pôle des Arts de la Rue de la MCA est une source d'informations pour les professionnels, organisateurs, producteurs, centres culturels qui recherchent un spectacle, un contact. Également, la mise en relation des cies avec des personnes-ressources, lieux de création, réseaux de diffusion.

En moyenne, une cinquantaine de programmeurs participent à Sortilèges. La rencontre entre artistes et programmeurs permet d'assurer des retombées positives aux compagnies accueillies (visibilité et achat de leur spectacle).

Chaque année, les répercussions du festival sur l'agenda de prestation sont importantes. Aussi, des collaborations avec d'autres festivals offrent à certaines compagnies du Tremplin une mini-tournée supplémentaire.

Une communication commune avec le festival Namur en mai permet de promouvoir deux événements sur le même week-end de l'Ascension auprès des professionnels avec la visée d'augmenter le nombre de programmeurs étrangers. Ainsi que la mise en page commune de notre catalogue reprenant les différentes compagnies programmées.

## LES ARTISTES & LA POPULATION

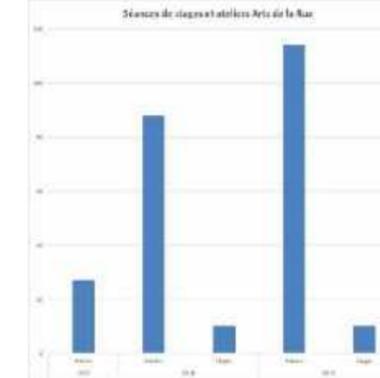
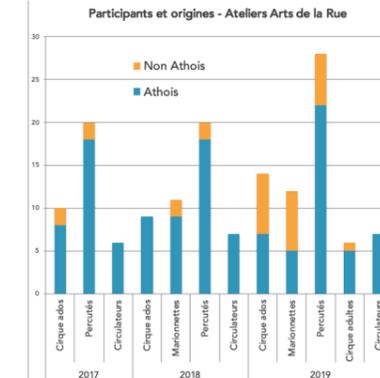
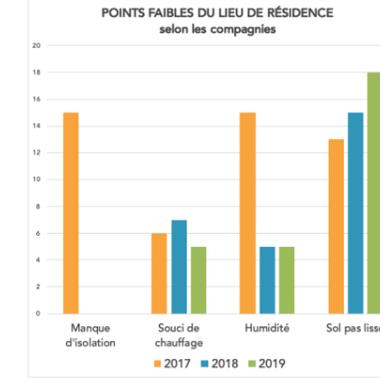
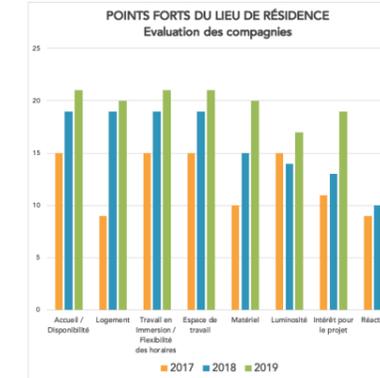
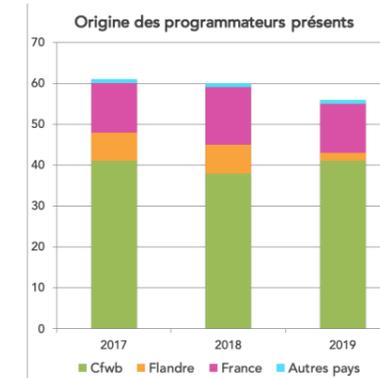
Développement et soutien des pratiques amateurs sur le territoire et rencontre avec la population dans son quotidien.

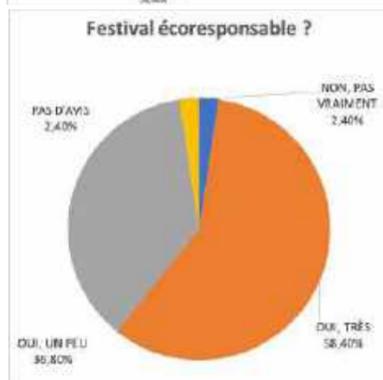
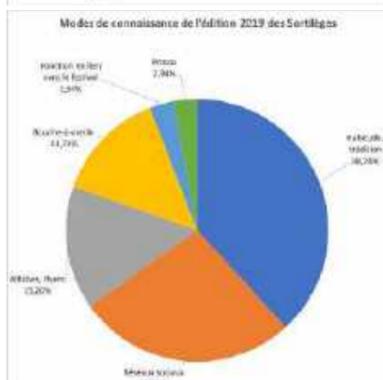
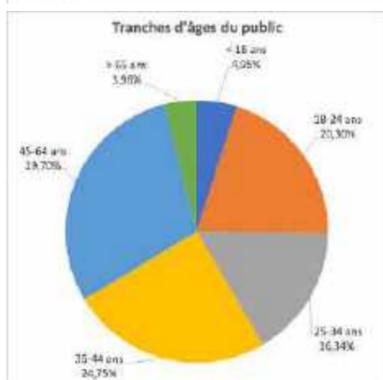
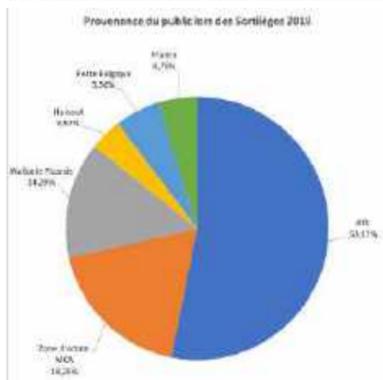
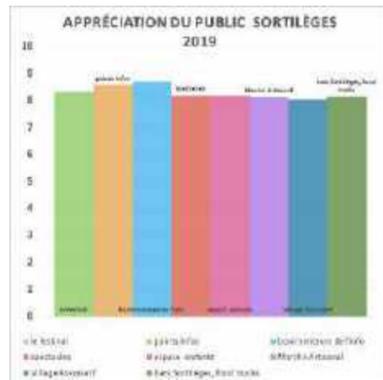
L'emplacement stratégique du bâtiment en centre-ville facilite les interactions des artistes avec la population. Ils sont encouragés à investir l'Espace public et à aller à la rencontre de la population directement dans leur environnement, s'introduisant ainsi dans leur quotidien.

La MCA permet le développement de la pratique en amateur des Arts de la Rue, via une offre diversifiée d'ateliers et de stages, accessible tant aux jeunes qu'aux adultes (marionnette portée, masque larvaire, cirque, musique, danse...). La transmission des techniques est assurée par des artistes professionnels. Les ateliers sont gratuits, excepté pour la discipline circassienne (amortissement du matériel). Avec, comme aboutissement, une représentation au festival.

La cohabitation entre les résidences et les ateliers favorise la rencontre. Une dynamique relayée par la présence d'artistes professionnels qui, l'espace d'une résidence ou de manière régulière, peuvent partager leurs pratiques, leur savoir-faire et ainsi alimenter les démarches artistiques développées par les participants des ateliers/stages, dont le terrain de jeu sera la Ville.

Aussi, des écoles artistiques et circassiennes jouent à Sortilèges. Les jeunes artistes en herbe ont la possibilité de côtoyer le milieu professionnel, de travailler hors des murs et de jouer, en conditions réelles. Un accompagnement (artistique et logistique) du projet se fait avec notre équipe.





**LES ARTISTES & LES PUBLICS**

L'organisation du festival Sortilèges, Rue et Vous !

Le festival est accessible à tous (fond, forme, gratuité, temporalité) et accueille entre 10.000 et 14.000 personnes. Une trentaine de compagnies sont programmées offrant plus de 70 représentations sur la journée et un panel de formes artistiques dont la musique de rue, peu développée en Belgique francophone (min. 25%) et réparties dans une vingtaine de lieux publics et privés.

Le festival axe son développement autour de la présentation de nouvelles créations (min. 40%) dont une série majoritairement de premières. Il se veut être une vitrine de la création en Fédération Wallonie-Bruxelles (min. 60%). Sa programmation privilégie les spectacles créés dans l'Espace CAR (min. 60%).

Le Tremplin offre une opportunité aux jeunes artistes (10 cie) d'expérimenter leur 1<sup>er</sup> projet Rue devant un public, qui échange avec eux après le spectacle. Reconnu comme une occasion pour progresser et être valorisé comme les confirmés, cette initiative permet de tester leur spectacle face à un public averti et de se faire connaître.

Le projet Sortilèges est dans une approche public, de par son rayonnement (au niveau de son bassin de vie et au-delà), mais également par son offre abondante, gratuite, et par la découverte de nouvelles créations.

Le public peut, par la dimension à taille humaine du festival et par un regard aguerri, avoir une relation plus privilégiée avec les artistes (échanges-rencontres).

Le travail entre le lieu de résidence et l'événement de diffusion permet de rendre l'Artiste accessible au public et de développer l'envie de connaître le cheminement de création, de voir le résultat final. Cela crée du lien entre les cie et la population et développe leur esprit critique.

**A.4. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement de la politique sectorielle y relative.**

**A.4.1. Historique.**

Depuis la fin des années 80, la MCA s'investit dans les Arts de la Rue et au développement de la pratique amateur.

Au départ, ne disposant pas d'infrastructure adaptée, elle développe un concept d'activités de rue et de scènes surprises se déroulant dans des lieux insolites.

En 1989, à l'occasion de ses 10 ans, elle crée les *Sortilèges au Château*, activité qui réunit ses publics en rue, autour de différentes propositions d'animation, dont un spectacle de rue.

En 1991, l'orientation en Arts de la Rue se précise, en lien avec son implication et son partenariat avec le festival *Les Unes fois d'un Soir*, créé à Ath.

En 2000 aura lieu la 1<sup>ère</sup> édition des *Antoniades* à Flobecq.

En 2002, la MCA crée l'ASBL Centre des Arts de la Rue (CAR), adossée à la MCA à la demande de la FWB pour l'intégrer dans le contrat culture.

En 2005, la Ville d'Ath confie au CAR une infrastructure pour lui permettre de développer et intensifier sa mission.

En 2009, *Sortilèges au Château* devient un festival des Arts de la Rue *Sortilèges, Rue et Vous !* Première intégration et inauguration des œuvres de la Triennale de l'Art et du Végétal au festival.

En 2012, Sortilèges devient un festival écoresponsable et développe des actions et une programmation spécifique.

En 2013, Sortilèges se développe en festival pluridisciplinaire.

Fin 2016 a lieu la dissolution de l'ASBL et la réintégration du CAR à la MCA, ses ressources propres ne lui ont pas permis de développer son action de manière autonome.

La réintégration au sein du centre culturel s'inscrit dans la logique du nouveau décret des centres culturels et des actions culturelles spécialisées.

La Ville d'Ath rénove le bâtiment (+ de 900.000 €). Les travaux de rénovation

et leurs retards vont compliquer la démarche de résidence qui s'en trouve ralenti et casse le rythme des années précédentes.

En 2017, reconnaissance en action culturelle spécialisée en Arts de la Rue réunissant festival et création.

La fusion des deux se fait progressivement et augmente la cohérence des projets et le lien avec la population.

Fin des travaux de l'Espace CAR. La qualité de la rénovation amène une nouvelle ouverture à certaines techniques circassiennes.

Aujourd'hui, l'Espace CAR est devenu le lieu de fabrique de Sortilèges et de médiation en Arts de la Rue. Un espace ouvert sur la ville et à la population.

**A.4.2. Argumentaire.**

Le projet de développement des Arts de la Rue par la MCA à Ath s'est inscrit dès ses débuts dans la ligne de la politique de la FWB pour ce secteur à l'époque émergeant.

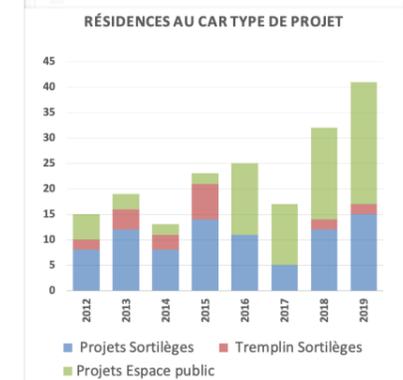
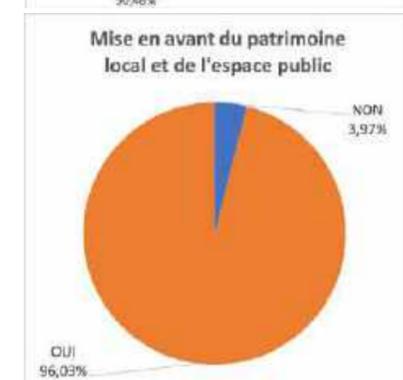
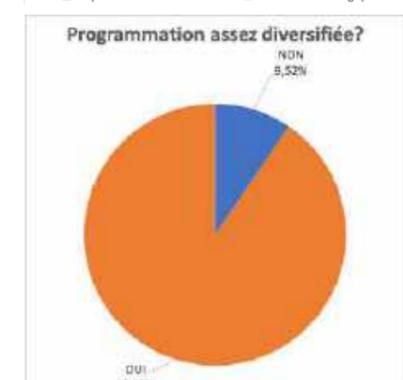
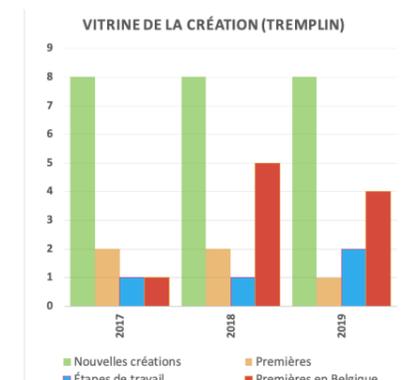
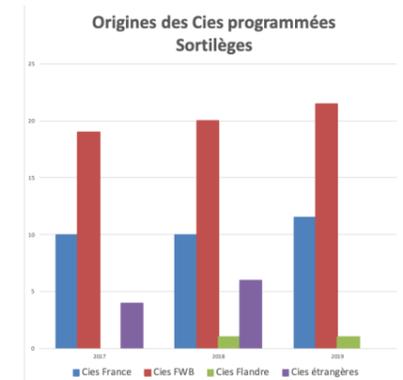
La première démarche a été de soutenir la création en FWB en complément géographique avec l'Espace Catastrophe et Latitude 50.

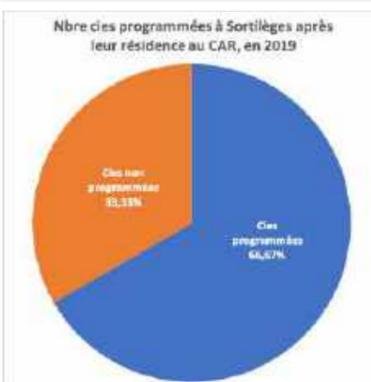
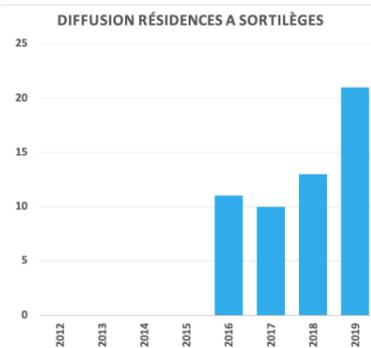
Une démarche également complémentaire avec la démarche de festival des *Unes fois d'un soir* et des pratiques amateurs en arts de la rue organisées par la MCA.

L'organisation de rencontres professionnelles a permis de faire émerger l'intérêt de soutenir la démarche musicale itinérante.

Le départ des *Unes fois d'un Soir* vers Lessines puis Huy, a laissé un trou dans la démarche initiée précédemment et a provoqué la mutation de Sortilèges en festival des Arts de la Rue.

Dans le cadre de la reconnaissance de 2017 en effectuant le regroupement des deux axes : diffusion et aide à la création et l'absence d'augmentation de la subvention, la FWB a provoqué une forte remise en question des démarches précédentes. Autant l'évaluation était bonne pour le festival, autant l'aide à la création manquait de ligne directrice et une refonte globale a été opérée. Avec un enjeu essentiel de ne pas perdre l'infrastructure du CAR nouvellement et chèrement rénovée par la Ville d'Ath.





La spécialisation est pensée pour répondre tant aux enjeux du territoire tels que définis par la démarche de la MCA qu'au soutien du secteur professionnel principalement de la FWB, notamment la jeune création. Le lien actuel entre accueil en résidence et festival fait que la création est maintenant plus soutenue et offre un cadre concret d'expérimentation (min. 60% compagnies issues de la FWB en résidence et min. 65% programmées à Sortilèges).

Les nouveaux guides sont ceux définis plus haut : Les artistes au centre, les artistes et les publics, les artistes et la population.

Les résidences permettent à la population d'approcher la création artistique et de comprendre comment se construisent les spectacles, mais aussi de contribuer à l'évolution de ceux-ci via les RencARTs qui proposent des rencontres à l'occasion d'étapes de travail.

Le Tremplin, partie spécifique de la programmation du festival, a pour objectif de soutenir principalement la jeune création de la Fédération. Une Bourse, une aide à la diffusion et à la communication, une prolongation avec un accueil en résidence, une confrontation à un public averti et attentif. Tous sont accueillis, pris en charge de la même manière et avec une même visibilité que ce soit des jeunes artistes ou reconnus.

Le festival permet une mobilisation importante de programmeurs qui peuvent visionner des créations réalisées à Ath en tout début de saison des Arts de la Rue.

La création et les initiatives artistiques sur le territoire sont favorisées, développées et promues via les ateliers, stages, résidences, créations sur mesure, projets participatifs...

Un de ces moments forts est la mise en place, le jour du festival, d'un espace valorisant les créations du CEC de la MCA qui reprend maintenant un volet arts de la rue développé dans l'Espace CAR. La forme parade a laissé place à celle de fête foraine, renforcée d'un travail de plasticiens sur une scénographie liée au projet, et dont les activités sont animées par leurs créateurs et destinées aux familles.

Chaque année, des partenariats supplémentaires sont activés. Plus particulièrement les écoles artistiques, groupes d'amateurs soutenus par d'autres opérateurs culturels, l'Académie de Musique.

La force de la spécialisation est d'être soutenue par les artistes, les programmeurs et la population.

*A.4.3. Relations et collaborations menées et envisagées avec les opérateurs sectoriels (locaux, communautaires, nationaux, internationaux) ainsi que les réseaux dont le Centre culturel fait partie.*

#### Comme centre culturel :

La MCA fait partie de plusieurs réseaux et est porteuse de la coopération régionale avec les 7 centres culturels voisins et est le CC référent pour les Arts de la Rue : programmation, aide à la circulation des artistes.

Régulièrement, des conseils ou des contacts artistiques sont demandés par les centres culturels voisins ou autres lieux de diffusion ainsi que par les organisateurs des événements culturels ou folkloriques.

Un partenariat est organisé dans le cadre de la Supracommunauté soutenue par la Province de Hainaut avec les communes de Lessines et d'Enghien. Notamment une collaboration avec le Rallye de la Petite Reine (Lessines) au niveau de la programmation (conseil, contact, repérage...).

#### Comme opérateur culturel local :

Dans le cadre de Sortilèges, la MCA travaille régulièrement avec les opérateurs culturels locaux, tels que l'Office du Tourisme, les musées, la bibliothèque... Différents projets naissent d'un partenariat avec l'Académie de musique (musique, Art de la parole...), des écoles artistiques et de cirque de la région.

Un travail est mené au niveau du tissu associatif, secteur social, éducation permanente. Divers projets artistiques ou d'appui proposent à des personnes handicapées, précaires ou en insertion sociale de s'impliquer dans le festival. De notre initiative ou de demandes des institutions ou structures. Citons : CPAS, Branche d'Olivier, Maison de Camille, CIEP, Service citoyen, réfugiés politiques, jeunes en insertion sociale, habitants d'origine étrangère...

#### Comme opérateur Arts de la Rue :

La MCA est membre d'Aires Libres et participe aux Commissions festivals et mutualisation.

Initiatrice et membre de Hainaut en Rue : collectif rassemblant les organisateurs et programmeurs d'événements en Espace public en Hainaut.

Futur partenariat avec Miramir0 en vue de soutenir la création et les résidences.

Un partenariat s'est établi, depuis quelques années, pour le Tremplin avec Droit de Cité (FR), organisateur des Artoizes et l'ASBL NEM de Namur en mai. Permettant à plusieurs cles sélectionnées d'être également programmées dans les deux autres événements, à la suite de notre festival.

#### Comme programmeur Arts de la Rue :

L'équipe Arts de la Rue se rend chaque année dans de nombreux événements et festivals organisés en Belgique et, dans une moindre mesure, à l'étranger, à des fins de visionnement, mais surtout, dans le but de renforcer les liens avec les organisateurs et les programmeurs susceptibles de participer à Sortilèges et d'assister aux étapes de travail organisées à l'Espace CAR.

Citons notamment : Chassepierre, les Tchaforinis, Les Tailleurs, Les Fêtes Romanes, Les Tornades, La Piste aux Espoirs, le Festival Up, Le Leû, la Fête dans la Ville à Amiens, Miramir0, Théâtres Nomades, De Gevleugelde Stad, Bitume, Les Turbulentes à Vieux-Condé, Les Unes fois d'un Soir, Cirque Plus, Theater of de Markt, Place des Marionnettes à Tournai, Les Artoizes à Lens, Namur en mai, le Festival de Louvain, Visuel-Visueel, SuperMouche, LaSemo, Rue du Bocage, Festival Hopla, Éclats de Rue à Caen (la MCA était présente aux rencontres Pro autour de l'Art en Espace public)...

*A.4.4. Argumentaire sur la cohérence entre les ressources humaines dont vous disposez et le projet d'action culturelle spécialisée poursuivi.*

#### Équipe permanente dédiée à la spécialisation

L'équipe est constituée de 4 personnes permanentes, équivalent à 3 TP.

#### Mélanie Straus

Coordination générale (résidence et festival) / Communication / gestion administrative

#### Alain Coulon

Conseil artistique / Services aux Artistes / Médiation / Développements

#### Maureen Kerckhof

Assistance coordination (festival, gestion des bénévoles...) / Aide à la communication (MT)

#### Nathalie Vieira

Accueil Compagnies, Public / Assistante administrative (MT)

L'intensification de l'action Arts de la Rue a nécessité l'engagement TP d'une coordinatrice. Cela a permis de professionnaliser et renforcer l'action du Pôle des Arts de la Rue, ainsi que d'augmenter la cohérence entre le lieu de création et le festival.

L'intérêt de la diversité des profils de l'équipe, leur complémentarité et leur expertise contribue au développement de l'action.

Mélanie Straus : Coordination générale, pilotage et structuration du travail sur le long terme, gestion de projet, connaissance du secteur, suivi budgétaire et financier, suivi création et accompagnement cles, médiation, relations institutionnelles, communication, organisation de l'accueil des cles

Alain Coulon : Programmation artistique, conseil à la mise en scène, connaissance du territoire (urbain, opérateurs/acteurs athis) et du secteur, développement/conception de projets artistiques (mobilisation, mise en scène)

Nathalie Vieira : Appui logistique, accueil public/artiste (résidence, rencART)

Maureen Kerckhof : Soutien à la communication : Interviews, journal de bords des cles, développement de publics de projet participatif, démarches Développement Durable

#### Soutien de l'équipe MCA

Tout au long de l'année, plusieurs membres de l'équipe sont mis à contribution pour les activités d'arts de la rue. Un régisseur attiré, une coordinatrice technique, un responsable des infrastructures, personnel d'entretien...





**Technique**  
Samia Ait Oussaid (et Nicolas Declève)

**Infrastructure**  
Lucas Ruyschaert

**Communication**  
Aurélien Lambert

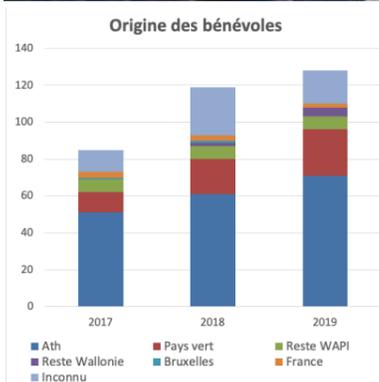
**Entretien**  
Djenny Mandala

**Accueil Pros**  
Amélie Chevalier

**Projet CEC**  
Valentine Coppens

**Projets socioculturels et participatifs**  
Magali Dereppe

**Projets Art contemporain**  
Éloïse Blyau



Sortilèges mobilise beaucoup en moyens humains. Toute l'équipe de la MCA y contribue quelques semaines avant : logistique, régie, accueils, bar, catering, Marché Artisanal, Village Associatif...

Durant la saison, plusieurs membres de l'équipe MCA mènent une réflexion et mettent en place des projets intégrés à l'événement (CEC, ateliers, organisation, résidence, rencontres scolaires, projet Culture-École...).

#### Soutien

L'équipe est renforcée par l'implication d'une centaine de bénévoles ainsi que 5 stagiaires minimum (3 mois/stage) par an pour l'organisation, actions Développement Durable, communication...

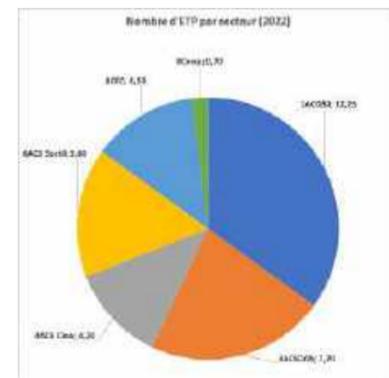
Les volontaires ont diverses tâches telles que l'accueil du public, l'information, responsables de cics/scènes, logistique (montage, catering, bar, parking, surveillance). Aussi, sont impliqués en amont, par exemple, hébergement chez l'habitant, confection du brassin de la bière à l'effigie du festival, la construction de composteurs...

Parmi eux, nous y retrouvons des membres du CA, du CO et de l'AG, des Athois, des membres d'associations (Ciep, Plateforme pour le Service Citoyen, CPAS, Branche d'Olivier...), d'anciens stagiaires, de fidèles (qui n'hésitent pas à emmener leurs amis), de nouveaux habitants, des connaissances

de l'équipe MCA ou encore de personnes intéressées par s'investir dans la vie culturelle de la région.

#### Ville d'Ath

Outre une maintenance de l'Espace CAR, la Ville d'Ath participe via ses services à l'organisation pratique de Sortilèges : logistique, sécurité, propreté...



de l'action culturelle spécialisée dans votre projet d'action culturelle générale.

#### B.1. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en termes de développement culturel sur le territoire d'implantation.

Il faut rappeler que pour le CP précédent la demande portait sur deux ACS différentes rassemblées en une par la FWB et ça sans soutien supplémentaire. Par ailleurs, la Ville d'Ath faisait un énorme investissement dans la rénovation de l'infrastructure, mais requérant que celle-ci s'ouvre à la population. L'absence d'octroi de moyens supplémentaires de la FWB a failli provoquer la perte de la mise à disposition du lieu, la nouvelle majorité communale lui envisageant d'autres destinations.

Cette ACS est emblématique pour le bassin de vie parce qu'en tant que territoire principalement rural, il est pauvre en événements culturels de cette importance. Il y est donc très visible, mais également identifié de loin comme les autres grands événements de rue de la FWB, par exemple à Chassepierre.

Par ailleurs, joindre un travail d'aide à la création et un festival s'avère une alliance porteuse. D'autres lieux le font aussi et d'autres l'envisagent.

Le développer dans le cadre d'un centre culturel, c'est lui donner un sens, il n'existe pas seulement pour lui-même, mais est facteur de développement pour une communauté locale.

#### UNE ACS REPENSÉE

Il a fallu repenser la nouvelle ASC en fonction et en plaçant la démarche artistique et donc les artistes au centre de l'ACS en identifiant 3 axes et par là de faire le lien avec l'ACG&I.

#### Les artistes au centre

« Les artistes au centre » est l'axe qui renvoie au soutien à la création et plus particulièrement à la jeune création de la FWB. Ce centre a un lieu qui devient emblématique et au cœur de la ville : l'Espace CAR. Un espace qui devient la fabrique de Sortilèges.

#### Les artistes et les publics

« Les artistes et les publics » confrontation aux œuvres, à leur diversité, accès à tous, médiation artistique.

#### Les artistes et la population

« Les artistes et la population » fait se rencontrer la population et les artistes en les sortant de l'isolement de leur lieu de résidence et les mettant en relation avec l'espace public athois, le développement de spectacles participatifs dans leur élaboration, mais aussi l'encouragement au développement de pratiques amateurs, puis semi-professionnelles et parfois professionnelles.

Sortilèges devient la partie qui assure la transversalité de l'ACS. Les stages et ateliers étant animés de manière prioritaire par des artistes en résidence ou étant passés par une résidence.

#### L'ACS DEVIENT CELLE DE LA « FABRIQUE DE SORTILÈGES »

Elle s'appuie sur l'Espace CAR rénové et qui s'inscrit dans les trois défis de l'analyse partagée\* Porteur d'avenir, Tisseur de liens, Cultiv'acteur du Pays Vert.

#### Porteur d'avenir

Les Arts de la Rue sont un des moyens d'ouvrir la population assez traditionnelle à une forme de modernité. Sortilèges en tant que festival durable conscientise sur les enjeux de l'avenir.

Le concept de Sortilèges intègre participation et expression créative de la population.

#### Tisseur de liens

Sortilèges s'adresse à tous et crée des liens entre population et artistes.

Ce n'est pas que l'événement qui est important, mais tout le cheminement fait avant celui-ci. Avec un travail de développement local et territorial, en partenariat avec des opérateurs culturels et associations, dont l'implication est plus importante et la participation plus constante.

#### Cultiv'acteur du Pays Vert

Sortilèges contribue au dynamisme du bassin de vie, à la valorisation du cadre de vie, renforce les partenariats et coopérations dans le territoire.

Les Arts de la Rue ont souvent servi de fil rouge pour les inaugurations de nouveaux espaces publics. Progressivement Sortilèges s'est orienté vers une mise en valeur de la rénovation urbaine et plus particulièrement des espaces publics de plus en plus nombreux.

Ces dernières années suivant les collaborations de plus en plus régulières avec les opérateurs culturels locaux, Sortilèges a également investi leurs lieux par exemple : le jardin de la Maison des Géants, le parc de la Bibliothèque.

La volonté était aussi d'investir des quartiers plus paupérisés en préparant le terrain avec les projets de Plan de Cohésion Sociale.

Sortilèges est devenu l'événement de référence dans tout le bassin de vie et rayonne désormais bien au-delà (rayonnement de ±80 km). La volonté est de toucher prioritairement le public familial de la région, de rester sur une jauge entre 10.000 et 13.000 personnes.

#### UN LIEU, UNE FABRIQUE

L'infrastructure rénovée du CAR est devenue un lieu emblématique des Arts de la Rue.

Elle accueille maintenant l'équipe Sortilèges qui a fusionné avec celle de l'ancienne ASBL CAR.

Sortilèges 2020 devait en faire le lieu central du festival à la place du lieu historique du Château Burbant.



Pour ouvrir le lieu à la population, outre les événements directement liés aux Arts de la Rue, des temps forts culturels s'y déroulent aussi comme Les Narratives, le Festival Zéro<<18.

Par contre, l'accueil du marché CoopérAthive qui s'y déroulait une fois par mois s'est déplacé pour un autre lieu. Cela permet de renforcer l'identité culturelle du lieu.

\* Voir Carte méthodologique (page 216).

### C. Justification de la demande de subvention et examen de la faisabilité du projet.

#### DEMANDE PRÉCÉDENTE

Lors de la demande précédente, la décision de ne pas accorder d'augmentation de subvention et de forcer la fusion des ACS festival et Centre des Arts de la Rue a été un frein dans le développement de l'aide à la création et dans celui du festival. Or les moyens attribués étaient déjà très limités depuis des années. Le CAR n'avait pas bénéficié des augmentations accordées aux autres lieux de création.

La Ville d'Ath terminait une rénovation importante du lieu pour une mission qui devait obtenir des moyens qui lui permettraient de développer une action à la hauteur des investissements réalisés. La nouvelle majorité devant faire face à un déficit important du budget communal a fait savoir que sans obtention de moyens de fonctionnement à la hauteur des dépenses engagées, elle se réservait de réaffecter le lieu à d'autres fonctions ou utilisateurs. La Ville d'Ath devant assurer la charge du bâtiment a mis fin à ses aides directes au festival, renvoyant la recherche des moyens complémentaires vers d'autres sources comme la Province de Hainaut, mais qui vont se tarir. Si le budget global du festival a pu être maintenu, il n'en est pas moins vrai qu'il est difficile de faire face à l'augmentation des cachets. La demande a donc pour objet de renforcer la capacité financière du festival et de permettre les préachats.

L'absence de nouveaux moyens a empêché le développement de l'aide à la création envisagée. Il a fallu demander à des artistes accueillis d'intervenir partiellement dans certains frais d'accueil.

#### DEMANDE 2022-2026

La demande de financement s'élève à 120.000 € sur les 462.106 budgétisés.

Il est destiné, outre la stabilisation de l'équipe et du lieu, à investir dans le cadre de nouveaux axes de création en lien avec le projet tel que décrit plus haut.

Un des projets plus précis est de lancer des appels à projets pour soutenir des résidences qui auraient pour objectif de créer des spectacles qui seraient des aboutissements de démarches participatives avec la population sous des formes diverses des Arts de la Rue et avec un travail sur le territoire.

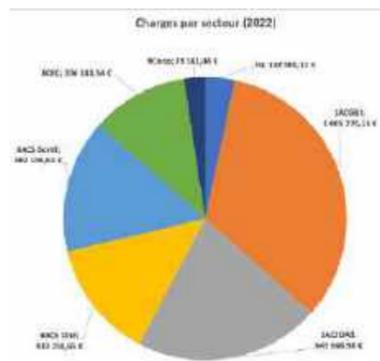
Un autre objectif est de renforcer l'aide au Tremplin au-delà des bourses accordées, par un accompagnement plus important. Et également, de soutenir au min. une jeune cie dès ses débuts (résidence, accompagnement du projet, communication, diffusion, programmation).

La volonté est aussi d'assurer un suivi plus important des créations.

Le projet d'étendre les propositions de stages d'été aux périodes de vacances de la saison.

Le développement d'ateliers animés par des professionnels des Arts de la Rue (parfois en résidence) nécessite des moyens complémentaires aux PAF des participants pour rester accessible à la population du bassin de vie.

Il est également envisagé de développer la médiation pour les spectacles en création, mais aussi pour les métiers des Arts de la Rue en lien avec les écoles secondaires et l'Académie de la musique et des arts de la parole.



Les accueils en résidence nécessitent chaque année des investissements en matériel et en adaptation technique du lieu (par ex renforcement des points d'accroche).

Par ailleurs, la réforme des APE en cours oblige à prévoir le financement de postes hors APE pour maintenir le volume de l'emploi dont celui détaché aux Arts de la Rue. (Voir budget général MCA)

#### NOTE CONCERNANT L'APPROCHE BUDGÉTAIRE SUR LE PLAN TECHNIQUE

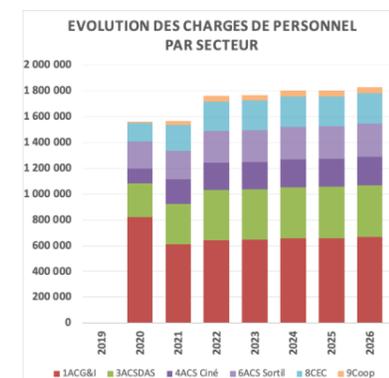
Par décision du Conseil d'Administration, les charges de personnel sont globalisées et c'est le coût moyen qui est budgétisé (idem pour les aides à l'emploi) ceci pour éviter les particularités dues par exemple à une forte ancienneté dans la fonction ou le fort différentiel entre statutaires et APE.

La comptabilité est en partie double. La générale suit le plan comptable normalisé par nature. Le pilotage budgétaire et financier se fait par l'analytique actuellement avec encore une partie de fonctionnement général, mais qui passera en analytique complète à partir de 2022 afin de répondre au besoin d'une identification des charges et produits par action culturelle reconnue.

Pour permettre un suivi détaillé du budget de Sortilèges, il fait encore l'objet d'un article budgétaire séparé dans l'analytique, le distinguant du reste des actions Arts de la Rue.

Voici les grandes lignes budgétaires du secteur (vision analytique). Elles séparent les postes « personnel » (51,2 et 61,2), amortissements et activités.

Sur les 70.000€ de subvention supplémentaire sollicités, ±57.000€ vont aux actions et 13.000€ aux « personnel » et autres charges.



Étiquettes de lignes	2022		2023		2024		2025		2026	
	Charges	Produits								
5 Sortilèges	150 000,00	65 000,00	153 000,00	66 300,00	156 060,00	67 626,00	159 181,20	68 978,52	162 364,82	70 358,09
5,1 Subvention MCF spécifique		120 000,00		120 000,00		120 000,00		120 000,00		120 000,00
51,2 Ch & Pr affectés. Amortis. Subv.	208,08	-	212,24	-	216,49	-	220,82	-	225,23	-
51,2 Ch & Pr affectés Pers.	140 875,89	56 563,31	141 561,38	57 117,85	144 138,09	57 672,40	144 415,74	58 226,94	146 283,68	58 781,48
6 Arts de la rue, création	50 000,00	10 000,00	51 000,00	10 200,00	52 020,00	10 404,00	53 060,40	10 612,08	54 121,61	10 824,32
61 Ch & Pr affectés. Amortis. Subv.	15 365,73	-	15 673,04	-	15 986,51	-	16 306,24	-	16 632,36	-
61,2 Ch & Pr affectés Pers.	105 656,92	42 422,48	106 171,04	42 838,39	108 103,57	43 254,30	108 311,80	43 670,20	109 712,76	44 086,11
<b>Total général</b>	<b>462 106,62</b>	<b>293 985,80</b>	<b>467 617,70</b>	<b>296 456,25</b>	<b>476 524,64</b>	<b>298 956,69</b>	<b>481 496,19</b>	<b>301 487,74</b>	<b>489 340,47</b>	<b>304 050,00</b>

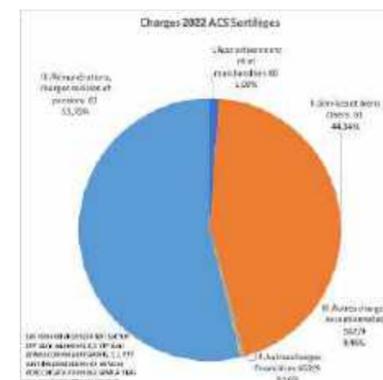
Comme une vision budgétaire par compte générale est sollicitée, nous avons tenté la transposition de l'analytique en générale malgré la faible pertinence dans le cas spécifique de la MCA et le fait que nos codes de compte sont déjà ventilés aux maximums des possibilités techniques en 6 chiffres notamment pour les ventilations par catégorie professionnelle pour les justifications demandées par le Forem.

Arts de la Rue Fabrique de Sortilèges	Ch 2022 AR	Pr 2022 AR
Autres charges	2 856,28 €	- €
Charges exceptionnelles 66	2 121,81 €	- €
III.Autres charges exceptionnelles 662/9	2 121,81 €	- €
668000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 121,81 €	- €
Charges financières 65	734,47 €	- €
III.Autres charges financières 652/9	734,47 €	- €
657000 CH.GEST CPTES,CARTES,VERS. &SERV.BANC.	424,36 €	- €
658000 CH. SYST. PERC. PMTS ELECTRONIQUES	310,11 €	- €
Charges	457 070,80 €	- €
Coût des ventes et des prestations 60/64	457 070,80 €	- €
I.Approvisionnement et marchandises 60	5 000,00 €	- €
604000 ACHATS DE MARCHANDISES	5 000,00 €	- €
II.Services et biens divers 61	204 869,62 €	- €
610020 LOYERS/LOC.PERM. INST.TECHN., MACH&OUTILLAGES	6 000,00 €	- €
610400 PRODUITS/PETITS MAT.NETTOYAGE	685,51 €	- €
610510 MAINT,REP.&ENTR. DES BATIMENTS	8 000,00 €	- €
610520 MAINT,REP.&ENTR.INST.TECHN,MACH&OUT.	1 500,00 €	- €
610590 MAINT.,REP.&ENTRETIEN-NON DISS.	16,32 €	- €
610600 DECHETS	81,61 €	- €
610700 PREV.& ASS. INC, DEGATS EAUX, TEMP, VOLS, ...	65,29 €	- €
610800 SIGN.,1ER SECOURS INF,SECURITE&GARD.	1 400,00 €	- €
610900 AUTRES FRAIS/FRAIS NON DISS.EQUIP.	2 611,46 €	- €
611120 LOC.NON PERM.ROUL/MAT.ROULANT	48,96 €	- €
611200 CARBURANT	120,00 €	- €
611220 CARBURANT SKODA/BERLINGO	214,22 €	- €
611230 CARBURANT BOXER/JUMPER	178,52 €	- €
611240 CARBURANT COMBO/CADDY	321,33 €	- €
611320 ENTR.SKODA/BERLINGO	178,52 €	- €
611330 ENTR.BOXER/JUMPER	178,52 €	- €
611340 ENTRETIEN COMBO/CADDY	178,52 €	- €
611420 ASSURANCE SKODA/BERLINGO	624,81 €	- €
611430 ASSURANCE BOXER/JUMPER	517,70 €	- €
611440 ASSURANCE COMBO/CADDY	678,37 €	- €
611500 TRANSP.PUBL.TRAINS,TRAMS,BUS,METRO, VELOS	800,00 €	- €
611600 TRANSP. ROUTIERS,DEMEN.,AERIENS, MARITIMES	3 500,00 €	- €
611800 AUTRES FR.TRANS.P.&VEH.,AMENDES,PARKING,PEAGE	24,48 €	- €
611820 AUTRES FRAIS SKODA/BERLINGO	69,62 €	- €
611830 AUTRES FRAIS BOXER/JUMPER	53,56 €	- €
611840 AUTRES FRAIS COMBO/CADDY	103,54 €	- €
612000 POSTES ET EXPEDITIONS	8 925,88 €	- €
612100 TELECOMMUNICATIONS & NTIC	900,00 €	- €
612200 IMPR,ENV,FOURN PAPER,SUP.&CONS.INF.	1 071,11 €	- €
612300 DUPL&PHOTOC,PHOTOC EXT,ENCRE ,PAPIER	244,82 €	- €
612400 PETIT MAT., ACC. & PT MOB. BUREAU	734,47 €	- €

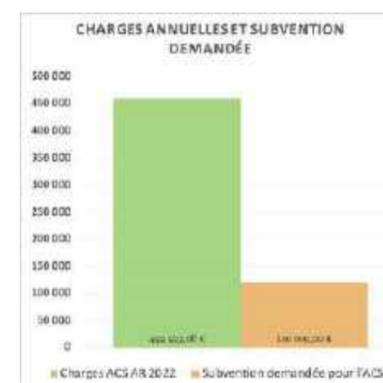
612500 SECR. SOCIAL,FR.GEST.CH.REPAS AUTRES SERV. SOCIAUX	1 958,59 €	- €
612600 FR. DEPOT & PUBL,DOC.ADM.,FORM.OFF.	40,80 €	- €
612700 AUTRES ASS. POUR RC, ACT. & RISQ. DIV.	1 795,38 €	- €
612800 TICKETS,IMPR. TICKET.,BRAC. & BADGES	652,86 €	- €
612900 AUTRES FR. & FR. NON DISS. D'ADM.&GEST.	2 499,25 €	- €
613000 TR. D'IMPR. POUR PROMO,PUB,REL.PUBL.	2 285,02 €	- €
613100 TR. D'IMPR. D'UN PERIOD. D'INFO & PROMO	9 000,00 €	- €
613200 ACH. ESP. PUB & FR. AFF. PUB-MEDIA PAPIER	326,43 €	- €
613300 ACH. ESP. PUB & FR. AFF. PUB-AUTR. MED.NTIC	1 305,73 €	- €
613500 FR. ACC. & DECO -ACC. PUBL,LOGES,BUREAUX	24,48 €	- €
613600 FR. HOTELS,HEBERG. NUITEES EN BELG & ETR.	1 500,00 €	- €
613800 AUTRES FR.PROMO,PUB,REPR,REL,PUBL,CADEAUX	65,29 €	- €
614000 DOCU GENERALE & AGENCES DE PRESSE	130,57 €	- €
614100 ACH.&LOC.,INSCR.&DR.ACCESS FORM.PERS.	424,36 €	- €
614200 DROITS ACCES SERV. OU MANIF. VIS. & DOC.	24,48 €	- €
615000 AUTRES FR.SPEC.ANIM,ATEL,COL,DEBAT	1 958,59 €	- €
615180 AUTRES ACH.&LOC.SPEC.POUR EXPO	163,22 €	- €
615190 AUTRES ACH&LOC.SPEC.&NONDISS.EXPO	81,61 €	- €
615200 ACHAT DE SPECT. VIVANT	80 294,05 €	- €
615210 LOC. & ACH. DE SPECT. MECANISE	13 383,71 €	- €
615280 LOC. & ACH. D'AUTRES PROGR. & MANIF.	25 000,00 €	- €
616000 ACHAT&LOC.DECORS&MAT.DECORS	326,43 €	- €
616010 ACH. & LOC.COST&MAT.COSTUMES	163,22 €	- €
616020 ACH. & LOC.ACC.&MAT.ACC.	8,16 €	- €
616050 ACH. & LOC. FOURN. PR. VUE, DEV. & MONT....	244,82 €	- €
616060 ACH. & LOC. PT MAT TECH OUTIL VET TRAV	212,18 €	- €
616090 AUTRES ACH. & LOC. AUTRE MAT. TECH.	1 632,16 €	- €
616310 DR. AUT.-DR. DE SUITE,DIFF, EXEC. OEUVRES	3 998,79 €	- €
619000 IND.ACT.DE VOLONTARIAT	163,22 €	- €
619100 PETITES INDEMNITES D'ARTISTES	4 325,22 €	- €
619200 CHEQUES ALE	816,08 €	- €
619300 RETR. TIERS&PREST. CULT. POL. OU SPEC.	1 387,34 €	- €
619400 RETR. TIERS&PREST. ARTISTIQUES	6 528,64 €	- €
619800 RETR. TIERS&PREST. TECHNIQUE	1 632,16 €	- €
619900 RETR. TIERS&PREST. AUTRES	489,65 €	- €
III.Rémunérations,charges sociales et pensions 62	247 201,19 €	- €
620201 PERSONNEL	246 532,00 €	- €
623912 TELEPHONE	342,75 €	- €
623913 TRAVAIL ASSOCIATIF	326,43 €	- €
<b>Produits</b>	- €	292 236,18 €
<b>Ventes et prestations 70/74</b>	- €	292 236,18 €
I.Chiffre d'affaires 70	- €	61 108,93 €
700100 REC.&DR. LOC., D'ACCES IND. OU COLL.	- €	1 108,93 €
704000 PROD. DES BARS, FOYERS, BUFFETS, ...	- €	12 000,00 €
704200 PROD. MISE DISPO ESPACE PUBLICITAIRE	- €	12 000,00 €
704210 PROD.DE SPONSOR.&PARRAIN.ENTR.&DE SERV.	- €	32 000,00 €
704300 PROD. MISE A DISPO D'INFRASTRUCTURES	- €	4 000,00 €
III.Subv & Cot.membres associés -PI & Pr 73	- €	226 627,25 €
737100 SUB. PROVINCE	- €	3 000,00 €
737400 SUB. REGION WALLONNE	- €	98 985,79 €
737500 SUB. COMMUNAUTE FRANCAISE FWB	- €	120 000,00 €
738000 MONT.COMP.RED.COUT SALARIAL	- €	4 641,46 €
IV.Autres produits d'exploitation 74	- €	4 500,00 €
749000 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	4 500,00 €
<b>Produits exceptionnels</b>	- €	1 749,62 €
<b>Produits exceptionnels 76</b>	- €	1 749,62 €
III.Autres produits exceptionnels 762/9	- €	1 749,62 €
764000 RECUPERATION COMPAGNIE D'ASSURANCES	- €	1 249,62 €
769000 RECUPERATIONS DIVERSES	- €	500,00 €
<b>Total général</b>	<b>459 927,08 €</b>	<b>293 985,80 €</b>

Le solde de -165.941,29 pèse sur les ressources globales de la MCA non affectées spécifiquement aux Arts de la Rue.

Le poste personnel 620201 reprend à la fois le personnel spécifique permanent et les apports ponctuels des autres services. Services qui si nous n'étions pas dans une structure avec mutualisation interne seraient facturés par des tiers dans les postes 619.



La subvention demandée représente 26% des charges annuelles 2022.



**D. Infrastructure(s) disponible(s) pour la mise en œuvre de l'action culturelle spécialisée sollicitée**

**D.1. Espace de travail, de répétition ou de résidence : L'Espace CAR**

**Salle gérée par la MCA. Gestion confiée par la Ville d'Ath**

Un lieu avec 2 espaces : un espace de travail de 12m x 15m avec une hauteur de 6,5m et une mezzanine 13m x 8m

L'Espace CAR offre aux artistes un lieu de travail spacieux, aux possibilités de création variées. Également mis à profit dans le choix des ateliers et stages. Une spécificité intéressante pour les structures ou disciplines demandant une grande hauteur.

Espace de travail, de répétition ou de résidence distinct de la salle de(s) spectacle(s)

- Bureau
- Salle de réunions
- Hébergement : avec une capacité d'accueil de 6 personnes, 2 chambres
- Salle de bain (avec machine à laver et séchoir), cuisine équipée

**Description succincte de l'équipement technique disponible**

L'espace de travail est assorti de rideaux noirs permettant des entrées et sorties. La mezzanine est équipée pour le travail face à un miroir, aidant à se schématiser à l'envers, à se voir « placer » (jeu clownesque, marionnette, masque...).

Les points d'accroches sont l'outil par excellence des circassiens. La MCA répond à ces exigences techniques grâce à ses points d'accroches. Les normes pour ces éléments sont strictes et évoluent ce qui implique une attention particulière.

Des accroches en hauteur : au nombre de 16 points, actualisées lors de la rénovation en 2017, pour l'acrobatie aérienne : trapèze, cerceau, anneau, corde, tissu, sangle...

Des accroches au sol : au nombre de 4 points, prochainement réactualisées, pour l'acrobatie au sol et mi-hauteur : mât chinois, fil/funambule, portique, cadre coréen, balançoire russe... Le nombre et la capacité de traction seront prochainement remplacés.

Mise à disposition de matériel technique déjà stocké sur le lieu (sonorisation, tapis de sol et de réception, éclairage de base). Si autre besoin éventuel, équipements techniques supplémentaires de la MCA (Palace - salle de spectacle) ou de la Ville d'Ath (praticables, poids).

Matériel aérien (5 trapèzes et 3 tissus)  
 Mobilier (chaises, tables...)  
 Accès facile pour caravane, charroi...  
 Gradin de 120 places  
 Informatique : WiFi (poste de travail si besoin est)  
 Copieur



## Modalités et les conditions d'utilisation de ces espaces

Le lieu est ouvert aux jeunes artistes et aux artistes confirmés/reconnus. La durée de résidence est déterminée au cas par cas avec un minimum de 5 jours, en fonction de l'avancement du projet ou de l'étendue des besoins. Elles peuvent durer une semaine à 1 mois. Une compagnie peut revenir plusieurs fois en résidence avec son projet.

Les demandes de résidence se font sur dossier : une présentation du projet, besoins techniques, note d'intention, calendrier de création, bilan d'avancement, objectif de la résidence, période demandée.

Le lieu lui est entièrement dédié (en dehors des ateliers et stages prévus). Les artistes sont en immersion totale : autonomie, horaires de travail libre (de 8h jusqu'à 22h), un logement pour 6 personnes (cuisine équipée, salle de douche, 2 chambres, pièce de travail), une polyvalence des espaces.

La mise à disposition de l'ensemble des infrastructures (espace de travail, travail sur table, logement) est gratuite. Seule une contribution pour les charges est actuellement demandée à la hauteur de

50€/semaine, quel que soit le nombre de résidents. Excepté les cics programmées au Tremplin.

À l'approche du festival, le lieu est totalement occupé par l'activité : répétition générale des ateliers, préparation de la signalétique, répétition d'un projet participatif entre les artistes et la population, résidence pour une création artistique in-situ...

Selon le projet, il peut y avoir un accompagnement d'un régisseur et plus particulièrement lors des présentations d'étapes de travail (les RencARTs).

Le lieu est occupé tout au long de la saison par les résidences, ateliers, stages, autres projets. Son taux d'occupation est en moyenne de 87%, hors périodes de congés et estivales.

### Autres salles :

#### Palace

#### Autres salles communales

La Ville met à disposition gratuitement certaines infrastructures selon les disponibilités tel que le Quai de l'Entrepôt. Hall polyvalent de 2375m<sup>2</sup> avec une grande hauteur. Il permet d'accueillir des spectacles de type itinérant lorsque

les conditions météorologiques ne permettent pas de le faire en extérieur.

### D.3. Autres espaces mis à disposition des projets :

Une vingtaine de lieux scéniques dans le centre-ville sont exploités durant le festival (lieu très ouvert, plus intime, architectural, naturel...). Les écoles et lieux d'opérateurs culturels sont mis à disposition pour les lieux de repli et/ou de représentations ainsi que pour les loges.

Des spectacles sont aussi joués dans les cours du Musée des Géants, du Château Burbant, Hôtel de Ville.

### F. Contacts de l'opérateur

#### F.1. Responsable du projet d'action culturelle spécialisée

- Mme Straus Mélanie  
068/68.19.51  
0478/45.30.88  
mstraus@mcath.be

#### F.2. Responsable de la programmation

- Mr Coulon Alain  
068/68.19.57  
0496/68.14.21  
acoulon@mcath.be



### Les artistes au centre

**Création**  
Lieu de résidence

- Soutien à la création FWB: résidence et pré-achat
- Soutien et accompagnement des jeunes compagnies
- Circulation des artistes

### Les artistes & les publics

**Diffusion**  
Festival

- Programmation adaptée au bassin de vie et accessibilité à tous (temporelle, financière, géographique et intellectuelle)
- Nouvelles créations développées pour et avec l'Espace public
- Valorisation et interaction avec le patrimoine local
- Programmation diversifiée (propos et disciplines) avec une attention particulière pour la musique de rue

### Les artistes & la population

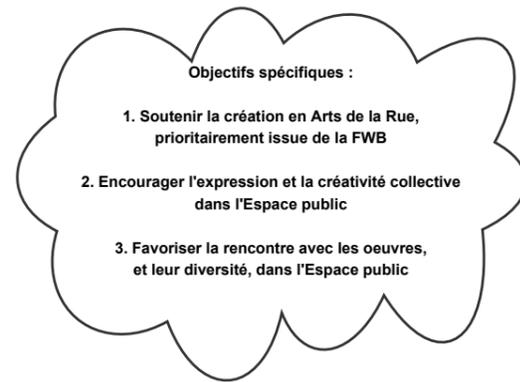
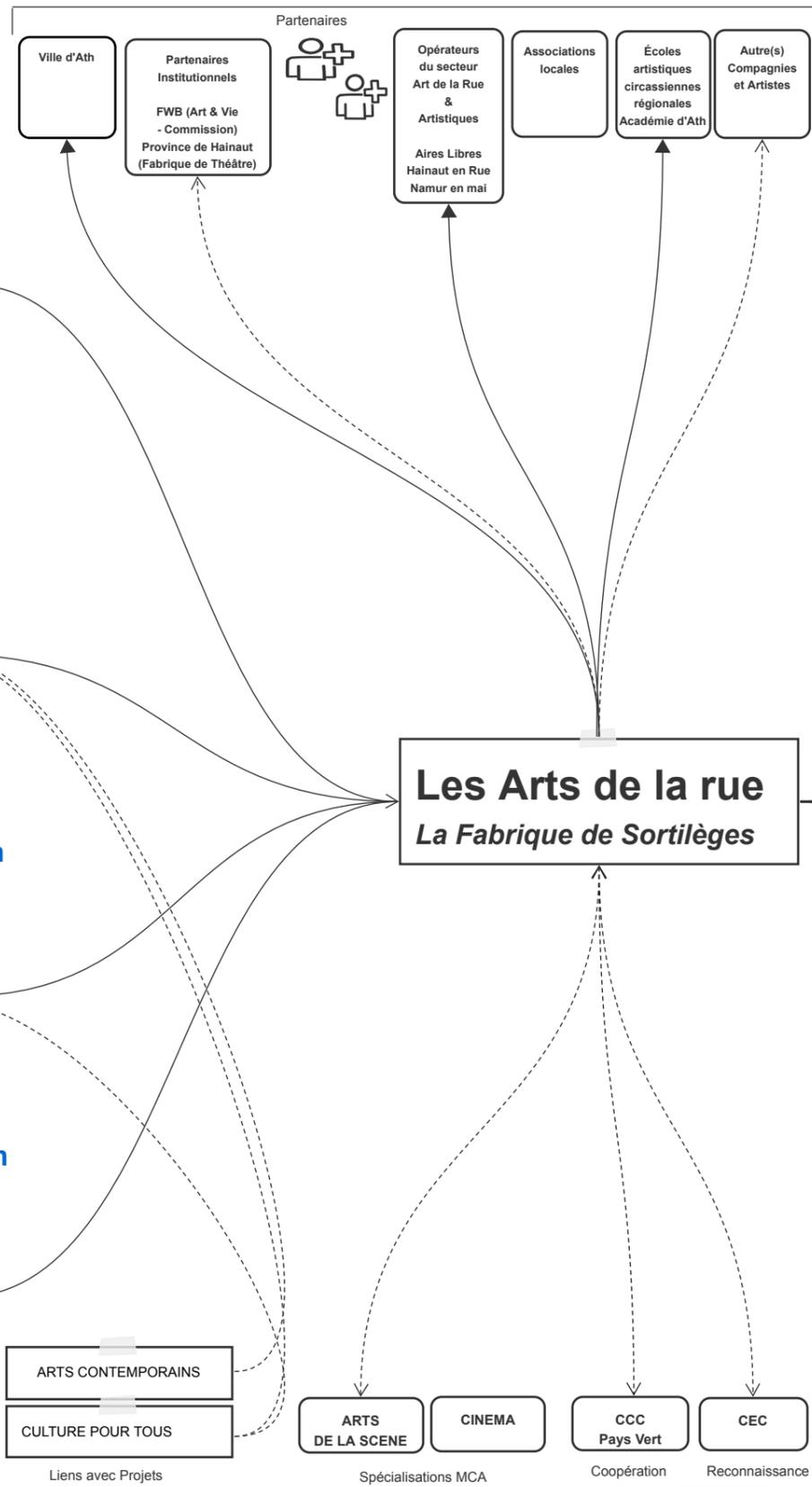
**Médiation**  
Tout public & Scolaire

- Organisation de RencARTs
- Implication des habitants
- Interaction entre professionnels et amateurs

### Les artistes & la population

**Pratique en amateur**

- Mise en place d'ateliers et de stages
- Mise en place de projets socio-artistiques et participatifs entre autres avec le CEC
- Valorisation des écoles en Arts Vivants



**En 2026, les actions de la Maison Culturelle d'Ath auront permis de ...**

**Contribuer au développement d'une société PORTEUSE D'AVENIR**

Plus éveillée, + consciente, + critique et + émancipée

Contribuer au développement d'une pensée propre et critique

Plus moderne et créative, + prospective et durable

Ouvrir à la modernité, bousculer les habitudes d'une commune à caractère rural, attachée aux traditions

Sensibiliser la population à la prospective et la co-construction d'un avenir durable

Plus participative

Encourager et stimuler une participation active

**Développer une dynamique sociale TISSEUSE DE LIENS**

Plus inclusive et + solidaire

Sensibiliser à la diversité et favoriser le vivre ensemble

Développer une offre culturelle au plus proche de la population

**Fertiliser un dynamisme territorial CULTIV'ACTEUR DU PAYS VERT**

Renforcer les trames du Bassin de vie

**Valorisant les productions innovantes dans l'espace public**

Renforçant la conscience des enjeux (Sortilèges, Festival éco-responsable)

**Mettant à disposition des espaces et des outils d'expression citoyenne**

Proposant des mécanismes de participation à la prise de décision en matière de programmation culturelle

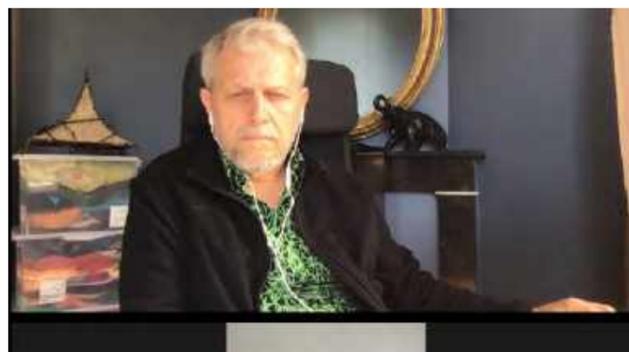
**Sortant la culture de ses murs et la rendant plus accessible à tous**

**Marquant et dynamisant le territoire**

Renforçant les collaborations et coopérations

Objectifs opérationnels

Axes de développement & Objectifs généraux



## COOPÉRATION DES CENTRES CULTURELS DU PAYS VERT

Coordination :  
ENGELBERT PETRE

Animateurs associés :  
ALICE LEFRANT, MAGALI DEREPEPE, PAULINE DUTHOIT

Katheline



# COOPÉRATION CULTURELLE RÉGIONALE

## CRITÈRES DE RECONNAISSANCE

La coopération est un dispositif reconnu par la FWB pour renforcer l'action des centres culturels.

Décret : 3 centres culturels au moins ; Coopération de projet et/ou de mutualisation.  
Apport de subvention de maximum 15.000€ par CC + 15.000€ pour le CC porteur.

2017 : 6 CC associés à la MCA : Lessines, Enghien, Silly, Beloeil, Leuze, Collines  
2022 : 7 CC associés à la MCA : Lessines, Enghien, Silly, Beloeil, Leuze, Collines + L'Envol (Brugellette-Chièvres)

## OBJECTIFS

**Mutualisation** : permettre une meilleure gouvernance, développer des outils communs, développer la professionnalisation des équipes, renforcer les démarches solidaires, partage d'information et de ressources, liaison avec les réseaux spécialisés en lien avec les CC...

**Coopération de projet** : développer des actions communes ou concertées dans le bassin de vie du Pays vert

## LIGNES DE FORCE

- Régularité du travail et assiduité de participation.
- Bonne réactivité collective avec les autres réseaux.
  - Solidarité entre équipes professionnelles.
    - Gouvernances améliorées.
    - Professionnalisation.
    - Intelligence collective.

CENTRES CULTURELS  
DU PAYS VERT

## PLUS-VALUE POUR LE BASSIN DE VIE ET SES POPULATIONS

- La coopération s'est développée autour de l'élaboration d'un programme commun via l'abonnement de la MCA.
- C'est un des moyens de développer les droits culturels : accessibilité géographique, accès à la diversité, développement de la liberté de choix...
  - Effets positifs mesurés de l'abonnement partagé de la MCA.
  - Une démarche qui renforce l'action des CC moins outillés sur le plan des infrastructures. Fait découvrir les salles moins connues.
  - L'intelligence collective développée en son sein permet une meilleure efficacité de chacun vis-à-vis de sa population.

## PERSPECTIVES

- Mutualisations :
  - Renforcement du travail d'échange de pratiques et connaissance au sein des équipes.
  - Développement d'outils communs : centre de documentation numérique, billetterie commune, pool de matériel.
  - Engagement d'un assistant commun.
    - Coopération d'action :
  - Poursuite de l'abonnement commun
  - Développement d'une action concertée scolaire en lien avec le PECA.



## RECONNAISSANCE COMPLEMENTAIRE EN COOPERATION DENOMINATIONS DES CENTRES CULTURELS INSCRITS DANS LE PROCESSUS DE COOPERATION

### Maison Culturelle d'Ath, porteur du projet de coopération

Sur proposition de la MCA, le nom de la coopération est devenu celui de Coopération du Pays vert et remplace celle du Pays d'Ath pour éviter de donner trop de poids à la dimension Ath.

#### Les centres culturels associés

- Centre culturel de Beloeil
- Centre culturel de Leuze
- Centre culturel des Collines
- Centre culturel de Lessines
- Centre culturel d'Enghien
- Centre culturel de Silly

#### Nouveau centre culturel qui rejoint la coopération

- Centre culturel L'Envol (Chièvres, Brugelette)

#### Porte ouverte à d'autres CC voisins

Autres centres culturels faisant partie du Parc naturel des Plaines de l'Escaut :

- Centre culturel de Péruwelz
- Centre culturel d'Antoing

Bien que ne faisant pas directement partie du bassin de vie, deux CC voisins ont souhaité rejoindre la concertation pour bénéficier de la mutualisation ainsi que d'échanges de savoirs et de pratiques. Cela se traduit sous la forme d'invitation permanente aux réunions de la Coopération des centres culturels du Pays vert (CCCPV).

Ceux-ci ne sont pas concernés directement par les projets d'action culturelle communs. Cependant, des projets peuvent se monter entre CC des Plaines de l'Escaut. Ceci concerne plus particulièrement le CC de Beloeil, qui est à la limite du bassin de vie de Tournai et fait partie du Parc naturel des plaines de l'Escaut.

Une partie des caractéristiques du bassin de vie d'Ath se retrouvent dans ces deux communes.

Il faut également noter que le CC de Comines a souhaité participer à certaines phases de travail souhaitant par-là sortir d'une réflexion isolée.

### Désignation du porteur de la coopération

La MCA avait été désignée porteur de l'analyse partagée du territoire avec perspective d'une coopération régionale dès 2013.

La demande formelle de renouvellement de la désignation comme porteur de la coopération a été envoyée début octobre 2020 à l'ensemble des CC du bassin de vie.

### Projet de coopération

La Concertation des centres culturels du Pays Vert s'est intensifiée depuis 2011.

Le démarrage d'un travail collectif sur la zone périphérique à Ath correspondait à une amélioration de la perception du territoire commun aux centres culturels proches, permettant aussi de partager des expériences dans un territoire similaire.

Le besoin de mutualisation était important pour les nouveaux centres et les nouveaux directeurs. Cela n'a pas empêché de tenter des actions culturelles communes et de coordonner la diffusion: Le festival de tréteaux (3 éditions), Ottokar, info via les périodiques, concertation arts de la scène ...

Le passage d'une action de concertation vers une coopération a pris le temps nécessaire pour que la confiance s'installe, notamment par une bonne connaissance de chacun et une prise en compte des spécificités.

L'action de la MCA est volontairement d'appui aux centres voisins. Partant du principe que c'est à l'acteur le plus fort de soutenir les autres.

La volonté partagée par les 8 centres est de poursuivre la coopération et de développer des projets d'action communs.

Un soutien particulier est envisagé pour le nouveau centre culturel L'Envol. Soutien plus spécifiquement attendu de la MCA.

Évaluation de la coopération du premier contrat programme.

Le premier constat est que les coopérations n'ont pas été prioritaires dans le cadre du financement des centres culturels par la FWB.

Il a fallu réduire les perspectives notamment en termes de mutualisation de services supplémentaires comme envisagé.

L'action s'est développée sans pouvoir compter sur l'appui humain que les moyens supplémentaires devaient apporter. La petite part de financement reprise dans le CP de la MCA n'a été reprise que pour permettre à la MCA de pouvoir bénéficier de la trajectoire budgétaire limitée pour ses autres actions culturelles.

Une évaluation formelle sous forme de questionnaire (voir l'ensemble du questionnaire et des réponses dans les annexes) a servi de base à l'évaluation et la détermination de pistes pour le prochain CP.

Les résultats sont plutôt très positifs et appréciés comme tels par tous. L'appréciation globale est de 80%.

Le rôle de la MCA dans le développement de la dynamique de coopération est jugé globalement très satisfaisant et plus particulièrement pour les plus petites structures. Et son rôle fédérateur est jugé très effectif. Il faut noter que la MCA est une source d'information primaire qui évite l'appel aux fédérations et services sociaux pour par exemple des questions juridiques ou sociales.

Si la collaboration autour de la diffusion est le point le plus apprécié, ce qui est plus difficile à atteindre à travers le travail de coopération : ce sont les droits culturels et les enjeux du territoire. Le renforcement de la solidarité est aussi un des résultats apprécié.

Pourtant à l'examen des actions réalisées, le travail autour de la diffusion a permis de renforcer certains droits comme la diversité sur le territoire et l'accessibilité de tous.

Les priorités à donner si des moyens sont dégagés pour la coopération sont pour du personnel commun, du matériel commun et une billetterie commune.

Les attentes vis-à-vis de la coopération :

- Qu'elle joue le rôle d'interface avec les autres niveaux de coopération.
- Qu'elle soutienne le travail de l'ensemble des équipes et plus particulièrement des animateurs.
- Qu'elle renforce l'analyse partage du territoire commun

La question du lien avec le reste de la Wallonie picarde est posée par certains et plus particulièrement par ceux qui nous rejoignent en provenance des autres arrondissements.

Il y a visiblement un vide laissé par l'ACHO et un rôle non repris par CPWP. Une génération de nouveaux pilotes d'institutions devrait permettre un nouveau développement. La manière dont le PECA s'organisera sur la WAPI pourrait en être un des instruments.

Il manque à la Wapi, une claire identification de ses bassins de vie ou bassins culturels basés sur les populations et leurs pratiques culturelles. Un travail fait dans le Pays Vert mais toujours pas initié dans le reste de la Wapi.

### Projet 2022-2026

#### Maintien des dispositifs existants

Les dispositifs en place animés par la MCA seront maintenus.

#### Réunion mensuelle des directeurs

Les réunions des directeurs sont consacrées au partage de l'information (infos collectées dans les réseaux et délégations de chacun), aux réponses à des questions concrètes de gestion, à des points thématiques selon les demandes.

#### Réunions techniques et stratégiques

En fonction des nécessités, des réunions sont organisées, par exemple : rencontre de l'inspection des lois sociales pour évoquer les difficultés d'appliquer certaines dispositions légales et tenter d'obtenir des dispenses sur mesure.





### Réunion des équipes d'animation

Des réunions sont organisées pour permettre aux équipes de s'organiser en réseau, de partager des expériences, de construire ensemble certains projets.

### Réunions de coordination diffusion

Plusieurs fois par an, des réunions sont organisées pour partager sur les spectacles visionnés, évoquer les choix de programmation de chacun afin d'éviter de se concurrencer et permettre les complémentarités, de collaborer ensemble sur certains projets.

Ces réunions débouchent aussi sur des projets communs. Ex : un abonnement régional Jeune public, inclusion de spectacles de chacun dans l'abonnement de la MCA.

### Renforts techniques et matériels

Renforcement mutuel des équipes pour les projets importants par les deux centres les plus dotés sur ce plan Ath et Lessines.

L'acquisition de matériel en commun n'a pas pu se faire comme escompté. Ici aussi ce sont les 2 plus gros centres qui prêtent aux autres.

Certains investissements sont réalisés avec pour perspective le prêt aux voisins.

### Liens avec les réseaux professionnels

Le réseau des CC du Pays vert se connecté avec d'autres réseaux sans que chacun ne doive le faire de son côté.

La CCCPV est donc connectée à plusieurs réseaux ou lieux de concertation ou de représentation, via le CC qui y participe plus activement. ACC, ASTRAC, ASSPROPRO, Quadrature du cercle, Culture=wapi, No Télé ...

Lorsqu'il y a des renouvellements de délégation, il y a concertation sur les candidatures.

### Mutualisation d'outils

Une base de données commune est constituée avec des documents réalisés en interne ou glanés dans d'autres lieux ou lors de formations. Dans les différents domaines administratifs, institutionnels, législations, formulaires types, etc.

### Nouveaux dispositifs si octroi de moyens financiers

#### PECA

La CCCPV estime que la MCA doit jouer l'intermédiaire pour le bassin de vie. Toutefois, le PECA s'organise par bassin scolaire et donc Wapi. Cela dépendra du type de consortium organisé par C\*WP et des moyens qui permettront de faire face à l'augmentation du travail.

#### Soutien de gestion

Développement des fonctions de services communs par la disposition d'un 1/2ETP de service d'appui.

L'inventaire des difficultés de fonctionnement des différents centres culturels met en évidence que la charge de travail administratif ainsi que l'accumulation des savoirs législatifs liés à la fonction d'employeur et d'ASBL, ne cessent de croître et pèsent lourdement sur la fonction d'animation et de pilotage des projets.

Par ailleurs, les services professionnels type secrétariats sociaux ou même ORUA ne répondent pas à une attente de proximité de terrain.

#### Soutien technique

Matériel technique pour renfort des petites structures

#### Soutien numérique

La disposition d'outils communs, notamment pour les services de billetterie et autres appuis administratifs et informatiques, par la disposition d'un second 1/2 ETP de service d'appui spécialisé.

S'organiser pour trouver des réponses par échanges de savoirs et par organisation de services communs est la piste poursuivie.

Le numérique occupe une place de plus en plus importante dans nos institutions, avec des moyens de fortune, sans vision réellement organisée ou prospective, notamment dans les domaines suivants : archivage, gestion des mails, sécurisation, newsletters, outils de bureautique, outils de communication, solutions cloud, sans parler de billetterie informatisée commune.

Ici aussi, le fait de devoir chacun faire les recherches de son côté et de devoir tous développer des compétences en interne semble une méthode peu efficace ou efficiente.

#### Plan financier

L'aide attendue de la FWB pour la MCA est une contribution de 30.000€ : 15.000€ + 15.000€ pour le centre culturel porteur de la coopération.

Pour le nouveau Centre l'Envol : 15.000€ étant donné le soutien plus important demandé pour son démarrage.

Par autre centre culturel déjà associé du bassin de vie : 10.000€, soit 60.000€.

Total : 105.000€

Il faut noter la difficulté apparue à certains endroits quant à la formule de financement envisagée.

Les moyens octroyés au CC porteur ne peuvent être considérés comme une partie de subvention au profit de son action.

La subvention est acquise à la coopération pas au centre, même si elle peut lui être octroyée globalement.

## COOPERATION CULTURELLE DU PAYS VERT



### UNE OFFRE DE SPECTACLES COMMUNE ET DIVERSIFIÉE

Depuis quelques années, dans l'abonnement MCA, vous pouvez compléter votre saison avec des spectacles joués chez nos voisins. Une proposition culturelle qui rencontre aujourd'hui un franc succès.

Chaque mois, la Coopération des Centres Culturels du Pays Vert (CCCPV) se réunit pour mutualiser les expériences, les savoirs, la communication et construire des projets communs. Cette collaboration ne date pas d'hier, puisqu'il y a 14 ans un premier projet commun *Les Rencontres de Tréteaux* sillonnait déjà nos campagnes. Par la suite, la Maison Culturelle invitait ses voisins à se concerter pour ne pas programmer les mêmes spectacles sur la même saison. « Nous étions plus dans de la coordination de diffusion que dans le type coopératif d'aujourd'hui », explique Engelbert Petre de la MCA.



La dynamique de coopération a pris tout son sens en 2014 après le G100, la première analyse partagée du bassin culturel partagé. « Ça nous a fait réfléchir aux spécificités de chacun, à être attentif à ce que font nos voisins, et surtout voir comment créer quelque chose ensemble et qui soit cohérent », raconte Laurent Vanbergie d'Enghien. « On est ancré quelque part. Quelle est notre caractéristique pour mettre en place des activités en rapport avec ce territoire et surtout avec sa population ? », complète Katheline Toumpsin de Leuze.

Côté spectacles, cela a permis de dégager des tendances comme Enghien et le conte, Lessines et la musique, les Collines et Noël au Théâtre, ou de se rendre compte d'une autre réalité de terrain comme à Silly. « Notre petite équipe couvre un territoire restreint. Nous programmons toujours en soutien à des événements existants, organisés par des associations partenaires (Printemps musical, le Salon, la Ligue des familles... ) », développe Marie Flamme.

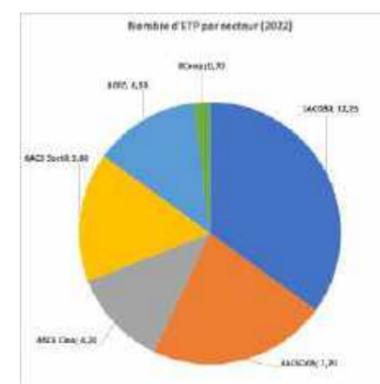
#### COOPERATION SUR LA DIFFUSION ET ABONNEMENT COMMUN

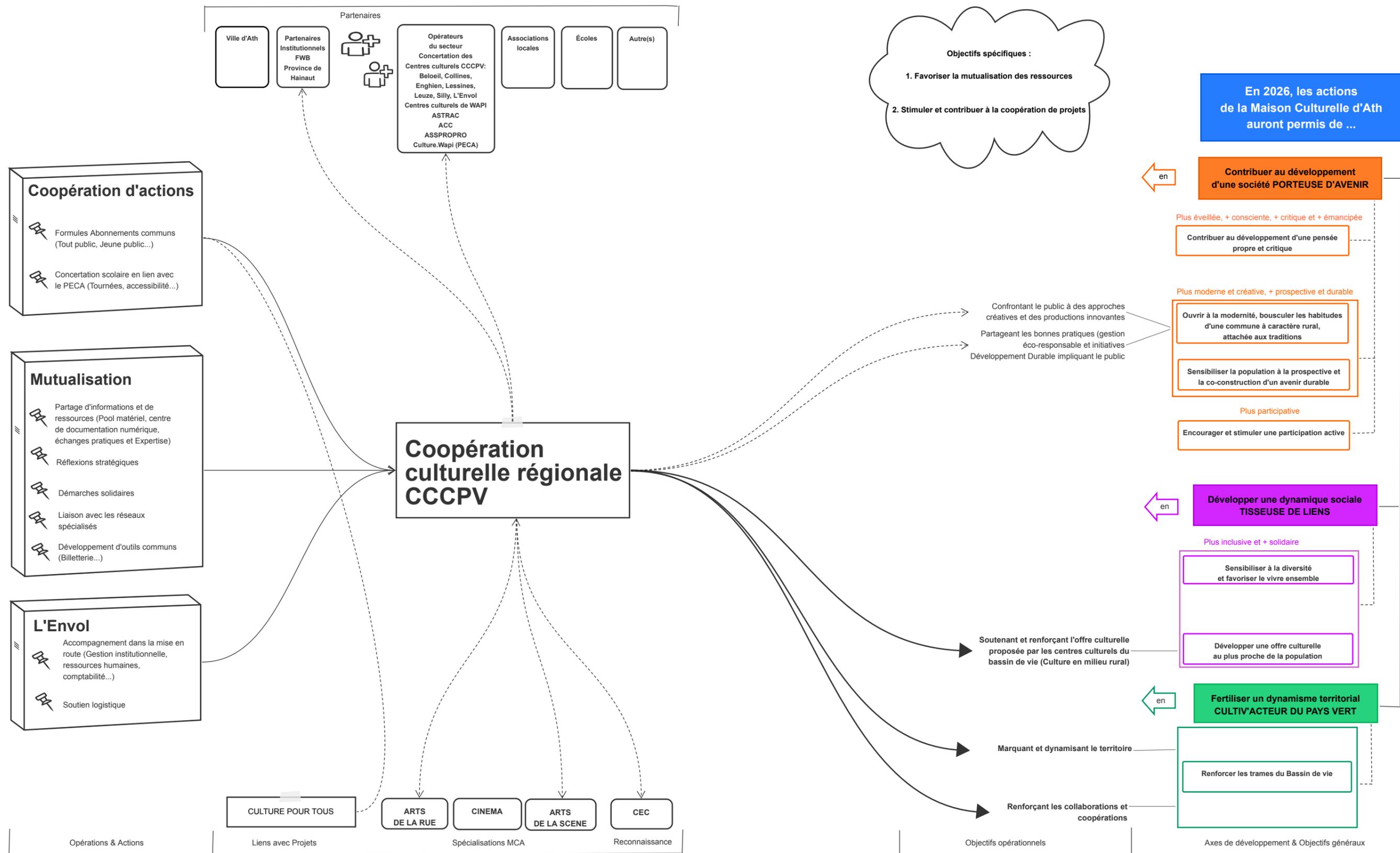
Dans la continuité de cette réflexion partagée est née l'envie de faire voyager les abonnés dans les communes du Pays Vert. Il y a 10 ans, les choses étaient fort cloisonnées. Les mentalités changent, les gens n'ont plus peur de franchir des frontières et sont contents de découvrir de nouveaux lieux. Avec ces spectateurs supplémentaires, les plus petits centres culturels osent accueillir des compagnies qu'ils n'auraient pas programmées sans le soutien de la MCA. Axelle Risselin du Pays des Collines constate que « les gens viennent aujourd'hui directement acheter leurs places chez nous. Notre objectif n'est absolument pas de "remplir" avec des personnes vivant hors de notre territoire d'action, ce qui serait un non-sens. Mais c'est un complément permettant d'élargir notre offre. »

« C'est aussi une manière de concrétiser des notions abstraites comme le territoire. À travers cet abonnement, faire bouger le public, permet de rendre compte qu'il y a bien un territoire qui existe, avec des opérateurs différents, qui organisent d'autres choses. Ça renforce une offre réfléchie, qui est multiple, sur un territoire donné, et c'est très positif », réagit Laurent.

« Cette concertation nous permet d'éviter des doublons concurrents ; dans une même zone géographique, où le public a l'habitude de circuler, cela n'aurait pas beaucoup de sens d'accueillir un même spectacle à quelques semaines d'intervalle », ajoute Charline Vidts de Belœil.

L'intérêt du décret, c'est de recentrer le travail des centres culturels vis-à-vis de sa population locale. « Mais nous sommes dans le même bassin culturel. Les habitants du territoire partagent nos services. Ce qui fait sens, c'est de penser en termes de droits culturels c'est de penser population, enjeu du territoire dont la diffusion, accessibilité (mobilité, prix), c'est aussi penser diversité pour offrir un plus grand choix auquel la population doit pouvoir accéder ! Cela permet des spécialisations en plus de la spécificité locale qu'on essaie tous de développer », explique Engelbert.

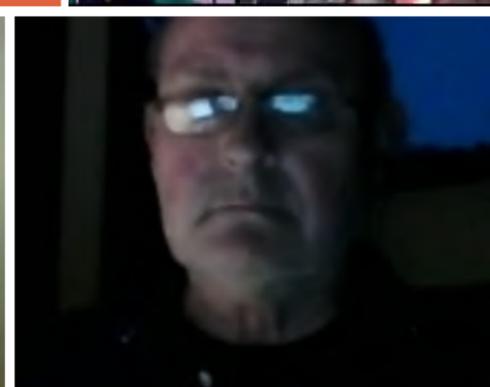
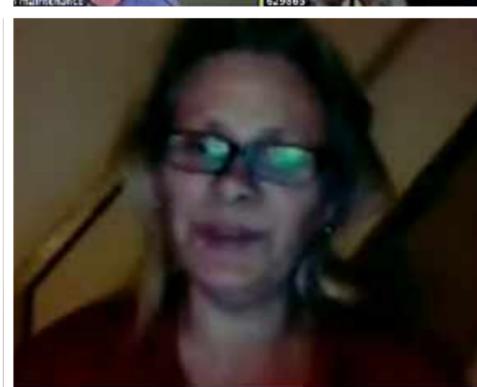






# 03

## LES RESSOURCES ET MOYENS



### ➤ 3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

De petit Foyer culturel à Centre Culturel Régional

Que retenir de l'évolution de la MCA au cours de ses 41 années d'existence ?

La MCA démarre au niveau le plus bas, Foyer culturel de « catégorie C », faiblement subventionné, tant par la FWB que par la commune.

Elle gravit progressivement les échelons. La qualité de ses démarches et les résultats obtenus la mènent au niveau de reconnaissance de Centre Culturel Régional de catégorie 1 (1/1/2000).

Le développement de son action est notamment rendu possible par l'arrivée successive de divers plans d'embauche dont les CST (Cadre Spécial Temporaire) et, fin des années nonante, les APE, permettant de tripler le volume de l'équipe.

Ses actions se multiplient et la gestion de la nouvelle salle de spectacle Le Palace lui est confiée.

Les ressources humaines doivent être à l'avenant de l'ampleur de la tâche. La seule source d'engagement reste celle des Programmes de Résorption du Chômage (PRC) : introduction demandes de nouveaux postes/projets, absorptions de points/postes d'autres ASBL en difficultés, transferts de postes du paracommunal.

Par ailleurs, pour éviter la délicate cohabitation des statuts publique-privé au sein de l'équipe, la MCA s'engage à reprendre une partie des postes détachés communaux sous contrat ASBL.

L'obtention de subventions à la hauteur des actions développées et de leurs résultats est assez difficile. La création d'un nouveau CCR n'était pas encouragée et le sous-financement chronique empêchera de remplacer les postes APE par des postes sur fonds propres, nécessitant un investissement supplémentaire de 33%.

Vu le peu et le manque de diversité d'opérateurs culturels dans le bassin de vie, le choix est fait de développer de nouvelles actions ou d'en sauver (cinéma), toujours au bénéfice de la population.

L'autonomisation des projets sous forme de nouvelles ASBL reste très compliquée.

Ce fut un succès pour Infor-Jeunes ; un fiasco pour le CAR, sous-financé au point de devoir être réintégré à la MCA. Quant au CEC, il restera intégré à la MCA parce que non viable en autonomie.

La reprise de la gestion du cinéma au pied levé lors de son abandon par le groupe Carolywood, constitue un challenge supplémentaire.

C'est donc le choix de nouvelles missions et de la recherche de l'efficience qui est posé.

Un développement des actions sous-financé

De 2000 à 2020, conformément aux décrets de 2002 et 2013, l'équipe a continué à développer ses missions en lien étroit avec les enjeux du territoire.

Lors de son adoption, le décret 2013 fut applaudi par toutes les forces politiques.

Malheureusement pour ceux qui se sont lancés à plein régime dans l'aventure dès le début, les moyens n'ont pas suivi du côté de la FWB. La trajectoire budgétaire adoptée bien après, au lieu d'allouer les moyens en regard des résultats concrets des actions, s'est transformée en rattrapage d'indexation basé sur un système de pourcentage qui a accentué les écarts et inégalités de subventionnement entre institutions.

Équité de traitement ?

Le décret de 2013 aurait dû permettre une plus grande équité de subventionnement. Pourtant, lorsque l'on compare les grands centres culturels, on constate que les plus anciens centres ont bénéficié de larges subventions dès leur création. Celles-ci leur ont permis d'engager sur fonds propres et d'avoir peu recours aux aides à l'emploi.

La trajectoire dite Greoli n'a fait qu'accentuer ces écarts par l'application du pourcentage d'augmentation, sans prise en compte des résultats des actions en termes d'activation des droits culturels pour tous.

Il y a peu d'indicateurs concrets qui justifient ces écarts de financement,

et peu/pas de critères contraignant à la prise en compte des spécificités de l'action menée en lien avec le territoire ou le bassin de vie, qui contribueraient à assurer un financement, proportionnel à l'action de terrain.

La pauvreté du bassin de vie en termes d'investissements culturels, tous secteurs confondus, est une réalité.

Cette situation, clairement mise en évidence dans le cadre de l'analyse partagée du territoire et de ses enjeux, pousse la MCA à développer des actions qui, dans d'autres territoires plus riches, sont portées par d'autres institutions financées comme telles.

La population de chaque bassin de vie devrait, au nom des droits culturels, pouvoir disposer d'un éventail minimum d'offres et d'outils culturels.

Il faut également noter que les différences de subventions créent aussi de fait des conditions de travail différentes pour les travailleurs.

Autre effet aussi, des tarifications plus élevées pour les usagers lorsque la part à financer par l'institution est plus élevée. Des différences qui créent aussi des concurrences régionales.

Garantir le maintien des actions développées grâce aux ressources humaines

L'option de la MCA a toujours été de compter sur le savoir-faire d'une équipe professionnelle et sur la qualité des trajets d'animation parcourus avec la population.

Il est indispensable de pouvoir au moins maintenir l'équipe en place.

Plusieurs indicateurs attestent de la surcharge de l'équipe. Logiquement, des moyens supplémentaires devraient permettre de renforcer certaines fonctions et de garantir que les spécialisations soient portées par au moins deux personnes. Une option mise à mal par la réforme APE envisagée.

L'équipe s'est développée sur base de projets APE, mais aussi sur base de la répartition des points obtenus sur davantage de postes que le nombre imposé par les décisions. Voir ci-dessous.

APE = danger majeur pour l'avenir de la MCA !

En 2020 : 142 points de subvention – 17 ETP min à engager – 27 ETP créés.

Obtenir un subventionnement proportionnel à ses actions, résultats et réalités de territoire est devenu une condition de survie pour la MCA.

Celle-ci est devenue trop dépendante des subventions APE, dont la prochaine réforme constitue une forte menace.

17 postes sont accordés sur base des projets acceptés par la RW, depuis plus de 35 ans pour certains, et 10 postes complémentaires ont été créés, sans subvention complémentaire, mais avec réduction de charges patronales de  $\pm 33\%$ .

#### Affectation des moyens supplémentaires

Sauf si la Région wallonne s'engage sur le long terme dans le maintien des subventions APE au niveau actuel (avec compensation des réductions de charges patronales qui seraient supprimées), le financement des actions culturelles sollicité sera prioritairement affecté à :

- la pérennisation de l'emploi APE (et donc des activités) par le biais de la mutation de postes APE en postes sur fonds propres

- l'appui des secteurs en manque de personnel

- le renforcement de l'accessibilité aux actions en veillant à éviter un éloignement d'une population moins favorisée. Et éviter des concurrences de fait entre régions proches. Le sous-financement a en effet aussi pour conséquence de contraindre à appliquer une tarification majorée en vue d'atteindre un équilibre financier, alors que des institutions mieux dotées peuvent se permettre de pratiquer des prix plus attractifs/accessibles.

#### Décret « Emploi »

Le secteur des centres culturels ne bénéficie pas autant que d'autres secteurs du décret emploi, puisqu'une seule subvention Permanent est allouée à chaque centre.

Heureusement pour la MCA, l'abandon de la référence au cadastre de décembre 2010 pour les subventions supplémentaires et donc la prise en compte de l'évolution du volume de l'équipe (rattrapage cadastral) lui aura

permis d'obtenir une augmentation de subvention et ainsi de faire face aux charges salariales liées à l'ancienneté de son équipe.

Petit bémol cependant, la MCA ne bénéficie pas de la subvention emploi Permanent pour son coordonnateur CEC, pourtant engagé sous fonds propres dans cette perspective, là où d'autres CC ont pu en bénéficier. Si le CEC avait été adossé plutôt qu'intégré, il aurait sans doute pu en bénéficier directement. Une des nombreuses situations qui font douter de la bonne prise en compte de la mission transversale des CC via les ACS.

#### Convention de Premier Emploi (ex Rosetta)

Comme d'autres CCR, la MCA a pu disposer de subventions/postes ROSETTA de la FWB.

Une subvention qui est passée de 2 ETP à 1 ETP et dont le maintien est annoncé très incertain à partir de 2021.

#### ACSDAS non reconnue

En 2015, suite au départ forcé et rapide de la coordinatrice arts de la scène, la MCA n'a pas été en mesure de rentrer à temps la demande d'ACSDAS. Il a fallu donner priorité à la mise sur pied de la saison.

L'introduction de cette ACS n'aurait toutefois sans doute pas changé la donne pour le MCA, dans la mesure où la trajectoire budgétaire fixée par la ministre Greoli limitait déjà la subvention globale.

## COMPTES ET BILANS 2017, 2018, 2019

Voir les comptes généraux, analytiques et bilans en annexe

La MCA utilise le plan comptable normalisé et pilote sur base de la comptabilité analytique.

Le nouveau décret intégrant la notion d'action culturelle spécialisée, devant être évaluée spécifiquement, la MCA a organisé sa comptabilité analytique de manière à rendre compte précisément de l'utilisation des financements spécifiques. Actuellement, seuls les postes spécifiquement liés aux actions sont repris. Dès 2022, nous passerons à une full analytique.

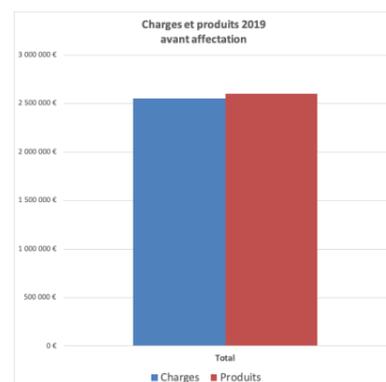
Les charges (et subventions) de personnel sont ventilées sur base de l'estimation du temps de travail accordé aux différents secteurs, et cela sur base d'une moyenne pour gommer l'influence des anciennetés et statuts (APE/Fonds propres).

Les amortissements liés aux investissements réalisés pour un secteur sont portés en charge du secteur concerné.

#### Situation actuelle

Le résultat positif de 2019 a permis d'envisager plus sereinement les impacts du COVID après affectation aux réserves sociales et obligatoires.

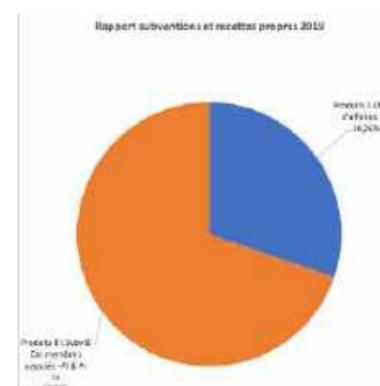
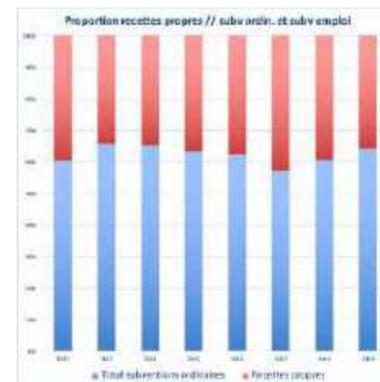
La MCA dispose de finances saines et d'une trésorerie qui lui permettent de faire face aux risques internes et externes.



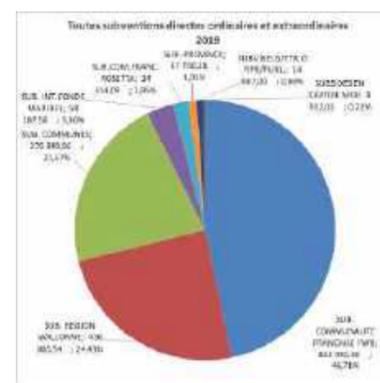
Le contexte défavorable sur le plan de l'emploi a guidé le CA à anticiper sur les accidents de parcours (telle une éventuelle perte de subvention APE) pour garantir à l'équipe une certaine stabilité d'emploi.

Les recettes propres sont relativement importantes si l'on considère qu'une partie conséquente de l'action ne peut pas en générer. Autour de 35% si les subventions extraordinaires obtenues par appel à projet sont prises avec les recettes d'activités ( $\pm 30\%$  si on les totalise avec les subventions ordinaires).

Si l'on prend en compte l'ensemble des subventions ordinaires et extraordinaires, projet et emploi, les subventions de la FWB couvrent  $\pm 50\%$  de l'ensemble de ces subventions.



#### UN PILOTAGE FINANCIER RIGOREUX



L'outil comptable et budgétaire analytique permet un très bon suivi financier par tous, sans nécessiter de formation comptable.

Plus aisée à maîtriser que la compta générale, elle permet de travailler à partir des budgets d'activités et de les consolider pour former le budget général.

Le fait d'avoir une vision par projet, plus ou moins détaillée selon les besoins, facilite le réajustement des écarts.

Elle permet un meilleur suivi et simplifie la justification de subvention de chaque ACS.

Sa visualisation poste par poste, sur plusieurs budgets et années, facilite l'analyse.

La taille de l'institution, l'augmentation du nombre d'activités, des montants budgétaires, du volume de l'équipe, sont autant de raisons qui ont poussé la MCA à se doter d'un tableau de bord assorti d'indicateurs graphiques, de manière à percevoir rapidement les évolutions et à les analyser collectivement.

Le travail a débuté dans les secteurs au sein desquels le volume de données quantifiables est important et facilement identifiable (ex : ventes spectacles, cinéma – progression hebdomadaire, comparaisons annuelles, ..) et a ensuite été étendu aux secteurs animation et ressources humaines.

La procédure de mise en concurrence et marché public est suivie.

Chaque achat est effectué via bon d'achat ou contrat.

Chaque dépense est validée par le responsable de projet ou de département, indexée par la compta, visée par la direction, et le paiement est exécuté par le trésorier si celui-ci la valide.

Les situations comptable et financière sont suivies trimestriellement.

Chaque responsable de budget reçoit les décomptes de la compta et les vérifie.

Ensuite la compta, la direction et le trésorier contrôlent l'ensemble et procèdent à une première analyse.

Après corrections éventuelles, la commission Finances du CA est réunie. En fonction du résultat, elle envisage les éventuelles modifications budgétaires nécessaires et examine les projets d'investissement.

Lors du CA qui suit, les éventuelles propositions sont validées.

Au cours du dernier trimestre, les responsables de budgets sont invités à rentrer les budgets de l'année suivante.

Ils sont consolidés dans une première ébauche de budget global provisoire.

Les responsables des budgets spécifiques, la compta, la direction et la commission Finances se réunissent et analysent le budget global provisoire pour équilibrage.

Le budget provisoire est proposé au CA, qui le valide jusqu'au budget définitif proposé à l'AG de mars.

Si le budget est déficitaire, la règle actuelle est de ne pas le raboter pour l'équilibrer, mais de donner mission à l'équipe de gérer pour atteindre l'équilibre. Cette disposition a montré sa pertinence et, d'une manière générale, évite les dépenses inutiles ou de prestige. Elle compense aussi une certaine habitude de l'équipe à conserver des marges de sécurité inutiles.

Il faut constater la problématique des retards dans les investissements. C'est une des conséquences de la surcharge de travail et des absences, plus particulièrement au sein de l'équipe technique, plus directement concernée par les investissements.

#### UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES RESPONSABLE

Le personnel est engagé sous contrat employé, en référence aux barèmes CP 329.02 appliqués à 100%, avec programmation sociale et, depuis peu, chèques repas.

La formation interne et externe est encouragée : en 2019, 512 heures de formation externe et 114h en interne.

Ces dernières années, la gestion du temps de travail s'est nettement améliorée, tendant vers un respect maximum des prescrits légaux. Un cadre toutefois considéré comme insuffisamment souple, voire démotivant, par certains.

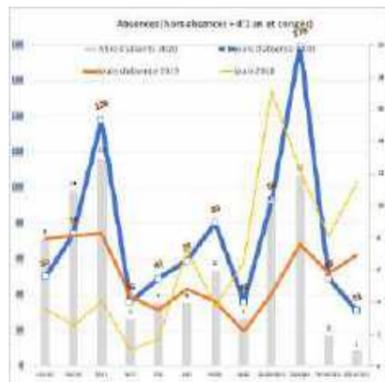
Une Ecoteam, composée de 10 membres et représentative des secteurs/services de la maison, est chargée d'aider l'équipe à intégrer des pratiques EcoEco de la conception à la mise en œuvre des projets, et dans le fonctionnement quotidien.

#### Indicateur des absences

Aujourd'hui, la MCA dispose d'outils de mesure et d'analyse des absences, des heures supplémentaires, du respect des limites de temps de travail quotidiennes et hebdomadaires, utiles aux coordinateurs et au CA.

Le Conseil d'administration, bien conscient du risque de spirale budgétaire en matière de charges de personnel, avait tendance à freiner les engagements.

La situation des dernières années, particulièrement difficile pour l'équipe, et révélée par l'indicateur des absences, a permis d'assouplir l'activation de renforts.



L'indicateur des jours d'absence illustré ici permet déjà de mesurer l'impact du COVID à la mi-octobre 2020. Il révèle par ailleurs le lien entre absences et périodes chargées, et plus particulièrement dans le secteur des arts de la scène, qui comptabilise près des ¾ des jours d'absence.

Les raisons énoncées sont diverses et il serait risqué de les assimiler trop rapidement à du burnout. Le CA reste toutefois attentif à cette hypothèse.

Une des explications du taux d'absentéisme serait la grande motivation des coordonnateurs et des équipes d'animation, et sa répercussion sur le travail des équipes d'appui.

Il en ressort une volonté de faire plus vite appel à des aides temporaires pour diminuer la pénibilité du travail.

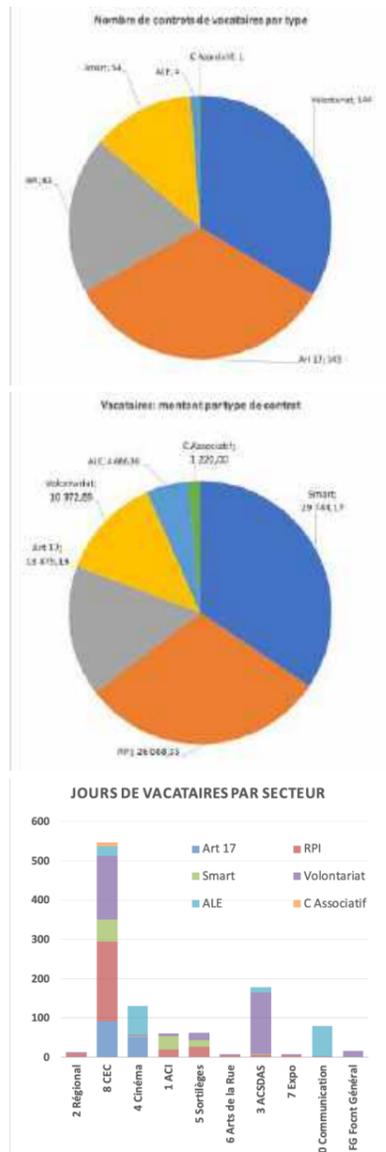
#### La procédure de recrutement

La procédure de recrutement actuelle, basée sur une analyse de fonctions, d'un examen écrit et d'une rencontre avec le jury est remis en question face à certains résultats infructueux : manque de candidats, mauvais choix, turn over,

Le CA a ainsi décidé de revoir la méthodologie et de se préparer au recrutement d'une nouvelle direction qui se déroulera pendant le prochain contrat programme.

#### Les vacances

Outre les moyens affectés au personnel permanent, la MCA fait appel à de nombreux vacataires, sous divers statuts, pour un montant de plus de 86.000€ en 2019.



#### UNE POLITIQUE DE GESTION DYNAMIQUE DU MATERIEL ET DES INFRASTRUCTURES

La MCA s'est vu confier la gestion d'infrastructures de grande qualité. Elle les gère en bon père de famille, de manière proactive et responsable. Pour tout ce qui concerne l'intérieur des bâtiments et les équipements techniques, si les services techniques communaux ne sont pas en capacité de suivre les problèmes, la MCA intervient.

Une partie des travaux de maintenance sont assurés par l'équipe technique et, depuis quelques mois, par un responsable de la petite maintenance. Lorsque les travaux dépassent les capacités de l'équipe, les tâches sont externalisées.

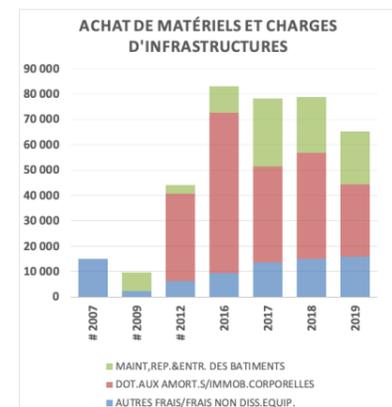
Depuis quelques années, la MCA a pu rejoindre le réseau informatique et téléphonique communal et bénéficie de ce fait d'un soutien du service IT de la ville.

La ville assume de manière directe les charges relatives aux infrastructures. La MCA veille à les restreindre au maximum par le biais du remplacement de tous les équipements et éclairages par du LED, et par l'adoption d'un fonctionnement économe, auquel l'Ecoteam contribue.

La MCA est citée par les services techniques concernés comme le meilleur gestionnaire sur le plan écologique.

La ville a de son côté équipé la toiture du Palace de panneaux photovoltaïques et d'échangeurs thermiques pour le chauffage de la salle et de la cafeteria.

Le coût de la prise en charge de matériel et de maintenances peut atteindre 80.000€ par an, amortissements compris.



La prise en charge directe de la petite maintenance par la MCA lui garantit de disposer d'infrastructures en état de marche et dont les qualités sont préservées. Ce qui est indispensable lorsqu'une part importante de ses actions doit attirer le public.

Le fait d'avoir investi de manière continuée dans la salle de cinéma a contribué à son essor.

Il faut noter que pour sensibiliser ses usagers à la bonne maintenance de ses infrastructures, la MCA les invite, pour les différents locaux, à signaler via QRCode tout problème constaté (dégât, panne, gaspillage de ressources, ...).

## MODIFICATIONS SURVENUES EN COURS DE CP

### LE SOUS-FINANCEMENT DU CP 2017-2021

La MCA avait sollicité un montant global de 626.000€ pour l'ensemble des actions (hors ACSDAS, dont le dossier n'avait pu être réalisé dans les temps), incluant donc des moyens modestes pour les ACS (qui ne couvraient que partiellement la rémunération du coordinateur spécialisé).

L'option prise à l'époque était de ne pas demander une dotation trop importante, pour permettre le financement de l'ensemble des plus petits centres culturels.

Une demande également restée prudente du fait que les possibilités de valorisation des aides indirectes des pouvoirs locaux n'avaient pas encore été clairement définies par les services de la FWB lors du dépôt du dossier.

Le traitement du dossier a débouché sur une série de points très défavorables à la MCA et sur un financement limité à :

- la réorientation de notre festival pluridisciplinaire vers les arts de la rue,
- l'absence de soutien aux actions culturelles en création arts de la rue menée par des CC reconnus,
- la non-intégration du CEC comme ACS,
- la perte imprévue de subventions comme les subventions cinéma RACC,
- la non prise en compte des coopération et extension de territoires,
- la trajectoire budgétaire « Greoli » progressive, définie après le dépôt du dossier, qui s'apparente davantage à un rattrapage d'index qu'à une politique de financement des actions réellement développées au moment du dépôt des dossiers. Sans compter l'inscription dans le contrat-programme de l'évolution du subventionnement, année par année, ACS par ACS. Ce qui a contraint au maintien du volume d'activités et de l'ensemble des ACS, là où il aurait été plus clair pour la gestion des ressources humaines de renoncer à l'une d'entre elles.

Face à autant d'incertitudes, c'est l'attitude prudente de la MCA qui a évité le dérapage budgétaire, malheureusement sans possibilité d'éviter le dérapage des ressources humaines.

Le refinancement de la MCA devait permettre de renforcer des équipes dépassées par l'enthousiasme généré par l'analyse partagée et les nouvelles perspectives. L'épuisement des moteurs de l'équipe a été la conséquence de ce sous-financement. Le versement progressif de l'augmentation a limité la possibilité de faire des choix clairs en matière d'engagements.

La MCA demande un traitement plus rapide et moins porteur d'incertitudes.

Si les moyens accordés sont inférieurs à ceux attendus, elle doit pouvoir définir ses priorités et affecter les moyens là où la cohérence globale de l'action l'indiquera.

#### UN SOUTIEN ACCRU DE LA VILLE D'ATH

La ville étant sous Crac, la MCA a consenti des efforts contribuant à la diminution du déficit de la ville : diminution des aides extraordinaires et perte d'un ETP détaché.

Les subventions ordinaires ont pu être préservées et la Ville reste d'un soutien indispensable et précieux à la MCA.

Si la MCA s'occupe d'une partie de la maintenance, les gros travaux sont toujours pris en charge par la ville.

Il faut noter la profonde rénovation de l'Espace CAR — budget de près d'un million d'euros —, lieu de fabrique de Sortilèges et résidence artistique. Cet espace, qui se dégradait et devenait dangereux pour ses utilisateurs, est désormais magnifiquement rénové et affiche fièrement sa nouvelle identité.

La rénovation de l'auditorium du site du Château Burbant a également donné une nouvelle attractivité à cette petite salle de spectacle.

La mise à disposition de la conciergerie du Palace (rue St Martin), anciennement occupée par un locataire, a permis d'abandonner la location d'une autre habitation et de disposer d'un accès direct vers le Palace.

Le bénéfice des services mutualisés de téléphonie et d'internet est également appréciable. Cette disposition a permis d'étendre le wifi public proposé par la ville dans ses infrastructures et de mettre en place le système de gestion centralisée des chaufferies (GTC). La MCA garde le contrôle sur ses infrastructures via ces outils. Elle conserve également son réseau d'adresses IP et ses numéros téléphoniques.

En contrepartie, la MCA tente de recourir le moins possible aux services du personnel communal, notamment pour des activités comme Sortilèges.

La MCA assure la régie technique de la Salle Communale Georges Roland pour des occupations tierces le nécessitant et refacture les heures prestées à la Ville.

## ÉLÉMENTS PROSPECTIFS DEMANDE DE FINANCEMENT DES ACTIONS CULTURELLES 2022-2026

### DEMANDE DE FINANCEMENT EQUITABLE DES ACTIONS DEVELOPPEES

Compte tenu des arguments avancés, la position prise a été de demander le juste subventionnement des actions menées de manière effective.

Cette demande d'augmentation est considérable. La MCA en est consciente. Comme précisé ci-dessus, il y a perception d'une inégalité de traitement prolongée, qui ne se justifie pas au regard du décret actuel. Les plus grosses subventions sont historiques et favorisent les grandes villes.

La trajectoire budgétaire Greoli a, par son système de pourcentage, accentué les différentiels de subvention et gommé la volonté de prise en compte du travail réellement mené. Elle a par ailleurs partiellement fait perdre le sens premier des ACS, en encourageant certains centres à dépasser les plafonds prévus par le biais de la demande de reconnaissances supplémentaires, hors décret des CC.

Il faut à tout prix éviter de voir dans la demande de davantage d'équité, une forme de jalousie vis-à-vis des plus grosses institutions. Réduire ces arguments à un tel sentiment serait un

mauvais procès et surtout, évacuerait la question cruciale de l'équité de subventionnement sur base du décret.

La MCA a évolué dans ses reconnaissances sur base du travail de développement culturel réalisé, en respect des objectifs des décrets.

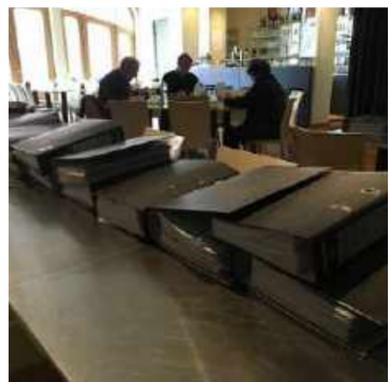
Sa position a toujours été celle de valoriser et soutenir les actions des plus petites structures. Et lors des premiers Contrats-Programmes, d'insister pour que la priorité soit donnée à la reconnaissance de toutes les ACG des petits centres.

Le décret promet la prise en compte du travail mené avec la population, pas seulement en termes de publics mais bien de droits culturels activés, qui ne se limitent pas à l'accès consommation. Des droits culturels qui doivent être développés dans tous les territoires.

Le décret prévoyant une analyse préalable des enjeux du territoire, impose la prise compte des différences de territoire et donc des types et ampleurs d'action à mener.

Effectivement, la MCA, dans son bassin de vie rural pauvre en institutions culturelles, en enseignement artistique, en artistes professionnels, est amenée à jouer le rôle de plusieurs institutions. Pour que ce soit tenable, il faut qu'elle en ait les moyens.

La MCA insiste pour qu'en cas de moyens supplémentaires limités, elle puisse avoir le choix de réorienter ceux-ci et revoir son plan d'action en conséquence.



**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE CP 2022-2026**

**Subvention FWB**

	Parité nécessaire	
Action culturelle générale	100 000 €	100 000 €
Action culturelle intensifiée	350 000 €	350 000 €
ACS en diffusion des arts de la scène	400 000 €	400 000 €
ACS en diffusion et médiation cinéma	80 000 €	
ACS en diffusion et création en arts de la rue	120 000 €	
Coopération régionale (coordi, Ath, L'Envol)	45 000 €	

Il avait été envisagé d'introduire une ACS en arts contemporains, destinée à financer une partie du travail des artistes lors de leurs résidence au Palace, pour la biennale de l'Art et du végétal et les scénographies artistiques de Sortilèges; ceci complémentaiement au travail de médiation.

La MCA a finalement décidé de maintenir cet axe dans l'ACI. La situation sera réévaluée dans 5 ans.

Il n'y a plus de demande de subvention pour l'extension de territoire sur les communes de Chièvres et Brugelette.

La part soumise au minimum de parité par les pouvoirs publics locaux et de 850.000€

**ESTIMATION DES AIDES INDIRECTES DE LA VILLE D'ATH**

Postes	Montants 2019
Assurances	Non communiqué
Internet	1 842,23 €
Prestations tiers	7 518,47 €
Services techniques	8 378,69 €
Eau	8 969,68 €
Transports scolaires	10 474,92 €
Électricité	34 392,41 €
Gaz	42 117,80 €
mises à disposition	58 248,27 €
Intérêts sur les investissements	77 391,38 €
Remb de capital emprunts	341 532,76 €
Entretien ALE	Non communiqué
Téléphonie	1 642,45 €
<b>Total</b>	<b>592 509,06 €</b>

Le financement communal suivra l'indexation telle que prévue par l'art 75 du décret.

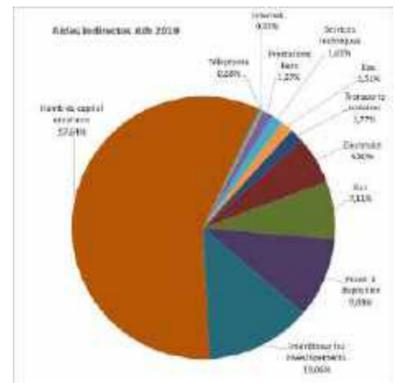
La parité avec le financement de la commune peut aller jusqu'à 932.000€ (calcul sur base de 2019) du fait de la prise en compte des charges et remboursements liés aux investissements infrastructures réalisés (rénovation du Centre des Arts de la rue et de l'auditorium, GTC, etc.)

**PARITÉ DE FINANCEMENT PAR LES POUVOIRS LOCAUX**

**LA PARITÉ MINIMALE À ATTEINDRE PAR LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX EST POUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES INTRODUITES DE 850.000€**

En 2019, la Ville d'Ath a apporté en aide indirecte l'équivalent de 592.509,06€.

Avec l'aide directe, le total est de 932.313,52€ auxquels s'ajoutent la subvention de la province de Hainaut.



L'aide de la ville d'Ath est importante. Lors de la dernière réunion de la Commission Culture du Conseil communal, le Directeur financier signalait que la Ville d'Ath faisait partie du top 10 wallon des communes qui investissent le plus dans la culture (chiffre par habitant - données de l'étude Belfius 2020).

**ÉVOLUTION DU BUDGET SUR LA DURÉE DU CP**

Étiquettes de lignes	2022		2023		2024		2025		2026	
	Charges	Produits								
<b>FG</b>	102 580,11	423 518,57	104 631,71	431 988,94	106 724,35	440 628,72	108 858,83	449 441,30	111 036,01	458 430,12
(vidéo)	102 580,11	423 518,57	104 631,71	431 988,94	106 724,35	440 628,72	108 858,83	449 441,30	111 036,01	458 430,12
<b>LACGS&amp;</b>	1 000 775,13	1 000 780,74	1 004 940,51	1 009 163,05	1 018 217,64	1 017 666,44	1 022 216,54	1 026 287,27	1 054 587,14	1 035 029,90
0 Communication, services, mise à dispo	164 320,00	204 000,00	165 630,00	208 080,00	168 942,60	212 241,60	164 789,00	216 486,43	164 284,00	220 816,16
01 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	39 736,52	-	40 531,25	-	41 341,87	-	42 168,71	-	43 012,08	-
01,1 Subvention MCF spécifique	-	100 000,00	-	100 000,00	-	100 000,00	-	100 000,00	-	100 000,00
01,2 Ch & Pr affectés Pers.	220 118,58	88 380,18	221 189,66	89 246,65	205 215,00	90 113,12	219 952,00	90 979,59	219 863,00	91 846,06
1 Mission générale et intensifiée	109 658,62	87 680,62	120 624,48	89 444,44	124 846,34	91 233,33	129 215,96	93 057,99	142 137,56	94 919,15
11 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	23 312,73	-	23 778,99	-	24 254,57	-	24 739,66	-	25 234,45	-
11,1 Subvention MCF spécifique	-	350 000,00	-	350 000,00	-	350 000,00	-	350 000,00	-	350 000,00
11,2 Ch & Pr affectés Pers.	352 180,73	141 408,28	353 903,45	142 794,64	360 345,22	144 180,99	361 039,34	145 567,35	365 709,21	146 953,70
2 Animation régionale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21,1 Subvention MCF spécifique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21,2 Ch & Pr affectés Pers.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Arts contemporains	20 000,00	1 020,00	7 500,00	1 040,40	20 200,00	1 061,21	7 700,00	1 082,43	20 200,00	1 104,08
71 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	1 001,00	-	1 002,00	-	1 003,00	-	1 004,00	-	1 005,00	-
71,2 Ch & Pr affectés Pers.	70 437,95	28 281,66	70 780,69	28 558,93	72 069,04	28 836,20	72 207,87	29 113,47	73 141,84	29 390,74
<b>LACSDAS</b>	704 668,71	708 549,11	712 899,00	714 664,10	726 457,04	724 668,59	733 822,12	745 692,55	738 866,91	
3 Diffusion arts de la scène	291 800,00	153 000,00	297 636,00	157 590,00	303 588,72	165 469,50	309 660,69	173 742,98	315 853,70	177 217,83
31 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	25 460,00	-	25 969,20	-	26 488,58	-	27 018,36	-	27 558,72	-
31,2 Ch & Pr affectés Pers.	387 408,71	155 549,11	389 293,80	157 074,10	396 379,74	158 599,09	397 143,27	160 124,08	402 280,13	161 649,07
31,2 Subvention MCF spécifique	-	400 000,00	-	400 000,00	-	400 000,00	-	400 000,00	-	400 000,00
<b>LACS Ciné</b>	410 158,65	399 444,97	415 163,78	404 968,78	423 085,28	410 586,44	427 639,31	416 299,81	434 661,54	422 110,81
4 Cinéma	178 500,00	234 600,00	182 070,00	139 292,00	185 711,40	244 077,84	189 425,63	248 959,40	193 214,14	253 938,58
41 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	20 344,81	-	20 751,71	-	21 166,74	-	21 590,08	-	22 021,88	-
41,2 Ch & Pr affectés Pers.	211 313,84	84 844,97	212 342,07	85 678,78	216 207,13	86 508,60	216 623,60	87 340,41	219 425,52	88 172,22
41,2 Subvention MCF spécifique	-	80 000,00	-	80 000,00	-	80 000,00	-	80 000,00	-	80 000,00
<b>LACS Sortil</b>	462 106,62	293 985,80	467 617,70	296 456,25	476 524,64	298 956,69	481 496,19	301 487,74	489 340,47	304 050,00
5 Sortilèges	150 000,00	65 000,00	153 000,00	66 300,00	156 060,00	67 626,00	159 181,20	68 978,52	162 364,82	70 358,09
5,1 Subvention MCF spécifique	-	120 000,00	-	120 000,00	-	120 000,00	-	120 000,00	-	120 000,00
51 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	208,08	-	212,24	-	216,49	-	220,82	-	225,23	-
51,2 Ch & Pr affectés Pers.	140 875,89	56 563,31	141 561,38	57 137,85	144 138,09	57 672,40	144 415,74	58 226,94	146 283,68	58 781,48
6 Arts de la rue, création	50 000,00	10 000,00	51 000,00	10 200,00	52 000,00	10 404,00	53 000,00	10 612,08	54 121,61	10 824,32
61 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	15 365,73	-	15 673,04	-	15 986,51	-	16 306,24	-	16 632,36	-
61,2 Ch & Pr affectés Pers.	105 056,92	42 422,48	106 171,04	42 838,39	108 103,57	43 254,30	108 311,80	43 670,20	109 712,76	44 086,11
<b>LACS</b>	326 183,54	183 915,38	329 242,66	187 096,51	335 413,92	190 804,24	338 737,02	194 627,97	343 853,66	198 509,38
8 Centre d'Expression et de Créativité	81 520,00	61 000,00	83 150,40	62 220,00	84 813,41	64 086,60	87 357,81	66 009,20	89 104,97	67 989,47
81 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	15 740,21	-	16 055,02	-	16 376,12	-	16 703,64	-	17 037,71	-
81,1 Subvention MCF spécifique	-	31 000,00	-	32 000,00	-	33 000,00	-	34 000,00	-	35 000,00
81,2 Ch & Pr affectés Pers.	228 923,33	91 915,38	230 037,24	92 816,51	234 224,39	93 717,64	234 675,57	94 618,78	237 710,98	95 519,93
<b>Coop</b>	67 182,44	62 676,04	67 859,33	69 137,49	69 137,49	69 022,62	69 780,14	69 159,92	70 781,40	69 969,21
9 Coopération	14 000,00	-	14 280,00	-	14 565,60	-	14 856,91	-	15 154,05	-
91 Ch & Pr affectés - Amortis. Subv.	9 158,72	-	9 341,90	-	9 528,74	-	9 719,31	-	9 913,70	-
91,1 Subvention MCF spécifique	-	45 000,00	-	45 000,00	-	45 000,00	-	45 000,00	-	45 000,00
91,2 Ch & Pr affectés Pers.	44 023,72	17 676,04	44 237,93	17 849,33	45 043,15	18 022,62	45 129,92	18 195,92	45 713,65	18 369,21
<b>Total général</b>	<b>3 073 655,21</b>	<b>3 072 870,60</b>	<b>3 102 355,19</b>	<b>3 107 128,96</b>	<b>3 155 560,35</b>	<b>3 145 733,75</b>	<b>3 182 476,15</b>	<b>3 185 207,06</b>	<b>3 249 952,77</b>	<b>3 220 366,34</b>

- le maintien de l'équipe en place en 2021 (35 ETP),
- les anciennetés réelles,
- une indexation des salaires lissée à 1% par an,
- deux départs à la retraite sur la période du CP,
- la possible perte du financement du Rosetta,
- le passage sur fonds propres de 7 des 10 postes APE hors matrice de base,
- la possible perte des points APE des projets à durée déterminée au 31/12/2021 (12 points),
- une progression annuelle moyenne des charges d'action de ± 2%,
- une diminution des aides extraordinaires obtenues auprès d'autres sources que celles des subventions ordinaires.
- la perte de subvention des communes de Chièvres et Brugelette

Cette simulation indique un déficit cumulé pour la durée du CP 22-26 de 32.692,97€.

Cela peut sembler important. Cependant, l'expérience montre que la gestion d'une équipe de 35 personnes connaît des diminutions de volume aux causes diverses, qui font que l'occupation complète est rarement atteinte, ce qui provoque une diminution de charges de personnel.

Il faut également compter sur l'entraînement de l'équipe à trouver des sources/moyens de rééquilibrage pour rattraper les situations déficitaires.

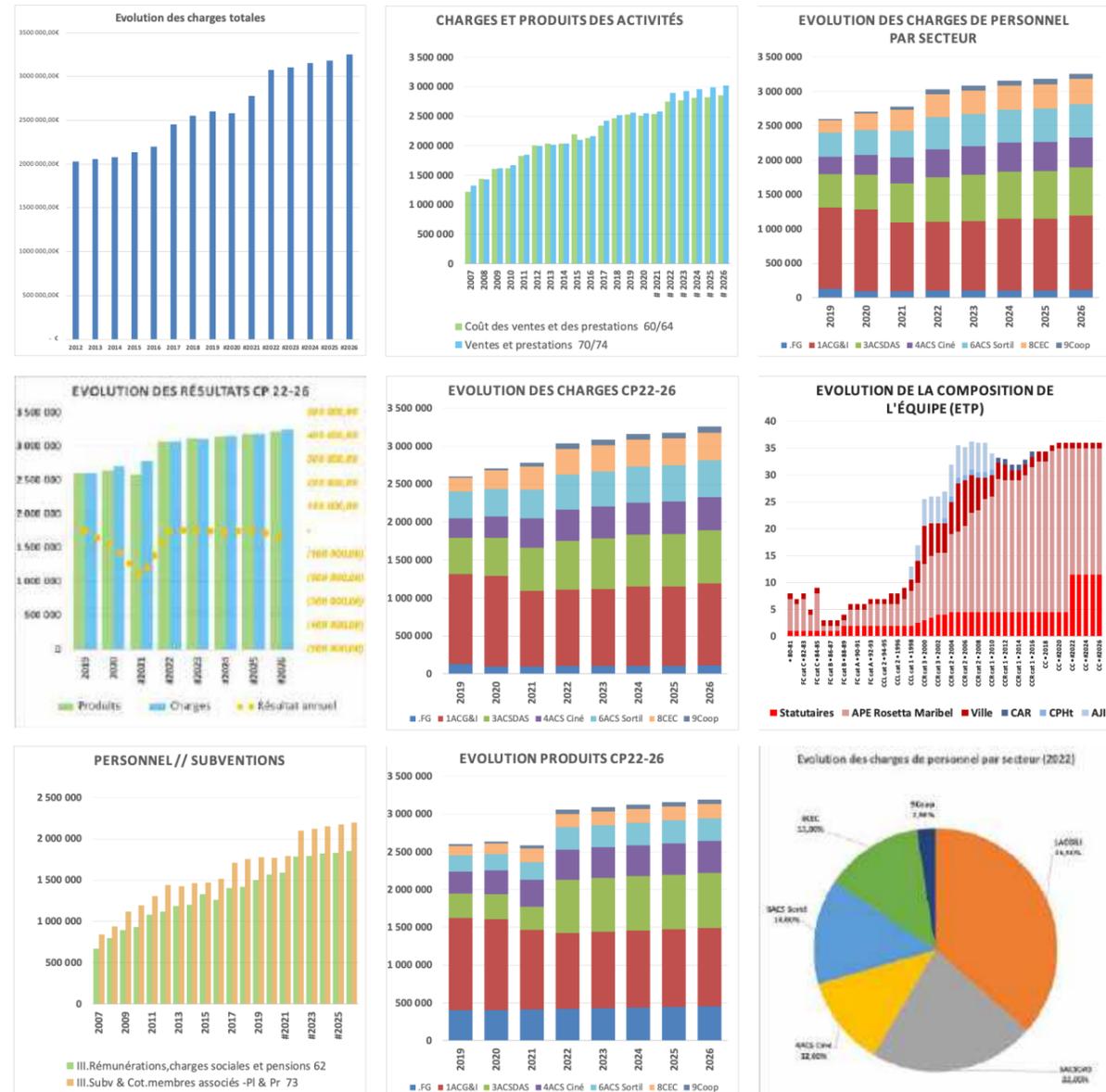
Par ailleurs, ce budget est basé sur le subventionnement tel que demandé. Si celui-ci n'est pas accordé, il faudra adapter le budget. Il faudra également très probablement composer avec les effets non encore connus de la crise sanitaire.

Ces différents éléments mettent en évidence la nécessité de pouvoir connaître rapidement la position de la FWB. C'est à dire avant fin 2021.

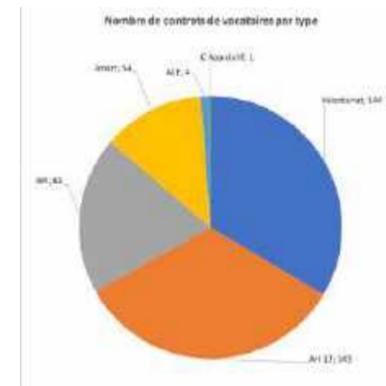
### Evolution des résultats

La progression du budget envisagé est d'une moyenne de 2% par an ; une perspective réaliste au vu des résultats des années précédentes.

Cette progression est viable à condition d'obtenir les montants de subventions FWB demandés, arrêtés sur base des paramètres définis ci-dessus, dont notamment la diminution d'accès à des subventions extraordinaires et la réforme des aides APE.



429 contrats de vacataires, sous différents statuts, qui s'ajoutent aux travailleurs permanents pour un montant de 86.000€ en 2019.



## INFRASTRUCTURES A LA DISPOSITION DE LA MCA POUR LE PROCHAIN CP

Le Conseil communal a décidé le prolongement de la mise à disposition des différents locaux faisant déjà l'objet d'une convention dans le cadre du contrat-programme actuel.

A titre permanent

- Le Palace (bâtiment et conciergerie attenante (8 rue Saint-Martin))
- Le Site Burbant à l'exception de la Tour Burbant (Château, conciergerie, cinéma, cour)

- Le Centre des Arts de la Rue

À titre occasionnel, selon disponibilité et uniquement pour les activités propres de la MCA

- La salle Georges Roland
- Le hall l'Entrepôt
- Les infrastructures de quartier et les salles de villages de l'Entité

La mise à disposition de ces infrastructures se répercute dans le montant des aides indirectes très élevées, valorisées dans le cadre de la parité de financement minimum.

Il faut aussi souligner que le patrimoine mis à la disposition de la MCA est de très haute qualité tant en termes d'architecture qu'en équipements.

### LE PALACE

Le Palace est une salle de spectacle de 550 places datant de 2000 (voir ACSDAS). Il recèle un ensemble d'espaces investis par les expos de médiation en art contemporain, équipés pour des scénographies. Il dispose de son bar et de bureaux.

La conciergerie héberge l'équipe d'animation et son rez-de-chaussée abrite Infor-Jeunes Ath dans le cadre du soutien de la MCA à cette ASBL, née de son action passée.

### LE SITE BURBANT

Le château Burbant a accueilli les bureaux de la MCA pendant ses 20 premières années d'existence.

Sa conciergerie va retrouver une fonction de bureaux et accueillir l'équipe du CEC en 2021.

La taverne va devenir le lieu d'accueil de toutes les activités organisées sur le site Burbant.

L'auditorium de 139 places a été entièrement rénové par la ville d'Ath voici 2 ans.

La plus grande partie du second étage accueille les ateliers du CEC. Il reste un ensemble de locaux disponibles pour des activités associatives.

Le cinéma a une capacité de 224 places.

### LE CAR

L'espace CAR rénové accueille une zone de logement pour les résidences et des bureaux pour l'équipe arts de la rue (Voir ACS arts de la rue).

Précédemment, l'espace accueillait un marché mensuel de produits locaux et il aurait dû servir d'espace de stockage des costumes du cortège des géants. Ce n'est plus le cas ; le bâtiment est désormais à 100% à usage de la MCA.





maisonculturelledath.be  
068 68 19 99 - mca@mcath.be  
Rue de Brantignies, 4 - 7800 Ath

- MCATH.BE - CINEMALECRAN.BE - SORTILEGES.BE  
RUEEVERSLART.BE - CENTREDESARTSDELARUE.BE
- FB/MAISONCULTURELLEDATH - FB/CINEMALECRANATH  
FB/SORTILEGES.ATH - FB/RUEE.VERSLART
- MAISON CULTURELLE D'ATH MCA - RUEE VERS L'ART
- @MAISON\_CULTURELLE\_ATH - @RUEEVERSLART
- @MCULTURELLEATH



2022



2026

# PUBLICATIONS 1991-2020

## VILLAGES



## LES ARTS DE LA RUE



## LA RUÉE VERS L'ART

